

— Ce volume fait suite à un volume
précédent, dont les inscriptions vont du n° 644,
de l'année 1924, au n° 377, de l'année 1925.
ce que nous certifions.



Lausanne, le 21 août 1925.
L'officier de l'état civil:
H. Paulif



58

Manque la page1

Manque la page2

Registre des mariages A.

Form. 2.

N^o 378
de Coppet
Holtzapffel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Coppet Auguste-André
célibataire
ingénieur
originaire de nationalité française domicilié à
Paris (15^e) rue Duchesne, 16 né à
Paris (17^e) le vingt-neuf octobre
mil huit cent nonante-sept fils de
Louis-Henri de Coppet, décédé et de
Lucie-Augustine née Delu, à Paris (16^e)

2. Holtzapffel Odile-Anne-Julie
célibataire
originaire de nationalité française domiciliée à
Lyon (3^e) rue Alfred de Musset, 6 née à
Lausanne le vingt-trois juillet
mil neuf cent cinq fille de
Jean-Daniel Holtzapffel, ingénieur et de
Marcelle-Elisabeth née Kernon, à Lyon (3^e)

Comme témoins :
1. Delu Auguste, ingénieur, à Paris (17^e)
2. Kernon Gustave, ingénieur, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Paris (15^e)
et à Lyon le 4 juin 1935

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :
actes de naissance
consentement des père et mère de la fiancée
certificats de nationalité
permis de publier et autorisation de mariage du Dépt. de J. et P.
actes de publication

Communiqué à la Chancellerie cantonale (2.)

Les époux :
A de Coppet
O de Coppet
Les témoins :
A Delu
P. Kernon

L'officier de l'état civil :
H. Lehmann

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 9379
Volet

Auberson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Volet Henri
veuf de Lina - Thelone née Brisinel, des
le 4 octobre 1915, menuisier
originaire de Chisleyres et Châtillens domicilié à
Lausanne né à
Cherbres le deux juillet
mil huit cent septante-un fils de
Jean - Daniel Volet et de
Adèle née Desorvet, les deux décédés

2. Auberson née Gatschet Lina
veuve en 2^e noces de Paul Auberson
des le 20 décembre 1923
originaire de Gressy, Essertines / Yverdon / Tand / et Auvormier / ~~Faulx~~ domiciliée à
Lausanne née à
Anet (Berne) le deux juillet
mil huit cent huitante-un fille de
Johannes - Abraham Gatschet et de
Marianne née Puhlmann, les deux décédés

Comme témoins :
1. Henrioud Henri, menuisier, à Lausanne
2. Anel Charles, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Essertines / Y.
et Auvormier le 30, à Châtillens, aux Chisleyres
et à Gressy le 31 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de décès des précédents
conjoints
actes de publication

Les époux :

Henri Volet
Lina Volet

Les témoins :

Anel Ch.
Hr. Henrioud

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Bron-la-Ville
Pebmont / Y., Vuarrens et
à Auvormier

Registre des mariages A.

No 380
Gachet
et
Winterberger

Par arrêt du 7 mai 1948,
le Tribunal civil, à Lausanne,
a déclaré dissous par le divorce
le mariage inscrit ci-contre.
Lausanne, le 1er juin 1948
[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Gachet Pierre-Emile
celibataire
harmonieur
originaire de Gruyères (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Berne le vingt-sept septembre
mil neuf cent nonante-neuf fils de
Pierre-Emile Gachet, à Lyon et de
Léa née Queloz, à Genève
2. Winterberger Margaretha
celibataire

coiffeuse
originaire de Hasleberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Pionne le vingt-quatre décembre
mil neuf cent quatre fille de
Hermann-Christian Winterberger, coiffeur, à Genève et de
Sophie-Anna née Steinmann, à Lausanne

Comme témoins :
1. Hommaud Alfred, mécanicien, à Lausanne
2. Desponde Aimé, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Meiringen le
9, et Gruyères le 10 juillet 1945.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
P. Gachet
M. Gachet
Les témoins :

Hommaud. Al.
Desponde

L'officier de l'état civil :
H. Schaub

Communiqué à Gruyères et à
Meiringen.

Registre des mariages A.

No 381
Delessert
et
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert Achille - Oscar _____
_____ célibataire _____

ouvrier _____

originaire de Poney-le-Jorat _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

1/ Hermenches _____ le trente avril _____
_____ mil huit cent nonante-deux _____ fils de

Charles-Constant Delessert, agriculteur, à Poney-le-Jorat et de
Tany née Gavillet, d'ici _____

2. Corbaz Lina _____
_____ célibataire _____

ménagère _____

originaire des Monts 1/ Lausanne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

_____ le six février _____
_____ mil neuf cent cinq _____ fille de

Eugène Corbaz, à Bruxelles _____ et de
Ida née Roth, au Mont 1/ Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Badan Paul, voyageur de commerce, à Lausanne
2. Fellet Alfred, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 juillet, au
Mont 1/ Lausanne le 1^{er}, et à Poney-le-Jorat le 2
août 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Oscar Delessert
Lina Delessert

Les témoins :

Paul Badan
A. Fellet

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à Bruxelles-le-
Jorat et à Prilly _____

Registre des mariages A.

N^o 383
 Mosimann
 et
 Mosimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mosimann Edmond-Samuel _____
 _____ divorcé en 2^e noces de Ida-Louise-
 Emma Luscher, dès le 10 juillet 1924, représentant _____
 originaire de Biglen (Berne) _____ domicilié à
 Montreux-Châtelard _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-sept février _____
 _____ mil huit cent septante-huit _____ fils de
 Samuel-Auguste Mosimann, décédé _____ et de
 Marie-Léa née Gosteli, à Lausanne _____

2. Mosimann née Balli Bertha _____
 _____ divorcée de Edmond-Samuel
 Mosimann, dès le 31 août 1905, lingère _____
 originaire de Biglen (Berne) _____ domiciliée à
 Montreux-Châtelard _____ née à
 Unterseen (Berne) _____ le quatre novembre _____
 _____ mil huit cent huitante _____ fille de
 Gottfried Balli, décédé _____ et de
 Elisabeth née Andriä, à Boune _____

Comme témoins : { 1. Blane Henri, employé de commerce, à Lausanne
 2. Heysi Marie, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Montreux-Châtelard le 6, et à
 Biglen le 7 août 1925. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de Montreux _____

Les époux :

E. Mosimann
 B. Mosimann

Les témoins :

H. Blane
 Heysi M.

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
 vers

Communiqué à Biglen et à
 Montreux. _____

Registre des mariages A.

No 384
Racle
Lefèvre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Racle Louis
célibataire
employé de banque
originaire de Neuveville (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lonvillier le vingt-six août
mil neuf cent
Paul Racle, boulanger et de
Augustine dite Rose mei Friedli, à St-Blaise

2. Lefèvre Renée
célibataire
couturière
originaire de nationalité française domiciliée à
Paris (2^e) née à
Paris (18^e) le seize mai
mil neuf cent quatre
fille de
Virginie - Florence - Jeanne Lefèvre, décédée et de

Comme témoins : 1. Gardaz André, employé de banque, Lausanne
2. Dysli Marcel, employé de commerce, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Neuveville le 5, et à Paris le 6 août 1935.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____
actes de décès de la mère de
la fiancée _____
certificat de capacité _____
certificat de nationalité _____
permis de publier _____

Communiqué à Neuveville et
à la Chancellerie cantonale.

Les époux :
Louis Racle
Renée Racle

Les témoins :
Marcel Dysli
Gardaz

L'officier de l'état civil :
H. Siehaud
suy.

Par jugement du Tribunal de Lausanne
dissous de Lausanne rendu
en date du 17 octobre 1927, déclaré
définitif et exécutoire le 3 janvier
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l' _____
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 12 janvier 1935.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

R. du 6.3.29.

Registre des mariages A.

No 385
Albrecht
et
Petter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Albrecht Albert

célibataire

employé de bureau

originaire de Stadel & Dielsdorf (Zürich) domicilié à Lausanne né à

Lion (Valais) le trois janvier

mil huit cent nonante-neuf fils de

Henri Albrecht, décédé et de

Texa, née Francey, à Lausanne

2. Petter Marguerite-Beatrice

célibataire

employée de bureau

originaire de Aigle, Le Locle, La Sagne et Les Ponts de Martel domiciliée à Lausanne née à

Lausanne le cinq mars

mil huit cent nonante-trois fille de

Alfred-Charles-Henri Petter, employé de bureau, à Lausanne et de Louise née Moënoz, décédée.

Comme témoins :

1. Albrecht Texa, à Lausanne

2. Petter Alfred, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Aigle, La Sagne et Les Ponts le 11, à Stadel & Dielsdorf le 12, et au Locle le 16 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Albert Albrecht,
Marguerite Albrecht

Les témoins :

M^{re} J. Albrecht-Francey
A. Petter

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Communiqué à Stadel, à Aigle, au Locle, La Sagne et Les Ponts.

Registre des mariages vol. 21 fol. 302

Registre des mariages A.

386
Ducraux
et
Perroud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducraux Louis-Emmanuel
divorcé de Marie Wyss, dès le 29
avril 1919 employé C. F. F.
originaire de St Léger domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois janvier
mil huit cent huitante-huit fils de
Henri Ducraux et de
Sophie née Höpfer, à Lausanne

2. Perroud Louise-Justine
divorcée de Louis-Eugène Corboz,
dès le 10 juillet 1922, repasseuse
originaire de St Laphorin (Lavaux) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf septembre
mil huit cent huitante-un fille de
Alie-Henriette-Alexandrine Perroud, décédée et de

Comme témoins : } 1. Paul Félix, commis de bureau, Lausanne
2. Ducraux Henri, gypcier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, St Léger
le 25 et à St Laphorin le 28 juillet 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Ducraux L.
Ducraux L.

Les témoins :
P. Félix
H. Ducraux

L'officier de l'état civil :
H. Lehmann

Communiqué à St Léger
et à Chesbres.

Registre des mariages A.

N^o 387
Lecoultre
Cuvit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lecoultre Louis

celibataire

agriculteur

originaire des Chenit domicilié à

Mollens né à

Mollens le deux mai

Mollens mil huit cent nonante quatre fils de

Eugène - Henri Lecoultre négociant et de

Albina née Favillard, à Mollens

2. Cuvit Elvine - Julia

celibataire

originaire de Mollens domiciliée à

Mollens née à

Mollens le quinze août

mil neuf cent deux fille de

Charles - David Cuvit agriculteur et de

Marie - Lucie née Fession, à Mollens

Comme témoins :
1. Imhoff Louis, négociant, à Lausanne
2. Droz Achille, sellier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mollens le 1^{er}, au Chenit le 3 août 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Ballens

Les époux :

Louis Lecoultre

Elvine Lecoultre

Les témoins :

Louis Imhoff

Achille Droz

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué au Sontier, et à Ballens.

Registre des mariages A.

N^o 388
 Porret
 et
 Bonnedon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porret Edouard
 veuf de Marie-Isadora née Berset,
 dès le 4 janvier 1917, négociant
 originaire de Trésons (Sveuchâtel) domicilié à
 Lausanne né à
 Moudon le quatorze mai
 mil huit cent soixante-six fils de
 Henri-Louis Porret et de
 Julie née Lemorog, les deux décédés

2. Bonnedon née Zahler Emma
 veuve de Léon-Camille Bon-
 nesson, dès le 31 octobre 1920
 originaire de nationalité française domiciliée à
 Lavigny née à
 Epöllinges le vingt-cinq septembre
 mil huit cent huitante-quatre fille de
 Francis Zahler, agriculteur et de
 Aline-Marie née Cordey, à Lavigny

Comme témoins : } 1. Kiser Robert, employé de bureau, à Lausanne
 } 2. Wüst Emile, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Lavigny
 le 8, et à Trésons le 10 août 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de mariage des préci-
 dents conjoints; actes de décès
 des conjoints; certificat de
 capacité de la fiancée
 permis de publier du Dept
 de J. et P.
 actes de publication

Communiqué à P.^e Aubin, et
 Lavigny

Les époux :

Ed Porret
 C. Porret

Les témoins :

R. Kiser
 E. Wüst

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Registre des mariages A.

N^o 389
Piquet
et
Roberts

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu ^{et M^{re} le Consul Britannique} pour être unis par le mariage :

1. Piquet John-César
célibataire
correspondant commercial
originaire de Chonit domicilié à
Morges né à
au Lentier le vingt-quatre juillet
mil neuf cent un fils de
Marius-Albert-Louis Piquet, conservateur du Registre Foncier, à et de
Cécile Marie née Golay, décédée Morges

2. Roberts Catherine-Hilda
célibataire
steno-dactylographe
originaire de sujette britannique domiciliée à
Morges née à
Holnsey (Middlesex, Angleterre) le onze septembre
mil neuf cent cinq fille de
Edgar-Robert Roberts et de
Hilda nee Murley à Londres

Comme témoins :
1. Piquet Marius, conservateur, à Morges
2. Roberts Edgar-Robert, percepteur, à Londres

Les publications ont eu lieu à Morges, au Brasserie le 4 août
et au Lentier le 5 août 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :
autorisation de l'état
civil de Morges

Les époux :
J. C. Piquet
C. H. Piquet

Les témoins :
Marius Piquet
Edgar-Robert Roberts
Marius Piquet
Consul Britannique Interimaire
L'officier de l'état civil :
H. Lechaud

Communiqué au Lentier, à
Morges

Registre des mariages A.

N^o 390
 Pedard
 et
 Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pedard René-Armand
 veuf de Julia-Léonie née Fague,
 dés le 6 mars 1920, gypcier-peintre
 originaire de La Sarraz et des Terrières (Tenchâtel) domicilié à
 Lausanne né à
 Morges le onze novembre
 mil huit cent nonante-six fils de
 Alexandre-Jules Pedard, décédé et de
 Laura née Crausaz, à Lausanne

2. Grand Martha-Alice-Louise
 célibataire
 couturière
 originaire de Ecublens domiciliée à
Brissier née à
Ecublens le deux novembre
 mil neuf cent deux fille de
 Lucien-Urbich Grand, ouvrier de fabrique et de
 Alice née Povey, à Brissier

Comme témoins : } 1. Grand Lucien, ouvrier, à Brissier
 } 2. Povey Jules, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à La Sarraz,
 Les Terrières, Ecublens le 5 et à Brissier le 6 août 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance de la
 fiancée
 acte de mariage du fiancé
 acte de décès de sa 1^{re}
 femme
 actes de publication

Les époux :

Pedard René
Pedard Martha

Les témoins :

Grand Lucien
Jules Povey

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à La Sarraz,
 Les Terrières, Ecublens et
 Prilly.

Registre des mariages A.

N^o 391
Marmoud
Gilet

Par jugement du Tribunal civil de première instance de Lyon (Rhône, France), rendu en date du 20 mai 1936 - certificat de non appel du 2 juin 1937 - le mariage inséré ci-dessus a été dissous par le divorce.

Inséré sur ordre du Département de Justice et Police, le 15 juillet 1937.

L'officier de l'Etat civil :

à Château-d'Oex.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marmoud Marius-Julien

célibataire

manœuvre

originaire de Stausc (H^{te} Savoie, France) domicilié à Lausanne né à

Mézières (Fribourg) le neuf mai

mil neuf cent cinq

fils de

Etienne Marmoud, décédé et de

Marie veü Krieger, à Lausanne

2. Gilet Marguerite

célibataire

marquise

originaire de Château-d'Oex domiciliée à Lausanne née à

Lausanne le vingt-six janvier

mil neuf cent un

fille de

Paul-Henri Gilet et de

Amélie veü Fogelwald, à Lausanne

Comme témoins :

1. Lüss Emile, maréchal, à Lausanne

2. Sébonnaire Joseph, cocher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Château-d'Oex le 31 juillet 1935.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance

acte de décès du père du fiancé et consentement de sa mère

permis de publier et autorisation de mariage du Dept de Justice et P.

actes de publication

Les époux :

M. Marmoud

M. Marmoud

Les témoins :

J. Sébonnaire

E. Lüss

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à Château-d'Oex et à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

392
Belvisi
et
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belvisi Jean-François _____

célibataire

peintre

originaire de Domodossola (Novare, Italie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

au Châtelard, Montreux _____ le vingt-six novembre _____
_____ mil huit cent huitante-six _____ fils de

Pompeo Belvisi _____ et de

Joséphine née Fantatti, à Lausanne _____

2. Jaquet Angèle-Marquise-Dorcas _____

divorcée de Gaston-Louis Meillard,

dès le 4 août 1920, fille de salle _____

originaire de Tulliers _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Tallorbe _____ le vingt juillet _____

_____ mil huit cent nonante-un _____ fille de

Jérémie-François-Daniel Jaquet, contre-maître _____ et de
Marie-Antoinette née Corti, à Tallorbe _____

Comme témoins : } 1. Parisod Charles, peintre, à Lausanne
2. Toland Arthur, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Mézières
le 15 et à Domodossola le 24 mai 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance du
fiancé, acte de mariage
de la fiancée, avec mention
du divorce. _____

certificat de capacité pour
le fiancé _____

permis de publier et autorisa-
tion de mariage du Dépt
de J. et Policié _____

Communiqué à Mézières et à
la chancellerie cantonale.

Les époux :

J. Belvisi
A. Belvisi

Les témoins :

Ch. Parisod
A. Toland

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Registre des mariages A.

No 393
Maxeiner
et
Blanc

2-123

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maxeiner Camille-Louis _____
célibataire _____

pasteur _____
originaire du Petit-Saconnex (Genève) _____ domicilié à
Baux-Vivres _____ né au

Petit-Saconnex _____ le vingt-huit décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Frédéric-Charles-Henri Maxeiner, au Petit-Saconnex _____ et de
Julia-Charlotte née Liomin, décédée _____

2. Blanc Esther _____
célibataire _____

institutrice _____
originaire de Lausanne _____ domiciliée à

Romanel y Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le huit septembre _____

mil huit cent quarante-huit _____ fille de
Jules-Louis Blanc, décédé _____ et de
Ada-Clara née Supercet, à Romanel _____

Comme témoins : } 1. Blanc Ada-Clara, à Romanel
2. Blanc David, agriculteur, à Romanel

Les publications ont eu lieu aux Baux-Vivres le 22, à Lausanne
et à Romanel le 24 et au Petit-Saconnex le 23 juillet
1925 sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
des Baux-Vivres. _____

Les époux :

C Maxeiner pasteur
Esther Maxeiner

Les témoins :

J. Blanc
D. Blanc

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué au Petit-Saconnex,
aux Baux-Vivres et à Preilly.

Registre des mariages A.

No 394
Hirschfeld
et
Brunschwig

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon
jugement du tribunal de Première
instance de Strasbourg (Haut
Rhin, France

définitif et exécutoire dès le
23 novembre 1949

Lausanne le: 23 novembre 1953
517. L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué au Département de la
justice, de la police et des affaires mili-
taires du canton de Vaud à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Hirschfeld Oscar-Ignace _____
_____ célibataire _____

industriel _____
originaire de Krastak (Hlohovec, Tchécoslovaquie) domicilié à
Strasbourg (Alsace, France) _____ né à
Krastak _____ le seize avril _____
_____ mil huit cent nonante _____ fils de

Antal Hirschfeld _____ et de
Katalin née Leszler, la deux décedés _____

2. Brunschwig Babette-Blanche _____
_____ célibataire _____

originaire de Chevroux _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le dix-huit février _____
_____ mil neuf cent cinq _____ fille de

M. Ernest Brunschwig, négociant _____ et de
Flora née Seligmann, à Lausanne _____

Comme témoins: } 1. Hirschfeld Léopold, industriel, à Strasbourg
} 2. Seligmann Simon, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à Strasbourg,
à Chevroux le 18, ainsi qu'à Krastak, le ?

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance (celui du
fiancé avec traduction.) _____
certificat de domicile et de
nationalité du fiancé; certificat
de capacité matrimoniale. _____
actes de publication _____
autorisation de publier et de
marier du Dép. de J. 28.

Communiqué à Grandcour et à
la Chancellerie Cantonale. _____

Les époux:

[Signature]
Babette Hirschfeld

Les témoins:

[Signature]
Simon Seligmann

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 395
Martinet
et
Boivin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martinet Edouard-Jaques
libraire

célibataire

originaire de Genève domicilié à

Genève né à

Genève le vingt-neuf décembre

mil huit cent vingt-six fils de

Jaques-Elie Martinet, entrepreneurs et de

Louisa-Clara née Calame-Lougjean, à Genève

2. Boivin Angeline
célibataire

Steno-dactylographe

originaire de Moutier (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Delle (Haut-Rhin) le trois août

mil huit cent vingt-huit fille de

Méline Boivin, employée de bureau, à Lausanne et de

Comme témoins : } 1. Conrad Meame, à Lausanne
2. Barrelet Max, banquier, à Genève

Les publications ont eu lieu à Genève le 1^{er}, à Moutier et à Lausanne le 3 août 1925, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un août mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Genève.

Les époux :
Martinet
Aug. Martinet

Les témoins :
Conrad
Barrelet

L'officier de l'état civil :
Ballif

Communiqué à Genève et à Moutier.

Registre des mariages A.

No 396

Delafontaine
et
Rosenberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delafontaine Victor-Arthur-Edouard
célibataire

fonctionnaire C.F.F.
originaire de Mexy et Corsier domicilié à
Brigue né à
Lausanne le trois janvier

mil huit cent quarante-sept fils de
Arthur-François-Rodolphe Delafontaine, serurier et de
Emma-Caroline née Fischee, les deux à Lausanne

2. Rosenberger Rosa-Mina
célibataire

originaire de Wädenswil et Birmensdorf (Zürich) domiciliée à
Brigue née à
Bolligen le treize février

mil neuf cent cinq fille de
Emil Rosenberger, chadon et de
Rosa née Foss, les deux à Wädenswil

Comme témoins :
1. Delafontaine Arthur, conducteur de Traxam, Lausanne
2. Cucheron David, jardinier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Brigue le 17, à Wädenswil le
18, à Mexy le 19, à Corsier et à Birmensdorf le 20
juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Brigue

Les époux :
Delafontaine V.
Mina Delafontaine

Les témoins :
A. Delafontaine
D. Cucheron

Communiqué à Mexy, Corsier,
Brigue, Wädenswil et
Birmensdorf.

L'officier de l'état civil :
P. Baillif

Par jugement, du Tribunal, des...
en date du 30 décembre 1920, déclaré
définitif et exécutoire le 20 avril...
le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel l...
ne pourra... contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 14 juin 1921

L'officier de l'état civil :

P. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 397
Cuendet
et
Clerc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet Marcel-Albert

célibataire

chauffeur

originaire de St-Croix domicilié à

Lausanne né à

St-Croix le quatorze octobre

mil huit cent huitante-sept fils de

Auguste-Louis Cuendet, décédé et de

Léonie née Cartier, à St-Croix

2. Clerc Marie-Léonie

divorcée de Charles Guillod dès le 24

octobre 1924, ménagère

originaire de Bas Mully (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Muadens (Fribourg) le trois mars

mil huit cent nonante-trois fille de

Pierre-Célestin Clerc, décédé et de

Esther née Aldry, à Romont

Comme témoins :

1. Rubin Edouard, Cafetier, à Lausanne

2. Schaller Etienne, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à St-Croix, à

La Chaux et à Môtier le 11 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

acte du 1^{er} mariage de l'épouse,

avec mention du divorce

actes de publication

Les époux :

Me. Cuendet

L. Cuendet

Les témoins :

Ed Rubin

Schaller Etienne

L'officier de l'état civil :

J. Gallat

Communiqué à St-Croix & à Môtier

Registre des mariages A.

No 398

Feller
et
Faessler

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 28 avril 1930, déclaré définitif et exécutoire le 7 juin 1930, le mariage inséré ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne peut contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 14 juillet 1930.

L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feller Paul-Charles

célibataire

comptable

originaire de Brigue (Valais)

domicilié à

Lausanne

né à

Nermex (Châtelard, Montreux)

le douze juillet

mil huit cent nonante-huit

fils de

Charles-Constantin Feller, hôtelier

et de

Emilie née Zwahlen, à Lausanne

2. Faessler Emma-Julie

célibataire

employée de commerce

originaire de Brunschofen (St-Gall)

domiciliée à

Lausanne

née à

Trüboung

le vingt-un juillet

mil huit cent nonante deux

fille de

Joseph-Léon Faessler

et de

Sylvie née Mandouret, décédée.

Comme témoins :

1. Feller Constant, à Lausanne

2. Müller Adolphe, Conierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Brigue le 5 et à Brunschofen le 6 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Paul Feller
Emma-Julie Faessler

Les témoins :

Constant Feller
Ad. Müller

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Brigue et à Brunschofen _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 400
Dind
et
Regamey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dind Ami-François
veuf de Pauline-Blanche Steinet dès le 15
décembre 1924 — tapissier
originaire de St-Cierges domicilié à
Lausanne né à
Estombes (Montreux) le deux septembre
mil huit cent septante-deux fils de
Marc-Oltram-Samuel Dind et de
Françoise-Louise-Marie née Rivaz, décidés

2. Regamey Caroline-Henriette
célibataire

lingère
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix décembre
mil huit cent huitante huit fille de
Henri Regamey et de
Françoise née Bossi décidés

Comme témoins :
1. Fayet Aimé, rentier, à Nier
2. Fayet Aline, ménagère, à Nier

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 et à St-Cierges
le 30 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication
acte de décès 1^{re} femme de
l'époux.

Les époux :
A. Dind
C. Dind.

Les témoins :
A. Fayet-Rivaz
Aline Fayet-Dind

Communiqué à St-Cierges.

L'officier de l'état civil :
L. Paulif

Registre des mariages A.

No 401
Baud
et
Rieder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baud Emile-Gabriel _____
_____ célibataire _____

ébéniste _____
originaire de Gimel _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le dix-huit janvier _____

_____ mil neuf cent trois _____ fils de
Marius-David Baud, facteur postal retraité _____ et de
Elije nei Schmid, à Lausanne _____

2. Rieder Irma Elsa _____
_____ célibataire _____

Couturière _____
originaire de St-Stephan (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Nevey _____ le trente juin _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
Christian-Gottfried Rieder _____ et de
Marie nei Guntern, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Baud Marius, facteur postal, à Lausanne
} 2. Baud Charles, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à St-Stephan
le 7 et à Gimel le 8 juillet 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois septembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Baud
Elsa Baud

Les témoins :

Baud
Ch. Baud.

L'officier de l'état civil :

Le Baugy

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 20 mai 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 24 mai
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel l'homme
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 24 mai 1924.
Lausanne, le 5 juin 1924.

L'officier de l'état civil :

Le Baugy

Registre des mariages A.

N^o 402
Girod
et
Junod

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne... rendu
en date du 24 Mars 1943...
déclaré définitif et exécutoire le
17 Avril 1943... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 2 Mars 1943...
Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girod Paul-Maurice
célibataire

Comptable
originaire de Ormont-dessus domicilié à
Lausanne né à
Oron le vingt-neuf juin

mil huit cent nonante neuf fils de
Vincent Girod, instituteur et de
Blanche née Monney, à Oron

2. Junod Marguerite-Elisabeth
célibataire

originaire de St-Croix domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt février

mil neuf cent un fille de
Fernand-James Junod, bijoutier et de
Marie née Galley, à Lausanne

Comme témoins :
1. Junod Fernand, bijoutier, à Lausanne
2. Junod Marie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Ormont-dessus
à St-Croix et à La Chaux le 6 août 1943

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Paul Girod
Marguerite Girod

Les témoins :
F. Junod
M. Junod

Communiqué à Ormont-dessus
à St-Croix

L'officier de l'état civil :
H. Ballif

Registre des mariages A.

No 403
Brot
et
Demont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brot André Jacques - Louis - Marc
célibataire

employé de bureau
originaire de Lausanne et Yvernois domicilié à
Amers (Belgique) né à
Lausanne le neuf mars
mil huit cent nonante - neuf fils de

Louis - Jules - Antoine Brot, fonctionnaire C.F.F. et de
Jeanne - Alice née Fatio, à Lausanne

2. Demont Jeanne - Augustine
célibataire

employée de commerce
originaire de Mullyens et Grancy domiciliée à
Lausanne née à
Nyon le onze septembre
mil huit cent nonante - sept fille de

Jean - Auguste Demont, confiseur et de
Jeanne - Marie née Fontolliet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Demont Auguste, confiseur, à Lausanne
2. Brot Louis, fonctionnaire C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne à Grancy le 19, à
Mullyens le 19, à Yvernois le 20 et à Amers
le 21 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

A. Brot
J. Brot

Les témoins :

J. Demont
L. Brot

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Yvernois, à
Mullyens et à Grancy

Registre des mariages A.

N^o 404
Prod'hom
et
Sécaut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prod'hom Charles-Henri
célibataire

employé de bureau
originaire de Monthèred
Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le neuf juillet

mil huit cent nonante-sept fils de
Arthur-Eugène Prod'hom, Préfet à Lausanne et de
Charlotte-Henriette-Louise-Fanny, née Rochat, décédée

2. Sécaut Marquécite Pauline
célibataire

originaire de Dombroz-Dombeval (Berne)
Lausanne domiciliée à
Dombroz née à
Dombroz le trente mai

mil neuf cent trois fille de
Charles-Henri Sécaut, horloger et de
Louise Denise, née Rouge, à Dombroz

Comme témoins :
1. Prod'hom Arthur, Préfet de Lausanne
2. Sécaut Charles, horloger, à Dombroz

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Monthèred
et à Dombroz le 6 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Communiqué à Gindel et à
Dombroz

Les époux :
e. Prod'hom
M. Prod'hom

Les témoins :
A. Prod'hom
F. Rochat

L'officier de l'état civil :
H. Gallif

Registre des mariages A.

No 405
 Chatelan
 et
 Craudaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chatelan Charles _____

_____ célibataire _____

employé de commerce _____

originaire de Breiligny M. Moresens _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Breiligny M. Moresens _____ le vingt-huit août _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

Henri Chatelan, agriculteur, à Breiligny _____ et de

Lina Iva nie Knusely, décédée _____

2. Craudaz Olga _____

_____ célibataire _____

tricoteuse _____

originaire de Chavannes M. Moudon _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Chavannes M. Moudon _____ le treize avril _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Constant Craudaz, manoeuvre, à Lausanne _____ et de

Léonie nie Sutoit, décédée _____

Comme témoins : } 1. Colling Alphonse, négociant, à Fribourg _____

} 2. Chatelan Eugène, agriculteur, à Breiligny _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Breiligny M. Moresens le 31 juillet, à Chavannes M. Moudon le 3 août 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Charles Chatelan

Olga Chatelan

Les témoins :

Colling Alphonse

Chatelan Eugène

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Poliez-le-Grand
 et à Moudon _____

Registre des mariages A.

N° 407
Monney
Schneegg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monney Jules-Henri
divorcé de Julie Dufour dès le 13 avril
1913, célibataire
originaire de Villars-le-Grand domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trente mai

mil huit cent septante sept fils de
Samuel-Henri-Frédéric Monney et de
Marianne-Céline née Schneider, décédés

2. Schneegg Germaine-Mathilde
célibataire

horlogère
originaire de Färsiwil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Sclimont (Berne) le douze mai
mil neuf cent fille de
Marie-Mathilde Schneegg, décédée et de

Comme témoins : 1. Blösch Rodolphe, manoeuvre, à Lausanne
2. Heysli Marius, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Färsiwil le 15 et
à Villars-le-Grand le 17 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication
acte du 1^{er} mariage de l'épouse,
avec divorce

Les époux :
J. Monney
G. Schneegg

Les témoins :
Blösch Rodolphe
Heysli M^s

L'officier de l'état civil :
Le Ballif

Par jugement du Tribunal de
1^{re} instance de Genève rendu
en date du 10 juillet 1913, déclaré
définitif et exécutoire le 26 septem-
bre 1913, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l' _____
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 3 octobre 1921.
L'officier de l'état civil:
H. Leclercq

Communiqué à Constantine
et à Grossbächstetten

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 408
Buttel
et
Arnold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buttel Lucien-Henri dit William
célibataire

Sellier
originaire de Ferlens domicilié à
Lausanne né à

Ferlens le vingt-cinq décembre
mil neuf cent cinq fils de

Jules-Aimé Buttel, manoeuvre et de
Hélène-Henriette née Reibaz, à Lausanne

2. Arnold Anna-Rosa
célibataire

couturière
originaire de Schlierbach (Lucerne) domiciliée à
Lausanne née à

Gunzwil (Lucerne) le vingt-quatre septembre
mil neuf cent fille de

Adam Arnold, docteur et de
Anna née Lang, à Berne

Comme témoins :
1. Chapuis André, employé bureau, Lausanne
2. Buttel André employé de bureau, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Schlierbach le 14
et à Ferlens le 15 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

- actes de naissance
- consentement des père et mère du fiancé
- déclaration de grossesse
- actes de publication
- autorisation de mariage du Dépt de J. 28.

Les époux :

William Buttel
Anna Buttel

Les témoins :

Chapuis
Buttel

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 6 mai 1925 déclaré définitif et exécutoire le 31 mai 1925 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 31 mai 1925, le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 27 juin 1925.

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 409
Maiofiss
et
Brossy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maiofiss Abo _____
_____ célibataire _____

docteur-médecin _____
originaire de Dvinsk (Russie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Dvinsk _____ le neuf octobre _____

_____ mil huit cent huitante-tix _____ fils de
Hozok Maiofiss, Commerçant _____ et de

Moucha née Magaram, à Dvinsk _____

2. Brossy Blanche-Ida _____
_____ célibataire _____

originaire de Payerne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le dix-neuf juillet _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de
Frédéric-Charles Brossy, Commerçant _____ et de
Elisa née Fasche, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Brossy Charles, Commerçant à Lausanne
2. Martin Alfred, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Payerne le 19 août
1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Cinq septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance (celui du
fiancé avec une traduction _____
actes de publication _____
permis de publier et de
marier du Dep. de M. & P. _____

Communiqué à Payerne _____

Les époux :
Abo Maiofiss
Blanche Maiofiss
Les témoins :
Ch. Brossy
A. Martin

L'officier de l'état civil :
L. Bally

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne
rendu en date du 28 avril 1944
déclaré définitif et exécutoire le
6 juillet 1944
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le
6 juillet 1944, le délai pendant
lequel la mariée
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 6 août 1944

Officier de l'état civil :


Registre des mariages A.

No 410
Gillardet
et
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillardet Edouard-Arthur _____
célibataire _____

gérant _____
originaire de Mauborget (Vaud) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Mordon _____ le dix-neuf juillet _____

_____ mil neuf cent sept _____ fils de
Arthur-Jules Simon et de Anna-Maria-Louise née Blanc et de
fils adoptif de Lion-Félix Gillardet dès le 5 mai 1919 _____

2. Jordan Blanche _____
célibataire _____

originaire de Mexis _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le cinq décembre _____

_____ mil huit cent quarante-trois _____ fille de
Lucien Jordan, à Genève _____ et de
Annette-Theodora née Roussy, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Jordan Henri, employé de bureau, Lausanne
2. Gamboni Emmanuel, droguiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Mauborget et
à Mexis le 12 août 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
consentement des père et mère
de fiancé _____
autorisation de mariage du
Sép. de Y. & P. _____
déclaration de grossesse
actes de publication _____

Communiqué à Fiez et à
Mexis _____

Les époux :

E. Gillardet
Blanche Gillardet

Les témoins :

Jordan
Gamboni

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Registre des mariages A.

No 412

Wys

Dubrez

14
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wys Maurice - André
 célibataire

chauffeur d'autos
 originaire de Saanen (Bene) domicilié à
Lausanne né à
Saanen le vingt-juliet
 mil neuf cent _____ fils de

Friedric Wys, cordonnier et de
Mari-Edèle née Dubrez, à Lausanne

2. Dubrez Germaine - Cécile
 célibataire

repasseuse
 originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-cinq
 mil neuf cent quatre fille de

Edouard - Jean Dubrez et de
Alice née Ette, à Lausanne

Comme témoins : } 1. And François, monteur au Téléphone, Lausanne
 } 2. Dubrez Francis, paveur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3 et à Saanen
 le 5 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Wys André
Wys Germaine

Les témoins :

Paul
F Dubrez

L'officier de l'état civil :

L Ballif

Communiqué à Saanen

Registre des familles vol. 27 fol. 268

Registre des mariages A.

15-176

No 413
Buchs
Hug

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buchs Robert-Julien-Marcel
célibataire

typographe

originaire de Lenth (Berno) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix septembre

mil neuf cent fils de

Charles-Edouard Buchs, Couvreur et de

Marie-Isabelle née Andry, à Lausanne

2. Hug Cécile-Élise
célibataire

employée de Commerce

originaire de Dully p. L. (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Dully le vingt-six décembre

mil neuf cent deux fille de

M. Hermann - Ernst Hug, typographe et de

Élise née Wälschli à Lausanne

Comme témoins :
1. Hug Hermann, typographe, Lausanne
2. Gavin Albert, employé Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Lenth et à Dully le 13 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Robert Buchs

Cécile Hug

Les témoins :

H. Hug

A. Gavin

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Lenth & à Dully p. L.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 414
 Przybylski
 et
 Kerbel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Przybylski Moszek Ajzyk

célibataire

Commerçant

originaire de Belchatow (Pologne) domicilié à

Lausanne né à

Belchatow le vingt-cinq avril

mil neuf cent un fils de

Lajb Przybylski, Commerçant et de

Matka-Ryszka née Rozemblum, à Lausanne

2. Kerbel Olga

célibataire

originaire de Lithuanie domiciliée à

Lausanne née à

Champalais (Genève) le vingt-quatre janvier

mil neuf cent neuf fille de

Abraham-Felkman-Schlemoff Kerbel, Commerçant et de

Idivi-Léa née Grintouch, à Lausanne

Comme témoins :

1. Paul Fuchs, brigadier de police, à Lausanne
2. Mistava M. M. M., Commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} juin et à Belchatow le 23 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance, (celui du fiancé avec traduction)
 Consentement des père et mère de la fiancée
 certificats de capacité
 procès de publie et de mariage du Département de J. & P.
 actes de publication

Communiqué à la Chancellerie Cantonale.

Les époux :

M. Przybylski
Olga Przybylski

Les témoins :

P. Fuchs
M. M. M.

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Registre des mariages A.

No 415
Michaud
Fehlmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michaud Maurice Robert

celibataire

employé de banque

originaire des Bayards (Neuchâtel) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix novembre

mil huit cent nonante-huit fils de

Adolphe-Emile Michaud, typographe et de

Bertha née Landry, à Lausanne

2. Fehlmann Maria

celibataire

Couturière

originaire de Bâle domiciliée à

Bâle née à

Bâle le six décembre

mil huit cent nonante-cinq fille de

Jakob Fehlmann, retraité C.F.F. et de

Verena née Märki, à Bâle

Comme témoins :
1. Goutte André, négociant, à Lausanne
2. Gavillet Paul, commis C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Bâle et aux
Bayards le 4 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Michaud
Michaud Maria

Les témoins :

A. Goutte

Paul Gavillet

L'officier de l'état civil :

J. Prally

Communiqué aux Bayards et à
Bâle

Registre des mariages A.

No 416
Lehrian
&
Sola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lehrian Paul
celibataire

secrétaire
originaire de Lausanne domicilié à
Londres né à
Lausanne le neuf octobre
mil huit cent nonante-sept fils de

Philippe-Paul Lehrian, négociant, à Lausanne et de
Sophie-Elise née Muller, d'ici d'ici

2. Sola Cécile-Sylvie
celibataire

coiffeuse
originaire de Valdengo (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le deux août
mil huit cent nonante-neuf fille de

Frédéric-Sylvio-Joseph Sola, entrepreneur et de
Marguerite-Joséphine née Fizzoglio, à Lausanne

Comme témoins : 1. Lehrian Paul, négociant, à Lausanne
2. Sola Joseph, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 mai et à Valdengo
le 14 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
permis de publier et de mariage du Dép. de J. & P.
actes de publication

Les époux :
Lehrian
Cécile Lehrian

Les témoins :
Lehrian
Joseph Sola

Communiqué à la chancellerie
Cantonale

L'officier de l'état civil :
Baillif

Registre des mariages A.

No 417
Walker
et
Sola

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walker Arthur
cibataire

coiffeur
originaire de Gessenay (Beme) domicilié à
Lausanne né à
Ormont-Verfous le vingt-neuf juillet
mil neuf cent fils de

Jean Walker et de
Elise-Christine née Raaflaub, les deux décédés

2. Sola Violette-Marguerite
cibataire

couturière
originaire de Valdengo (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze mai
mil neuf cent deux fille de

Friedric-Silvio-Joseph Sola, entrepreneur et de
Marguerite-Joséphine née Pizzoglio, à Lausanne

Comme témoins :
1. Lebrun Paul, secrétaire, à Londres
2. Sola Joseph, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17 avril, à Gessenay
le 18 avril et à Valdengo le 3 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier du Dept.
de J. et P.
actes de publication.

Les époux :

Arthur Walker
Violette Walker

Les témoins :

Lebrun
Joseph Sola

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Gessenay et
à la Chamellerie cantonale.

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 24 octobre 1929, déclaré
définitif et exécutoire le 6 janvier
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 6 janvier 1930
Lausanne, le 21 janvier 1930

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Par décision du 20 juillet 1944
Le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
des Walker soit ortho-
graphié Walker
soit avec un W initial

Lausanne, le 25 juillet 1944

L'officier de l'état civil :

Cqui à Gessenay

Registre des mariages A.

No 418
Zillhardt
Balmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zillhardt Carl-Friedrich
célibataire

employé de banque
originaire de St-Gall domicilié à
Lausanne né à
St-Gall le quatre mars

mil huit cent nonante-huit fils de
Carl-Wilhelm Zillhardt, Commerçant et de
Catharin-Wilhelmina née Fleischer, à St-Gall

2. Balmer Johanna-Elisabeth
célibataire

originaire de Wilderswil (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Wilderswil le huit août

mil huit cent nonante-sept fille de
Johannes Balmer, Sculpteur et de
Elisabeth née Seiler, à Wilderswil

Comme témoins :
1. Zillhardt Eugène, maître coffeur, à Lausanne
2. Ott Franz, inspecteur d'assurances, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à St-Gall
et à Wilderswil le 15 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Charles Zillhardt
J. Zillhardt

Les témoins :

Eug. Zillhardt
H. Ott

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à St-Gall et
à Interlaken

Registre des mariages A.

No 419
Fiaux
et
Ryffel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiaux Henri
veuf de Mda Lugrin dès le 28 mars 1924
secrétaire retraité
originaire de Hermenches domicilié à
Lausanne né à
Hermenches le vingt-deux août
mil huit cent cinquante-neuf fils de
Jean-François Fiaux et de
Susette née Fiaux

2. Ryffel née Buchi Guillaumine-Pauline
veuve en 2^e noces de Frédéric-Gottlieb
Ryffel dès le 5 janvier 1922
originaire de Stäfa (Zürich) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-neuf avril
mil huit cent septante-deux fille de
Ulrich Buchi et de
Anna née Wittenbach, déçédés

Comme témoins :
1. Gendre Aimé, cafetier, à Lausanne
2. Loewer Alfred, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Hermenches et
à Stäfa le 7 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de 1^{er} mariage
actes de décès des précédents
conjointés

Les époux :

H. Fiaux
P. Fiaux

Les témoins :

Alfred Löwer
Gyuda-Rovay

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Moudon et à
Stäfa

Registre des mariages A.

No 420

Magnin
et
Vallery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Henri-René _____
libataire _____inspecteur de la Police de Sûreté _____
originaire de St-Saphorin (Lavaux) _____ domicilié à
Lausanne _____ né àM. Essertines 7 Rolle _____ le vingt-neuf juin _____
mil huit cent quarante-huit _____ fils deHenri Magnin, viticulteur-pepiniériste _____ et de
Lina née Wyss, à Coingsins _____2. Vallery Marie-Julia-Valérie _____
divorcée de Alfred-Magloire-Antoine Fraissedès le 9 juin 1922 _____
originaire de nationalité française _____ domiciliée à
Lausanne _____ née àLyon (2^e arr^t) _____ le vingt-sept septembre _____
mil huit cent quarante-huit _____ fille deJules-Auguste Vallery, décédé _____ et de
Marie-Henriette-Cécile née Charreyre, à LausanneComme témoins : } 1. Mercet René, agent police Sûreté, à Lausanne
2. Cochet André, propriétaire, Neuville 7^e Jönne, PlanaLes publications ont eu lieu à Lausanne le 27 et à St-Saphorin
le 24 juillet 1925 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____
acte du 1^{er} mariage de l'épou-
se, avec divorce _____

Les époux :

René Magnin
Lia Magnin

Les témoins :

Mercet
Cochet

L'officier de l'état civil :

B. Bauf

Par jugement du Tribunal de
dist. de Lausanne, rendu
en date du 15 février 1927
déclaré définitif et en exécution le
mars 1927, le mariage inscrit
ci-dessus a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 24 mars 1927.

L'officier de l'état civil :

Bauf

Registre des mariages A.

No 421
Schaffter
et
Henrioud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schaffter Casimir - Marius - Aimé

veuf de Marie - Cécile Ravy née Durouf
dû le 17 juin 1924, coiffeur
originaire de Metzerlen (Soleure) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit janvier

mil huit cent septante - six fils de
François - Joseph - Benédicte Schaffter et de
Louise - Jeannette née Bessaud, les deux décédés

2. Henrioud Augusta - Alice
célibataire

employée de Commerce
originaire de Biolley - Orjulaz domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix - sept septembre

mil huit cent huitante neuf fille de
Léonard - Louis Henrioud et de
Augusta née Aviolat, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Chioleris Louis, coiffeur, à Lausanne
2. Henrioud Henri, Secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Metzerlen et
à Biolley - Orjulaz le 27 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt - cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

C. Schaffter
A. Schaffter

Les témoins :

ls Chioleris
Henri Henrioud

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Metzerlen et à
Erbalens

Registre des mariages A.

No 422
Monachon
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monachon Marcel-Henri
célibataire

blanchisseur
originaire de Peyres-Possens domicilié à
Lausanne né à

Pully le cinq décembre
mil huit cent nonante-huit fils de

Henri Monachon, retraité de l'Algine à gaz et de
Adolphine née Blanc, à Lausanne

2. Chevalley Blanche Rachel
célibataire

blanchisseuse
originaire de Champtauroz domiciliée à
Lausanne née à

Grandcour le dix octobre
mil neuf cent deux fille de

Henri Chevalley, boulanger et de
Rosa Louise née Chevalley, à Vich

Comme témoins : 1. Monachon Henri, retraité, à Lausanne
2. Monachon Auguste, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Peyres-Possens
et à Champtauroz le 21 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Marcel Monachon
Blanche Monachon

Les témoins :
H. Monachon
Monachon

L'officier de l'état civil :
H. Pally

Communiqué à St. Céciles et à
Combremont-le-Grand

Registre des mariages A.

No 423
Calame dit Longjean
et
Borel

Grand Font 16,

Par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calame dit Longjean Henri-Louis-Siméon
divorcé de Marie-Louise née Borel des
le 11 janvier 1922, employé postal retraité
originaire de Loche (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize août
mil huit cent soixante cinq fils de
Jean-Siméon Calame dit Longjean et de
Louise-Henriette née Tissot, décédés

2. Borel Marie-Louise
divorcée de Henri-Louis-Siméon Calame dit
Longjean des le 11 janvier 1922
originaire de Loche (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quinze juin 1872
mil huit cent septante-deux fille de
Pierre-Daniel-Philippe Borel et de
Marie-Louise née Chatefanat, décédés

Comme témoins :
1. Calame Robert, photographe, à Lausanne
2. Picard Charles, chauffeur-électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 et au Loche le
25 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de mariage avec divorce.
actes de publication
déclaration d'un S. médecin

Les époux :
Henri Calame
Marie Calame

Les témoins :
Charles Piccard fils
Robert Calame

Communiqué au Loche.

L'officier de l'état civil :
Ballif

Registre des mariages A.

No 424

Schwob

et
Lussy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwob Jacques-Charles

célibataire

bijoutier

originaire de Landeron-Combes (Nembâtel) domicilié à
Lausanne né à

Brienz

le dix-neuf août

mil huit cent septante-huit

fils de

Benjamin Schwob

et de

Marie-Emilie nie Dietisheim, décédée

2. Lussy Aline-Marie-Emilie

célibataire

originaire de Stans (Nidwald) domiciliée à
Lausanne née à

Brienz (Berne)

le onze septembre

mil huit cent nonante-quatre

fille de

Emil-Gabriel Lussy, décédé

et de

Margaritha-Olga nie Wagner, à Lausanne

Comme témoins :

1. Schwob Edmond, bijoutier, à Lausanne
2. Lussy Gustave, hôtelier, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Stans et
à Landeron-Combes le 27 août 1915Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Jacques Schwob
Aline Schwob

Les témoins :

Edmond Schwob
Gustave Lussy

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Landeron et
à Stans.

Registre des mariages A.

No 425
Goy
et
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Ernest-Louis

célibataire

agriculteur

originaire de Maulion

domicilié à

Maulion

né à

Maulion

le dix-neuf juillet

mil neuf cent deux

fils de

Louis-David Goy, agriculteur

et de

Bertha-Montrose née Guignard, à Maulion

2. Guignard Adélaïde-Annette

célibataire

ménagère

originaire de Maulion

domiciliée à

Maulion

née à

Maulion

le six avril

mil huit cent nonante-neuf

fille de

David-Albert-Auguste Guignard

et de

Marianne-Julie-Emma née Nicole, à Maulion

Comme témoins :

1. Guignard Auguste, négociant, à Maulion

2. Goy Louis, agriculteur, à Maulion

Les publications ont eu lieu à Maulion le 27 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Maulion

Les époux :

Ernest Goy

Adélaïde Goy

Les témoins :

Aug. Guignard

Louis Goy

Communiqué à Maulion

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 426
Bornand
et
Ackermann

Par jugement du Tribunal...
dispositif de Lausanne, rendu
en date du 6 juillet 1933, déclaré
définitif et exécutoire le 21 septembre
1933, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à 3 mois en A. le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 29 septembre 1933
Lausanne, le 6 octobre 1933.

L'officier de l'état civil: AD INT.

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornand André-James _____
célibataire _____

employé de commerce _____
originaire de St-Croix _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
au Pont _____ le vingt-huit septembre _____

mil neuf cent _____ fils de
James-Adolphe Bornand _____ et de
Albertine-Aline née Rochat, dédies _____

2. Ackermann Marguerite-Elisabeth _____
célibataire _____

originaire de Roggwil (Tchugovic) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

La Chau-de-fonds _____ le cinq avril _____
mil neuf cent deux _____ fille de

Henri-Louis Ackermann, employé C.F.F. _____ et de
Jeanne-Léa née Sandoz, à Remens _____

Comme témoins : } 1. Bornand Jules, employé S.T. à Lausanne
2. Bornand Marcelle, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à St-Croix, à
La Chappe et à Roggwil le 8 août 1935 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

André Bornand.
Marguerite Bornand.

Les témoins :

Jules Bornand
Marcelle Bornand.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à St-Croix et à
Roggwil _____

Registre des mariages A.

No 427
Sawney
et
Studer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ^{et M^r le Consul britannique, à Lausanne} ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sawney Leslie Thomas

celibataire

Comptable

originaire de Sujet britannique domicilié à Londres né à Londres le vingt-sept septembre

mil huit cent nonante-huit fils de William Sawney, décédé et de Margaret-Annie-Jane née Edwards, à Londres

2. Studer Ida-Emma

célibataire

originaire de Trimbach (Soleure) domiciliée à Lausanne née à Chex-le-Bach (Neuchâtel) le six janvier

mil neuf cent fille de Jacob-Albert Studer, rentier et de Ida née Rickli, à Lausanne

Comme témoins : 1. Fiaux Pierre, Stagiaire notaire, à Lausanne
2. Lee Samuel-John, voyageur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Trimbach le 14 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier & de maria-
ge du Dép. de N. & P.
certificat de capacité du fiancé
actes de publication

Les époux :

L. T. Sawney.

I. Studer

Les témoins :

P. Fiaux.

S. J. Lee.

Hausie Galland
Consul britannique à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Galland

Communiqué à Trimbach & au Consul britannique (1)

Registre des mariages A.

No 428
Gye
et
Carey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ^{et M. le Consul britannique, à Lausanne} ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gye James Addison
libataire
industriel
originaire de Sujet britannique domicilié à Paris (16^e arr.) né à Londres le dix huit juillet mil huit cent huitante six fils de Percy Gye, décédé et de Sarah Fanny Constantine née Sant, à Londres

2. Carey Anna-Elisa
libataire
originaire de Sujette britannique domiciliée à Lausanne née à Sori, (Gênes, Italie) le dix-huit décembre mil huit cent nonante deux fille de Arturo Carey, Pasteur et de Amy née Grant, à Lausanne

Comme témoins :
1. Carey Amy, à Lausanne
2. Simon Lucette, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15 et à Paris le 18 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

- actes de naissance
- certificat de nationalité du fiancé et promesse de mariage
- déclaration de domicile
- permis de publier et de marier du Dép. de J. & P.
- certificat de la pureté des fiancés
- actes de publication

Communiqué au Consul britannique à Lausanne (1)

Les époux :

James Gye.
Anna-Elisa Gye.

Les témoins :

Amy Carey.
L. Simon

[Signature]
L'officier de l'état civil :
J. Bullif

Registre des mariages A.

No 429
Ulli
Miletto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ulli Adolf _____
célibataire _____

veuve _____
originaire de Reisiswil (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Rapperswil (Berne) _____ le six mars _____
_____ mil neuf cent un _____ fils de

Adolphe Ulli, cordonnier _____ et de
Lina née Jakob, à Rapperswil _____

2. Miletto Yvonne-Lucie _____
célébataire _____

filie de salle _____
originaire de Villarfochiardo (Turin, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Aigle _____ le vingt-deux mars _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de

Vincent Miletto, décédé _____ et de
Amélie née Fischer, à St-Triphon _____

Comme témoins : } 1. Ulli Adolphe, Cordonnier, à Rapperswil
2. Ulli Lina, ménagère, à Rapperswil

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Reisiswil le
20 et à Villarfochiardo le 29 juin 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier du D^{pt}.
de J. & P. _____
actes de publication _____

Les époux :

Ulli Adolphe

Ulli Yvonne

Les témoins :

Wolf Ulli

Franz Ulli Jakob

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Melchnau &
à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

No 430
Lauber
et
Tschanz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lauber Amédée - Bertrand
célibataire

horloger
originaire de Adelboden (Berno) domicilié à
Court (Jura bernois) né à
la Montagne de Romont (Jura bernois) le vingt-neuf août 1900
mil neuf cent fils de

Christian Lauber, agriculteur et de
Fanny Eliza nie Benoit, à Court

2. Tschanz Frieda
célibataire

maîtresse de pension
originaire de Röttenbach i/E (Berno) domiciliée à
Lausanne née à
Schlosswil i/s. (Berno) le dix-sept septembre
mil neuf cent trois fille de

Johann-Friedrich Tschanz, décédé et de
Elisabeth nie Oeschlimann, à Stein am Rhein

Comme témoins :
1. Lauber Christian, d'collecteur, à Court
2. Lauber Emilie, fille de Salle, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Court le 14, à Röttenbach i/E
le 16, à Adelboden et à Lausanne le 17 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze septembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Court

Les époux :
Bertram Lauber
Frieda Lauber

Les témoins :
Christian Lauber
Emilie Lauber

Communiqué à Adelboden,
à Court, et à Röttenbach

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Registre des mariages A.

2-215.

No 432

Piotet

Visinand^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Piotet Georges Ernest** _____
 célibataire _____

chapelier _____

originaire de Lausanne _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-neuf septembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

Gustave-Prospère Piotet, chapelier _____ et de

Cécile née Leisinger, à Lausanne _____

2. **Visinand Olga-Hermine** _____

_____ célibataire _____

originaire de Corsier _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le treize février _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Ulysse-Constant Visinand, inspecteur de police retraité _____ et de

Blanche née Almand, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Piotet Gustave, chapelier, à Lausanne

2. Visinand Constant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 et à Corsier le

22 août 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Piotet

Olga Piotet.

Les témoins :

G. Piotet
Visinand

L'officier de l'état civil :

S. Gallif

Communiqué à Chardonne _____

Registre des mariages A.

No 433
Zigerli
et
Schuchardt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zigerli Karl Adolf
divorcé de Julia Martin dès le 27 fé-
vrier 1915 commerçant
originaire de Ligerz (Berno) domicilié à
Lausanne né à
Geroldingen le vingt-neuf février
mil huit cent huitante-quatre fils de
Abraham Gottfried Zigerli, décédé et de
Mda. Eliza nie Laubscher, à Truffelen (Berno)

2. Schuchardt nie Gillet Marie Alice
veuve de Edouard Frédéric Schuchardt
dès le 4 décembre 1922
originaire de Marthorenges domiciliée à
Lausanne née à
Boudry le sept décembre
mil huit cent nonante-six fille de
Charles Isaac Louis Henri Gillet et de
Marie Lydie Catherine nie Schwilzgebél, décédés

Comme témoins :
1. Zigerli Mda, à Truffelen (Berno)
2. de Siebenthal Clément, fabricant, à Chillon
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Ligerz le
26 et à Marthorenges le 27 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
acte de mariage de l'époux,
avec divorce
acte de décès 1^{er} mari de
l'épouse
actes de publication

Les époux :
C. Zigerli
M. Schuchardt
Les témoins :
M. Zigerli
C. Siebenthal

Communiqué à Bernand & à
St-Cerges

L'officier de l'état civil :
S. Gallif

Registre des mariages A.

N^o 434
Kalenbach
et
Platel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kalenbach Walter Josef
célibataire

maître peintre

originaire de Rheinfelden (Argovie) domicilié à

Rheinfelden né à

Rheinfelden le trois décembre

mil huit cent nonante-cinq fils de

Josef Kalenbach, maître peintre et de

Bertha Teresa née Schaffner, à Rheinfelden

2. Platel Germaine
célibataire

employée de bureau

originaire de Rougemont et Senarclens domiciliée à

Lausanne née à

Bretigny le dix-huit septembre

mil huit cent nonante-six fille de

Henri-Louis Platel, ancien maître boucher, à Lausanne et de

Adèle née Raymond, décédée

Comme témoins :
1. Platel Henri, ancien boucher, à Lausanne
2. Schneider Albert, opticien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Rheinfelden le 17, à Rougemont,
à Cossonay le 17 et à Lausanne le 18 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Rheinfelden

Les époux :

Walter J. Kalenbach
G. Kalenbach

Les témoins :

H. Platel

M. Schneider

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Rheinfelden,
à Rougemont et à Cossonay.

Registre des mariages A.

No 436
Rial
et
Muff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rial Henri - Georges - Ernest _____
célibataire _____

électricien _____
originaire de Bellegarde (Fribourg) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Fribourg _____ le trente décembre _____

_____ mil huit cent nonante - neuf _____ fils de
Marie - Stepbain Rial, à Lausanne _____ et de

2. Muff Maria - Anna _____
célibataire _____

caissière _____
originaire de M. Hohemain (Lucerne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Wil (S. Gall) _____ le vingt-neuf juillet _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Adolf - Jakob Muff, employé de bureau, à Wil _____ et de
Anna née Müller, domiciliée _____

Comme témoins : } 1. Rial Stepbain, ménagère, à Lausanne
2. Besson François, coutelier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bellegarde le 19 et
à Hohemain le 20 août 1925 _____

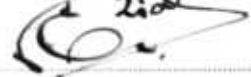
Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

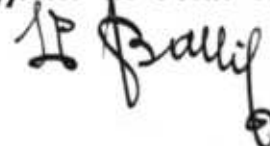
Les époux :


H. Rial

Les témoins :

Stephanie Rial
F. Besson

L'officier de l'état civil :



Communiqué à M. Rial et à
M. Hohemain _____

Registre des mariages A.

N^o 437
Corbaz
et
Huguenin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz Emile - Auguste _____
_____ célibataire _____

conducteur T.G.N. _____
originaire de Lausanne et du Mont _____ domicilié à
Glion 7 Montreux (Planches) _____ né à
Lausanne _____ le premier juillet _____

_____ mil neuf cent _____ fils de
Jules - Maurice Corbaz, employé retraité _____ et de
M^{lle} Hélène - Alice née Salgab, à Chamblaudes 7 Lausanne _____

2. Huguenin Germaine - Marguerite _____
_____ célibataire _____

originaire de Rüscheegg (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le dix novembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Gottlieb Hbinden et de Jenny - Louise née Marguerat, fille adoptive de
Eugène - Fernand Huguenin et de Augusta Laure née Matthey, à Lausanne.

Comme témoins : } 1. Corbaz Maurice, employé retraité, à Pully.
} 2. Huguenin Eugène, m^d de journaux, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Planches le 21, à Rüscheegg le 22
à Lausanne et au Mont le 24 août 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Montreux. _____

Les époux :
E. Corbaz.
G. Corbaz.

Les témoins :
M. Corbaz.
Eug. Huguenin

L'officier de l'état civil :
H. Gallif

Communiqué à Pully, à Mon-
treux et à Rüscheegg _____

Registre des familles vol. 1. - fol. 4. -

Registre des mariages A.

N^o 438
Chlomm
Tieffenbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chlomm Moïse
célibataire

pharmacien
originaire de Simferopol (Crimée, Russie) domicilié à
Lausanne né à
Simferopol le vingt-huit juillet
mil huit cent huitante deux fils de

Georg Chlomm et de
Ginda - Jacobova née Michalowskay, décédés

2. Tieffenbach née Makeeff Hélène
veuve de Jean Tieffenbach des
le 8 juillet 1912 ménagère

originaire de Studen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Schiroff (Russie) le vingt-un mai
mil huit cent huitante-huit fille de

Nikolot Makeeff et de
Julie née Naritschenko, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Paris Léon, menuisier, à Lausanne
2. Paris Juliette, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 et à Studen le
29 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé, avec
traduction ; acte de mariage de
la fiancée, et acte de décès
de son 1^{er} mari, avec traductions
permis de publier et autorisation
de mariage du Dép^t de N. & P.
engagement à mariage religieux
et déclaration d'un pasteur.
actes de publication
Communiqué à Stigg

Les époux :

Moïse Chlomm
Et elle-même

Les témoins :

Léon Paris
Juliette Paris

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Registre des mariages A.

No 439
Küsser
et
Favrat

¹²⁹
14 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Küsser Robert-Louis-Henri
célibataire

jardinier
originaire de Ornet (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois juillet
mil huit cent nonante-sept fils de
Robert-Auguste Küsser, cultivateur et de
Louise-Charlotte née Berthoud, à Lausanne

2. Favrat Clémence-Julie
célibataire

ménagère
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatre décembre
mil neuf cent quatre fille de
Louis-Daniel Favrat, ouvrier de ville, à Lausanne et de
Caroline-Emma née Chapuis, décédée

Comme témoins :
1. Favrat Louis, ouvrier de ville, à Lausanne
2. Chapuis André, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17 et à Yverdon le 18
août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
R. Küsser
Favrat Clémence

Les témoins :
Favrat Louis
Chapuis

Communiqué à Mrs.

L'officier de l'état civil :
J. Frauch

Registre des mariages A.

N^o 440
 Mezzena
 et
 Challet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mezzena Severin - Camille
 célibataire

modèleur
 originaire de Chiaverano (Turin, Italie) domicilié à
 Couvet né à
 Genève le trois décembre
 mil neuf cent deux fils de

Laurent - Battista Mezzena et de
 Angèle - Louise née Mino, à Genève

2. Challet Marguerite - Pauline
 célibataire

Couturière
 originaire de Cottens domiciliée à
 Genève née à
 Lausanne le trente octobre
 mil neuf cent un fille de

Paul - François - Louis Challet et de
 Louise - Marguerite née Dusserre, à Genève

Comme témoins :
 1. Challet Charles, peintre en voitures, Lausanne
 2. Père Louis, ferblantier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Couvet le 26, à Genève le 29
 et à Cottens le 29 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de Couvet

Les époux :

M. Mezzena
 M. Mezzena

Les témoins :

Chs. Challet
 Ls. Père.

L'officier de l'état civil :

L. Prallig

Communiqué à Couvet, à
 Grancy, à Genève et à
 la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

No 442
Boo
et
Genier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boo Louis - Marcel
célibataire
mécanicien - électricien
originaire de Lengnau (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-six juillet
mil neuf cent trois fils de
Valentin - Joseph Boo, commissionnaire et de
Emma née Pauly, à Lausanne

2. Genier Juliette
célibataire
ménagère
originaire de Thierrens domiciliée à
Renens née à
Chavannes 7 Morges le vingt-sept mars
mil neuf cent quatre fille de
Jules - Louis Genier, mécanicien et de
Julia née Ceoy, à Echandens

Comme témoins :
1. Chollet Louis, journaliste, à Puidoux
2. Chollet Marcel, mécanicien, à La Sarraz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lengnau, à
Thierrens et à Renens le 26 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Marcel Boo
Juliette Boo

Les témoins :
Ls Chollet
J. Pauly

L'officier de l'état civil :
L. Bally

Communiqué à Lengnau et
St-Leger et à Brilly

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 444

Gay
et
Balestra

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay Paul-Joseph _____
célibataire _____

employé d'hôtel _____
originaire de Riddes (Valais) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Riddes _____ le dix-neuf août _____
_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Joseph-Nicolas Gay, agriculteur, à Riddes _____ et de
Elise née Vallotton, diécide _____

2. Balestra Marie-Jeanne-Catherine _____
célibataire _____

ticoteuse _____
originaire de Gerra-Gambarogno (Tessin) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Gerra-Gambarogno _____ le dix-sept juin _____
_____ mil huit cent nonante _____ fille de

Mosè Balestra, primeurs en gros _____ et de
Maria née Gilardi, à Montreux _____

Comme témoins : } 1. Baud Felix, employé, à Lausanne
2. Corali Jean, primeurs, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Riddes le
3, et à Gerra-Gambarogno, le 5 septembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt
Cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Gay Paul
Marie Gay

Les témoins :

Baud Felix
Corali Jean

L'officier de l'état civil :

Le Bailli

Communiqué à Riddes et à Gerra-
Gambarogno. _____

Registre des mariages A.

No 445
Mégroz
et
Stieger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mégroz Arnold-Émile
divorcé de Marguerite née van Laar
dès le 10 décembre 1924, professeur d'éducation physique
originaire de Nevev, Lutry et Epesses domicilié à
Lausanne né à
Nuremberg le premier novembre
mil huit cent huitante-deux fils de
Henri-Louis-Frédéric Mégroz, décédé et de
Caroline née Nussbaum, à Lausanne

2. Stieger Anna-Maria
célibataire
professeur d'éducation physique
originaire de Zurich et Oberriet (St Gall) domiciliée à
Lausanne née à
Zurich le vingt-quatre mai
mil neuf cent fille de
Johann Stieger, rentier, à Wil (Zurich) et de
Anna née Michel, à Lugano

Comme témoins :
1. Schmidt Otto, négociant, à Lausanne
2. Beckert Louis, inspecteur d'assurances, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 août, à Lutry, à
Zurich le 1^{er}, à Nevev, à Epesses et à Oberriet le 2
septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
acte de mariage du fiancé, avec
donna, _____
acte de naissance de la fiancée
actes de publication _____

Les époux :
a. Mégroz
a. Mégroz
Les témoins :
Cheriot
Louis Beckert

Communiqué à Nevev, Lutry
Cully, Zurich et Oberriet

L'officier de l'état civil :
J. Gallif

Registre des mariages A.

N^o 447
Bernasconi
et
Cremonini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernasconi Federico _____
_____ célibataire _____

Commerçant _____
originaire de Pedrinato (Tessin) _____ domicilié à
Chiasso _____ né à
Chiasso _____ le six novembre _____
_____ mil huit cent nonante sept. _____ fils de

Pietro Bernasconi _____ et de
Rosa ni Livio _____

2. Cremonini Elveta _____
_____ célibataire _____

originaire de Melano (Tessin) _____ domiciliée à
Chiasso _____ née à
Chiasso _____ le vingt-huit janvier _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Silvio Cremonini _____ et de
Paolina ni Gianola _____

Comme témoins : } 1. Cremonini Silvio, commerçant, à Chiasso
2. Lippi Attilio, voyageur de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chiasso le 5 & à Pedrinato le 7
septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Chiasso _____

Les époux :

F. Bernasconi
E. Bernasconi

Les témoins :

Silvio Cremonini
A. Lippi

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Pedrinato, à
Melano et à Chiasso. _____

Registre des mariages A.

No 449
 Reymond
 et
 Vuilleumier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Alexis Auguste _____
 célibataire _____

fonctionnaire C. F. F. _____
 originaire de L'Abbaye et du Crent _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 L'Abbaye _____ le quinze avril _____

_____ mil huit cent septante-trois _____ fils de
 Louis Constant Reymond, vicaire _____ et de
 Marie-Lydie née Golay, à L'Abbaye _____

2. Vuilleumier Germaine _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de La Sagne et Tramelan-dessus _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

S^t. Emier (Banc) _____ le vingt janvier _____
 _____ mil huit cent nonante cinq _____ fille de
 Léon-Allyse Vuilleumier, horloger, à Lausanne _____ et de
 Marie-Louise née Gygli, diécide _____

Comme témoins : { 1. Vuilleumier Jean, horloger, à Lausanne
 2. Vuilleumier Georgine, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à L'Abbaye, au Brassus,
 au Sentier, à La Sagne et à Tramelan-dessus le 4 septembre
 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt quatre septembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

A. Reymond
 G. Reymond

Les témoins :

Georgie Vuilleumier
 Léon Vuilleumier

L'officier de l'état civil :

H. Lebaud

Communiqué à L'Abbaye, au
 Sentier, à La Sagne et à
 Tramelan. _____

Registre des mariages A.

N^o 450
 Juillard
 et
 de Torrenté

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Juillard Charles _____
 célibataire _____

industriel _____
 originaire de Donvillet (Berno) _____ domicilié à
 Cortébert _____ né à

_____ le vingt-trois mai _____
 _____ mil huit cent nonante-trois _____ fils de

Emile Juillard, veuf _____ et de
 Jeanne-Louise-Constance née Butticat, à Cortébert _____

2. de Torrenté Alice-Elizabeth _____
 célibataire _____

originaire de Sion (Valais) _____ domiciliée à
 Pully _____ née à
 Sion _____ le huit avril _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
 Edmond de Torrenté, ingénieur _____ et de
 Fanny née Waser, à Pully _____

Comme témoins : } 1. Juillard Jean, à Cortébert
 } 2. Gut Elsa, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Corgemont le 9, à Donvillet,
 à Pully le 10 et à Sion le 11 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de Corgemont _____

Les époux :

Charles Juillard
 Alice Juillard

Les témoins :

J. Juillard
 Elsa Gut.

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Donvillet, à
 Corgemont & à Sion _____

Registre des mariages A.

No 451
Kokidis
Abbott

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kokidis Théodore _____

_____ célibataire _____

ingénieur, inspecteur des Travaux publics _____

originaire de nationalité grecque _____ domicilié à

Athènes, en séjour à Lausanne _____ né à

Corfou _____ le onze avril _____

_____ mil huit cent septante-neuf _____ fils de

Spicratis Kokidis, décédé _____ et de

Ada née Delvignisti, à Athènes _____

2. Abbott Nelly _____

_____ célibataire _____

originaire de sujette britannique _____ domiciliée à

Athènes, en séjour à Lausanne _____ née à

Athènes _____ le dix-huit janvier _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Nelson Abbott, décédé _____ et de

Eugénie née Semelas, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Valiadis Constantin, archimandrite de l'église grecque
2. Roberto Jean, tous deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de notoriété _____

déclaration de l'archimandrite
de l'église orthodoxe. _____

permis de publier et de ma-
riager du *Sept. de J. S.P.* _____

acte de publication _____

certificat de capacité pour la
fiancée. _____

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale. _____

Les époux :

Théodore Kokidis
Nelly Kokidis

Les témoins :

L'archimandrite Valiadis
R. Cosme

L'officier de l'état civil :

J. Gall

Registre des mariages A.

No 452
Siegrist
et
Renaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siegrist Marcel - Alfred - Samuel
célibataire

boulangier
originaire de Nordemwald (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Vallorbe le cinq mars
mil neuf cent

fils de
Alfred - Jacob Siegrist, agent de police et de
Louise - Charlotte née Berger, à La Sarraz

2. Renaud Hélène - Marguerite
célibataire

infirmière
originaire de Féchy et St. George domiciliée à
Pizy née à
Pizy le onze septembre
mil neuf cent deux

fille de
Charles - Albert Renaud, agriculteur et de
Emma née Fabus, à Pizy

Comme témoins :
1. Henry Marcel, négociant, à Lausanne
2. Renaud Claire, femme de chambre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Nordemwald, à
Féchy, à St. George et à Pizy le 9 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Siegrist Marcel
Hélène Siegrist

Les témoins :
M. Henry
Claire Renaud

Communiqué à Nordemwald,
à Aubonne, à Longirois et
à Gimel

L'officier de l'état civil :
St. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 454
Stadlin
et
Perronoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stadlin Wilhelm-Adolf
célibataire

employé de banque
originaire de Zug et Winterthur domicilié à
Lausanne né à
Winterthur le premier novembre

mil neuf cent un fils de
Friedrich-Eduard-Adolf Stadlin, major de police et de
Sophie née Schnell, à Winterthur

2. Perronoud Edith-Elisabeth
célibataire

originaire de La Sagne et Les Ponts de Martel (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Genève le trente novembre

mil neuf cent deux fille de
Charles-Arthur Perronoud, retraité postal et de
Jeanne-Louise née Kummerli, à Lausanne

Comme témoins :
1. Steiner Samuel, employé à Neftenbach.
2. Stadlin Elise, couturière, à Winterthur

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Zug, à Win-
terthur le 19, à La Sagne et aux Ponts de Martel le 18
août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Adolf Stadlin
Edith Stadlin

Les témoins :
Sam. Steiner
Elise Stadlin

Communiqué à Zug, Winterthur,
La Sagne et Les Ponts de Martel

L'officier de l'état civil :
H. Bally

Registre des mariages A.

No 455
Rauch
et
Fatio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rauch Johann
cibataire

ébéniste

originaire de FÜRICH domicilié à
Lausanne né à
FÜRICH le dix février
mil huit cent nonante-huit fils de

Joseph Rauch veuf et de
Theresia née Haag, à Schaffhouse

2. Fatio Eveline-Jeanne
cibataire

originaire de Orbe domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le Huit-UN mai

mil neuf cent quatre fille de
Aimé-Louis Ernest Fatio, employé postal et de
Marie née Parisod, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Rauch Charles, commerçant, à Schaffhouse
2. Fatio Victor, commis postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à FÜRICH le 28 et à
Orbe le 29 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Joh. Rauch
Eveline Rauch

Les témoins :

Charles Rauch
Fatio

L'officier de l'état civil :

W. Baillif

Communiqué FÜRICH et à Orbe

Registre des mariages A.

N° 456
Bellarini
- Vouilloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellorini Robert-Victor-Philippe-Barthélemy
célibataire

entrepreneur
originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le treize octobre

mil huit cent nonante-six fils de

Victor-Ernest Bellorini, entrepreneur et de

Domenica dite Hélène née Formica, à Lausanne

2. Vouilloz Hélène-Adeline
célibataire

employée de Commerce

originaire de Saxon (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Neuchâtel le onze mars

mil neuf cent

fille de

Joseph-Alfred Vouilloz, Securier et de

Leontine-Louise-Victorine née Sugon-Moulin, à Saxon

Comme témoins : 1. Jamain François, représentant, à Lausanne

2. Lavin Paul, ingénieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Saxon le 4

Septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Robert Bellorini
Hélène Bellorini

Les témoins :

Jamain
Lavin

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué à Saxon _____

Par jugement du Tribunal... des...
des Bouches de Lausanne, rendu
en date du 24 décembre 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 21 janvier
1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fait à _____ an _____, le
délai pendant lequel l' _____
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 26 janvier 1932.

L'officier de l'état civil:

Ballif

Registre des mariages A.

No 457
Kunz
et
Graf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Kunz** Alphonse _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Villars ^{sur} Champvent _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Renens _____ le quinze avril _____
 mil huit cent nonante-cinq _____ fils de
 Rosim. Marie. Ida Mayorat _____ et de

2. **Graf** Marguerite-Suzanne _____
 célibataire _____
 Mémo. dactylographe _____
 originaire de Grenchi (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 La Cibourg (Berne) _____ le dix-neuf mai _____
 mil neuf cent _____ fille de
 Marie-Louise Graf, à La Chaux-de-fonds _____ et de

Comme témoins : } 1. Jeanmarie Hbani, ciseleur-sculpteur, La Rippe
 2. Oberbay Jean, représentant, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Grenchi le 3
 et à Matthod le 4 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

A. Kunz
 S. Graf

Les témoins :

H. J. Jeanmarie
 Hans Oberbay

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Grenchi et à
 Matthod _____

Registre des mariages A.

N^o 458
Parisod
et
Carrera

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod Francis-René
celibataire

boucher
originaire de Lutry et Villette domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre février

mil neuf cent un fils de
Francis-Henri-Samuel Parisod et de
Louise-Mortense née Pamkauer, les deux déçédés

2. Carrera Dniè
célibataire

couturière
originaire de Magnano, (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Magnano le seize octobre

mil neuf cent un fille de
Gerardo Carrera, Cordonnier et de
Teresa née Carrera, à Lausanne

Comme témoins :
1. Carrera Bernard, Cordonnier, à Lausanne
2. Tamagno Pierre, Tailleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Lutry le 9, à
Villlette le 10 juin et à Magnano le 21 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier du Dé-
partement de J. & P.
actes de publication

Les époux :

F. Parisod
P. Carrera

Les témoins :

Carrera Bernard
Pierre Tamagno

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Lutry, à Cully
et à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

No 460
Morier
Blanche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier Auguste-Benjamin
libataire

jardinier
originaire de Château-d'Oex domicilié à
Lausanne né à
Mouxens-Mézery le vingt-trois septembre
mil neuf cent un fils de

Justave-David Morier, Coniuge et de
Charlotte nie Sepieraz, à Martigny

2. Blanche Lina-Hélène
libataire

couturière
originaire de Gressy domiciliée à
Lausanne née à
Yverdon le six novembre
mil neuf cent six fille de

Justave Blanche, décedé et de
Louisa-Eliza nie Chesser, à Yverdon

Comme témoins : 1. Demontejaud Adrien, employé C.F.F. à Renens
2. Rod Frida, ménagère, aux Croisettes

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Château-d'Oex
et à Gressy le 10 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
acte de décès du père de la
fiancée ; consentement de la
mère
actes de publication

Les époux :
Morier Auguste
Morier Hélène
Les témoins :
Demontejaud Adrien
Frida Rod Fuchs

Communiqué à Château d'Oex
et à Belmont Mgr.

L'officier de l'état civil :
H. Baillif

Par jugement du Tribunal...
de Lausanne, rendu
en date du 7 juillet 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 23 septem-
bre 1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel le marié
ne pourr. a. contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 28 septembre 1932

L'officier de l'état civil:
H. Leclercq
sup.

Registre des mariages A.

No 461
Pache
et
Brunner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Albert
célibataire

dessinateur
originaire de Epalinges domicilié à
Kempttal-Lindau (Zürich) né à
Lutry le sept octobre

mil neuf cent fils de
Henri-Louis Pache et de
Anna-Maria-Madeleine née Hofmann, à Lausanne

2. Brunner Simone-Flora
célibataire

originaire de Wylerolligen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatre juillet

mil neuf cent fille de
Ernst Brunner et de
Jeanne-Marie née Trotet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Baumgartner Jacques, géomètre officiel à Lausanne
2. Brunner Léon, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lindau le 18, à Lausanne, à
Wylerolligen le 19 et à Epalinges le 21 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
Lindau

Les époux :
Albert Pache
Simone Pache

Les témoins :
Baumgartner
Brunner

Communiqué à Epalinges, à
Lindau et à Wylerolligen

L'officier de l'état civil :
Baillif

Registre des mariages A.

No 462
Graf
et
Backes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graf Ernst

célibataire

droguiste diplômé

originaire de Rebstein

Lausanne

Rebstein

le dix août

mil huit cent nonante-huit

né à

Albert Graf, agriculteur

et de Mathilda née Ettet, à Rebstein

2. Backes Sionie-Marie-Céline

célibataire

employée de bureau

originaire de Spa (Liège, Belgique)

Lausanne

Spa

le dix-sept mars

mil huit cent nonante-deux

née à

Nicolas Backes, carrossier

et de Maria-Céline née Jambon, à Spa

Comme témoins :

1. Dupuis Paul, employé postal, à Prilly
2. Dupuis Alice, à Prilly.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14 et à Rebstein le 17 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement des père et mère de la fiancée ; certificat de capacité ; permis de publier du département de J. S.
actes de publication

Les époux :

E. Graf
M. Graf

Les témoins :

P. Dupuis
A. Dupuis

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Rebstein et à la Chancellerie cantonale

Registre des mariages vol. 21 fol. 319

Registre des mariages A.

No 463
Schwieri
et
Gaudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwieri Franz-Daver
célibataire

employé de banque
originaire de Koblenz (argovic) domicilié à
Lausanne né à
Koblenz le huit janvier

mil huit cent nonante six fils de
Franz-Daver Schwieri, retraité C.F.F. et de
Franziska-Emilie née Plun, à Koblenz

2. Gaudin Renée-Alice
célibataire

employée de banque
originaire de Chevilly domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un septembre

mil neuf cent deux fille de
Eugène-Louis Gaudin, menuisier-machiniste et de
Emma née Piot, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Gaudin Georges, comptable, à Lausanne
2. Balder Charles, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 août, à Koblenz
et à Chevilly le 2 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Franz Schwieri
Renée Schwieri

Les témoins :

Gaudin
Ch. Balder

L'officier de l'état civil :

J. Baum

Communiqué à Koblenz &
à Lausanne

Registre des mariages A.

Form. 3.

8 - 276

No 464
Pichal
et
Verrey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pichal Edouard-Dominicus - Antoon
cibataire

pasteur
originaire de Sujet belge domicilié à
Uccle (Brabant, Belgique) né à
Dordrecht (Hollande) le cinq janvier
mil huit cent nonante-huit fils de

Edouard-Gustave-Alphonse Jean Pichal, évangéliste et de
Josephine-Léontine née M. Haut, à Uccle

2. Verrey Anna-Julie-Jeanne
cibataire

originaire de Lausanne et Vevey domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente-un mai

mil neuf cent trois fille de
Charles Verrey, officier instructeur et de
Madeline-Frida née Bach, à Lausanne

Comme témoins : 1. Verrey Charles, colonel à Lausanne
2. Pichal Edouard, évangéliste, à Uccle.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Vevey le 25
et à Uccle le 30 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente septembre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication
consentement des père et mère
du fiancé
certificats de nationalité et de
capacité pour le fiancé
permis de publier et de ma-
riage du Département de
N. S.
Communiqué à Vevey et à
la Chancellerie cantonale

Les époux :

Edouard Pichal
Anna Pichal.

Les témoins :

Ch. Verrey
E. Pichal

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 465
Dunant
et
Secretan

51 2/8
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dunant Robert

célibataire

pasteur

originaire de Genève - ville domicilié à

Chêne - Bougeries (Genève) né à

Painpalais le quatorze mai

mil huit cent nonante-neuf fils de

Charles Dunand, peintre sur émail, à Chêne - Bougeries et de

M^{lle} Hélène - Elisa née Matthey - Soret, décédée

2. Secretan Marie - Madeleine

célibataire

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Etoy le neuf décembre

mil neuf cent un fille de

Gustave - Edouard Secretan, pasteur et de

Lydie - Gabrielle - Marie née Charles, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Dunant Charles, peintre, à Chêne - Bougeries.

2. Dunant Georges, pasteur, à Brest, (France)

Les publications ont eu lieu à Chêne - Bougeries le 1^{er} à Genève et

à Lausanne le 2 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Chêne - Bougeries.

Les époux :

Robert Dunant
Hélène Dunant

Les témoins :

C. Dunant
Dunant

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Genève et à
Chêne - Bougeries (B.C.)

Registre des mariages A.

N^o 466

Sage
et
Krummen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sage François-Mauri _____
 célibataire _____
 employé C.F.F. _____
 originaire de Corsery et Châtornaye (Fribourg) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Corsery _____ le six novembre _____
 mil huit cent huitante-huit _____ fils de
 Jean-François Sage _____ et de
 Augustine-Célestine née Bondallaz, décédée _____

2. Krummen Emma _____
 célibataire _____
 originaire de Mühlberg (Berne) _____ domiciliée à
 Brigue (Valais) _____ née à
 Wangen (Berne) _____ le cinq octobre _____
 mil huit cent nonante-sept _____ fille de
 Alfred Krummen, décédé _____ et de
 Amalie née Schorer, à Brigue _____

Comme témoins :
 1. Bondallaz Fernand, Chef de train C.F.F. à Genève
 2. Simmen Charles, Chef de bureau télégraphes, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Corsery le 10, à
 Châtornaye, à Mühlberg le 12 et à Brigue le 15 sep-
 tembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Sage F.
 Sage Emma

Les témoins :

F. Bondallaz
 C. Simmen

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué Corsery, à Châton-
 naye, à Mühlberg et à Brigue

Registre des mariages A.

No 468
Graf
Imhof

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graf Edouard-Théophile _____
célibataire _____

Cuisinier _____
originaire de Uetendorf (Berne) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à
Ecublens _____ le neuf décembre _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Albert Graf, chef de train C.F.F. _____ et de

Augusta née Masson, à Lausanne _____
2. Imhof Frieda _____
célibataire _____

lingère _____
originaire de Salmbach (Thurgovie) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à
Frauenfeld (Thurgovie) _____ le quatre septembre _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
Emil Imhof, employé postal retraité, à Sulgen _____ et de

Paulina née König, décédée _____
Comme témoins : } 1. Bluan Girard, employé de bureau, à Lausanne
2. Grundee Emma, couturière, à St-Gall.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Thierarchen et à
Salmbach le 19 août 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

E. Graf
Frieda Graf

Les témoins :

Gérard Roman
Emma Grundee

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Thierarchen et
à Mungenbuchl. _____

Registre des mariages A.

No 469
Rossier
Schöpfer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Marcel-Amand
célibataire

fabricant
originaire de Rougemont et Châtillens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-neuf novembre

mil huit cent nonante-huit fils de
Charles-Henri Rossier, fabricant et de
Léile née Schneebeger, à Lausanne

2. Schöpfer Berthe-Germaine-Marie
célibataire

originaire de Châtelet (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le douze septembre

mil neuf cent un fille de
John dit Albert Schöpfer et de
Elise-Henriette née Affolter, décedés

Comme témoins : } 1. Heyste Max, négociant, Lausanne,
2. Lavanchy Jean, dessinateur-architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Rougemont, à
Gsteig le 8 et à Châtillens le 9 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
M. Rossier
B. Rossier

Les témoins :
M. Heyste
Jean Lavanchy

Communiqué à Rougemont,
Oron et Gsteig

L'officier de l'état civil :
Le Bailly

Registre des mariages A.

No 470
Dizy
et
Schwab

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizy Marcel
divorcé de Rose-Marie-Madeleine Vigneau

dé le 29 avril 1920 libraire
originaire de Paris domicilié à

Lausanne né à
Paris (6^e arr^t) le trente novembre

mil huit cent huitante-cinq fils de
Ernest-Auguste-Félic Dizy, décédé et de
Marie-Louise née Thivemim, à Paris

2. Schwab Albertine-Emma
célibataire

ménagère
originaire de Balrechtten (Bade) domiciliée à

Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf juin

mil huit cent quarante-neuf fille de
Albert-William Schwab, décédé et de
Elise née Hublethaler, à Lausanne

Comme témoins :
1. Bovard Lucie, modiste, à Lausanne.
2. Bonnier Edouard, avocat, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, et à Balrechtten
le 6 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de mariage du fiancé,
avec divorce
autorisation de mariage du
Département de J. 2^e P.
certificats de capacité
actes de publication

Les époux :

M. Dizy
A. Dizy

Les témoins :

Lucie Bovard
Edouard Bonnier

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale. (2)

Reçu le 12.9.25

Registre des mariages A.

No 471
Heinchoz

Blatti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heinchoz David - Samuel

célibataire

agriculteur

originaire de Château-d'Oex domicilié à

Château-d'Oex né à

Château-d'Oex le quinze avril

mil huit cent nonante - sept fils de

Louis - Alexis Heubroz, décédé et de

Cécile ni Zulauf, à Château-d'Oex

2. Blatti Emma

célibataire

ménagère

originaire de Boltigen (Berne) domiciliée à

Rougemont née à

Rougemont le deux mai

mil huit cent nonante - neuf fille de

André Blatti, agriculteur et de

Emma ni Cottier, à Rougemont

Comme témoins : 1. Regamey Henri, brasseur, à Lausanne

2. Heysé Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex le 18, à Rougemont et à Boltigen le 19 septembre 1895

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Château-d'Oex

Les époux :

Samuel Heinchoz

Emma Heinchoz

Les témoins :

R. Regamey

Heysé M.

L'officier de l'état civil :

L. Bauf

Registre des mariages A.

No 472

Terret
et
Bonard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terret Felix

célibataire

fonctionnaire aux Forces de Joux

originaire de Essertines M. Joudon domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-neuf septembre

mil huit cent nonante-huit fils de

Edouard Terret, fonctionnaire d'Etat et de

Lina née Chappuis, à Lausanne

2. Bonard Yvonne - Marguerite

célibataire

originaire de Romainmotier, Croy et Le Lieu domiciliée à

Lausanne née à

Bâle le vingt-huit novembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Louis Bonard et de

Lucie - Margaretha née Campiche, à Lausanne

Comme témoins : 1. Bonard Louis, à Lausanne

2. Terret Edouard, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Essertines, à Romainmotier, à Croy et au Lieu le 8 septembre

1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Felix Terret

Yvonne Bonard

Des témoins :

L. Bonard

E. Terret

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à Neuchâtel, Romainmotier et au Lieu

Registre des mariages A.

N^o 473
Musy
et
Waters

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Musy Louis-Alenci
divorcé de Jeanne Maurer née Rebullier
le 24 septembre 1921, employé de banque
originaire de Ecublens domicilié à
Richmond (Surrey, Angleterre) né à
Montrey (Valais) le vingt-trois avril
mil huit cent huitante-six fils de
Gustave Musy et de
Marie née Durieu, dédés

2. Waters Mabel-Alice
célibataire
originaire de Londres (Angleterre) domiciliée à
Affham - West-Malling née à
Londres le seize août
mil neuf cent trois fille de
Thomas-Elon Waters et de
Daisy-Alice Waters née Howell, à Affham

Comme témoins : } 1. Giroud Ferdinand, négociant, à Lausanne
2. Wildi Suzanne, Marguerite, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ecublens le 8 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de mariage du fiancé
avec mention du divorce
certificat de nationalité du
fiancé
permis de publier du Dépt.
de V. & P.
actes de publication à Ecublens
certificat
Communiqué à Ecublens

Les époux :

Louis Musy
Mabel Musy

Les témoins :

Giroud
Wildi

L'officier de l'état civil :

Isaey

Registre des mariages A.

N^o 474
 Hippenmeyer
 et
 Keinath

Par jugement du Tribunal de l'état civil de Lausanne, rendu en date du 27 avril 1928, déclaré définitif et exécutoire le 27 avril 1928, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à _____ an. le délai pendant lequel l'_____ ne peut _____ contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 5 juin 1928.
 L'officier de l'état civil:

Le Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hippenmeyer Richard _____
 célibataire

ingénieur
 originaire de Gottlieben (Thurgovie) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Zurich _____ le trois mai _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
 Samuel Hippenmeyer, rentier _____ et de
 Emilie-Auguste née Frisch, à Zurich _____

2. Keinath Frederica-Maria _____
 divorcée de Auguste-Emmanuel Bes-

sire dès le 22 novembre 1922, étudiante en médecine _____
 originaire de Pèry (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Munich (Bavière) _____ le huit juin _____
 _____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de

Jean Keinath _____ et de
 Barbara née Kabmann, décédée.

Comme témoins : } 1. Regamey Henri, huissier, à Lausanne
 } 2. Heysi Marie, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 août, à Pèry
 le 1^{er} et à Gottlieben le 2 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 10^{ème} octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 acte du 1^{er} mariage de l'épouse, _____
 avec divorce _____
 actes de publication _____

Les époux :

R. Hippenmeyer
 Frederica M. Hippenmeyer

Les témoins :

H. Regamey
 Heysi M^{lle}

L'officier de l'état civil :

Le Baugy

Communiqué à Gottlieben et à
 Pèry _____

Registre des mariages A.

No 475
Delessert
et
Fornasari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert Albert Alfred
divorcé de Caterina Curcio vers le
11 mai 1923 fauneur
originaire de Pevny-le-Forat domicilié à
Turin (Italie) né à
Frauenfeld le treize janvier
mil huit cent nonante-cinq fils de
Albert Delessert, coupeur et de
Hélène-Elisa née Chaillet.

2. Fornasari Giuseppina Maria
célibataire
brodeuse
originaire de Bergamo (Italie) domiciliée à
Turin née à
Bergamo le vingt-six février
mil huit cent nonante-neuf fille de
Adone Fornasari et de
Antonia née Monetti

Comme témoins : } 1. Delessert Paul, à Lausanne
2. Delessert Georges, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pevny-le-Forat le 16 août et à
Turin le 3 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le plénier octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Corcelles-le-Forat.

Les époux :
Delessert Albert
Delessert Giuseppina

Les témoins :
Delessert
G. Delessert

L'officier de l'état civil :
L. Brailly

Communiqué à Corcelles-le-Forat
et à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 476
Belet
M^{me} Ménétreay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belet Henri-Jules _____
célibataire _____

agent de police _____
originaire de Mont / Lausanne _____ domicilié à
Pully _____ né à
Mont / Lausanne _____ le vingt-cinq septembre _____
mil neuf cent un _____ fils de

Alfred-Jules-Louis Belet, agriculteur _____ et de
Léa-Françoise nie Thuillard, au Mont _____

2. Ménétreay Lina-Olevina _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Mont / Lausanne et de Poliez-le-Grand domiciliée à
Mont / Lausanne _____ née à
Mont / Lausanne _____ le quatre juillet _____
mil neuf cent sept _____ fille de

Aloys Ménétreay, agriculteur _____ et de
Clarise-Olga nie Porchet, au Mont _____

Comme témoins : } 1. Belet Georges, employé de bureau, à Lausanne
2. Belet Juliette, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Pully le 30 août, à Poliez-le-Grand et au Mont / Lausanne le 1^{er} septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Pully _____

Les époux :

Lina Belet
Henri Belet.

Les témoins :

Belet
J. Belet

L'officier de l'état civil :

J. Pully

Communiqué à Pully et à
Poliez-le-Grand. _____

Registre des mariages A.

N^o 478
Theophanis
Rüedi^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Theophanis Spiridion _____
célibataire _____

ingénieur - chimiste _____
originaire de Kato-Livatho (Ile de Céphalonie, Grèce) _____ domicilié à
Constantinople (Turquie) _____ né à
Rostow el Don (Russie) le vingt neuf juin / onze juillet _____
mil huit cent nonante six _____ fils de

Agathangelos Theophanis, commerçant, à Braila (Roumanie) et de
Varvara né Kakouri, décédé _____

2. Rüedi Maria-Margaretha _____
célibataire _____

originaire de Mbasle (Lucerne) _____ domiciliée à
Zürich _____ née à
Berne _____ le vingt-trois septembre _____
mil neuf cent un _____ fille de

Johann - Robert Rüedi, décédé _____ et de
Maria - Anna ne Hunziker, à Zürich _____

Comme témoins : } 1. Schläfli Frida, à Berne _____
2. Ledergerber, Anna, à Zürich _____

Les publications ont eu lieu à Zürich et à Mbasle le 7 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

promesse de mariage _____
actes de naissance (celui du fiancé avec
traduction ; déclaration de nationalité
certificat de capacité du fiancé
déclaration du prêtre orthodoxe
actes de publication à Zürich et à
Mbasle ; permis de mariage du
Département de Justice & Police
Communiqué à Zürich, à
Mbasle et à la Chancellerie Can-
tonale. _____

Les époux :

Theophanis
Marg Theophanis

Les témoins :

Frau Frida Schläfli,
Frau Anna Ledergerber

L'officier de l'état civil :

Bally

Registre des mariages A.

No 479
Boisot
et
Favre

2-121

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boisot Georges-Mauri-Edouard
celibataire

typographe
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatre mai

mil neuf cent fils de
Charles-Marius Boisot, décédé et de
Marie-Amélie née Peyrabor, à Lausanne

2. Favre Rachel-Elise
célibataire

Vendeuse
originaire de Bavois domiciliée à
Lausanne née à
Cheseaux le dix-huit janvier

mil neuf cent deux fille de
Charles-François Favre, maréchal et de
Elise née Cosendai, à Lausanne

Comme témoins :
1. Boisot Lucien, ébéniste, à Lyon
2. Favre Marcel, gendarme, à Gilleneuve

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26 et à Bavois
le 27 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Georges Boisot
Rachel Boisot

Les témoins :

Lucien Boisot
Favre Marcel

L'officier de l'état civil :

Leban

Communiqué à Chavornay

Registre des mariages A.

No 481
Rossier
et
Jacot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Alexis-Louis
_____ célibataire _____

originaire de Vevey et de Rougemont _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le premier septembre _____
_____ mil neuf cent tuis _____ fils de

François-Louis-Alexis Rossier, décédé _____ et de
Louise-Henriette née Scheuer, à Lausanne _____

2. Jacot Madeleine-Augustine-Julie
_____ célibataire _____

originaire des Loche et La Chaux-du-Milieu (Nemhatel) domiciliée à
Ornex (Genève) _____ née à
Ornavas (Doubs, France) _____ le trois mai _____
_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de

Charles-Allyose Jacot, mécanicien _____ et de
Marie-Françoise née Laittier, à Ornex _____

Comme témoins : } 1. Jacot Charles, mécanicien, à Ornex
} 2. Allyse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Vevey, à Rougemont, au Loche et à La Chaux-du-Milieu le 3 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

A. Rossier
M. Rossier

Les témoins :

Charles Jacot
Henri Ts

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Vevey, Rougemont, au Loche et à La Chaux-du-Milieu.

Registre des mariages A.

No 483
Venturini
Imhof

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Venturini Aldo-Federico-Lorenzo
celibataire

appareilleur
originaire de Marradi (Firenze, Italie) domicilié à
Lausanne né à

Marradi le huit octobre
mil huit cent nonante-trois fils de

Franusco Venturini, Securier et de
Maria née Pieri, à Lausanne

2. Imhof Marie
celibataire

repasseuse
originaire de Fabrizi (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Berne le douze juillet
mil huit cent nonante-huit fille de

Johannes Imhof, décédé et de
Maria-Rosina née Hfanz, à Berne

Comme témoins : } 1. Venturini Albert, Serblantier, à Lausanne
2. Venturini Rosa, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Fabrizio le 22 juillet
à Marradi le 4 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier et de mariage
du Département de J. & P.
certificats de publication à
Marradi, avec certificat de ca-
pacité du fiancé
actes de publication à Lausanne
et à Fabrizi

Communiqué à Fabrizi (Steffisburg)
et à la Chancellerie cantonale

Les époux :

Aldo Venturini
Marie Venturini

Les témoins :

Albert Venturini
Rosa Venturini

L'officier de l'état civil :

Le Bailli

Registre des mariages A.

N^o 484
Bettex
et
Pièce

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettex René-Louis

célibataire

employé de bureau

originaire de Combremont-le-Petit

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-quatre septembre

mil neuf cent deux

fils de

Louis Bettex, retraité communal

et de

Eugénie Sophie née Achat, à Lausanne

2. Pièce Berthe-Eugénie

célibataire

employée de bureau

originaire de

Bea

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le premier octobre

mil neuf cent un

fille de

Louis-Henri-Ferdinand Pièce, employé S. N.

et de

Eugénie née Burnat, à Lausanne

Comme témoins :

1. Bettex Louis, retraité communal, Lausanne

2. Pièce Louis, employé S. N., à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Bea le 3
et à Combremont-le-Grand le 4 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

R. Bettex

Berthe Bettex

Les témoins :

L. Bettex

L. Pièce

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Communiqué à Combremont-le-Grand & à Bea

Registre des mariages A.

N^o 485
Rochat
Schoch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rochat André-Marius _____
_____ célibataire _____

agent de police _____
originaire del Lieu _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
aux Charbonnières (Lieu) _____ le sept février _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Fritz Rochat, agriculteur, _____ et de
Lucie nie Rochat, aux Charbonnières _____

2. Schoch Hélène _____
_____ célibataire _____

ménagère _____
originaire de Fischenthal (Zürich) _____ domiciliée à
Halleray _____ née à
Halleray _____ le dix-huit décembre _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de

Balthazar Schoch, horloger _____ et de
Marie-Louise nie Affolter, à Halleray _____

Comme témoins : } 1. Joy Henri, agent de police, à Lausanne
2. Glay John, commerçant, aux Charbonnières

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Lieu, à Fischenthal
et à Halleray le 9 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____
Promesse de la fiancée _____

Les époux :
André Rochat
Hélène Pichot

Les témoins :
Joy
John Glay

Communiqué au Lieu, à Fischenthal et à Bevilard _____

L'officier de l'état civil :
Le Bailly

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 13 décembre 1935
déclaré définitif et exécutoire le
mars 1935
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans, dès le
mars 1935, le délai pendant
lequel l'époux
ne pourr. a. contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 14 mars 1935

L'officier de l'état civil :


Registre des mariages A.

N^o 486
Schmutz
et
Amacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmutz Alfred

célibataire

monteur

originaire de Zimmerwald (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le quinze mai

mil huit cent nonante-huit fils de

Joseph Schmutz, diocèse et de

Élise née Aeschbacher, à Lausanne.

2. Amacher Marguerite

célibataire

Sommelière

originaire de Oberried (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Morges le onze juillet

mil huit cent nonante-cinq fille de

Michel Amacher, journalier et de

Clémentine née Delcourt, à Lausanne

Comme témoins :

1. Schmutz Louis, à Lausanne

2. Chevalley Albani, Commercant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 août, à Zimmerwald et à Oberried le 1^{er} septembre 1925

Registre des familles vol. 16 fol. 211

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Alfred Schmutz
M. Schmutz

Les témoins :

M. Schmutz
H. Chevalley

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Zimmerwald et à Oberried

Registre des mariages A.

No 487
Pahud
-et-
Vernez

Par jugement du Tribunal... du dis-
trict de Lausanne... rendu
en date du 13 décembre 1950...
déclaré définitif et exécutoire le 9
janvier 1951... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 17 janvier 1951
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Pahud Henri-Eugène _____
célibataire _____

maréchal _____

originaire de Ogens _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Froidewille _____ le quinze mai _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

Henri-Eugène Pahud, forgeron _____ et de

Eugénie née Bassetot, à Lausanne _____

2. Vernez Rose _____

célibataire _____

menagère _____

originaire de Villars-Bramard _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Neuchâtel _____ le vingt décembre _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Lina Vernez, décédée _____ et de

Comme témoins : } 1. Gotting Nicolas, Cafetier, à Lausanne
2. Pahud Louis, galvaniseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Ogens et à
Villars-Bramard le 29 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Pahud Henri
Rose Pahud

Les témoins :
Gotting
Pahud Louis

Communiqué à St. Cierges et à
Villarszel _____

L'officier de l'état civil :
Bauer

Registre des mariages A.

N^o 458
Lador

et
Orbini née Orlando

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lador Edouard
veuf de Louise-Alice née Pasche dès le 8 octobre
1915 électricien C.F.F.
originaire de Bullet domicilié à
Lausanne né à
Payerne le cinq juillet
mil huit cent huitante fils de
François-Theodore Lador, décédé et de
Fanny-Marianne née Bossy, à Payerne

2. Orbini née Rolando Lucia
veuve de Ferdinando Orbini dès le 28 Sep-
tembre 1916 tenancière de café
originaire de Sissa (Turin, Italie) domiciliée à
Ecublens née à
S. Giusto-Canavese (Turin, Italie) le premier février
mil huit cent huitante-trois fille de
Domenico Rolando et de
Maria née Ferrando, les deux décédés

Comme témoins :
1. Martin Marius, agent Commercial, à Lausanne
2. Simona Ernst, boulangère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bullet, à Ecublens le
26 juin et à Sissa le 26 juillet 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte du 1^{er} mariage de l'époux et
acte de décès de sa 1^{re} femme
acte de naissance de la fiancée
et acte de décès de son 1^{er} mari
permis de publier du Dép^t de
H. S. P.
actes de publication

Les époux :

Lador Edouard
Lador Lucia

Les témoins :

M. Marius
Ernst Simona

L'officier de l'état civil :

H. Prallif

Communiqué à Bullet, Ecublens
et à la Chancellerie Cantonale

Registre des mariages A.

N^o 489
Basset
Scherer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Basset John
célibataire

instituteur

originaire de Goumoens-la-ville domicilié à
Ependes (Paud) né à
Méziery le treize avril

mil neuf cent deux fils de

Mme. Aimé Basset et de

Mme. Hélène née Resin

2. Scherer Cécile-Maria-Jeanne
célibataire

originaire de Woblen (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à

Eski-Chehir (arie mineure) le dix-neuf mai
mil neuf cent six fille de

Théodore-Paul-Matthias Scherer, décédé et de

Emme-Thérèse née Wler, à Lausanne

Comme témoins :
1. Schiess Otto, commis, à Bâle
2. Scherer Henri, comptable, à Paris

Les publications ont eu lieu à Goumoens-la-ville, à Ependes le
3 septembre, à Woblen et à Lausanne le 4 septembre
1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Belmont & Moendon

Les époux :

J. Basset

C. Scherer

Les témoins :

H. Scherer
H. Ottobien

L'officier de l'état civil :

J. Gallig

Registre des mariages A.

No 490

Pierce

Emmet French

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pierce Frederick - Ernest

divorcé de Elisabeth Brown dès le 2
juin 1925 homme de lettres~~originaire de~~ citoyen américain (A.S.A.) domicilié à
New-York, en séjour au Château de Prangins né à
Farmington (Connecticut) le six marsmil huit cent septante-huit fils de
Rodwin - Bruce Pierce, ingénieur - mécanicien et de
Elisabeth - Maria née Deming

2. Emmet - French Jeannie

divorcée de Guillaume
French dès le 28 août 1920~~originaire de~~ citoyenne américaine domiciliée à
New-York, en séjour à Prangins, villa "Salez" née à
New-York le deux juinmil huit cent vingt-trois fille de
Henri Emmet et de

Marie - Louise née Case

Comme témoins : 1. Hélyse Marius, concierge, à Lausanne
2. Regamey Albert, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Prangins le 19 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état
civil de Nyon

Les époux :

Frederick Ernest Pierce
Jeannie Emmet French

Les témoins :

Hélyse Marius
Regamey Albert

L'officier de l'état civil :

H. Paulif

Communiqué à Nyon

Registre des mariages A.

N^o 491
 Bezençon
 et
 Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezençon Charles _____
 _____ célibataire _____

Docteur-médecin _____
 originaire de Orbe et Ballaigues _____ domicilié à
 Orbe _____ né à
 Orbe _____ le trois octobre _____

_____ mil huit cent nonante-quatre _____ fils de
 Adrien - Charles - Alfred Bezençon, ex-instituteur _____ et de
 M^{me} - Jenny née Niess, à Orbe. _____

2. Meylan Florence - Flora _____
 _____ célibataire _____

originaire de Chênit _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-quatre février _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de
 Emile - Richard Meylan, décédé _____ et de
 Marie - Louisa née Regamey, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Meylan Francis, horloger, à Lausanne
 2. Meylan Marius, ingénieur, à Neuchâtel (France)

Les publications ont eu lieu à Orbe, à Ballaigues le 12, au
 Brassus le 13, au Sentier et à Lausanne le 14 Sep-
 tembre 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil,
 d'Orbe _____

Les époux :

C. Bezençon
 Florence Bezençon

Les témoins :

F. Meylan
 Francis Meylan

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Orbe, Ballai-
 gues et au Sentier. _____

Registre des mariages A.

N^o 492
 Widder
 et
 Besenval

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Widder Gallus
 célibataire

Sommelier
 originaire de Bietingen (Constance, Bade) domicilié à
Lausanne né à
Bietingen le sept octobre
 mil huit cent nonante-six fils de

Joseph Widder et de
Luisse née Maier, décédés

2. Besenval Flora-Eldile
 célibataire

originaire de Chambave (Turin, Italie) domiciliée à
Pully née à
aux Planches (Monteur) le vingt-six janvier
 mil neuf cent trois fille de

Alexis-Germain Besenval, menuisier, à Monteur et de
Virginie née Pittet, décidée

Comme témoins : } 1. Heysse Marius, concierge, à Lausanne
 } 2. Regamey Albert, huissier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Pully le 5
 à Bietingen le 8 et à Chambave le 16 août 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
 permis de publier et de
 mariage du 29^o de J. & P.
 actes de publication, avec
 certificats de capacité des
 fiancés.

Les époux :

Gallus Widder
Eldile Fel Besenval

Les témoins :

Heysse M^{rs}
Regamey Albert

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à la Chancellerie
 cantonale (2)

Registre des mariages A.

N^o 494
Westphal
de Rham

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Westphal Jules-Alfred _____
célibataire _____

missionnaire protestant _____
originaire de Montauban (Tarn & Garonne) France _____ domicilié à
Paris (14^e arr^t) _____ né à

Montauban _____ le vingt-neuf mars _____
mil huit cent nonante-six _____ fils de

Emilien-Henri-Gaston-Alexandre Westphal, professeur _____ et de
Mathilde-Cécile-Delette née Leenhardt, à Paris _____

2. de Rham Yvonne-Adèle-Elisa _____
célibataire _____

originaire de Giez _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le dix-sept août _____
mil neuf cent _____ fille de

William-Arthur de Rham, décédé _____ et de
Corelyn-Paule Berthe née Mercier, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Dr de Verrey Arnold, à Lausanne.
2. de Rham M., à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Paris et à Giez
le 16 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

- actes de naissance _____
- certificat de nationalité et de _____
- domicile du fiancé _____
- permis de publier et de ma- _____
- riage du Département de J. & P. _____
- actes de publication _____
- certificat de capacité du fiancé _____

Communiqué à Grandson et à
la Chancellerie cantonale _____

Les époux :

Jules Westphal
Yvonne Westphal.

Les témoins :

Dr Arnold Verrey
E. de Rham
E. Verrey Westphal

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 495
Happersberger
et
Grichting

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Happersberger Jacques - Ami
célibataire

Voyageur de Commerce
originaire de Nyon domicilié à
Lausanne né à
Givryns le vingt-un mai
mil huit cent nonante-trois fils de

Jacques-Louis Happersberger, entrepreneur, à Morea (Rom) et de
Marie-Antoinette-Fanny née Cley

2. Grichting Hedwig
célibataire

originaire de Leukerbad (Valais) domiciliée à
Leukerbad née à
Leukerbad le huit mai

mil neuf cent trois fille de
Theodor Grichting, agriculteur, à Leukerbad et de
Antonia née Lehner, décédée

Comme témoins : } 1. Alther Hans, cafetier, à Lausanne
2. Heysé Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Nyon et à
Leukerbad le 7 mai 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Happersberger
H. Happersberger

Les témoins :

H. Alther
Heysé M.

L'officier de l'état civil :

L. Baug

Communiqué à Nyon et à
Leukerbad

Registre des mariages A.

N^o 496
Gaudard
et
Güdel

2338
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudard Édouard
divorcé de Alice nie Stockly dès le 31
août 1920 pâtissier
originaire de Lausanne, Echallens, Biolley, Orjulaz et St-Barthélemy domicilié à
Lausanne né à
Cheseaux le dix-sept septembre
mil huit cent huitante-cinq fils de

Emile Gaudard et de
Fanny nie Borgeaud, déçédés

2. Güdel Maria-Bertha
célibataire

cuisinière
originaire de Uzenbach. (Bâle) domiciliée à
Lausanne née à
Füsch le seize novembre
mil huit cent nonante-six fille de

Maria-Bertha Güdel, déçédée et de

Comme témoins : } 1. Gaudard Adolphe, négociant, La Convoision
2. Aviolat Albert, horticulteur, Rosiaz Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Echallens, à Biolley -
Orjulaz et St-Barthélemy, et à Uzenbach le 4 Sep-
tembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'époux
avec mention du divorce.
actes de publication

Les époux :

Gaudard Édouard
Gaudard Bertha

Les témoins :

A. Gaudard
A. Aviolat

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Echallens &
à Uzenbach

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 498
Pizzoglio
et
Bonello

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pizzoglio Jean-Ferdinand
célibataire

employé de banque
originaire de Bioglio (Novare, Italie) domicilié à
Zürich né à
Lausanne le vingt-huit octobre

mil neuf cent fils de
Aristide-Jean-Ferdinand Pizzoglio, cimentier et de
Marie née Ceria, les deux à Lausanne

2. Bonello Lucie-Adeline
célibataire

originaire de Biella (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le treize avril

mil neuf cent quatre fille de
Félix-Antoine Bonello, serrurier et de
Brigitte-Louise née Richoz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Brossolaseo Louis, horloger, à Lausanne
2. Pizzoglio Germaine, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich le 28, à Lausanne le 29
mai et à Biella le 7 juin 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
Autorisation de l'état civil de
Zürich

Les époux :
Lucie Pizzoglio

Les témoins :
Louis Brossolaseo
Germaine Pizzoglio

L'officier de l'état civil :
A. Baug

Communiqué à la Chancellerie
cantonale. 2/20 Zurich

Registre des mariages A.

No 500
Hübscher
et
Jayet

RECTIFICATION

Par décision du 21 juin 1957
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le patronyme
de l'intéressé soit orthographié
"Hübscher" et non "Hübcher".

Lausanne, le 14 juin 1957
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne: et aux officiers de l'état civil
de Wabern (Berne) et Moudon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Hübscher Théodore - Frédéric
célibataire
opérateur - monotypiste
originaire de Wabern (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le trente-un mars
mil neuf cent un fils de
Gottlieb Hübscher, diu di et de
Lina née Spring, à Lausanne

2. Jayet Marguerite - Emilie
célibataire
dactylographe
originaire de Moudon et Hermenches domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix octobre
mil huit cent nonante-neuf fille de
Hémi - Louis - Joseph - Samuel Jayet, typographe et de
Louise - Françoise née Bizraud, à Lausanne

Comme témoins: 1. Macot William, lapissier, à Lausanne
2. Jayet Hémi typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Wabern le
15, et Moudon & Hermenches le 15 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées:

actes de naissance
actes de publication

Les époux:

[Signature]
Th. Hübscher

Les témoins:

W. Jayet
H. Jayet

L'officier de l'état civil:

[Signature]
L. Baur

Communiqué à Wabern &
Moudon

Registre des mariages A.

No 501
Chapuis
et
Vonnez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuis André-Alfred _____
_____ célibataire _____

employé de bureau _____
originaire de Epalinges _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le dix-sept septembre _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de
Alfred Chapuis, décédé _____ et de
Léa née Coeytaux, à Lausanne _____

2. Vonnez Anna-Jenny _____
_____ célibataire _____

originaire de Moudon _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le deux avril _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
Henri Vonnez, employé C.F.F. _____ et de
Maria-Anna née Käser, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Ogay Arthur, instituteur, à Bercher
} 2. Vonnez Henri, employé C.F.F. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à Epalinges
et à Moudon le 28 octobre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

A. Chapuis
A. Chapuis

Les témoins :

A. Ogay
Henri Vonnez

L'officier de l'état civil :

J. Bauf

Communiqué à Epalinges et à
Moudon _____

Registre des mariages A.

No 502
Bähni
et
Sellet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bähni Eugène-Louis-François _____
célibataire _____

mécanicien _____
originaire de Bolligen (Berne) _____ domicilié à
Châtelard-Montreux _____ né à
Lausanne _____ le vingt-cinq février _____
mil huit cent nonante-cinq _____ fils de

Frédéric Bähni, décédé _____ et de
Rosine-Julie née Lavanchy, à Lausanne _____

2. Sellet Marthe-Amélie _____
célibataire _____

coiffeuse _____
originaire de St-Livres _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le sept février _____
mil neuf cent _____ fille de

Henri-Charles Sellet, employé aux T.L. _____ et de
Marie-Augustine née Collet, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Bähni Louis, fonctionnaire postal, Lausanne.
2. Bähni Madeleine, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 19, à Bolligen le
21 à Lausanne et à St-Livres le 22 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Montreux _____

Les époux :

Eug. Bähni
M. Bähni

Les témoins :

E. Bähni
M. Bähni

L'officier de l'état civil :

St Gallif

Communiqué à Bolligen, à
Montreux et à Aubonne _____

Registre des mariages A.

N^o 503
Bähni
et
Logoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bähni Louis - Frédéric _____
célibataire _____

fonctionnaire postal _____
originaire de Bolligen (Bane) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le huit décembre _____

_____ mil huit cent nonante-deux _____ fils de
Frédéric Bähni, d'ici _____ et de
Rosine - Julie née Lavanchy, à Lausanne _____

2. Logoz Madeleine _____
célibataire _____

originaire de Goumoens-la-ville _____ domiciliée à
Payerne _____ née à
Payerne _____ le vingt-un mai _____

_____ mil huit cent nonante cinq _____ fille de
Vincent-Elie Logoz, contre-maître _____ et de
Marie-Marguerite-Berthe née Guiguer, à Payerne _____

Comme témoins : } 1. Bähni Eugène, mécanicien, à Lausanne
2. Pellet Marthe, coiffeuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Bolligen, à
Goumoens-la-ville et à Payerne le 14 août 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

L. Bähni

M. Bähni

Les témoins :

Eug. Bähni

M. Pellet

L'officier de l'état civil :

J. Bailly

Communiqué à Papiermühle,
Esballens & Payerne _____

Registre des mariages A.

N^o 504
 Duperré
 Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperré Victor - Marcel _____
 célibataire _____

employé C.F.F. _____
 originaire du Mont et de Rougemont _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-sept février _____
 mil huit cent nonante-huit, _____ fils de

Henri Duperré, employé au gaz, à Lausanne _____ et de
 Marie-Louise née Duband, décédée _____

2. Bolomey Esther - Lucie _____
 célibataire _____

menagère _____
 originaire de Lutry et Forel (Lavaux) _____ domiciliée à
 Belmont 7 Pully _____ née à
 Belmont 7 Pully _____ le vingt-un juin _____
 mil neuf cent _____ fille de

Napoléon Bolomey, décédé _____ et de
 Lina-Marie née Zichman, à Belmont _____

Comme témoins : } 1. Duperré Robert, serrurier, Lausanne _____
 } 2. Duperré Rose, ménagère, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Rougemont, à
 Lutry le 19, au Mont et à Forel le 21 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Duperré Victor
 Esther Duperré

Les témoins :

Robert Duperré
 Rose Duperré

L'officier de l'état civil :

J. Bauf

Communiqué à Lutry, Rougemont
 Lutry, Forel & Pully _____

Registre des mariages A.

N^o 505
 Jeannet
 et
 Schneiter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeannet Fritz Henri _____
 célibataire _____

jardinier _____
 originaire de Travers et de Noiraigue _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Aua Verrières _____ le vingt-un mars _____
 mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Henri-Numa Jeannet, retraité C.F.F., à Morges _____ et de
 Louise-Hélène nee Falton, décédée _____

2. Schneiter Léa-Fanny _____
 divorcée de Henri-Louis Margairatz _____

dès le 8 octobre 1914, ménagère _____
 originaire de Forel (Savane) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Froideville _____ le trente mars _____
 mil huit cent huitante-quatre _____ fille de

Emile-Louis Schneiter _____ et de
 Emilie-Rosine nee Schillard, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Gessony René, plâtrier-peintre, à Lausanne
 } 2. Delisle André, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Travers, à
 Noiraigue, le 24 et à Forel le 25 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
 acte de 1^{er} mariage de l'épouse,
 avec divorce. _____
 actes de publication _____

Les époux :

H. Jeannet
 Léa Jeannet

Les témoins :

Gessony René
 Delisle André

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Travers, Noiraigue
 et Forel _____

Registre des mariages A.

No 506
 Thonney
 et
 Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thonney Henri-Eugène
 veuf de Marguerite-Marie Amélie née
 Piquet dès le 21 août 1923, employé postal
 originaire de Mullyens domicilié à
 Lausanne né à
 Rolle le dix-huit septembre
 mil huit cent vingt-cinq fils de
 Théophile Thonney, cordonnier, à Lausanne et de
 Emma-Louise née Caillet, dédicée

2. Bovard Berthe
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Epesses domiciliée à
 Lausanne née à
 Gouge M Ford le quatre décembre
 mil huit cent vingt-cinq fille de
 François-Samuel Bovard, vigneron, à Riez et de
 Amélie née Cossy, dédicée

Comme témoins :
 1. Thonney Théophile, cordonnier, à Lausanne
 2. Nixian Louis, facteur postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Mullyens
 et à Epesses le 16 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
 acte de décès de la 1^{re} femme
 du fiancé
 actes de publication

Les époux :

Thonney
 Berthe Thonney

Les témoins :

Louis Nixian
 Thonney père Allie Caillet

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Communiqué à Mullyens et à
 Gully.

Registre des mariages A.

No 507
Wehrli
et
Monnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wehrli Jean-Jaques _____
célibataire _____

boucheur _____
originaire de Kuttigen (Argovie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le douze juillet _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Jacob Wehrli, boucheur _____ et de
Ada nie Bos, à Lausanne _____

2. Monnard Emilie-Louise _____
célébataire _____

originaire de Dailens _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Bex _____ le premier mars _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
Charles-Emile Monnard, boulanger _____ et de
Louise nie Oufée, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Wehrli Jacob, boucheur, à Lausanne
2. Monnard Charles, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Kuttigen le
8 et à Dailens le 10 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Jean Wehrli
Emilie Wehrli

Les témoins :

Wehrli
Ch. Monnard

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Kuttigen et à
Dailens _____

Registre des familles vol. 19 fol. 308

Registre des mariages A.

N^o 508
 Miello
 et
 Godio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Miello Dominique - Charles

_____ célibataire _____

électicien _____

originaire de Curino (Novare, Italie) _____ domicilié à

Moncalieri (Turin, Italie) _____ né à

Lausanne _____ le vingt-neuf octobre _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Secondo - Stefano Miello _____ et de

Rose - Angèle Louise née Bozio, décédés _____

2. Godio Virginia

_____ célibataire _____

modiste _____

originaire de Gattico (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Brigue (Valais) _____ le douze septembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Joseph Godio, manouvrier _____ et de

Theresia née Vesco, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Cibolla Jean, Professeur, Chaux-de-Fonds.
 } 2. Godio Louis, Violoncelliste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Curino et à Gattico le 16 août 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

promesse du fiancé _____

permis de publier et de

mariage du Dép^t de N. & P.

actes de publication et de

capacité matrimoniale. _____

Communiqué à la Chancellerie
 Cantonale. _____

Les époux :

Miello
 D. Miello

Les témoins :

Jean Cibolla
 Louis Godio

L'officier de l'état civil :

L. Paulin

Registre des mariages A.

N^o 509

Paas

Ebner née Frasserin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paas Jakob

célibataire

coiffeur

originaire de Lank (Lepfeld, Prusse) domicilié à

Lausanne né à

Nerst (Prusse) le vingt-huit mai

mil huit cent huitante sept fils de

Josef Paas et de

Katharina - Helbertina née Vögelet, décédés

2. Ebner née Frasserin Anne - Marie - Cathé-
rine - Félicité, veuve de Martin Ebner dès le 23 septembre
1924, ménagère

originaire de Rheinfelden (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Dion le cinq février

mil huit cent septante-un fille de

Lyprien Frasserin et de

Ange - Marie née Roussi, décédés

Comme témoins :
1. Regamey Henri, Suisse, à Lausanne.
2. Heysi Marie, Conciuge, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rheinfelden et à
Lank le 18 septembre 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

acte de décès du 1^{er} mari de

l'épouse.

permis de publier et de mariage

du Dép^t de G. et S.

certificat de capacité du fiancé.

actes de publication.

Communiqué à la Chancellerie

Cantonale et à Rheinfelden

Les époux :

Jakob Paas
Catherine Paas

Les témoins :

H. Regamey
M. Heysi

L'officier de l'état civil :

J. Paas

Registre des mariages A.

N^o 510Galla
et
Philipona

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galla Carlo-Giovanni-Battista
célibataireemployé à l'agence des journaux
originaire de Turin (Italie) domicilié à
Lausanne né à
Turin le cinq avrilmil huit cent nonante-cinq fils de
Giovanni-Battista Galla, diocèse et de
Francesca née Cerone, à Lausanne2. Philipona Marthe-Anne-Marie
divorcée de Georges-Ernest Probstdès le 21 septembre 1922, lingère
originaire de Finsterbennen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Attalens (Fribourg) le vingt septembremil huit cent nonante-quatre fille de
Jean-Joseph-Albich Philipona et de
Marie-Arcade née Alory, diocèsesComme témoins : } 1. Probst Adolphe, négociant, à Moudon
2. Cerone Pierre, cordonnier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Finsterbennen
le 22 juillet et à Turin le 9 août 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'épou-
se, avec divorce
permis de publier et de
mariage du Dép. de M. S.
actes de publication.

Les époux :

Galla Charles
Galla Marthe

Les témoins :

Alory
Cerone Pierre

L'officier de l'état civil :

Le Prunif

Communiqué à la Chancellerie
cantonale et à Disclen

Registre des mariages A.

N^o 511
 Delese
 et
 Robellaz

Par jugement du Tribunal...
 en date du...
 déclaré
 définitif et exécutoire le...
 le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à... an... le
 délai pendant lequel l...
 ne pourr... contracter un nouveau
 mariage.
 Lausanne, le 23 mars 1925.

L'officier de l'état civil:

J. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Delese Lucien Jules
 célibataire

Sculpteur
 originaire de Monthey (Valais) domicilié à
 Lausanne né à
 Genève le dix-neuf janvier

mil huit cent nonante-six fils de
 Jules-Louis Delese, décédé et de
 Anna-Sophie née Chaboz, à Clarens

2. Robellaz Olive-Céline
 célibataire

artiste-peintre
 originaire de Bulle domiciliée à
 Nyon née à
 Nyon le sept avril

mil neuf cent deux fille de
 Louis-Alcide Robellaz, employé postal et de
 Elise née Rommens, à Nyon

Comme témoins: 1. Gorini Louis, appareilleur, à Clarens
 2. Rahn Fernand, chef de service, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Monthey, à
 Nyon le 29 et à Bulle le 30 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance
 actes de publication

Les époux:

Delese
 Olive Delese

Les témoins:

Louis Gorini
 Fernand Rahn

L'officier de l'état civil:

J. Ballif

Communiqué à Monthey, Nyon
 et Bulle

Registre des mariages A.

No 512
Wurlod
et
Squire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wurlod Georges-William
célibataire

mécanicien

originaire de Ormont-Vessons domicilié à

Rolle né à

Rolle le vingt-quatre mai

mil neuf cent deux fils de

Charles-Jules Wurlod et de

Julie née Gardiol, à Rolle

2. Squire Evelyn

célibataire

originaire de Bristol (Angleterre) domiciliée à

Caluire (Rhône, France) née à

Pesey (Neuchâtel) le dix-huit mars

mil neuf cent six fille de

Max-Edmond Squire et de

Elisa-Marthe née Perret

Comme témoins :
1. Squire Samuel, évangéliste, Lausanne
2. Weiss Nicolas, représentant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Rolle le 22, à Ormont-Vessons le 23 et à Caluire le 24 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Rolle

Les époux :

G. Wurlod
Evelyn Wurlod.

Les témoins :

S. Squire.

N. Weiss
C. Perret

L'officier de l'état civil :

J. Brauy

Communiqué à Ormont-
Vessons

Registre des mariages A.

No 513
Menétrey

Huguenin-Vuilleme-
net

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menétrey Constant _____
célibataire _____

appareilleuse aux S.B. _____
originaire de Poliez-le-Grand _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le treize octobre _____

mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Gustave Menétrey, nettoyeur, à Lausanne _____ et de
Marie-Antoinette née Pittet, décédée _____

2. Huguenin-Vuillemenet Marguerite
célibataire _____

vendeuse _____
originaire des Lochs et de La Brévine (Neuchâtel) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-huit décembre _____

mil neuf cent deux _____ fille de
Adolphe Huguenin-Vuillemenet, employé, à Lausanne et de
Alix née Bulloz, décédée _____

Comme témoins : } 1. Menétrey Gustave, nettoyeur, à Lausanne
2. Huguenin Adolphe, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, au Lochs et à
La Brévine le 10 et à Poliez-le-Grand le 11 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
G^{te} Menétrey
M^{me} Menétrey
Les témoins :
Menétrey Gustave
Huguenin

Communiqué à Poliez-le-Grand, du
Lochs et à La Brévine _____

L'officier de l'état civil :
H. Baillif

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu
en date du 7 juillet 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 23 septem-
bre 1932, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 28 septembre 1932.
L'officier de l'état civil:
H. Leclercq

Registre des mariages A.

No 514
Blanc
et
Stockli

L. 2/11/25
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc Richard _____
célibataire _____
représentant _____
originaire de Lausanne _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le dix-neuf avril _____
mil neuf cent _____ fils de
Emile Blanc, Professeur _____ et de
Eugénie-Louise ne Raymond, à Lausanne _____

2. Stockli Marguerite-Marie-Yvonne _____
célibataire _____
originaire de Wablen (Bienne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-un août _____
mil neuf cent-vingt _____ fille de
Jacques-Paul Stockli, comptable _____ et de
Elisa-Marie ne Weibel, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Minini Henri, commerçant, à Lausanne
2. Delavigne Remy, comptable, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16 et à Wablen le 17 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Richard Blanc
Marguerite Blanc

Les témoins :

Minini
Delavigne

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Communiqué à Wablen _____

Registre des mariages A.

No 517
Bedoy
et
Curchod

Par décret du Grand Conseil du
3 Février 1928, Edouard-Henri-
Julien Bedoy, désigné ci-contre,
lequel ayant rempli toutes les formalités
prescrites à cet effet, a été naturalisé
Vaudois et reçu au nombre des bour-
geois de la commune de
Lausanne.

Inscrit le 17 mars 1928

L'officier de l'état civil:

Le Bailly
Bailly à Poliez-le-Grand et
St-Cierges.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Bedoy Edouard-Henri-Julien _____
célibataire _____

mécanicien _____
originaire de Lyon (France) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le treize octobre _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Eugène-Lucien Bedoy _____ et de
Henriette Louise née Baudet, à Lausanne _____

2. Curchod Valentine-Henriette _____
célibataire _____

coiffeuse _____
originaire de Dommartin et Montaubion-Chardonney domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le douze décembre _____
_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Henri Curchod, géôlier _____ et de
Louise-Alice-Olga née Hédiger, à Lausanne _____

Comme témoins: } 1. Bedoy Eugène, cordonnier, à Lausanne
2. Curchod Henri, géôlier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Dommartin
et à Montaubion-Chardonney le 9 septembre 1925 _____

Registre des familles ^{de} Bedoy fol. 201

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance _____
consentement des père et mère
du fiancé _____
permis de publier et de mariage
du Dép^t de N.-S.^t _____
certificat de capacité du fiancé
actes de publication _____

Les époux:

Ed. Bedoy.

V. Bedoy.

Les témoins:

H. Curchod

Lucien Bedoy, père

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Communiqué à Poliez-le-Grand
& St-Cierges, ainsi qu'à la
Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N° 518
de La Harpe
André

7-81.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de La Harpe Henri-Fernand
cibataire

employé de bureau
originaire de Lausanne, Rolle et Mont-le-Grand — domicilié à
Yens né à
Yens le vingt-quatre août
mil huit cent nonante-six fils de

Henri-Martin de La Harpe, et de
Fanny-Jenny-Charlotte Moret, à Yens

2. André Ma
cibataire

négoiante
originaire de Yens — domiciliée à
Yens née à
Yens le vingt-un juin
mil huit cent nonante-six fille de

Paul-Henri, André et de
Fanny-Georgine ne Moinat, décès

Comme témoins : 1. de La Harpe Henri, juge de paix, à Yens.
2. de Mestral-Henry, vitiiculteur, à Orbonne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Yens le 31 août,
à Rolle et à Mont-le-Grand le 1^{er} septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Villars-sous-Yens.

Les époux :
H. de La Harpe
A. de La Harpe

Les témoins :
H. de La Harpe
H. de Mestral

Communiqué à Rolle et à
Villars-sous-Yens.

L'officier de l'état civil :
J. Baurif

Registre des mariages A.

N^o 519
Chaillet
et
Moret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaillet Auguste-Emile _____
célibataire _____

manouvrier _____
originaire de La Côte-aux-Fées, (Neuchâtel) et du Chemin (Vaud) domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le trois septembre _____

_____ mil neuf cent _____ fils de
Emile-Auguste-Marc Chaillet, journalier _____ et de
Louise née Hbencroz, à La Sarraz _____

2. Moret Berthe-Alice _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de Olon _____ domiciliée à
Olon _____ née à
Olon _____ le dix-neuf juillet _____

_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fille de
Charles-Auguste Moret, agriculteur _____ et de
Alice née Ruchet, à Olon _____

Comme témoins : } 1. Ozeley Julie, ménagère, à Lausanne
2. Faccard Augusta, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à La Côte-aux-Fées, au Brassus, à Olon, à Hbencroz le 19 et au Sentier le 20 août 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Emile Chaillet
Berthe Chaillet

Les témoins :

J. Ozeley
A. Faccard

L'officier de l'état civil :

J. Baudry

Communiqué à La Côte-aux-Fées
au Sentier et à Olon _____

Registre des mariages A.

N^o 520
 Matthey - Junod
 et
 Curty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey - Junod Alfred - Ulysse
 divorcé de Blanche - M^{lle} Jean -
 maine dit Quartier dès le 7 décembre 1908, employé d'hôtel
 originaire du Locle (Neuchâtel) domicilié à
 Lausanne né à
 La Chaux-de-fonds le dix-huit février
 mil huit cent huitante-cinq fils de
 Albert - Ulysse Matthey - Junod, horloger, à La Chaux-de-fonds et de
 Marie - Wilhelmine né Gabon, décédée

2. Curty Anna - Catherine
 célibataire
 employée d'hôtel
 originaire de Alterswil (Fribourg) domiciliée à
 Lausanne née à
 Fribourg le vingt-sept mars
 mil huit cent quarante-sept fille de
 Rodolphe Curty, agriculteur, à Bourguillon et de
 Marie - Christine née Debischer, décédée

Comme témoins : } 1. Oyon Fernand, garçon de café, à Lausanne
 } 2. Grandjean Jules, horloger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Alterswil le 2, au
 Locle le 3 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance
 acte de mariage du fiancé,
 avec mention du divorce
 actes de publication

Les époux :

Alfred Matthey
 Anna Matthey

Les témoins :

Grandjean Jules
 Oyon Fernand.

L'officier de l'état civil :

L. Bauf

Communiqué au Locle et à
 Alterswil

Registre des mariages A.

No 521
Bracher
et
Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bracher Eugen - Ernst
celibataire

fondé de pouvoirs
originaire de Affoltern 1/8. (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Langnau le dix-sept février

mil huit cent nonante-cinq fils de
Ernst Bracher, fondé de pouvoirs et de
Hermine née Hämpfli, à Langnau (Berne)

2. Savary Georgette - Amélie
celibataire

originaire de Payerne domiciliée à
Lausanne née à

Plainpalais le onze novembre
mil huit cent nonante-neuf fille de

Albert Savary et de
Marie-Fanny née Champion, à Lausanne

Comme témoins : 1. Savary Armand, cordier, à Lausanne
2. Bracher Paul, employé de banque, à Milan

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Payerne et à
Affoltern le 26 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Eugène Bracher
Georgette Bracher.

Les témoins :
A. Savary
Paul Bracher

Communiqué à Affoltern &
à Payerne 1/8.

L'officier de l'état civil :
J. Savary

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 522

Rey
et
Leuba

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rey Max-Rudolf

célibataire

employé de banque

originaire de Scherz (Argovie)

domicilié à

Lausanne

né à

Zürich

le dix-sept avril

mil huit cent vingt-huit

fils de

Samuel Rey, contrôleur

et de

Anna Karolina née Gujer, à Zürich

2. Leuba Sophie-Jenny

célibataire

originaire de Buttet (Neuchâtel)

domiciliée à

Lausanne

née à

Moscou (Russie)

le quatorze/vingt-sept septembre

mil neuf cent deux

fille de

Georges-Fritz Leuba, commerçant

et de

Matbatic-Marguerite née Pythou, à Lausanne

Comme témoins :

- 1. Miller Charles, employé de banque, Lausanne
- 2. Mugli Charles-Jean, représentant, à Oyonnax, Ain (France)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Scherz et à Buttet le 8 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
actes de publication

Les époux :

Max Rey
S. Rey

Les témoins :

C. Mugli
A. Miller

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Scherz & à Buttet

Registre des mariages A.

No 523
Echenard
et
Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Echenard René-Albert
célibataire

inspecteur d'asfurances
originaire de Ormont-dessous domicilié à
Lausanne né à

Rambuit 7 Ormont le quinze août
mil huit cent nonante-neuf fils de

M. Henri-Louis Echenard, agriculteur et de
Julie-Marie née Bonjour à Rambuit 7 Ormont

2. Zimmermann Frieda-Vereina
célibataire

télégraphiste
originaire de Traradingen (Schuffbouse) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le seize septembre
mil huit cent nonante-neuf fille de

Jean-Jacob Zimmermann, menuisier à Lausanne et de
Adeline née Wenger, décédée.

Comme témoins :
1. Pinaud Charles, Coiffeur, à Lausanne
2. Breton Félix, inspecteur d'asfurances, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 septembre, à Or-
mont-dessous et à Traradingen le 2 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Echenard R.
Echenard

Les témoins :
Ch. Pinaud
F. Breton

Communiqué à Ormont-dessous
et à Traradingen

L'officier de l'état civil :
Baillif

Registre des mariages A.

No 524
Läubli
et
Brandt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Läubli Emil
divorcé de Emma-Elisabetha Bertschinger de
le 27 octobre 1913, dessinateur
originaire de Ermatingen (Thurgovie) domicilié à
Fossalta di Portogruaro (Italie) né à
Ermatingen le deux février
mil huit cent soixante-neuf fils de
Jakob Läubli et de
Elisabetha née Bachmann, à Ermatingen

2. Brandt Berthe
célibataire
Couturière
originaire du Loche et de La Ferrière (Neuchâtel) domiciliée à
Fossalta di Portogruaro (Italie) née à
Couvet le seize mai
mil huit cent septante-neuf fille de
Fritz Brandt et de
Marie Lina née Jeanneret

Comme témoins :
1. Brandt Marguërite, couturière, à Lausanne
2. Krause William, dessinateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Ferrière le 27, à Ermatingen
le 21, au Loche le 22 août et à Fossalta di Portogruaro
le 20 septembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
à Ermatingen

Les époux :

Emile Läubli
Berthe Läubli

Les témoins :

Marguë Brandt
Krause

L'officier de l'état civil :

J. Bauf

Communiqué à Ermatingen, à
La Ferrière et au Loche

Registre des mariages A.

No 525
Weil
Braunschweig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weil Henri
veuf de Jeanne née Brunschweig dès le 25 août
1924, négociant
originaire de Lohnstorf (Berne) domicilié à
Moudon né à
Berne le treize mai
mil huit cent quatre-vingt fils de
Salomon Weil, à Berne et de
Babette née Weil, décédée

2. Braunschweig Renée-Alice
divorcée de René Lehmann
dès le 29 octobre 1923
originaire de Monteur-Château (Territoire de Belfort, France) domiciliée à
Lausanne née à
Soleure le vingt-sept octobre
mil huit cent nonante-quatre fille de
Isaac Braunschweig, rentier et de
Anna née Wörmsse, à Lausanne

Comme témoins :
1. Braunschweig Lazare, ancien négociant, Lausanne
2. Wörmsse Rebille, industriel, à Dacey.

Les publications ont eu lieu à Lohnstorf, à Lausanne et à Moudon
le 25 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
Moudon

Les époux :

H Weil
A. Weil

Les témoins :

Braunschweig
A. Wörmsse

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Mublthummen
à Moudon et à la chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

No 326
Sarbach
et
Dufey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sarbach Adolf
cimenteur
originaire de Adelboden (Berne) et de Genève domicilié à Lausanne né à Berne le dix avril mil neuf cent un fils de Marie Sarbach, à Genève et de

2. Dufey Juliette Louise
couturière
originaire de Palézieux domiciliée à Lausanne née à Lausanne le vingt-quatre octobre mil neuf cent deux fille de Jules-Emile Dufey, peintre en bateau et de Jeanne-Marie-Louise née Golaz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Piffetti Marius, serrurier, à Genève
2. Bruno Louis, appareilleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Adelboden, à Genève et à Palézieux le 1^{er} septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

A. Sarbach
J. Sarbach.

Les témoins :

Marius Piffetti
Bruno

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Adelboden, à Genève et à Palézieux _____

Registre des mariages A.

No 527
Holzer
Heisig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Holzer Pierre-Joseph
célibataire

aide-jardinier
originaire de Bellwald (Valais) domicilié à
Lausanne né à

Sion le vingt octobre
mil huit cent nonante-six

fils de
Joseph-Maurice-Laurent Holzer et de
Marie-Victorine nie Gloss, décédés

2. Heisig Marie-Anna-Agnès
célibataire

ménagère
originaire de Kreuzburg (Oppeln, Prusse) domiciliée à
Berne née à

Berne le dix-sept novembre
mil huit cent nonante-huit

fille de
Rudolf-Joseph-Theodore Heisig et de
Anna-Maria nie Sänzer, décédés

Comme témoins : } 1. Rial Caliste, laveur, à Lausanne
2. Forster Paul, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Berne le 26,
à Bellwald le 27 et à Kreuzburg le 30 juin 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier et de
mariage du Département
de Justice et Police _____
actes de publication _____

Communiqué à Bellwald et à
la Chancellerie Cantonale

Les époux :

Holzer Pierre
Mari Holzer

Les témoins :

Rial Caliste
Forster Paul

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Registre des mariages A.

N^o 528
 Deléderray
 et
 Jaunin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deléderray Louis-Saul _____
 célibataire _____

chocolatier _____
 originaire de Penthaix _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-six janvier _____
 mil neuf cent un _____ fils de

Auguste-Charles-François Deléderray, retraité communal et de
 Julie née Vuillemier, à Lausanne _____

2. Jaunin Lucie-Elisa _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de Villars-le-Grand _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Portolban _____ le vingt-quatre septembre _____
 mil huit cent nonante-quatre _____ fille de

Albert Jaunin, agriculteur, à Villars-le-Grand _____ et de
 Marie-Elisa née Joye, à Payerne _____

Comme témoins : } 1. Deléderray Auguste, retraité, à Lausanne
 } 2. Mermier Charles, agent de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Penthaix le 3
 et à Villars-le-Grand le 4 octobre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Louis Deléderray
 Lucie Deléderray

Les témoins :

Auguste Deléderray
 Mermier Charles

Communiqué à Sully et à
 Constantine _____

L'officier de l'état civil :

H. Jolly

Registre des mariages A.

No 529
Fillettaz
et
Froidevaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fillettaz César Auguste
célibataire

ouvrier de ligne
originaire de Gimmel domicilié à
Lausanne né à
Gimmel le onze mars

mil neuf cent deux fils de
Marc-Hector Fillettaz, d'ici et de
Hélène-Rose-Élise née Jaquet, à Gimmel

2. Froidevaux Mathilde-Jeanne
célibataire

cuisinière
originaire de Muriens (Bern) domiciliée à
Gimmel née à
Trentevaux le vingt-deux août

mil neuf cent trois fille de
Léon-Joseph Froidevaux et de
Marie-Magdeleine née Mangiat, d'ici

Comme témoins :
1. Desieux Marcelle, sans profession, à Lausanne
2. Desieux Charles, ajusteur-mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Muriens le 29
et à Gimmel le 30 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Fillettaz Auguste
Jeanne Fillettaz

Les témoins :

Desieux Charles
Desieux Marcelle

L'officier de l'état civil :

H. Jaquet

Communiqué à Gimmel et à
Saignelégier

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 530
Mandrin
et
Nicod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mandrin Henri-Louis _____
célibataire _____

technicien C.F.F. _____

originaire de Lavey-Morcles _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

S. Maurice (Valais) _____ le cinq mars _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

Henri Mandrin, Chef de train C.F.F. _____ et de

Eliza née Ammen, à Lavey-village _____

2. Nicod Marielle Marguerite Emma _____
célibataire _____

originaire de Vulliens _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le douze avril _____

_____ mil neuf cent sept _____ fille de

Henri Nicod, Chef de train principal C.F.F. _____ et de

Frida née Hepp, à Lausanne _____

- Comme témoins : } 1. Mandrin Henri, Chef de train, à Lavey-village.
} 2. Nicod Henri, Chef de train principal, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Lavey et à Vulliens le 16 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

H. Mandrin
M. Nicod

Les témoins :

H. Mandrin
M. Nicod

L'officier de l'état civil :

P. Bellif

Communiqué à Ber et à Mézières

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 31 janvier 1943 déclaré définitif et exécutoire le 19 février 1943 le mariage décrit ci-contre a été dissous par divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 19 février 1943, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 15 mars 1943.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 531
 Marguerat
 Paschoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marguerat Henri-Louis
 divorcé de Francine Louise Lucy des le
 26 janvier 1925 Professeur
 originaire de Lutry et Forcl domicilié à
 Lausanne né à
 Fiez le dix-sept février
 mil huit cent septante-cinq fils de
 Charles-Jean-François-Henri Marguerat et de
 Marie-Louise née Guex, les deux décédés

2. Paschoud Marguerite
 célibataire
 Directrice de pensionnat
 originaire de Lutry et Forcl domiciliée à
 Lausanne née à
 Lutry le vingt-deux avril
 mil huit cent septante-neuf fille de
 François-Gabriel-Louis Paschoud et de
 Louise-Julie née Sèprez, décédés

Comme témoins :
 1. Paschoud Albert, vigneron, à Lutry
 2. Guex Louis, émaillieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Lutry et Forcl
 le 7 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
 acte de mariage du fiancé
 avec mention du divorce

Les époux :

Henri Marguerat
 Marguerite Marguerat

Les témoins :

Albert Paschoud
 Louis Guex

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
 sous

Communiqué à Lutry et à
 Forcl

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 532
Kunz
et
Muller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kunz Werner
célibataire
chef de réception
originaire de Mönchaltorf (Zürich) domicilié à
Lausanne né à
Altstetten (Zürich) le quatre juillet
mil huit cent nonante-sept fils de

Johann-Rudolf Kunz, décédé et de
Anna nee Schwarz, à Altstetten

2. Muller Elise-Frida
célibataire

coiffeuse
originaire de Oberengstringen (Zürich) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept septembre
mil huit cent nonante-huit fille de

Henni-Arnold Muller, employé C.F.F. à Lausanne et de
Anna-Elisabeth Mottier nee Friedli, décédée

Comme témoins : } 1. Kunz Anna, à Altstätten
2. Muller Henni-Adolphe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mönchaltorf et à
Oberengstringen le 20 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Werner Kunz
Frida Kunz

Les témoins :

H. A. Muller
Franziska Kunz

L'officier de l'état civil :

H. Leisant

Communiqué à Mönchaltorf et
à Oberengstringen.

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne rendu en date du 3 octobre 1940, déclaré définitif et exécutoire le 3 octobre 1940, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 11 de novembre 1940
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 534
Dätwyler
et
Fivaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dätwyler Jean-Ernest
célibataire

lithographe
originaire de Unterentfelden (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-six mai

mil neuf cent deux fils de
Jean Dätwyler, lithographe, à Lausanne et de
Elisabeth ne Eggle, décedée

2. Fivaz Germaine-Louise
célibataire

Couturière
originaire de Corcelles p. Payerne domiciliée à
Lausanne née à
Payerne le trente janvier

mil neuf cent quatre fille de
Henri-Samuel Fivaz, négociant et de
Marie-Louise ne Pasche, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Gilliard Louis, électricien, à Lausanne
2. Fivaz Marcel, chauffeur, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Unterentfelden
le 6 et à Corcelles p. Payerne le 8/10 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

act. de naissance _____
act. de publication _____

Les époux :

J. Dätwyler
G. Fivaz

Les témoins :

Marcel Fivaz
Louis Gilliard

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à Unterentfelden
et à Corcelles p. Payerne

Registre des mariages A.

2-200

N° 535
de Loys
et
de Bons

COMPLÉMENT

Par décision du 15 février 1967
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné le
complément de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'époux soit
designé comme étant
originnaire de "Lausanne
Ecublens (Vaud) et
Genève".

Lausanne, le 22 février 1967
L'officier de l'état civil:

Etod

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, et aux états civils
de Genève, Saint-Maurice
(Valais) et Ecublens (Vaud).

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:
1. de Loys Marie-Ernest-Fernand-Louis-Yvon
célibataire

originaire de Lausanne et d'Ecublens domicilié à
Ecublens né à
Plainpalais (Genève) le vingt-six août
mil huit cent nonante-trois fils de
Robert-Fernand-Traytorrens de Loys et de
Lélie-Marie-Madeleine ni Ebrard, à Plainpalais

2. de Bons Jeanne-Isaline-Marie
célébataire

originaire de St Maurice (Valais) domiciliée à
St Maurice née à
St Gingolph le vingt-sept février
mil huit cent nonante-neuf fille de
Henri de Bons et de
Berthe ni Derivaz, à St Maurice

Comme témoins: } 1. de Fay de Lavallaz, à Collombey (Valais)
2. de Remy Hbans, à Schryz (Suisse)

Les publications ont eu lieu à Ecublens le 3, à Lausanne le
4, et à St Maurice le 5 septembre 1965

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:
autorisation de l'état civil
d'Ecublens.

Les époux:
Louis de Loys
Jean de Loys de Bons

Les témoins:
Luc de Fay de Lavallaz
Remy de Hbans

Communiqué à Ecublens et à
St Maurice.

L'officier de l'état civil:

St Gallif

Registre des mariages A.

N^o 536

Youmaud

et
Mouny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Youmaud Emile-Ernest

veuf de Adrienne-Raymonde née

Chapuis vis le 5 octobre 1924 typographe

originaire de Tramelan-Vesvins (Berna) domicilié à

Monteur, Châtelard né à

Tramelan-Vesvins le vingt-deux mars

mil huit cent quatre-vingt fils de

Daniel-Emile Youmaud, décédé et de

Sophie-Lina née Youmaud, à Tramelan

2. Mouny Aloïse-Germaine-Marie

célibataire

Couturière

originaire de Yens domiciliée à

Bussigny et Morges née à

Romanel le six mars

mil huit cent nonante fille de

Louis-Isaac Mouny, ancien laitier, à Bussigny et de

Emma-Haline née Bocion, décédée

Comme témoins : } 1. Rigoud Charles, négociant, à Lausanne
2. Bernier Louis, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Monteur le 19, à Tramelan, à Bussigny le 21 et à Yens le 22 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Monteur.

Les époux :

Youmaud
G. Youmaud.

Les témoins :

Ch. Rigoud
Louis Bernier

L'officier de l'état civil :

L. Jaurig

Communiqué à Tramelan-Vesvins,
Monteur, Villars-Profieux et
Bussigny.

Registre des mariages A.

No 537
Hermann
et
Jomini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hermann Paul-Albert
célibataire

pâtissier
originaire de Payerne domicilié à
Lausanne né à
Payerne le huit septembre
mil huit cent nonante fils de

Emile-Frédéric Hermann, délégué et de
Marguerite-Célestine-Bertha née Bellavidoza, à Lausanne

2. Jomini Emilie
célibataire

originaire de Payerne domiciliée à
Payerne née à
Payerne le dix-huit octobre
mil huit cent nonante-deux fille de

Maurice-Jaques Jomini charcutier et de
Flore-Emma née Soudia, à Payerne

Comme témoins :
1. Jomini Oscar, employé de banque, à Genève
2. Elgerhardt Ernest, ciffleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Payerne le 23 sep-
tembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actg de naissance
actg de publication

Les époux :

Paul Hermann
Emilie Jomini

Les témoins :

Oscar Jomini
Ernest Elgerhardt

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 538

Duc

Roth^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duc - Edouard

célibataire

bouchée

originaire de Villars - Bramard domicilié à

La Chaux-de-fonds né à

Villars - Bramard le vingt-trois août

mil huit cent nonante-sept fils de

Arthur Duc, agriculteur et de

Lina née Déglon, à Villars - Bramard

2. Roth Lina

célibataire

laissée

originaire de ERIZ (Berno) domiciliée à

La Chaux-de-fonds née à

Moosleeran (Argovie) le seize février

mil huit cent nonante six fille de

Friedrich Roth et de

Maria née Liechti, décédés

Comme témoins :

1. Ammann Jean, boucher, à Lausanne

2. Pache Ernest, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-fonds le 3 à Villars-Bramard le 6 et à Moosleeran le 5 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de La Chaux-de-Fonds.

Les époux :

Edouard Duc

Lina Duc

Les témoins :

Ammann Jean

Pache Ernest

L'officier de l'état civil :

J. B. B.

Communiqué à Villarszel, à
La Chaux-de-Fonds et à
Eriz

Registre des mariages A.

N^o 539
Kamber
et
Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kamber Franz _____
_____ célibataire _____

typographe _____

originaire de M^lägendorf (Soleure) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

La Chaux-de-fonds _____ le seize juin _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Lukas Kamber _____ et de

Amilie ni Kaufmann, à Aesch. _____

2. Marguerat Marcelle-Violette _____
_____ célibataire _____

dactylographe _____

originaire de Savigny et Epesses _____ domiciliée à
Paudex _____ née à

Lausanne _____ le premier octobre _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Louis-Michel Marguerat, décédé _____ et de

Elise-Jenny ni M^lerrier, à Paudex _____

Comme témoins : { 1. M^lerrier Alfred, à Paudex
2. M^lertig M^lerri, technicien, à Paudex

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Epesses, le 20,
à M^lägendorf le 21, à Savigny et à Paudex le 22
septembre 1925 _____
Registre des familles vol. 16 fol. 171

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Franz Kamber
Marcelle Kamber

Les témoins :

M^lerrier _____

H. Hertig _____

L'officier de l'état civil :

J. B. Bailly

Communiqué M^lägendorf, Sa-
vigny, Cully et Pully _____

Registre des mariages A.

N^o 540
Billaud
et
Fatio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Billaud Marcel-Charles _____
_____ célibataire _____

boulangier-pâtissier _____
originaire de Donneloye _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Yverdon _____ le dix-huit avril _____

_____ mil huit cent nonante neuf _____ fils de
Lucien Billaud, boulangier-pâtissier, _____ et de
Marie-Jenny née Rolli, à Lausanne _____

2. Fatio Rosalie-Marie-Emilie dite Lily _____
_____ célibataire _____

originaire de Orbe _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt novembre _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de
Henri-Benjamin-Charles Fatio, décédé _____ et de
Clara-Elija née Humbard, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Billaud Lucien, boulangier-pâtissier, à Lausanne
} 2. Geoberty Marcel, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Orbe le 29
et à Donneloye le 30 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

~~Marcel Billaud~~
Ruly Billaud

Les témoins :

L. Billaud
H. Geoberty G. Arnoy

L'officier de l'état civil :

L. Bauf

Communiqué à Donneloye et
à Orbe _____

Par jugement du Tribunal de Lausanne
rendu en date du 11 janvier 1938
déclaré définitif et exécutoire le 3
février 1938
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 2
février 1938, le délai pendant
lequel l'ancien mari
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 12 décembre 1938

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 541
Wölfli
et
Guex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wölfli Frédéric-Abraham _____
veuf de Caroline-Louise née Percey d^s le 7
juin 1918, _____ employé de commerce _____
originaire de Schangnau (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Berne _____ le vingt juin _____
mil huit cent soixante-deux _____ fils de
Jacob Wölfli _____ et de
Maria-Anna née Geiser, d^sd^s _____

2. Guex née Renard Louise-Joséphine _____
veuve de Jules-Edouard
Guex d^s le 15 janvier 1917 _____
originaire de La Chaux et de Vevey _____ domiciliée à
Châtelard-Montreux _____ née à
Seignelay (Yonne, France) le dix-sept avril _____
mil huit cent huitante-un _____ fille de
Louis-Joseph Renard _____ et de
Louise-Henriette née Paget, d^sd^s _____

Comme témoins : } 1. Duboué Ernest, commerçant, à Lausanne
2. Wicki Alfred, forgeron de pouvoirs, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Schangnau, à
La Chaux, à Vevey et au Châtelard le 24 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de mariage _____
actes de v^s des précédents
conjointes _____
actes de publication _____

Les époux :

Wölfli
Louise Wölfli

Les témoins :

Duboué
Wicki

L'officier de l'état civil :

Bullif

Communiqué à Schangnau, à
Cossonay, à Vevey et à
Montreux _____

Registre des mariages A.

N^o 542
 RoCHAT
 et
 GOTTREUX

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. RoCHAT Franck-Guiles-Smile _____
 célibataire _____

télégraphiste _____
 originaire du Lieu _____ domicilié à
 Plainpalais _____ né à
 aux Charbonnières _____ le vingt-neuf mars _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Fritz RoCHAT, négociant _____ et de
 Lucie née RoCHAT, aux Charbonnières _____

2. GOTTREUX Jeanne-Marguerite _____
 célibataire _____

Couturière _____
 originaire de Chavannes-le-Chêne et Ursins (Vaud) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le dix septembre _____
 mil neuf cent un _____ fille de

Gustave Gottreux, comptable _____ et de
 Caroline-Rosa née Wettstein, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Gottreux Gustave, comptable, à Lausanne
 } 2. RoCHAT Fritz, négociant, aux Charbonnières

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 28, au Lieu, Cha-
 vannes-le-Chêne, Ursins et Lausanne le 29 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de Plainpalais. _____

Les époux :

Franck RoCHAT
 Jeanne Gochat

Les témoins :

Gre Gottreux
 Fritz RoCHAT

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Communiqué au Lieu, à
 Plainpalais, à Yvonand et
 Ursins _____

Registre des mariages A.

N° 543
Berthoud
et
Nicole

Par jugement du Tribunal civil de Neuchâtel, rendu en date du 26 septembre 1927, déclaré définitif et exécutoire le 15 novembre 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 21 novembre 1927.

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

R. du 6.3.28.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Berthoud Jean
célibataire
boulangier
originaire de Couvet et Neuchâtel domicilié à Lausanne né à

Dombresson (Neuchâtel) le douze juillet mil huit cent nonante-neuf fils de Paul-Henri Berthoud, décédé et de Lucile-Hanna née Sausser, à Neuchâtel

2. Nicole Jeanne-Alice
célibataire
ménagère
originaire de Lieu domiciliée à Lausanne née à

La Cham-de-fonds le vingt-cinq février mil neuf cent quatre fille de Jules-Adrienne Nicole, manœuvre et de Alice née Perrenoud, à Lausanne

Comme témoins: 1. Cornut Emile, confiseur, à Lausanne
2. Mathy Amélie, horloger, à Renens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Couvet, à Neuchâtel et au Lieu le 19 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées:

actes de naissance
actes de publication

Les époux:

J. Berthoud
J. Berthoud

Les témoins:

E. Cornut
Amélie Mathy

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Communiqué à Couvet, à Neuchâtel et au Lieu

Registre des mariages A.

N° 544
 Guidoux
 et
 Caron



Légitimé.... par le mariage de ses père et mère, célébré à.....
 le.....
 Lausanne le.....
 L'Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guidoux Armand
 divorcé de Marguerite-Louise Bzard dès le 11 octobre 1922, — technicien —
 originaire de Cronay — domicilié à Lausanne — né à Chavannes-le-Chêne — le vingt-deux juillet — mil huit cent huitante-six — fils de Eugène-Emile Guidoux, agriculteur — et de Nancy née Luthières, à Chavannes-le-Chêne

2. Caron Louise-Julie-Marie-Henriette
 célibataire

originaire de Paris (2^e arr^t) — domiciliée à Lausanne — née à Paris (2^e arr^t) — le neuf janvier — mil neuf cent — fille de Alfred-Louis Caron, décédé — et de Emma-Henriette née Boileur de Chauny, à Paris (1^{er})

Comme témoins : } 1. Krieg Joseph, photographe à Lausanne.
 } 2. Caron Henriette, à Paris (1^{er} arrondissement)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2 et à Cronay le 5 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
 acte de 1^{er} mariage du fiancé, avec divorce.
 permis de publier du Dépt. de J. & P.
 certificat de capacité pour la fiancée
 actes de publication

Communiqué à Dormeloye et à la Chancellerie d'Etat

Les époux :

H. Guidoux
 L. Guidoux

Les témoins :

M. Krieg
 H. Caron

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 545
 Coeytaux
 Luginbühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coeytaux Emmanuel-Louis _____

divorcé de Gomenca Rosa née Mussatto

dés le 17 janvier 1917, Officier instructeur _____
 originaire de Daillens _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Lully _____ le seize juillet _____
 mil huit-cent huitante-neuf _____ fils de

Charles-Henri Coeytaux _____ et de
 Françoise Louise née Bovard, décédée _____

2. Luginbühl Johanna-Valérie _____
 célibataire _____

originaire de Rubigen (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Günzigen (Berne) _____ le six juin _____
 mil huit-cent nonante-neuf _____ fille de

Paul-Friedrich Luginbühl, commerçant, à Berne _____ et de
 Johanna-Louise née Grimm, décédée _____

Comme témoins : } 1. Coeytaux Albert, boucher, à Lausanne
 } 2. Must Max, 1^{er} lieutenant aviateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rubigen et à Daillens le 10 et à
 Lausanne le 9 octobre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance _____
 acte de 1^{er} mariage de l'époux
 avec mention du divorce _____
 actes de publication _____

Les époux :

E. Coeytaux
 capitaine
 M. Coeytaux

Les témoins :

A. Coeytaux
 Max Must

L'officier de l'état civil :

St Ballif

Communiqué à Daillens & à
 Münsingen _____

Registre des mariages A.

No 546
Zanolo
et
Cloux

~~Légitimé..... par le mariage de ses père et mère, célébré à..... le..... Lausanne le..... L'Officier de l'état civil:~~

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 14 mai 1936, déclaré définitif et exécutoire le 10 juillet 1936, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 16 juillet 1936

L'officier de l'état civil:

H. Lochaut

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zanolo Flavio : Costantino - Serafino
célibataire

peintre
originaire de Rocca - Pietra (Novare, Italie) domicilié à Lausanne né à Rocca - Pietra le sept février mil neuf cent fils de Serafino Zanolo, décédé et de Elvira née Ambrosino, à Renens

2. Cloux Henriette : Louise
célibataire

couturière
originaire de L'Isle domiciliée à Renens née à Renens le deux juillet mil neuf cent quatre fille de Henri - Emile Cloux, serrurier et de Louisa née Jaquier, à Renens.

Comme témoins : 1. Pavese Pierre, technicien, à Lausanne
2. Mitton Pierre, conducteur typo, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à L'Isle le 8, à Renens le 10 et à Rocca - Pietra le 23 août 1935

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
permis de publier et de mariage du Dép^t de J. & B.
actes de publication.

Les époux :
F. Zanolo
H. Zanolo.

Les témoins :
Mitton Pierre

L'officier de l'état civil :
H. Baltif

Communiqué à L'Isle, Ville et Chancellerie Cantonale

Registre des mariages A.

No 547
Morel
et
Chenuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel Alois-Frédéric _____
_____ célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Monticher _____ domicilié à
Monticher _____ né à
Monticher _____ le onze décembre _____
_____ mil huit cent huitante-huit _____ fils de
Hémi-Ferdinand Morel, agriculteur _____ et de
Aimée-Alida née Magnin, à Monticher _____

2. Chenuz née Chenuz Emilie-Désirée
_____ veuve de Constant-Edouard Chenuz dès le
5 octobre 1918, _____ ménagère _____
originaire de Monticher _____ domiciliée à
Monticher _____ née à
L'Isle _____ le premier mars _____
_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fille de
Charles-Ferdinand Chenuz, agriculteur, à Monticher _____ et de
Elisa-Frédérique Chenuz née Gaudard, décédée _____

Comme témoins : } 1. Paschoud Louis, facteur postal, à Lutry
} 2. Paschoud Ida, ménagère, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Monticher le 26 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
L'Isle. _____

Les époux :
A. Morel
Emilie Morel

Les témoins :
Paschoud
Ida Paschoud

Communiqué à L'Isle. _____

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Registre des mariages A.

No 549
Capt
Führer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capt Ernest _____
célibataire _____
vigneron _____
originaire de Chérit _____ domicilié à
Epesses _____ né à
Epesses _____ le dix-sept septembre _____
mil huit cent soixante-neuf _____ fils de

Mme Louis Capt, vigneron _____ et de
Emma née Fonjallaz, à Epesses. _____

2. Führer Marie-Louise _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Langnau (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Payerne _____ le vingt novembre _____
mil huit cent soixante-six _____ fille de

Gottfried Führer, à Lausanne _____ et de
Marie-Louise née Nicolas, déçédée _____

Comme témoins : } 1. Führer Gottfried, manoeuvre, à Lausanne
2. Chappuis Oscar, cultivateur, à Epesses.

Les publications ont eu lieu à Epesses, Byssus, Sentier, Lausanne et
Langnau le 3 octobre 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente octobre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Cully. _____

Les époux :
Ernest Capt
M. L. Capt.

Les témoins :
Gottfried Führer
Oscar Chappuis.

Communiqué au Sentier, à Cully
et à Langnau _____

L'officier de l'état civil :
H. Baudin

Registre des mariages A.

N^o 550
Macket
ChastellainPar jugement du Tribunal du dist.
de Pays-d'Enhautdéclaré définitif et exécutoire le 31
mars 1954 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 10 avril 1954.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mack Pierre-Louis _____
célibataire _____ingénieur - chimiste _____
originaire de Vevey _____ domicilié à

Bâle _____ né à

Lucens _____ le sept novembre _____

_____ mil huit-cent nonante-sept _____ fils de

Louis-Fulcs Mack, S^r médecin _____ et de

Marie-Emilie nie Burret, à Lausanne _____

2. Chastellain Rosa-Louise-Nelly _____
célibataire _____

originaire de Vevey et La Tour-de-Peilz _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Rheinfelden (Argovie) _____ le vingt-six avril _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Edouard Chastellain, ingénieur _____ et de

Emma-Hermine nie Heuberger, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Chastellain Edouard, ingénieur, à Lausanne.

} 2. Mack Jean, médecin, à Chaux-de-Fonds.

Les publications ont eu lieu à Bâle le 7, à Lausanne et à La
Tour-de-Peilz le 9 et à Vevey le 10 octobre 1925 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Bâle _____

Les époux :

Pierre Mack.

Nelly Mack.

Les témoins :

E. Chastellain

J. Mack.

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Vevey, Bâle
et La Tour-de-Peilz _____

Registre des mariages A.

N^o 551
Morel
et
Moille

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel Marcel-Théodore _____
_____ célibataire _____

employé de commerce _____
originaire de Marnand _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Genève _____ le dix-neuf mai _____
_____ mil huit cent nonante-six _____ fils de

Jules-Frédéric Camille Morel, journaliste _____ et de
Marie-Henriette née Marguerat, à Genève _____

2. Moille Mathilde-Andréa _____
_____ célibataire _____

téléphoniste _____
originaire de Genève _____ domiciliée à

aux Eaux-Vives (Genève) _____ née à
Genève _____ le vingt-deux septembre _____

_____ mil huit cent huitante-sept _____ fille de
François-Etienne Moille, décédé _____ et de
Anne née Sautier, aux Eaux-Vives _____

Comme témoins : { 1. Morel, Camille, journaliste, à Genève
2. Morel Marie, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Genève, aux
Eaux-Vives le 25 et à Marnand le 27 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

M. Morel
M. Morel

Les témoins :

C. Morel
M. Morel

L'officier de l'état civil :

L. Baud

Communiqué à Granges, Genève
& Eaux-Vives _____

Registre des mariages A.

No 552
Faucherre
Weber

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne rendu en date du 21 juin 1938, déclaré définitif et exécutoire le 18 juillet 1938, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 1^{er} août 1938.
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faucherre Fernand _____
_____ célibataire _____

employé de commerce _____
originaire de Moudon _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Moudon _____ le vingt-un janvier _____
_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Mauri-Jaques Faucherre, décédé _____ et de
Louise née Weber, à Lausanne _____

2. Weber Frida-Cécile _____
_____ célibataire _____

aide-télégraphiste _____
originaire de Menziken (Argovie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le onze juin _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Jules-Alfred Weber, décédé _____ et de
Emilie née Sobili, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Faucherre Edouard, boulanger, à Lausanne
2. Weber Emilie, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Moudon et à
Menziken le 8 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

F. Faucherre
F. Faucherre

Les témoins :

Emilie Weber
Faucherre

L'officier de l'état civil :

J. Brullif

Communiqué à Moudon et
à Menziken _____

Registre des mariages A.

No 553

Barraz

Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraz Marcel

célibataire

jardinier

originaire de Epesses

domicilié à

Lausanne

né à

St. Prix

le trente-un décembre

mil huit cent nonante-huit

fils de

Louis Barraz, s'annec, à Lausanne

et de

Anna-Marie née Degertex, décédée

2. Gillieron Marguerite-Marie

célibataire

ménagère

originaire de Corcelles-le-Forat

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-neuf septembre

mil neuf cent

fille de

Louis Gillieron, décédé

et de

Adèle-Louise née Jaquillard, à Lausanne

Comme témoins :

1. Thuillard Henri, charbon, à Lausanne
2. Fiaux Jean, ouvrier de fabrique, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Epesses et à Corcelles-le-Forat le 7 octobre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Marcel Barraz
Marguerite Barraz

Les témoins :

Thuillard Henri
Fiaux

L'officier de l'état civil :

H. Brelly

Communiqué à Cully & à Corcelles-le-Forat

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 554
Dubois
et
Fontana

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois Adamir-Arthur
veuf de Anna-Louise née Favet dès le 27
mars 1923, conducteur aux P.F.F.
originaire de La Chaux-de-fonds et du Locle (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
La Chaux-de-fonds le sept août
mil huit cent huitante-six fils de
Prosper-Arthur Dubois, horloger et de
Cécile née Favre, à Morteau

2. Fontana Olga
célibataire
originaire de Castello-S. Pietro (Tessin) domiciliée à
Lausanne née à
Granges (Soleure) le deux février
mil huit cent nonante fille de
Valentin Fontana, décédé et de
Adèle née Graf, à Granges (Soleure)

Comme témoins :
1. Dutoit Jean, agent de police, à Lausanne
2. Burki Germaine, couturière, à Aubonne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à La Chaux-de-fonds
le 6, au Locle le 7 et à Castello-S. Pietro le 18 octobre
1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès de la 1^{re} femme
de l'époux
actes de publication

Les époux :

A. Dubois
O. Dubois

Les témoins :

J. Dutoit
G. Burki

L'officier de l'état civil :

J. Paulif

Communiqué à La Chaux-de-fonds
au Locle et à Castello-S. Pietro

Registre des mariages A.

N^o 555
Duboux
et
Dubi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duboux Henri
célibataire
secrurier
originaire de Gully et Lutry domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six novembre
mil huit cent nonante-cinq fils de
Théodore Duboux, secrurier et de
Hélène-Fernanda née Rittener, à Lausanne.

2. Dubi Marie-Madeleine
célibataire
employée de commerce
originaire de Lenk 1/2 (Berno) domiciliée à
Lausanne née à
Mümmen 1/2 Olon le huit février
mil neuf cent fille de
Jacob Dubi, vicedé et de
Elise née Gori, à Fontaines p. Olon

Comme témoins :
1. Duboux Théodore, secrurier, à Lausanne
2. Duboux Fernand, empl. P.F.F., à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Gully, à Lenk
le 6 et à Lutry le 7 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un octobre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
acty de naissance
acty de publication

Les époux :
H Duboux
Madeleine Duboux
Les témoins :
Th. Duboux
F. Duboux

Communiqué à Gully, Lutry
et Lenk 1/2

L'officier de l'état civil :
J. Baillif

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 556
Gysi
et
Burgener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gysi Robert-Jobanne
célibataire

chef de cuisine

originaire de Unterseen (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Unterseen le treize avril
mil huit cent huitante-sept fils de

Johannes Gysi et de
Margaritha née Gysi, décédés

2. Burgener Marie
célibataire

caissière

originaire de Grindelwald (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Grindelwald le treize août
mil neuf cent fille de

Johannes Burgener, agriculteur et de
Susanne née Bohren, à Burglaenen (Berne)

Comme témoins : 1. Ferrari Henri, chef de cuisine, à Lausanne
2. Widmer Eugène, confiseur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Unterseen et à
Grindelwald le 12 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux novembre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Jean Gysi.
Marie Gysi.

Les témoins :

Henri Ferrari
Eugène Widmer.

L'officier de l'état civil :

Ballif

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne, rendu
en date du 19 avril 1937,
déclaré définitif et exécutoire le 22
mai 1937, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 27 mai 1937.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 558
Peitrequin
Betlex^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peitrequin Charles-Constant
célibataire

agent d'affaires
originaire de Romanel domicilié à
Renens né à
Renens le trente juillet

mil neuf cent fils de
Constant Louis Peitrequin, et de
Louise-Julie-Jeanne-Beniette née Bonnet, à Renens

2. Betlex Yvonne-Blanche
célibataire

originaire de Combremont-le-Petit domiciliée à
Renens née à
Renens le six août

mil neuf cent quatre fille de
Jules-Louis Betlex, chef de train C.F.F. et de
Elise née Yavin, à Renens

Comme témoins : } 1. Betlex Jules, chef de train, C.F.F. - Renens
} 2. Peitrequin Henri, boursier communal, à Renens

Les publications ont eu lieu à Renens, à Romanel le 28 et à
Combremont-le-Petit le 29 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Romanel

Les époux :

[Signature]
Blanche Peitrequin

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Prilly et à
Combremont-le-Grand

Registre des mariages A.

N^o 559
Blaser
et
Creux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser Fritz - Adolphe
 célibataire
 laitier
 originaire de Trub (Berne) domicilié à
Lausanne né à
aux Brenets (Neuchâtel) le vingt-six septembre
mil huit cent nonante-neuf fils de
Fritz Blaser, décédé et de
Adèle-Louisa née Kappeler, à La Chaux-de-Fonds

2. Creux Lucie-Louise
 célibataire
 originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-décembre
mil huit cent nonante-six fille de
Friedrich - Emile Creux, agriculteur et de
Adèle née Zygm, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Fache Ernest, agriculteur, Le Mont
 } 2. Notz Stella, ménagère, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Trub le 9 octo-
bre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
 actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :
F. Blaser
L. Blaser

Les témoins :
E. Fache
S. Notz

L'officier de l'état civil :
J. Baillif

Communiqué à Trub (Berne)

Registre des mariages A.

N^o 560
Lacombe
et
Petitpierre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lacombe Gustave _____
_____ célibataire _____

comptable _____
originaire de Begnins _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le deux Septembre _____

_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fils de
Alexandre Lacombe, Directeur de la C^{ie} de navigation et de
Anna nu Tissot, décédé _____

2. Petitpierre Jeanne-Marguerite _____
_____ célibataire _____

originaire de Couvet et Neuchâtel _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

aux Verrières (Neuchâtel) _____ le vingt six Septembre _____
_____ mil huit cent nonante-trois _____ fille de

Paul-Edouard Petitpierre, retraité C.F.F. à Lausanne et de
Lise-Léa nu Montandon-La-Longe, décédée _____

Comme témoins : } 1. Lacombe Alexandre, Directeur, à Lausanne
2. Petitpierre Paul, retraité C.F.F., à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Neuchâtel le
20, à Couvet et à Begnins le 21 octobre 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

J. Lacombe
J. Lacombe

Les témoins :

A. Lacombe
Petitpierre Paul

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Begnins, à
Couvet et à Neuchâtel _____

Registre des mariages A.

No 561
Desgalier
et
Martin

6 Sept
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desgalier William-Marcel _____
_____ célibataire _____

_____ ordonnier _____
originaire de Lausanne _____ domicilié à

Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le douze octobre _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fils de
William-Charles-Oscar Desgalier, gypsière-peintre _____ et de
Marie-Sophie née Belet, à Lausanne _____

2. Martin Odette-Marguerite _____
_____ célibataire _____

_____ ménagère _____
originaire de Froideville _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt octobre _____

_____ mil neuf cent sept _____ fille de
Fanny-Julie Martin, à Lausanne _____ et de

Comme témoins : { 1. Martin Robert, négociant, à Lausanne
2. Bally Augusta, Directrice, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 et à Froideville
le 25 septembre 1952 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____
consentement du tuteur de la _____
fiancée _____
Déclaration de grossesse _____
autorisation de mariage du Dé-
partement de Justice & Police, _____

Les époux :
M William Desgalier
M^{me} Odette Desgalier

Les témoins :
A Bally
Rhant

Communiqué à Poliez-le-Grand

L'officier de l'état civil :
St Bally

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne.
rendu en date du 17 janvier 1952
déclaré définitif et exécutoire le 12
février 1952.
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 12
février 1952, le délai pendant
lequel la femme
pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 19 février 1952
L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 562
Monastier
et
Vulliet

2568
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monastier Pierre-Charles
célibataire
pasteur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Evilard (Bern) le vingt-un novembre
mil neuf cent fils de
Paul-Louis-Samuel Monastier, pasteur et de
Louise-Cécile-Elisabeth née Schröder, à Moudon

2. Vulliet Francine
célibataire
originaire de Commugny domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf avril
mil neuf cent-deux fille de
Henri Vulliet, chirurgien, à Lausanne et de
Françoise-Rose-Marguerite née Oberlin-Gisard, diécide

Comme témoins :
1. Monastier Charles, ancien pasteur, Lausanne
2. Vulliet Françoise, médecin, à St. Gall.
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9 et à Commugny
le 10 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Lausanne, le six novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Pierre Monastier
Francine Monastier
Les témoins :
Charles Monastier-Gorin
Françoise Vulliet

Communiqué à Coppet

L'officier de l'état civil :
Baillif

Registre des mariages A.

N^o 563
Schlup
Taberg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlup Walter-Alfred
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Rütli b/ Büren (Beme) domicilié à
 Lausanne né à
 Büren le huit février
 mil neuf cent un fils de
 Alfred Schlup, horloger et de
 Rosina née Nobs, à Büren

2. Taberg Frieda
 célibataire
 femme de chambre
 originaire de Rothernbach 4/E. (Beme) domiciliée à
 Lausanne née à
 Büren (Beme) le vingt-un juillet
 mil neuf cent trois fille de
 Ernst Taberg, diidé et de
 Maria née Hänsler à Büren

Comme témoins :
 1. Friess Adolf, boulanger, à Lausanne
 2. Brodbeck Marie, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Rütli le 17
 et à Rothernbach le 18 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
 actes de naissance
 actes de publication

Les époux :
 Schlup
 Frieda Schlup

Les témoins :
 Adolf Friess
 Marie Brodbeck

Communiqué à Rütli et à
 Rothernbach 4/E

L'officier de l'état civil :
 J. Ballif

Registre des mariages A.

No 564

Zeeb

et Hennard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeeb Albert - Aimé _____
célibataire _____

tapissier _____
originaire de St. Croix _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-trois mars _____
mil neuf cent sept _____ fils de

Maurice - Albut Zeeb, manoeuvre _____ et de
Elise née Schneider, à Lausanne _____

2. Hennard Berthe - Marie _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Cugy et Boulens _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Grilly _____ le douze novembre _____
mil neuf cent un _____ fille de

Emile Hennard, manoeuvre _____ et de
Julie née Dépierreaz, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Zeeb Albert, manoeuvre, à Lausanne
2. Hennard Robert, manoeuvre, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, à St. Croix, à
La Chaux, à Cugy et à Boulens le 11 septembre 1945

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
autorisation de mariage du
Département de J. S. P. _____
déclaration de grossesse p. fiancée
consentement des père et mère du
fiancé _____
vactes de publication _____

Les époux :
Albert Zeeb
Berthe Zeeb

Les témoins :
Albert Zeeb
Robert Hennard

Communiqué à St. Croix, Poliez-
le-Grand et St. Cierges _____

L'officier de l'état civil :
St. Paul

Par jugement du Tribunal de 1^{re} Instance
du canton de Genève
endu en date du 16 décembre 1943
devant lequel le mariage a été
février 1944
Le Tribunal a fixé à un an, dès
février 1944
lequel les époux
ne pourront contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 7 février 1944

Officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 565

Dony

Calame dit Longjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dony Edouard
celibataire

magasinier

originaire de Forel (Lavaux) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le cinq décembre

mil huit cent huitante-deux fils de

Charles Dony et de

Anna-Maria née Lüthi, décédés

2. Calame dit Longjean née Bolomey Fanny
divorcée de Charles-François Calame dit Longjean

dès le 10 novembre 1905

originaire de Locle (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Savigny le vingt-quatre avril

mil huit cent soixante-huit fille de

Jean-Louis Bolomey et de

Jeanne-Catherine née Gilliéron, décédés

Comme témoins : 1. Mathieu Emile, négociant, à Lausanne

2. Hug Georges, avocat D.S., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, au Locle le 20

et à Forel le 21 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

acte du 1^{er} mariage de l'épouse, avec divorce.

actes de publication

Les époux :

Dony Edouard

Fanny Dony

Les témoins :

E. Mathieu

G. Hug

L'officier de l'état civil :

H. Ballef

Communiqué à Forel et au Locle.

Registre des mariages A.

N^o 556
Magnin
et
Forrer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Willy - Eugène
célibataire

peintre en bâtiments
originaire de Coffrane (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à

Grand - Chégar (Neuchâtel) le trente - un mars
mil neuf cent trois fils de

Eugène - Emile Magnin, décédé et de
Marianne née Kobs, à Lausanne

2. Forrer Elisabeth - Eva
célibataire

originaire de Wildhaus (S^t-Gall) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le quatre novembre
mil neuf cent sept fille de

Jean Forrer, décédé et de
Maria née Staudenmann, à Lausanne

Comme témoins :
1. Forrer Adam, laitier, à Lausanne
2. Cosander Violette, s.p. au Mont de Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Coffrane et

à Wildhaus le 9 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
Consentement de la mère de la
fiancée et acte de décès de son
père
actes de publication

Les époux :

Willy Magnin
Elisabeth Magnin

Les témoins :

Adam Forrer
Violette Cosander

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Communiqué à Coffrane et à
Wildhaus.

Registre des jummes vol. 21 fol. 246

Registre des mariages A.

N^o 568
 Forrer
 et
 Cosandey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forrer Adam-Burkhard _____
 célibataire _____

laitier _____
 originaire de Wildbans (St-Gall) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le douze mai _____

_____ mil neuf cent trois _____ fils de
 Jean Forrer _____ et de
 Maria née Staudenmann, à Lausanne _____

2. Cosandey Violette-Eva _____
 célibataire _____

originaire de Sassel _____ domiciliée à
 au Grand Mont à Lausanne _____ née à
 Curtilly _____ le quatre juillet _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de
 Alois Cosandey, agriculteur, au Mont à Lausanne _____ et de
 Lina née Perret, diidde _____

Comme témoins : } 1. Magnin Willy, peintre, à Lausanne
 } 2. Magnin Elisabeth, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Wildbans,
 à Sassel et au Mont le 9 octobre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Adam Forrer
 Violette Forrer

Les témoins :

Willy Magnin
 Elisabeth Magnin

L'officier de l'état civil :

J. Prallif

Communiqué à Wildbans, à
 Granges St et à Prilly _____

Registre des mariages A.

N^o 569
Gilliard
Küffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilliard Henri
célibataire

publiciste
originaire de Essert-sous-Champvent et Suscivaz domicilié à
Lausanne né à
Landeron le vingt-trois mars

mil huit cent nonante fils de
Louis-Henri Gilliard et de
Constance-Louise-Thérèse née Roulin, décédés

2. Küffer Augusta-Henriette
célibataire

employée de Commerce
originaire de Auet (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le deux avril

mil huit cent nonante-un fille de
Robert-Eugène Küffer, relieur et de
Louise-Charlotte née Berthoud, à Lausanne

Comme témoins :
1. Küffer Robert, relieur, à Lausanne
2. Küffer Blanche, modiste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Auet
à Essert-sous-Champvent et à Suscivaz le 20 sep-
tembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

H^r Gilliard
Augusta Gilliard

Les témoins :

R. Küffer
Bl. Küffer

L'officier de l'état civil :

Ballif

Registre des mariages A.

N^o 570

Summermatter
et
Kupper

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Summermatter Emil

veuf de Walburga Rehle d^s
tailleur

le 16 août 1924

originaire de Randa (Valais) domicilié à
Lausanne né àRanda le dix-sept octobre
mil huit cent nonante fils de

Clement Summermatter et de

Maria née Wydec, veuf

2. Kupper Marie-Alice
célibatairetailleuse
originaire de Bonn (Prusse) domiciliée àMbergiswyl (Nidwald) née à
Bienne le trente juinmil neuf cent cinq fille de
Emil Kupper, boulanger et de

Elisabeth née Aeberhard, à Lausanne

Comme témoins : 1. Kupper Elisabeth, à Lausanne
2. Aeberhard Rudolf, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, à Randa, à Mber-
giswyl le 8 juillet et à Bonn (Prusse) le 15 juillet
1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de veuf M^{re} femme de l'époux
certificat de capacité de la
fiancée
actes de publication
permis de publier du Dep^t de
J. & P.

Les époux :

E. Summermatter
Marie Summermatter

Les témoins :

Elisabeth Kupper
Rudolf Aeberhard

L'officier de l'état civil :

St. Baillif

Communiqué à Randa, Mber-
giswyl et Chamellerie canton-
nale.

Registre des mariages A.

N^o 571
 Modiano
 et
 Vonlanthen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Modiano Elia _____
 célibataire _____
 Sous-directeur de banque _____
 originaire de Livourne (Italie) _____ domicilié à
 Oran (Algérie) _____ né à
 Salonique (Grèce) _____ le trente-un juillet _____
 mil huit cent nonante-quatre _____ fils de
 Carlo Modiano _____ et de
 Marietta ni Tiano, les deux décédés _____

2. Vonlanthen Maria-Josephine-Theresie _____
 célibataire _____
 originaire de Düdingen et Fribourg _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Düdingen (Fribourg) _____ le dix-sept novembre _____
 mil neuf cent deux _____ fille de
 Johann-Kaspar Vonlanthen, chef de gare _____ et de
 Maria-Katharina ni Stulz, à Morat _____

Comme témoins : } 1. Mercanton Philippe, ancien notaire, à Lausanne
 } 2. Duchamp Pierre-Charles, négociant, à Fribourg.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Düdingen, à
 Fribourg le 18, à Oran le 20 août et à Livourne le
 6 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
 actes de naissance _____
 permis de publier et de _____
 mariage du Dép. de J. S. _____
 actes de publication _____

Les époux :
 E. Modiano
 M. Vonlanthen
 Les témoins :
 P. Mercanton
 P. Charles

Communiqué à Düdingen, à
 Fribourg et à la Chancel-
 lerie Cantonale _____

L'officier de l'état civil :
 - J. Gallif _____

Registre des mariages A.

N^o 572
Dumartheray
et
Cassat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumartheray Samuel-François _____
célibataire _____

jardinier _____

originaire de Essertines s/ Rolle et St-Oyens _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Essertines _____ le dix-huit février _____

_____ mil huit cent nonante-sept _____ fils de

John-Prospere Dumartheray, vigneron _____ et de

Marie née Blasec, à Bongy-Villars _____

2. Cassat Elida-Augusta _____

_____ divorcée de Henri-François Pasche dès le 6

juillet 1920 _____ ménagère _____

originaire de Servion _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le premier mars _____

_____ mil huit cent huitante-sept _____ fille de

Auguste-Louis Cassat, employé à Lausanne _____ et de

Marie-Henriette-Alexandrine née Ferroud, diécide _____

Comme témoins :

1. Cassat Auguste, employé à Lausanne

2. Cassat Blanche, repasseuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Essertines, à

St-Oyens et à Servion le 16 octobre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

acte du 1^{er} mariage de l'épouse,
avec divorce ; _____

actes de publication _____

Les époux :

Dumartheray Samuel

M^{me} Dumartheray

Les témoins :

A. Cassat-Ferroud

B. Cassat

L'officier de l'état civil :

St Bauff

Communiqué à Gully, Gimel
et Oron _____

Registre des mariages A.

No 573
Veyre
et
Paccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Veyre Georges
célibataire

notaire
originaire de Chapelle y Moudon domicilié à
Echallens né à
Echallens le vingt-un mai
mil huit cent nonante-huit fils de

Victor Veyre, notaire, à Echallens et de
Ada née Bovet, décédée

2. Paccard Lucile-Madeleine
célibataire

originaire de Prévouloz domiciliée à
Renens née à
Lausanne le trente-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Paul-Emile Paccard, à Renens et de
Marie-Adèle née Lodiour, décédée

Comme témoins :
1. Beranger Emile, Pasteur, à Lausanne
2. Feller Robert, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chapelle le 13, à Echallens, Prévouloz et Renens le 14 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
à Echallens

Les époux :

G. Veyre not.
L. Paccard

Les témoins :

Beranger
Robert not

L'officier de l'état civil :

J. Gallif

Communiqué à St-Geroges, Echallens, Lucens et Prilly

Registre des mariages A.

15-285

No 574

Stampfli
et
Dupertuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stampfli André-Alfred _____
célibataire _____

employé de banque _____

originaire de Aeschi (Solme) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Brighton (Angleterre) _____ le vingt-neuf avril _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Oline Stampfli, à Genève _____ et de

2. Dupertuis Yvonne-Lucie _____
célibataire _____

employée de bureau _____

originaire de Ormont-veveys et de Bex _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Bex _____ le vingt-quatre février _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Henri-Isaac Dupertuis, commerçant _____ et de

Lucie-Marguerite née Welten, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Lommibœuf Ernest, chauffeur, à Lausanne.

2. Pollien Louis, mécanicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Bex le 6,

à Ormont-veveys le 7 et à Aeschi le 8 octobre

1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de mariage _____

actes de publication _____

Les époux :

Stampfli

Yvonne Stampfli

Les témoins :

J. Pollien

Ernest Lommibœuf

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Aeschi, à Or-
mont-veveys et à Bex _____

Registre des mariages A.

No 575
 Delachaux
 et
 Knörr

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delachaux Louis - Auguste
 célibataire

chimiste
 originaire de La Chaux-de-fonds (Neuchâtel) domicilié à
 Lausanne né à

La Chaux-de-fonds le sept janvier
 mil neuf cent trois fils de

Fritz - Auguste Delachaux, décédé et de
 Jeanne - Olga née Guinand, à Lausanne

2. Knörr Marguerite - Irma - Justine
 célibataire

originaire de Kirchberg et Berne domiciliée à
 Lausanne née à

Berne le trente juin
 mil neuf cent cinq fille de

Arnold - Gustave Knörr, voyageur de Commerce et de
 Alice - Gabrielle née Baer, à Lausanne

Comme témoins : 1. Klotz Otto, étudiant en médecine, à Lausanne
 2. Duvoisin Jean, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, à La Chaux-
 de-fonds, à Kirchberg et à Berne le 26 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de publication

Les époux :

Louis Delachaux
 Marguerite Delachaux

Les témoins :

O. Klotz
 Duvoisin

L'officier de l'état civil :

J. Brauif

Communiqué à La Chaux-de-fonds
 Kirchberg & Berne

Registre des mariages A.

N^o 576
 Bianchin
 et
 Schöpfer

Par jugement du Tribunal...
 du Tribunal de Lausanne, rendu
 en date du 26 octobre 1937,
 déclaré valable
 décembre 1937.
 divorce.
 22 décembre 1937.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bianchin Giovanni
 veuf de Jermelinda née Lanoli
 d^é le 28 septembre 1924, ébéniste
 originaire de Valdobbiadene (Trevise, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Valdobbiadene le seize mars
mil huit cent huitante-six fils de
Giacomo Bianchin et de
Giovanna née Donadini, d^édés
 2. Schöpfer Louise-Marie
 célibataire

Couturière
 originaire de Chatelet (Berno) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix janvier
mil huit cent nonante-huit fille de
Louis Schöpfer, pêcheur et de
Marie née Blam, à Duchy

Comme témoins :
 1. Rossier Robert, menuisier, à Lausanne
 2. Heysé Ignace, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Chatelet
 le 24 septembre et à Valdobbiadene le 4 octobre 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze novembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

acte de notoriété p^r le fiancé
 acte de décès de sa 1^{re} femme
 acte de naissance de la fiancée
 permis de publier et de mariage du Dépt. de G. & V.
 acts de publication

Les époux :

Bianchi Jean
Bianchi Louise

Les témoins :

Rossier
Heysé

L'officier de l'état civil :

St Ballif

Communiqué au Chatelet et à
 la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

N^o 579
Millioud
et
Geiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Millioud Emile - Maurice
célibataire

mécanicien
originaire de Penthieraz domicilié à
Lausanne né à
Gordon le vingt-six février
mil huit cent nonante-sept fils de

Constant Millioud, chocolatier et de
Marie née Gamin, à Orbe

2. Geiger Valentina
célibataire

originaire de Feldkirch (Vorarlberg, Autriche) domiciliée à
Lausanne née à
Gosters (Feldkirch) le treize février
mil neuf cent un fille de

Rupert Geiger, agriculteur et de
Katharina née Öfele, à Feldkirch

Comme témoins :
1. Bron Eugène, architecte de l'Etat, à Lausanne
2. Millioud Marcel, typographe, à Orbe

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Penthieraz le
11 et à Feldkirch le 12 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier du Dé-
partement de Justice
certificat de capacité de la
fiancée.
actes de publication.

Les époux :

Millioud Emile
Millioud Valentina

Les témoins :

Bron Eugène
Abaucho

L'officier de l'état civil :

Baillif

Communiqué à Penthieraz et à
la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 580
Barraud
et
Badan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud Fernand - François - Samuel

célibataire

D^r. médecin

originaire de Bussigny et Villars - Turrelin domicilié à
Lausanne né à

Orbe le onze octobre

mil huit cent nonante - cinq

fils de

Maurice - Hermann - Fernand Barraud, géomètre, à Orbe et de
Emma - Susette née Delure, décédée

2. Badan Lina - Louise dite Lina

célibataire

institutrice

originaire de Sullens domiciliée à
Lausanne née à

Sullens le quinze février

mil huit cent huitante - huit

fille de

Edouard - Louis Badan et de

Julie née Blanchard, les deux décédés

Comme témoins :

1. Graf Hermann, Docteur médecin, à Lausanne

2. Platel Alfred, agriculteur, à Sullens -

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Bussigny
à Villars - Turrelin et à Sullens le 24 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Barraud
F. Barraud

Les témoins :

Graf
Alfred Platel

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué à Bussigny, à
Poliez-le-Grand, et à Sullens.

Registre des mariages A.

No 581
Neuschwander
et
Trolliet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neuschwander Albert _____
_____ célibataire _____

pâtissier _____
originaire de Senarclens et Langnau (Berno) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Senarclens _____ le dix-huit mai _____
_____ mil huit cent huitante-quatre _____ fils de

Louis Neuschwander _____ et de
Adèle née Paule, les deux décédés _____

2. Trolliet Rose-Marguerite _____
_____ célibataire _____

_____ négociante _____
originaire de Marthensingen _____ domiciliée à

S^t. Saphorin M. Morges _____ née à
Ependes (Vaud) _____ le premier octobre _____

_____ mil huit cent nonante-deux _____ fille de
Auguste Trolliet, décédé _____ et de

Lina née Curbed, à Allinges (Savoie) _____

Comme témoins : } 1. Chevalley Vincent, chauffeur, à Lausanne
2. Wenger Jeanne, picariste, à Lucens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Senarclens le
22, à Langnau et à Marthensingen le 23 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Albert Neuschwander
Rose Neuschwander

Les témoins :
V. Chevalley
Jeanne Wenger

L'officier de l'état civil :
H. Balet

Communiqué à Coronay Langnau
S^t. Cierges & Tullierens _____

Registre des mariages A.

N^o 582
Tardy
et
Rappaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tardy Henri
célibataire

représentant de Commerce

originaire de Vuarrens domicilié à

Lausanne né à

Goumoens-la-ville le trois mars

mil huit cent nonante fils de

Jean Tardy, décédé et de

Rosine née Gasser, à Goumoens-la-ville

2. Rappaz Clarisse-Marie

divorcée de Louis-Auguste Tause dès

le 27 décembre 1924, ménagère

originaire de Ormont-dessous et Leysin domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-six avril

mil huit cent huitante-trois fille de

Marie-Louise née Rappaz, décédée et de

Comme témoins :
1. Rochat Ernest, voyageur de Commerce, à Revens.
2. Desponds Alois, ouvrier de filie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Vuarrens le 12, à Ormont-dessous le 13 et à Leysin le 14 octobre 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de l'épouse, avec divorce
actes de publication

Les époux :

Tardy Henri
Tardy Clarisse

Les témoins :

Ernest Rochat
Alois Desponds

L'officier de l'état civil :

St Baillif

Communiqué à Vuarrens, Ormont-dessous et Leysin

Registre des mariages A.

No 583
Jolliet
et
Henry

Par jugement du Tribunal de la
justice de Genève, rendu
en date du 3 août 1939,
déclaré définitif et exécutoire le 3
octobre 1939, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 11 octobre 1939.
de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jolliet Joseph-Bédouard _____
_____ célibataire _____

_____ mécanicien _____
originaire de Gressel (Fribourg) _____ domicilié à
Romanel et Morges _____ né à
Romanel _____ le trente-un janvier _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fils de

Pierre-Joseph Jolliet, agriculteur _____ et de
Clémence-Louise Beaud née Cantin, à Romanel _____

2. Henry Alida-Lucy _____
_____ célibataire _____

_____ minagère _____
originaire de Vullierens _____ domiciliée à
Vullierens _____ née à
Vullierens _____ le vingt-un février _____
_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Alois-René-Ferdinand Henry, décédé _____ et de
Charlotte-Julia-Augusta née Demont, à Vullierens _____

Comme témoins : } 1. Demont Laurent, agent de police, à Lausanne
2. Maccand John, dépositaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gressel le 25, à Romanel et à
Vullierens le 26 octobre 1935 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
à Vullierens. (Colombier)

Les époux :

Jolliet Joseph
Alida Jolliet

Les témoins :

Demont Laurent.
Maccand John

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Gressel et à
Vullierens. _____

Registre des mariages A.

No 584

Coderay

et

Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coderay Francis-Louis

celibataire

employé de Commerce

originaire de Réverolle

domicilié à

Lausanne

né à

Apples

le treize décembre

mil neuf cent trois

fils de

Jean-Louis-Rodolphe Coderay, tailleur

et de

Elise Jenny née Cart, à Lausanne

2. Zimmermann Susanne

celibataire

employé de Commerce

originaire de Cottens

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt-un novembre

mil neuf cent trois

fille de

Charles-Daniel-Hermann Zimmermann, tailleur C.F.F., à Belmont et de

Emma-Marguerite dite Annette née Jaques, décédée

Comme témoins :

1. Beba Fritz, Sommelier, à Lausanne

2. Coderay Agénor, employé de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Réverolle le 20 et à Cottens le 18 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

F. Coderay

Les témoins :

Fritz Beba

Agénor Coderay

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 9 avril 1949 déclaré définitif et exécutoire le 7 mai 1949 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 7 mai 1949, le délai pendant lequel l.e.m.a. ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 15 mai 1949.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 585
Rothlisberger
et
Péju

Par jugement du Tribunal de New-York (Etats-Unis) prononcé en date du 14 décembre 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Inséré avec l'autorisation du Département de Justice et Police, le 6 octobre 1931.

L'Officier de l'Etat civil :
H. Leclercq

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rothlisberger Reinold _____
célibataire _____

Secrétaire d'hôtel _____
originaire de Langnau (Berne) _____ domicilié à
Montreux, Châtelard _____ né à
Luzwil (Berne) _____ le treize août _____
mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Gottfried Rothlisberger, tailleur _____ et de
Rosina née Leibundgut, à La Chaux-de-fonds _____

2. Péju Marie-Louise Eugénie _____
célibataire _____

originaire de Donatrye _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Nesany (ain, France) _____ le huit mai _____
mil neuf cent deux _____ fille de

Jean-Marie-François Péju, entrepreneur _____ et de
Marie-Olice née Favrot, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Rothlisberger Gottfried, tailleur, La Chaux-de-fonds.
2. Péju Jean-Marie, entrepreneur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Langnau et à
Donatrye le 25 septembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Montreux _____

Les époux :
R. Rothlisberger
M. Rothlisberger

Les témoins :
Gottfried Rothlisberger

Péju

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à Langnau et
à Avenches _____
ainsi qu'à Montreux _____

Registre des mariages A.

N^o 586
Koch
et
Rouge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Koch Adolf _____
célibataire _____

ingénieur _____

originaire de Villmergen (Argovie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Villmergen _____ le quatorze juin _____
mil huit cent huitante-neuf _____ fils de

Adolf Koch, décédé _____ et de
Rosa née Schmidli, à Epesses _____

2. Rouge Odette _____
célibataire _____

originaire de Epesses et Lutry _____ domiciliée à
Epesses _____ née à

Epesses _____ le quatorze septembre _____
mil neuf cent un _____ fille de

François Rouge _____ et de
Rosa dite Lucie née Fonjallaz, à Epesses _____

Comme témoins : } 1. Heylan Ernest, Cafetier, au Mont de Lausanne
2. Rouge Philippe-Henri, vigneron, à Epesses.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Lutry le 12
à Epesses le 13 et à Villmergen le 14 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Adolf Koch
Odette Rod

Les témoins :

Heylan Ernest
R. Rouge

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Villmergen, Cully
et Lutry _____

Registre des mariages A.

No 587

Seghetini

et

Bruchez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seghetini Antonio Renato

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Bologne (Italie) domicilié à

Lausanne né à

Bologne le vingt-cinq août

mil huit cent nonante-neuf fils de

Clara Seghetini, à Cagliari (Italie) et de

2. Bruchez Marie-Céline

célibataire

Couturière

originaire de Bagnes (Valais) domiciliée à

Villars 4 Olon née à

Massanget (Valais) le vingt-deux décembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Pierre-Zacharie Bruchez et de

Marie-Antrinette née Lattion, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Bruchez Alphonsine, à Fribourg.
2. Girod Joseph, négociant, à MontheyLes publications ont eu lieu à Lausanne, à Bagnes le 2, à
Mourens, à Olon le 3 et à Bologne le 11 octobre
1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

permis de publier et de

mariage du Département de

V. S. P.

actes de publication.

Les époux :

Antonio Renato Seghetini

Céline Bruchez

Les témoins :

Alphonsine Bruchez

Jas. Girod

L'officier de l'état civil :

J. Bullif

Communiqué à Bagnes, à Olon
et à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 588
 Bachmann
 et
 Seifert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bachmann Otto
 célibataire
 employé aux C. F. F.
 originaire de Bâle et Bottenwil (Argovie) domicilié à
 Lausanne né à
 Bâle le douze septembre
 mil huit cent huitante-trois fils de
 Friedrich Bachmann, décédé et de
 Anna-Barbara née Schenk, à Bâle

2. Seifert Josephina-Christina-Scraphina
 divorcée de Johann-Friedrich Fwikel
 dès le 17 octobre 1923
 originaire de St-Gall domiciliée à
 Lausanne née à
 Spritenbach (Argovie) le vingt mars
 mil neuf cent deux fille de
 Karl Seifert, ouvrier de fabrique et de
 Scraphina née Wiederkehr, à Spritenbach

Comme témoins : 1. Simonet Emile, agent de police, à Lausanne
 2. Simonet Emma, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Bâle, à Bottenwil
 et à St-Gall le 28 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
 acte du 1^{er} mariage de la
 fiancée, avec mention du divorce
 actes de publication

Les époux :

Bachmann
Bachmann Josephine

Les témoins :

E. Simonet
E. Simonet

L'officier de l'état civil :

H. Bauf

Communiqué à Bâle, Bottenwil
 & St-Gall.

Registre des mariages A.

No 589
Egli
et
Dettwiler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Egli Albert _____
célibataire _____

employé de bureau _____
originaire de Wila (Zürich) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Steinen - Wila _____ le treute-un mai _____
_____ mil huit cent huitante-sept _____ fils de

Ulrich Egli, décédé _____ et de
Barbara née Rebsamen, à Wila _____

2. Dettwiler Anna _____
célibataire _____

employée de commerce _____
originaire de Reigoldswil (Bâle - Campagne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Cherisy (Fribourg) _____ le deux mars _____
_____ mil huit cent huitante-sept _____ fille de

Albert Dettwiler _____ et de
Anna - Elisabeth - Rosine née Kisslig _____

Comme témoins : { 1. Wulharröz Alexis, tapissier, à Lausanne
2. Dettwiler Alfred, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wila et Reigoldswil le
23 octobre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Albert Egli
Anna Egli

Les témoins :

A. Wulharröz
A. Dettwiler

L'officier de l'état civil :

Baillif

Communiqué à Wila et à
Reigoldswil _____

Registre des mariages A.

N^o 590

Mouron
et
Cottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron Philippe-Georges-Edouard
célibataire

Comptable
originaire de Chardonne domicilié à
Lausanne né à
Paris (18^e) le douze mars

mil neuf cent quatre fils de
Edouard-Marc-François Mouron, Comptable et de
Georgina Louise-Suzette née Perrechon, à Lausanne

2. Cottier Jeanne-Elise
célibataire

originaire de Rougemont domiciliée à
Pully née à
Rougemont le vingt-un septembre

mil neuf cent un fille de
Louis-David Cottier négociant et de
Elisa-Félicie née Dombard, à Pully

Comme témoins : 1. Cottier William, ingénieur, à Thonon-les-Bains
2. Cottier André, architecte, à Thonon-les-Bains

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chardonne, à
Rougemont et à Pully le 21 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Mouron
J. Mouron

Les témoins :

A. Cottier
A. Cottier

(Signature)

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Chardonne,
Rougemont et Pully _____

Registre des mariages A.

N^o 591
Baumann
et
Peytrequin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumann Friedrich - Alphonse
celibataire

pâtissier - confiseur
originaire de Roggwil (Thurgovie) domicilié à
Lausanne né à
St-Gall le trente juin

mil neuf cent deux fils de
Joseph - Friedrich - Alphonse Baumann, décédé et de
Sophie née Schumperlin, à St-Gall

2. Peytrequin Alice - Yvette
celibataire

originaire du Mont sur Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux août

mil neuf cent six fille de
John - Emile dit Marius Peytrequin, opérant et de
Emma - Alice née Hagmann, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Hagmann Ernst, voyageur, à Lausanne
2. Hagmann Angèle, ingénieur, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Roggwil et
au Mont le 8 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt
cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Friedy Baumann
Yvette Baumann

Les témoins :

E. Hagmann
A. Hagmann

L'officier de l'état civil :

St Baillif

Communiqué à Roggwil et à
Prilly

Registre des mariages A.

N^o 592
Vuichoud
et
Dupertuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuichoud Emile Louis _____
celibataire _____

mécanicien _____
originaire de Châtelard - Montreux _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Vernex _____ le neuf avril _____
_____ mil huit cent vingt quatre _____ fils de
Arnold - Vincent Vuichoud, décédé _____ et de
Marie - Madeleine - Marguerite née Antille, au Châtelard _____

2. Dupertuis Rose _____
celibataire _____

menagère _____
originaire de Yverne et Ormont - Dessous _____ domiciliée à
Yverne _____ née à

Yverne _____ le deux août _____
_____ mil huit cent vingt huit _____ fille de
Henri Dupertuis, décédé _____ et de
Lina - Louise née Ansermoz, à Yverne _____

Comme témoins :
1. Vuichoud Edouard, ébéniste, à Lausanne
2. Balmer Jean, employé du téléphone, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châtelard, à Yverne
et à Ormont - Dessous le 23 octobre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Ed. Vuichoud
Rose Vuichoud

Les témoins :

Ed. Vuichoud
Jean. Balmer

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Montreux, à
Aigle et à Ormont - Dessous _____

Registre des mariages A.

N° 593
Doyon
et
Baatar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doyon Albert Ernest
célibataire
mouleur
originaire de Yendlincourt (Borne) domicilié à
Lausanne né à
Huningue (Haut-Rhin) le vingt-neuf septembre
mil neuf cent
fils de
Emile Doyon et de

Victorine-Joséphine née Fleury, à Courroux

2. Baatar Alice Ida
célibataire
lingère
originaire de Dèmoret domiciliée à
Lausanne née à
Arnez d'Orbe le deux février
mil neuf cent un
fille de

Charles-François-Henri Baatar, décédé et de
Emma-Marie-Augustine née Blanc, à Lausanne

Comme témoins :
1. Doyon Léon, mouleur, à Courroux
2. Ramazzi Maria, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Yendlincourt
le 28 et à Dèmoret le 29 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Doyon Ernest.
Alice Doyon
Les témoins :
Léon Doyon
Ramazzi Maria

Communiqué à Yendlincourt et
à Dorneloye.

L'officier de l'état civil :
B. Baillif

Registre des mariages A.

No 594

Marcoul

et
Roulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marcoul Élie-Léon-Jules

célibataire

industriel

originaire de Mazamet (Tarn, France) domicilié àLausanne né àMazamet le huit novembremil huit cent quatre-vingt-un fils deLéon-Baptiste-Bernard Marcoul, négociant et deLouise-Marie née Dressayre, à Alger2. Roulet Yvonne

célibataire

professeur de piano

originaire de Moudon domiciliée àLausanne née àLausanne le vingt-huit octobremil neuf cent deux fille deÉmile Roulet et deJulie-Éléina née Huguenin-Bergemat, décédéeComme témoins :
1. Welli Rodolphe, médecin, à Moudon
2. Roulet Charles, emp. C.F.F. à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, à Moudon et à Maza-
met le 22 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

déclaration de nationalité du fiancé

permis de mariage du Dept. de

Justice et Police. _____

certifiant de capacité du fiancé.

Communiqué à Moudon et àla Chancellerie Cantonale.

Les époux :

Marcoul
Yvonne Roulet

Les témoins :

Welli
Ch. Roulet

L'officier de l'état civil :

H. Gallif

Registre des mariages A.

N° 595

Dittli

et Ferrari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dittli René Werner

célibataire

Chauffeur

originaire de Aldorf (Vid) domicilié à

Lausanne né à

S^t Maurice (Valais) le cinq juillet

mil neuf cent un

filz de

Ernest-Jean Dittli, mécanicien retraite des C.F.F. et de

Adrienne née Jansand, à S^t-Sulpice

2. Ferrari Marie-Camille-Joséphine

célibataire

Couturière

originaire de Vernate (Tessin) domiciliée à

Lausanne née à

Fribourg le premier mai

mil huit cent quarante-huit

fille de

Jean-Elie Ferrari, menuisier et de

Adelaide née Birbaum, décédée

- Comme témoins :
- 1. Machet François, peintre en bâtiments, à Lausanne
 - 2. Huguet Henri, chauffeur d'auto, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Aldorf et à Vernate le 31 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

R. Dittli
M. Ferrari

Les témoins :

Machet
Huguet H.

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Communiqué à Aldorf et à Vernate

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 5 décembre 1940 déclaré définitif et exécutoire le 2 janvier 1941 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 2 janvier 1941, le délai pendant lequel le marié ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 16 janvier 1941.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 596

Gonin
et
Gaulis

1376
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gonin Georges Edouard
célibataire

technicien
originaire de Laudanne et Essertines / Goudon domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq octobre

mil neuf cent fils de
Julius-Adolphe Gonin, D^r médecin et de
Anne-Marie-Abéline née Roux, à Lausanne

2. Gaulis Hermine Clara Mathilde
célibataire

originaire de Laudanne, Corsonay, Colombier & St-Saphorin domiciliée à
Lausanne et Morges née à
Sfax (Tunisie) le quatorze mars

mil neuf cent fille de
Gabriel-Edouard Gaulis, à Paudy et de
Antoinette née Humbert, veuve

Comme témoins : 1. Fava Emile, ancien Directeur, à Lausanne
2. Lanfrancica, étudiant, à Lutry.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Essertines, à
Corsonay, à Colombier et à St-Saphorin le 31 octobre
1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
actes de publication
acte d'origine et déclaration
tenant lieu d'acte de naissance
de la fiancée

Les époux :

Edouard Gonin
Hermine Gonin

Les témoins :

et
H. Lanfrancica

L'officier de l'état civil :

J. Prall

Communiqué à Vuarnet,
Nullivrens & Corsonay

Registre des mariages A.

N^o 597
Metthez
et
Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Metthez Ernest - Guillaume - Joseph
célibataire

manœuvre
originaire de Montmelon (Prém) domicilié à
Lausanne né à

Paris (12^e arr^t) le seize mars

mil huit cent nonante-neuf fils de
Ernest - François Metthez et de

Madeleine - Catherine née Mund, décédés

2. Delessert Marie - Elisabeth - Emma
célibataire

ménagère
originaire de Pully domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le dix-huit novembre

mil huit cent nonante-quatre fille de
Henri - Adolphe Delessert, menuisier et de

Elisa - Augusta née Evard, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Geisel Lion, employé postal, à Lausanne
2. Geisel Blanche, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Montmelon le
4 et à Pully le 5 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un novembre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

E. Metthez.
Marie Metthez Delessert

Les témoins :

L. Geisel
M^{me} Geisel.

L'officier de l'état civil :

J. Baur

Communiqué à St. Ulysse et
à Corcelly-le-Jorat

Registre des mariages A.

N° 598

Bernasconi

Pistoletti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernasconi Slinio - Pietro - Vitale
célibataireemployé de banque
originaire de Lugano (Tessin) domicilié à
Bellinzona né à
Lugano le vingt-neuf septembre
mil huit cent nonante-huit fils deBattista Bernasconi, pensionné de l'état et de
Antonietta née Poretti, à Lugano2. Pistoletti Teresa Maria
célibataireCouturière
originaire de Oggiona con S^t Stefano (Milan) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le six septembre
mil huit cent nonante-sept fille deGiuseppe - Giovanni Pistoletti, maçon et de
Maria - Caterina - Anais née Marz, à LausanneComme témoins : 1. Pistoletti Jean, maçon, à Lausanne
2. Pianazzi Albert, voyageur de Commerce, à GenèveLes publications ont eu lieu à Bellinzona le 28, à Lugano
le 29, à Lausanne le 30 septembre et à Oggiona
con S^t Stefano le 11 octobre 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Bellinzona

Les époux :

Bernasconi
T. Bernasconi

Les témoins :

A. Pianazzi
P. Pistoletti Jean

L'officier de l'état civil :

L. P. J. J.

Communiqué à Lugano, à
Bellinzona et à la
Chancellerie Cantonale

Registre des mariages A.

N^o 599
Millioud
et
Berney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Millioud Robert-Samuel
célibataire

provenant
originaire de Penthrisaz domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt août
mil neuf cent un fils de

Jules Millioud, retraité communal et de
Rose née Bezençon, à Lausanne

2. Berney Rose-Berthe
célibataire

plieuse
originaire de Aubonne et L'Abbaye domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt septembre
mil neuf cent cinq fille de

Frank-Jules-Louis Berney, employé communal et de
Marie-Joséphine née L'Homme, à Lausanne

Comme témoins :
1. Millioud Jules, retraité communal, à Lausanne
2. Corbaz Emile, prêtre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Penthrisaz
à Aubonne et à L'Abbaye le 7 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
R. Millioud
R. Berney

Les témoins :
Jules Millioud
Emile Corbaz

Communiqué à Penthrisaz, à
Aubonne et à L'Abbaye.

L'officier de l'état civil :
J. Gallif

Registre des mariages A.

N^o 600
Leyenberger
Hoffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leyenberger Edmond-Frédéric
cibataire

Comptable
originaire de nationalité française domicilié à
Strasbourg né à
Waselonne (Bas Rhin) le vingt-trois mai
mil neuf cent

Charles Leyenberger, facteur et de
Catherine née Kern, à Strasbourg

2. Hoffer Marie-Julia-Anna
cibataire

originaire de Donatye domiciliée à
Daxelles (Belgique) née à
Dullens le vingt-neuf décembre
mil neuf cent un

Mus-Auguste Hoffer, agriculteur et de
Henriette-Lina née Bonzon, à Dullens

Comme témoins :
1. Hoffer Charles, agriculteur, à Dullens
2. Leyenberger Charles, facteur, à Strasbourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Donatye
le 13, à Strasbourg le 15 et à Daxelles le 18 octobre
1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de mariage du De-
partement de Justice et Police
certificat de nationalité du
fiancé
certificat de capacité du
fiancé
actes de publication

Les époux :

Edmond Leyenberger
Marie Leyenberger

Les témoins :

August Hoffer
Charles Leyenberger

L'officier de l'état civil :

H. Paul

Communiqué à Venches et à
la Mairie cantonale.

Registre des mariages A.

N° 601
Ducet
et
Devand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducet Lucien
célibataire

banquier de banque
originaire de Chardonne domicilié à
Lausanne né à
Rolle le seize avril

mil huit cent nonante - deux fils de
Emile - Pierre - Francois Ducet, d'ici et de
Mélanie née Wanger, à Lausanne

2. Devand Ferné - Emma - Hélène
célibataire

originaire de Chavannes - sous - Oronnens domiciliée à
Lausanne née à
St. Aubin (Fribourg) le vingt - un août
mil neuf cent un fille de

Pierre - Joseph Devand, gendarme, à Corbières et de
Lydie - Eugénie née Barillet, d'ici

Comme témoins : } 1. Ducet Louis, Chocolatier, à Yver
2. Ducet Emilie, gouvérnante, à Hambourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Chardonne
et à Chavannes - sous - Oronnens le 29 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - sept novembre mil neuf cent vingt - cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication.

Les époux :
Lucien Ducet
Emma Ducet

Les témoins :
Louis Ducet
Emilie Ducet

Communiqué à Chardonne et
à Oronnens.

L'officier de l'état civil :
J. Baur

Registre des mariages A.

No 602
Duru
et
Nicolet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duru Alfred 122220
divorcé de Bertha ni Grabu vis le
3 septembre 1919 — manoeuvre —
originaire de Cronay — domicilié à
Lausanne — né à
Cronay — le quatorze avril —
mil huit cent huitante-huit — fils de
Louis-Maximilien Duru, d'ici — et de
Dylvie ni Bulloz, à Lausanne

2. Nicolet Marguerite-Angèle
célibataire
ménagère
originaire de Cormoret (Bem) — domiciliée à
Lausanne — née à
St-Maur — le vingt-quatre décembre
mil neuf cent quatre — fille de
Frédéric-Auguste Nicolet, électricien — et de
Fanny Bertha ni Bandelin, à St-Maur

Comme témoins : } 1. Rohrensberger Charles, tailleur, à Lausanne
2. Bergna Angelo, tailleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Cronay le 8
et à Cormoret le 9 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance —
acte de mariage de
l'époux, avec divorce —
actes de publication —

Les époux :
Alfred Duru
Angèle Duru

Les témoins :
Rohrensberger Charles
Bergna Angelo

L'officier de l'état civil :
L. Franzy

Communiqué à Donneloye
et à Courtebois

Registre des mariages A.

N^o 603
Bovard
et
Brüchez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovard Isaac-Henri

divorcé de Louisa Steck dès le 8

octobre 1925 _____ ménagère _____

originaire de Cully _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

St-Pierre _____ le premier avril _____

_____ mil huit cent huitante-trois _____ fils de

Daniel-Auguste-Louis Bovard, cultivateur, à Céligny _____ et de

Marie née Parisot, d'ici _____

2. Brüchez Berthe-Anna

_____ célibataire _____

Sommelière _____

originaire de Saxon (Valais) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Saxon _____ le vingt-sept novembre _____

_____ mil huit cent vingt-huit _____ fille de

Joseph-Marcel Brüchez, cultivateur _____ et de

Josephine née Felley, à Saxon _____

Comme témoins : } 1. Brüchez Marcel, cultivateur, à Saxon

2. Bovard Maurice, négociant, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Cully le 3
et à Saxon le 4 novembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

acte du 1^{er} mariage de l'époux

avec divorce : _____

actes de publication : _____

Communiqué à Cully et à

Saxon _____

Les époux :

I. Henri Bovard

Anna Bovard

Les témoins :

Brüchez Jon Marcel

Maurice Bovard

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Registre des mariages A.

No 604
Jaques
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaques Ami-Lucien

célibataire

fonctionnaire C.F.F.

originaire de Lutry et Epesses

domicilié à

Lausanne

né à

Pully

le treize décembre

mil neuf cent trois

fils de

Lucien Jaques, fonctionnaire C.F.F.

et de

M^{lle} Hélène Louise-Élise née Blanc, à Lausanne

2. Martin Mina-Elise

célibataire

originaire de Froideville

domiciliée à

Lausanne

née à

S^t. Croix

le quatre mai

mil neuf cent un

fille de

Charles Martin

et de

Élise-Adèle née Hermond, à Lausanne

Comme témoins :

1. Maurice Maurice, chef de bureau, Pontarlier

2. Wiltz René, fonct. C.F.F. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Lutry
le 13, à Epesses et à Froideville le 14 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Jaques

M^{lle} Hélène

Les témoins :

Maurice

Wiltz

L'officier de l'état civil :

Blanc

Communiqué à Lutry, à Cully
et à Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

No 605
Schlecht
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlecht Ernest
divorcé en 2^{ème} noces de Clémence - Olga
Braud, rés le 30 septembre 1915, contrôleur B. L.
originaire de Radelfingen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Perribalm (Berne) le trois décembre
mil huit cent nonante _____ fils de
Friedrich Schlecht, à Biberist (Soleure) et de
Margaritha née Humi, domiciliée

2. Blanc Marthe - Olga
célibataire
ménagère
originaire de Belmont M Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier septembre
mil huit cent nonante - neuf _____ fille de
Charles - Henri Blanc, veuf et de
Louise - Françoise née Bessat, à Chailly M Lausanne

Comme témoins :
1. Dessauges Elie, employé B. L. à Lausanne
2. Griottier Alois, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 octobre, à Bel-
mont le 2 et à Radelfingen le 3 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent vingt-
cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
acte du 2^e mariage de
l'époux, avec divorce _____
actes de publication _____

Les époux :
Schlecht Ernest.
Marthe Schlecht

Les témoins :
Elie Dessauges
Alois Griottier

Communiqué à Radelfingen
et à Pully

L'officier de l'état civil :
Le Bailly

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 606
Fernet
et
Dufey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fernet Jules - Eugène
veuf de Emma - Augusta M^{lle} Ostetler des
le 26 mai 1921 - praveur
originaire de Dénens domicilié à
Lausanne né à
Morges le dix-sept novembre
mil huit cent nonante-cinq fils de

Lucien - Louis Fernet, négociant et de
Julie - Louise née Curhod, à Lausanne

2. Dufey Jeanne - Madeleine
célibataire
minagère
originaire de Palézieux domiciliée à
Lausanne née à
Palézieux le douze mars
mil neuf cent cinq fille de

Ami Dufey, employé C.F.F. et de
Nany Dixerens née Gris, à Palézieux - village

- Comme témoins :
1. Gruaz Léon, cafetier, à Lausanne
2. H^leyse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Palézieux le 24
et à Dénens le 25 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit novembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès de la 1^{re} femme
de l'époux
actes de publication

Les époux :

Fernet Jules
Fernet Jeanne

Les témoins :

Léon Gruaz
H^leyse M^l

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Villars & Jen
& à Palézieux

Registre des mariages A.

N° 607
Lévy
et
Rhein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lévy Paul
célibataire
marchand de chevaux
originaire de Donatyre domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre décembre
mil neuf cent fils de

Abram dit Achille Lévy, marchand de chevaux, à Lausanne et de
Julie ni Wormser, d'ici

2. Rhein Marthe Adèle
célibataire
originaire de Bâle domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt juillet
mil neuf cent un fille de

Charles-Henri Rhein, négociant et de
Alice-Louisa ni Brunschwig, à Lausanne

Comme témoins :
1. Brunschwig Isaac, négociant, à Lausanne
2. Rhein Lazare, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, à Donatyre le
15 et à Bâle le 16 octobre 1935

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Paul Lévy
Marthe Lévy

Les témoins :

Isaac Brunschwig
Lazare Rhein

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Par jugement du Tribunal de Lausanne
rendu en date du 3 septembre 1937
déclaré définitif et exécutoire le 4
octobre 1937
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 4
octobre 1937, le délai pendant
lequel l'ex-mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 12 octobre 1937

Officier de l'état civil :
[Signature]

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 608
Matthey-Petit-Abram
Grolimund

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey-Petit-Abram Ferdinand-Auguste-
Emile _____ célibataire _____
emballeur _____
originaire de Loche (Neuchâtel) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Evian-les-Bains (H^e Savoie), le trois juillet _____
_____ mil huit cent huitante-neuf _____ fils de
Marianne Julie née Racine, divorcée de Arnold Matthey-
Petit-Abram, décédée _____

2. Grolimund Olga-Maria _____
_____ célibataire _____
ouvrière de fabrique _____
originaire de Trimbach (Soleure) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le treize janvier _____
_____ mil huit cent nonante-six _____ fille de
Albert Grolimund, serrurier, à Lausanne _____ et de
Anne-Maria dite Anna née Neubauss, décédée _____

Comme témoins : } 1. Pilloud Henri, manoeuvre, à Morges
} 2. Matthey Eugène, emballeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, au Loche et à
Trimbach le 31 octobre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Matthey Emile
Matthey Olga

Les témoins :
Eug Matthey
Henri Pilloud

Communiqué au Loche et à
Trimbach _____

L'officier de l'état civil :
L. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 609
Heren
et
Christin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heren Alfred-John _____
célibataire _____

Chauffeur mécanicien _____
originaire de Lutigen et Meyrice (Fribourg) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Wandswoth, East Battersea le Hunte - un mai _____
(Londres)
mil neuf cent _____ fils de

Franz Heren _____ et de
Louise-Marion née Cooper _____

2. Christin Cécilienne - Emma _____
célibataire _____

originaire de Gland _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Morges _____ le vingt-trois juillet _____
mil neuf cent deux _____ fille de

Louis-Marc-Antoine Christin _____ et de
Emilie née Chevalley _____

Comme témoins : } 1. Perrin Louis, batelier, à Dully
2. Longchamp Adolphe, chauffeur d'auto, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Gland le 2, à
Lutigen et à Meyrice le 5 novembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

A. Heren
C. Heren

Les témoins :

Perrin Louis
A Longchamp

L'officier de l'état civil :

A. P. P. P.

Communiqué à Morat, à
Meyrice et à Begnins _____

Registre des mariages A.

N^o 611
Bertolotti
et
Hertig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertolotti Jean-Fernand-Charles
celibataire

fondeur
originaire de Mercurago (Novare, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept novembre

mil neuf cent un fils de
Joseph Bertolotti, décédé et de
Marie-Catherine-Aloyse née Emonet, à Lausanne

2. Hertig Violette
célibataire

originaire de Ruderswil (Bienne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six avril

mil huit-cent nonante-neuf fille de
Charles-Louis Hertig, maçon et de
Marguerite née Jaquier, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Hertig Marius, maçon, à Lausanne
2. Luwigart Lucy, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Ruderswil
le 10 et à Mercurago le 18 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement de la mère du
fiancé et acte de décès de
son père.
acte de publication
permis de mariage du Dé-
partement de Justice & Police.

Communiqué à Ruderswil et
à la Chancellerie cantonale.

Les époux :

F. Bertolotti
V. Bertolotti

Les témoins :

Hertig, Marius.
Lucy Luwigart

L'officier de l'état civil :

P. Baillif

Registre des mariages A.

No 612
Piaget
et
Regamey

0.261
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piaget Arthur
divorcé de Prém Genice dès le 25 septembre
1924, Commerçant
originaire de Bretigny / Morrens domicilié à
Lausanne né à
Bretigny le huit juillet

mil huit cent huitante cinq fils de
Charles Piaget, dévot et de
M^{lle} Geneviève Chatelan, à Bretigny / Morrens
2. Regamey Germaine - Emilie
libataire

originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le treize juillet
mil neuf cent deux fille de
Jules Regamey, chef cantonnier et de
Julie Anna née Cordey au Chalet à Gobet

Comme témoins : 1. Regamey Jules, chef cantonnier, à Lausanne
2. Edmont Robert, confiseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Bretigny
le 30 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
acte de naissance de la fiancée
acte du 1^{er} mariage de l'époux
avec mention du divorce
actes de publication

Les époux :
A. Piaget
G. Piaget.
Les témoins :
J. Regamey.
Edmont

Communiqué à Poliez-le-Grand

L'officier de l'état civil :
P. Baugy

Par jugement du Tribunal de Lausanne
endu en date du 13 décembre 1924
déclaré définitif et exécutoire le 2
mars 1925
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans, dès le 2
mars 1925, le délai pendant
lequel la femme
ne pourra se contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 14 mars 1925

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 613
 Mienétréy
 et
 Bossonet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mienétréy Alfred _____
 célibataire _____

nettoyeur _____
 originaire de Poliez-le-Grand _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Prilly _____ le vingt-huit octobre _____
 mil huit cent huitante-trois _____ fils de

Louis Mienétréy _____ et de
 Suzanne dite Susette née Geniez _____

2. Bossonet Martende-Henriette _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de Martigny-Bourg _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Martigny-Bourg _____ le seize décembre _____
 mil huit cent nonante-sept _____ fille de

César-Alfred Bossonet, agriculteur _____ et de
 Julie-Henriette née Geniez, à Martigny-Bourg _____

Comme témoins : } 1. Canavesse Alfred, peintre, à Lausanne.
 } 2. Canavesse Louis, terrassier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Poliez-le-Grand et à Martigny-Bourg le 14 novembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
 acty de naissance _____
 acty de publication _____

Les époux :
 Alfred Mienétréy
 Martende-Henriette Bossonet

Les témoins :
 Canavesse Alfred
 Louis Canavesse

Communiqué à Poliez-le-Grand
 et à Martigny-Ville _____

L'officier de l'état civil :
 Baillif

Registre des mariages A.

No 614

Grandchamp
et
Stoudemann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandchamp Emile
divorcé de Rosalie dite
Rose Liaudet née Borno dès le 8 octobre 1923, commerçant
originaire de Chexbres domicilié à
Lausanne né à
Cully le vingt-huit décembre
mil huit cent huitante-neuf fils de
Louis-Daniel Grandchamp, diocésain et de
Sophie née Brélat, à Lausanne

2. Stoudemann Marie-Hélène
célibataire
Commerçante
originaire de Prévexanges et Wablen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit août
mil huit cent nonante-six fille de
Jean-Alexandre Stoudemann, commerçant et de
Hélène née Sigerus, à Lausanne

Comme témoins :
1. Stoudemann, Alexandre, commerçant, à Lausanne
2. Rouge Charles, commerçant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Wablen le 13, à
Chexbres le 14, et à Prévexanges le 16 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
acte du 1^{er} mariage de
l'époux, avec divorce
actes de publication

Les époux :

Emile Grandchamp
Hélène Grandchamp

Les témoins :

Alexandre Stoudemann
Rouge Charles

L'officier de l'état civil :

J. Brally

Communiqué à Chexbres, à
Reboursens et à Schyns-
Kenberg

Registre des mariages A.

N^o 615
 Dubrez
 et
 Lavanchy

1915
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubrez Jules dit Jobu
 célibataire

journalier
 originaire de Lausanne domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le premier avril

mil huit cent nonante-un fils de
 Alice-Marie Dubrez, à Paris et de

2. Lavanchy Alice-Mina
 célibataire

journalière
 originaire de Lutry et Yvette domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le trente septembre

mil huit cent nonante quatre fille de
 Charles-Rodolphe Lavanchy, surveillant, à Lausanne et de
 Anna-Catherine Robner née Bellmont, décédée

Comme témoins :
 1. Eugène Alfred, cordonnier, à Lausanne
 2. Marguerite Fernand, cordonnier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Yvette et à
 Lutry le 27 octobre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
 actes de naissance
 actes de publication

Les époux :
 J. Dubrez
 A. Dubrez

Les témoins :
 Alfred Eugène
 Fernand Marguerite

Communiqué à Lutry et Lutry.

L'officier de l'état civil :
 J. Bailey

Registre des mariages A.

N^o 617
Zellweger
et
Troost

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zellweger Emil

célibataire

pâtissier

originaire de Obal (St. Gall) domicilié à

Lausanne né à

Waldstatt (Appenzell) le premier avril

mil neuf cent trois fils de

Emil - Friedrich Zellweger, menuisier et de

Bertha née Marti, à Niederruzwil (St. Gall)

2. Troost Rosa-Lina

célibataire

ménagère

originaire de Freudenstadt (Schwarzwald, Wurtemberg) domiciliée à

Lausanne née à

Zuttlingen (Wurtemberg) le premier janvier

mil huit cent nonante-cinq fille de

Gottlieb - Gustav Troost, diocèse et de

Regine - Barbara née Wiencke, à Rechingen

Comme témoins : } 1. Kläy Lucien, jardinier, à Foubert.
2. Gros Maurice, mécanicien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Obal le 14
et à Freudenstadt le 17 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier du Département de Justice & Police
actes de publication
certificat de capacité de la fiancée.

Les époux :

Emil Zellweger
Rosa Zellweger

Les témoins :

Lucien Kläy
Maurice Gros

L'officier de l'état civil :

J. Prouty

Communiqué à Obal et à la
Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

15-254

No 618

Petter

et
Reithaar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petter Paul-Edouard

célibataire

boulangers

originaire de Mout-Nully (Fribourg) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-sept août

mil huit cent nonante-huit fils de

Paul Petter, boulangers et de

Jenny-Sophie ni Bergoz, à Lausanne

2. Reithaar Bertha-Clara dite Berthe

célibataire

employée de bureau

originaire de Meerliberg (Zürich) domiciliée à

Morges née à

Morges le dix-sept septembre

mil neuf cent fille de

Robert Reithaar, tonnelier, à Morges et de

Anna ni Riet, décédée

Comme témoins : 1. Chapallaz Louis, empl. Office Poubelle, à Lausanne

2. Laillet Maurice, comptable, à Mully, (S-Gall)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Mout-Nully, à Morges le 31 octobre et à Meerliberg le 2 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Paul Petter

Berthe Petter-Reithaar

Les témoins :

Chapallaz
Laillet

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Môtier, à Meerliberg et à Morges

Registre des mariages A.

N^o 620
 Martignier
 et
 Chêne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martignier Léon _____

célibataire _____

commerçant _____

originaire de Belépens et Vaulion _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-sept avril _____

mil neuf cent _____ fils de

Mme Louis-Rodolphe-Henri Martignier, employé postal retraité, et de

Louisa-Félicie née Perrochon, à Lausanne _____

2. Chêne Jeanne-Louise _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Echandens _____ domiciliée à

Echandens _____ née à

Echandens _____ le vingt-six novembre _____

mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Louis-Constant Chêne, décédé _____ et de

Fanny-Charlotte née Lavanchy, à Echandens _____

Comme témoins :

1. Chêne Charles, notaire, à Rolle

2. Martignier Emma, Hâpital 39, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Belépens à Vaulion le 10, et à Echandens le 11 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

L. Martignier
 Jeanne Martignier

Les témoins :

L. Chêne
 E. Martignier

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à la Sarraz,
 Vaulion & Echandens _____

Registre des mariages A.

N^o 621
Exhenry
et
Bessero

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Exhenry Armand Charles Marie libataire

pharmacien
originaire de Champéry (Valais) domicilié à
Vallorbe né à
Monthey le vingt-trois février
mil huit cent nonante-neuf fils de
Charles Exhenry, décédé et de
Augusta nie Morand, à Monthey

2. Bessero Héléne libataire

originaire de Viggiandone (Novare, Italie) domiciliée à
Champagne née à
Champagne le dix-sept février
mil neuf cent trois fille de
Primo Bessero et de
Maria nie Albasini, à Champagne

Comme témoins : 1. Bessero Primo, entrepreneur, à Champagne
2. Exhenry Albert, industriel, à Monthey

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 9, à Champagne le 11
et à Viggiandone le 26 septembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Vallorbe

Les époux :
Armand Exhenry
Héléne Exhenry

Les témoins :
Albert Exhenry
Primo Bessero

Communiqué à Champéry à
Champagne et à la Chan-
cellerie cantonale.

L'officier de l'état civil :
J. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 622
 Charbon
 et
 Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charbon Edmond - Lucien
 célibataire
 employé
 originaire de Treytorrens (Vaud) domicilié à
 Plainpalais né à
 Combremont-le-Grand le neuf novembre
 mil huit cent nonante-trois fils de
 Louis-Gustave Charbon et de
 Louisa née Freymond, à Berchez

2. Dupraz Marie-Julie
 célibataire
 originaire de Villars-sous-Mens domiciliée à
 Boulens née à
 Boulens le vingt-un janvier
 mil huit cent nonante-deux fille de
 Louis Dupraz, décédé et de
 Hélène-Pauline née Mbenay, à Boulens

Comme témoins : } 1. Regamey Henri, Musier, à Lausanne
 } 2. Meyje Marius, Concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 9, à Treytorrens, à
 Boulens le 11, à Villars-sous-Mens le 12 novembre 1925, sans
 opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
 autorisation de l'état civil
 de Plainpalais

Les époux :
 Charbon Edmond Lucien
 Charbon Marie-Julie

Les témoins :
 Henri Regamey
 Meyje Marius

L'officier de l'état civil :
 L. Baur

Communiqué à Combremont-le-Grand,
 à Plainpalais, à Villars-sous-Mens
 et à St-Cicres

Registre des mariages A.

No 623

Guignet
et
Mercanton

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignet Adrien _____

libataire

technicien

originaire de St. Livres _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Nalorbe _____ le douze octobre _____

mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Henri-Adrien Guignet, mécanicien _____ et de

Frida nu Schäfer, à Lausanne _____

2. Mercanton Blanche _____

libataire

repassuse

originaire de Forel et Savigny _____ domiciliée à

Cheseaux _____ née à

Forel _____ le huit août _____

mil neuf cent un _____ fille de

Armi-Louis Mercanton, décédé _____ et de

Louise-Méty nu Dind, à Cheseaux _____

Comme témoins : } 1. Savary Marc-Antoine, Professeur, à Venches
2. Guignet Edmond, mécanicien, à Pontarlier

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Savigny le 3
à St. Livres, à Forel et à Cheseaux le 4 novembre

1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

A. Guignet

B. Guignet

Les témoins :

M. A. Savary

E. Guignet

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Aubonne, à
Forel, à Savigny et à Grilly

Registre des mariages A.

No 624
 Luendoz
 et
 Favoy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luendoz Robert - Auguste
 célibataire

marchand de combustibles
 originaire de Lugnasco (Tessin) domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le dix-huit octobre

mil huit cent nonante-neuf fils de
 Maximin - Severin Luendoz, dédité et de
 Rose née Pifferini, à Lausanne

2. Favoy Jeanne - Marie
 célibataire

ménagère
 originaire de Pompaples et Gélipens domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le dix-huit avril

mil neuf cent sept fille de
 Marc - Henri Favoy et de
 Cécile - Louise née Widmann, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Luendoz Ernst, négociant, à Lausanne
 2. Widmann Marcel, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Pompaples, à
 Gélipens le 10 et à Lugnasco le 12 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
 consentement de la mère de
 la fiancée
 consentement du curateur de
 la fiancée
 acte de publication

Les époux :

Robert Luendoz
 Jeanne Luendoz

Les témoins :

M. Widmann
 E. Chervin

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Lugnasco et à
 La Sarraz

Registre des mariages A.

N^o 625
Riqualle
et
Borel

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne rendu en date du 17 septembre 1924, déclaré définitif et exécutoire le 16 octobre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 21 octobre 1924 de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riqualle Antoine-Jean-Joseph
divorcé de Denise-Céline Louise Laroche
dû le 18 septembre 1924, artiste dramatique
originaire de nationalité belge domicilié à
Seraing (Belgique) en séjour à Lausanne né à
Paris (11^e arr^t) le vingt-deux octobre
mil huit cent huitante fils de
Jean-Pierre-Joseph Riqualle, décédé et de
Clotilde-Théodorine-Josephine née Piella, à Seraing

2. Borel Yvonne-Henny
célibataire

originaire de Forel et Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Grilly le quinze février
mil neuf cent fille de
Samuel Borel et de
Josephine née Nicolas, à Lausanne

Comme témoins : 1. M^r Pierre Rodoud, Directeur du Théâtre, à Lausanne
2. M^r Meyer Etienne, avocat, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Lutry, à Forel le 8 et à Seraing le 10 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
certificats de domicile et de nationalité du fiancé
acte de 1^{er} mariage du fiancé, avec mention du divorce
acte de décès de son père
consentement de sa mère
permis de publier et de mariage du Dép. de N. & P. ; certificat de Communiqué de capacité du fiancé
actes de publication
qui Lutry, à Forel et à la Chancellerie cantonale

Les époux :

Antoine Riqualle
Yvonne Riqualle

Les témoins :

P. Verne
L. M... ..

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Registre des mariages A.

N° 626

Tarantola

Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tarantola Louis

veuf de Angèle - Elise née Cova-
 Moscardini dès le 4 décembre 1924, peintre
 originaire de Mfulazzo (Massa - Carrara, Italie) domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le huit janvier

mil huit cent huitante-quatre fils de
 Charles Tarantola, décédé et de
 Dominique née Zanarelli, à Lausanne

2. Weber Seline - Frieda

célibataire

originaire de Mönchaltorf (Berne) domiciliée à
 Neuchâtel née à
 Egg (Zürich) le trente août

mil huit cent nonante-deux fille de
 Gottfried Weber et de
 Seline née Schoch, les deux décédés

Comme témoins : 1. Giogetti Alvaro, tailleur, à Lausanne
 2. Hurlinter Lydia, fille de Sauter, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Mönchaltorf
 à Neuchâtel le 15 et à Mfulazzo le 23 août 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance _____
 acte de 1^{er} mariage du fiancé et acte
 de décès de la femme _____
 permis de mariage du Dé-
 partement de Justice & Police
 acte de publication _____

Communiqué à Mönchaltorf, à
 Neuchâtel et à la Chancellerie
 cantonale _____

Les époux :

Tarantola Louis
 Tarantola Frieda

Les témoins :

Alvaro Giogetti
 Lydia Hurlinter

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 627
 Budriesi
 et
 Jungo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Budriesi** Giuseppe - Angelo - Mario
 célibataire

employé à la C^{ie} internationale des wagons-lits
 originaire de Modène (Italie) domicilié à
 Domodossola (Italie) né à
 Modène le douze juillet
 mil neuf cent deux fils de

Alfredo Budriesi et de
 Angiolina née Sella - Donna, divorcée

2. **Jungo** Laure - Adolphine
 célibataire

originaire de Sommentier, Guin et Fribourg domiciliée à
 St-Pres née à
 St-Pres le vingt-six février
 mil neuf cent cinq fille de

François - Joseph - Laurent Jungo, sieur et de
 Jeanne - Suzanne née Morier, à St-Pres.

Comme témoins : 1. Lanoni Jean, ajusteur S.F.F., à Lausanne
 2. Jungo François, verrier, à St-Pres

Les publications ont eu lieu à St-Pres, à Sommentier, à Guin,
 à Fribourg le 10 et à Domodossola le 25 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
 St-Pres.

Les époux :

Budriesi Joseph
 Laure Budriesi

Les témoins :

Lanoni Jean
 Jungo François

L'officier de l'état civil :

J. Brally

Communiqué à Sommentier,
 à Guin, à Fribourg et à
 la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 628

Bron

et

Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron Albert-Lucien
 veuf de Julie Permette née Gobel d'is le 10 novembre 1921
 jardinière
 originaire de S^t-Saphorin (Lausanne) domicilié à Pampigny né à Essertes le dix-neuf octobre mil huit cent nonante-cinq
 fils de Rosalie-Charlotte née Roux et de

2. Zimmermann Henriette-Augusta
 célibataire
 ménagère
 originaire de Savigny et Wattenwil (Bune) domiciliée à Pampigny née à Pampigny le vingt-quatre septembre mil neuf cent trois
 fille de Louis-Jean Zimmermann et de Augusta-Julia-Caroline née Stuby à Pampigny

Comme témoins :
 1. Harin Fritz, commissionnaire, à Lausanne.
 2. Gassmann Charles, typographe, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Pampigny, à S^t-Saphorin, à Wattenwil et à Savigny le 20 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de Pampigny

Les époux :
Albert Bron
Henriette Bron

Les témoins :
Fritz Harin
Charles Gassmann

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Communiqué à Pampigny, à Mullierens, à Wattenwil et à Savigny

Registre des mariages A.

N^o 629
Paccard
Lebas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paccard Ernest Philippe
cibataire

Dentiste
originaire de Prévoussoup domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six juin

mil huit cent nonante-quatre fils de
Ernest-Frédéric, Paccard, dentiste et de
Désirée-Antoinette née Moreillon, à Lausanne

2. Lebas Fernande-Henriette
cibataire

originaire de Bourges (Cher, France) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quatorze juin

mil huit cent nonante-six fille de
Maurice Lebas, d'ici et de
Julienne-Généreuse née Castil, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Lebas Adèle, empl. de Commerce, Lausanne.
2. Paccard Ernest, dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21 et à Prévoussoup le
22 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

permis de publier du Départe-
ment de Justice & Police
certificat de capacité de la
fiancée

Communiqué à Lucens et à la
Chancellerie cantonale

Les époux :
E. Paccard
F. Lebas

Les témoins :
F. Lebas
E. Paccard

L'officier de l'état civil :
L. J. [Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 630

Freund

Schmidlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freund Louis-Morace _____
célibataire _____

négociant _____

originaire de Saint-Louis (Haut-Rhin, France) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Saint-Louis _____ le trente avril _____

_____ mil huit cent soixante neuf _____ fils de

Louis Freund _____ et de

Antoinette née Doebele, décédée _____

2. Schmidlin Maria-Lina _____

célibataire _____

originaire de Wablen (Berne) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Folgensbourg (Haut-Rhin) le vingt-quatre février _____

_____ mil huit cent huitante-sept _____ fille de

Constantin Schmidlin, décédé _____ et de

Emélie née Daner, à Bâle _____

Comme témoins : } 1. Boley Edmond, éditeur, à Lausanne
2. Noël Albert, représentant, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 30 septembre et à
Wablen le 9 octobre 1925 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

permis de mariage du

Département de Justice & Police

certificat de capacité du fiancé

actes de publication _____

Communiqué à Bristach et à

la Chancellerie Cantonale. _____

Les époux :

L. Freund

L. Freund

Les témoins :

E. Boley

Noël Albert

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Registre des mariages A.

N^o 631
 Matthey
 Weibel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matthey Arthur-Gustave _____
 célibataire _____

employé aux N. L. _____
 originaire de Vallorbe _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Vallorbe _____ le deux mars _____
 mil huit cent nonante _____ fils de

Auguste-Emile Matthey _____ et de
 Elise-Augustine née Jaquet, décidés _____

2. Weibel Bertha _____
 célibataire _____

originaire de Rapperswil (Berne) _____ domiciliée à
 Mimbembuchsee (Berne) _____ née à
 Mimbembuchsee _____ le vingt-trois novembre _____
 mil neuf cent quatre _____ fille de

Alexander Weibel, à Mimbembuchsee _____ et de
 Marie née Spring, décidée _____

Comme témoins : } 1. Gillieron Ernest, conducteur T. L. à Lausanne
 } 2. Gillieron Alice, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Vallorbe, à Rap-
 perswil et à Mimbembuchsee le 7 novembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 promesse de la fiancée _____
 actes de publication _____

Les époux :

Matthey Arthur
 Bertha Matthey

Les témoins :

Gillieron Ernest
 M^{me} Gillieron

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
 rany

Communiqué à Vallorbe, à
 Rapperswil & à Mimbembuch-
 see _____

Registre des mariages A.

No 632

Pilet

et
Cosandey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet Charles-Maurice

célibataire

électricien C.F.F.

originaire de Rossinière

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-deux août

mil huit cent nonante-huit

fils de

Louis-Alexis Pilet, employé C.F.F.

et de

Elija-Marie née Steiner, à Lausanne

2. Cosandey Céline-Julia

célibataire

modiste

originaire de Prez-vers-Siviriez (Fribourg)

domiciliée à

Lausanne

née à

Eschens p. Fromasens

le vingt-deux août

mil neuf cent sept

fille de

Maurice-Célestia Cosandey, postillon

et de

Marie-Louise née Schueler, à Lausanne

Comme témoins :

1. Balmer Arnold, cordonnier, à Lausanne

2. Monod Jeanne, employée de commerce, à Grilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Rossinière le 14
et à Prez-vers-Siviriez le 15 novembre 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acty de naissance _____
consentement des père et mère de
la fiancée _____
acty de publication _____

Les époux :

C. Pilet.

C. Pilet

Les témoins :

Balmer Arnold.

Jeanne Monod.

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Rossinière et à
Siviriez _____

Registre des mariages A.

No 633
Goendet
Tschon
et
Baudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschon Ernest-Emile
Goendet célibataire

monteur de chauffages centreur
originaire de St. Maurice (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Paudex le six mai

mil neuf cent deux // fils de
Maria Tschon née Goendet, à Lausanne et de
veuve d'Albert Jean Tschon

2. Baudet Elisabeth-Charlotte
célibataire

couturière
originaire de Bottens et Prilly domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un août

mil neuf cent quatre // fille de
Marie-Jeanne Baudet, à Lausanne et de

Comme témoins :
1. Antenen Marcel, cartonnier, à Lausanne
2. Genier Charles, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Prilly le 9, à
St. Maurice le 10 et à Bottens le 12 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication


Les époux :
E. Tschon
& E. Baudet

Les témoins :
M. Antenen
Genier Charles

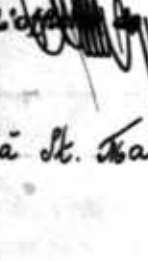
Communiqué à St. Maurice,
Poliez-le-Grand et Prilly.

L'officier de l'état civil :
J. Prilly

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne,
rendu en date du 4 juin 1934
déclaré définitif et exécutoire le
22 septembre 1934
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
22 septembre 1934, le délai pendant
lequel l'a. Jeanne
ne pourra
contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 25 septembre 1934

L'officier de l'état civil :


Par décision du 16 avril 1948
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que... l'épouse... se dit...
née... sous le nom...
fournisseur... Goendet, et non
Lad... Tschon, et comme
le mari... fils de Maria, née
Goendet, veuve d'Albert Jean Tschon
Lausanne le 21 avril 1948

L'officier de l'état civil :

à St. Maurice, Poliez-le-Grand et Prilly.

Registre des mariages A.

N^o 635
Cereghetti
et
Mayoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cereghetti Giovanni _____
divorcé de Emma Maria Pedronilla
Beltraminelli dès le 30 septembre 1925, _____
originaire de Muggio (Tessin) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Muggio _____ le dix-neuf novembre _____
_____ mil huit cent huitante-deux _____ fils de
Antonio Cereghetti _____ et de
Anna née Cereghetti, les deux décidés _____
2. Mayoz Rosa _____
_____ célibataire _____

ménagère _____
originaire de Ueberstorf (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
St. Ursen (Fribourg) _____ le vingt-huit mars _____
_____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de
Christoph Mayoz, décidé _____ et de
Anna née Tomare, à Heitenried _____

Comme témoins : } 1. Emery Maurice, secrétaire, à Lausanne
2. Mayoz Marius, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Ueberstorf
le 28 novembre et à Muggio le 6 décembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

acte de naissance _____
acte du 1^{er} mariage du fiancé
avec divorce _____
acte de publication _____

Les époux :

Cereghetti Giovanni
Mayoz Rosa

Les témoins :

Mayoz Marius
Emery Maurice

L'officier de l'état civil :

J. Gallig

Communiqué Muggio et à Ueberstorf _____

Registre des mariages A.

N^o 636
 Monnier
 et
 Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnier Albert _____
 célibataire _____

employé de banque _____
 originaire de Yverdon et Ecôlepens _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le trente-un mars _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fils de
 Louis-François-Henri Monnier, décédé _____ et de
 Louisa née Hameur, à Genève _____

2. Curchod Madeleine-Alice _____
 célibataire _____

couturière _____
 originaire de Lutry et Sommartin _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

La Tour de Peilz _____ le vingt-sept janvier _____
 _____ mil huit cent nonante-cinq _____ fille de
 Jules-François Curchod _____ et de
 Louise née Martin, les deux décédés _____

Comme témoins : } 1. Moenoy William, employé de banque, à Peilz
 } 2. Bronchet Jean-Eugène, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Yverdon, à Ecôlepens le 24, à Lutry et à Sommartin le 25 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication : _____

Les époux :

A. Monnier
 M. Monnier

Les témoins :

Moenoy
 E. Bronchet

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Yverdon, La Sarraz,
 Lutry et Poliez-le-Grand _____

Registre des mariages A.

N^o 637
Francillon
Schulé^{et}

4-186

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francillon Emmanuel Ernest Marc

libataire

inspecteur cantonal des denrées

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux décembre

mil huit cent septante-six fils de

Maurice - William - Marc Francillon et de

Fanny - Charlotte - Eugénie née de la Harpe, décédée

2. Schulé née Reber Rosette

veuve de Rodouard Ludin Schulé d^s

le 31 janvier 1925

originaire de Ferin - Vilars - Saules (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Schlösswil (Bienne) le vingt-neuf août

mil huit cent quarante-trois fille de

Johannes Reber et de

Rosette née Hoptetter

Comme témoins :
1. Maury Jules, instituteur, à Villars-le-Terroir
2. Pache Jules, brigadier de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20 et à Ferin -

Vilars - Saules le 21 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent-vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

acte de décès du 1^{er} ma-

ri de la fiancée

Les époux :

E. Francillon
R. Francillon

Les témoins :

J. Maury
J. Pache

L'officier de l'état civil :

H. Baugy

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 638
Mottier
et
Goël

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottier Jules - Benjamin - Danson
célibataire

notaire
originaire de Ormont - Dessous domicilié à

aux Planches - Montreux né à
Dâles (Châtoland) le vingt - six décembre

mil huit cent huitante - cinq fils de
Jules - David Mottier, divorcé et de
M^{lle} Hortense - Fanny née Risaz, aux Planches

2. Goël Catherine - Charlotte
célibataire

originaire de Prilly domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt six juillet
mil huit cent quatre - vingt - six fille de

M^{me} Henri Goël, divorcé et de
Marie - Euphrasie - Julie - Eugénie née Favrat, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Goël Henri, commerçant, à Lausanne
2. Piquet Marius, notaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Planches, à Ormont - Dessous, à
Prilly et à Lausanne le 9 décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt - un décembre mil neuf cent vingt
cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
Montreux.

Les époux :
Jules - Benjamin - Danson
Ch. Mottier

Les témoins :
Henri Goël
Marius Piquet

L'officier de l'état civil :
St Paul

Communiqué à Ormont - Dessous
Montreux et Prilly

Registre des mariages A.

No 639
 Vittoz
 Hillaire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vittoz Armand-Adrien-Maurice
 célibataire

commerçant - primeur
 originaire de Froideville domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq octobre

_____ mil neuf cent _____ fils de
Adrien-François Vittoz, décédé et de
Lina-Julie née Paquier, à Lausanne

2. Hillaire Louise-Augustine
 célibataire

_____ ménagère
 originaire de d'origine française domiciliée à
Lausanne, précédemment à Lyon née à
la Grand'Combe (Gard, France) le vingt-deux août
 _____ mil neuf cent six _____ fille de

Jean-Baptiste Hillaire, employé d'arsenal et de
Augustine-Elisabeth née Lambert, à Lyon

Comme témoins : } 1. Lugin Emile, agent de police, à Lausanne
 } 2. Ménestrey Gustave, nettoyeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Froideville et à
Lyon le 25 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____
 consentement des père et mère
 de la fiancée _____
 permis de publier _____
 certificat de capacité de la
 fiancée _____

Communiqué à Poliez-le-Grand
 et à la Chamblotte cantonale.

Les époux :

A. Vittoz
L. Hillaire

Les témoins :

Lugin Emile
Ménestrey Gustave

L'officier de l'état civil :

J. Bally

Registre des mariages A.

N° 640

Cassat
Gaillard^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cassat René-Louis

célibataire

ébéniste

originaire de Lutry et Yvette domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le seize septembre

mil neuf cent cinq fils de

Charles-Henri Cassat, à Lausanne et de
Hélène-Louise ne Kohler, à Bâle

2. Gaillard Marie-Joséphine

célibataire

cuisinière

originaire de Chamoson (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Chamoson le neuf janvier

mil huit cent nonante-huit fille de

Joseph Gaillard, maçon, à Chamoson et de
Hortense ne Baccot, décédée

Comme témoins : 1. Gaillard Léonce, agriculteur, à Chamoson
2. Heysse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Lutry le 19
à Yvette et à Chamoson le 20 novembre 1935

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Cassat René
Cassat Joséphine

Les témoins :

Gaillard Léonce
Heysse Marius

L'officier de l'état civil :

Bauby

Communiqué à Lutry, Cully
& Chamoson.

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne rendu en date du 8 juillet 1937 déclaré définitif et exécutoire le 20 septembre 1937 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans, dès le 20 septembre 1937, le délai pendant lequel l'un ou l'autre ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 27 septembre 1937

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 641
Vinard
et
Monnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vinard Henri
célibataire

coiffeur
originaire de Chevroux domicilié à
Lausanne né à
Nembâtel le huit avril

mil huit cent nonante fils de
Auguste Vinard, sédié et de
Elise nu Scheidegger

2. Monnard Wilma
célibataire

originaire de Dailens domiciliée à
Lausanne née à
Paléziour le deux juillet

mil huit cent nonante-deux fille de
Gustave - Henri Monnard, ancien boulanger et de
Marie - Julie nu Devallonnet, à Dailens

Comme témoins : } 1. Hediger Aimé, retraité communal, à Lausanne
2. Schmidt Charles, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Chevroux et
à Dailens le 28 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Henri Vinard
Wilma Monnard

Les témoins :

A. Hediger
Ch. Schmidt

L'officier de l'état civil :

L. Prouy

Communiqué à Grandcour et
à Dailens.

Registre des mariages A.

N^o 642
Zollinger
et
Platel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zollinger Arnold _____
célibataire

employé de commerce _____
originaire de Nänikon - Uster _____ domicilié à
Zurich _____ né à

Nänikon - Uster _____ le vingt-cinq septembre _____
mil huit cent quarante-un _____ fils de

Albert Zollinger _____ et de
Susanne née Senzler, les deux décédés _____

2. Platel Clara-Alice _____
célibataire

employée de bureau _____
originaire de Rougemont et Senarclens _____ domiciliée à

Bretigny et Morrens _____ née à
Mont sur Lausanne _____ le premier juillet _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de
Paul-Alexis Platel, décédé _____ et de

Alice née Chatelan, à Bretigny et Morrens _____

Comme témoins :
1. Chatelan David, agriculteur, à Bretigny
2. Senzler Charles, commerçant, à Madrid.

Les publications ont eu lieu à Zurich le 4, à Rougemont,
à Senarclens, et à Uster le 5, à Bretigny et Morrens
le 6 novembre 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Zurich _____

Les époux :

Zollinger
Platel

Les témoins :

D Chatelan
A Senzler

L'officier de l'état civil :

D Bouff

Communiqué à Rougemont,
à Cossonay, à Uster
à Zürich et à Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

No 643
Wendel
et
Lavanchy

Par jugement du Tribunal de...
dis. de Lausanne, rendu
en date du 16 juin 1932, déclaré
définitif et exécutoire le 23 septem-
bre 1932 le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an., le
délai pendant lequel l' _____
ne pourr. _____ contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 23 septembre 1932.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wendel Ernst Alfred _____
célibataire _____

gérant _____
originaire de Weinfelden (Thurgovie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Wilkes Barre (Pennsylvanie, U.S.A.) le vingt-quatre juin _____
mil huit cent nonante-six _____ fils de
Johann-Jakob Wendel, dessinateur _____ et de
Christine née Heilig, à Degersheim _____

2. Lavanchy Juliette Olga _____
célibataire _____

dactylographe _____
originaire de Savigny et Forel (Lavaux) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Oron-le-Châtel _____ le dix février _____
mil neuf cent six _____ fille de

Victor Lavanchy, comptable, à Paris _____ et de
Clara-Méline née Lavanchy, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Lavanchy Madeline, steno-dactylo., à Lausanne
2. Herz Joseph, commerçant, à St-Gall.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Savigny le 17
à Forel le 18 et à Weinfelden le 21 novembre 1932 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
consentement de la mère de la
fiancée (seule ayant la puissance pa-
ternelle, suivant jugement de divorce et
avis du Juge de paix de Lausanne (civile)
actes de publication _____

Les époux :

Ernst Wendel
Juliette Wendel

Les témoins :

Mademoiselle Lavanchy
Joseph Herz

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Weinfelden,
Savigny et Forel _____

Registre des mariages A.

N^o 614
Eddison
et
Boreel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eddison James - Skinner - MacKenzie
célibataire

professeur
originaire de l'Écosse (Grande Bretagne) domicilié à
Aberdeen (Écosse) né à
Aberdeen le onze septembre

mil huit cent nonante - huit fils de
William Eddison et de
Mary - Elisabeth nee Adam, à Glasgow (Écosse)

2. Boreel Maria
célibataire

originaire de Pays-Bas domiciliée à
Caux sur Montreur (Planches) née à
Madison (Java) le vingt-sept octobre
mil huit cent nonante - trois fille de

Honkheer Paulus - Jacob Boreel et de
Johanna - Maria nee Suermont, à Padang (Sumatra)

Comme témoins : } 1. de Vogel Willem Thomas, médecin, Lausanne
2. de Vogel Suzanne, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Montreur (Planches), le 2 décembre
1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Montreur

Les époux :
James J. M. Eddison,
et Eddison

Les témoins :
de Vogel
D. P. de Vogel
Suzanne

L'officier de l'état civil :
J. Gallig

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale & à Montreur

Registre des mariages A.

No 645
Zimmerhackel
et
Sorret

11-205

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmerhackel Anton
celibataire

aide-monteur-électricien
originaire de Teska-Lipa (Tchécoslovaquie) domicilié à
Lausanne né à

aux Biour (L'abbaye) le vingt-un juin
mil neuf cent deux fils de
Bertha Zimmerhackel, à Lausanne et de

Par décision du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, Zimmerhackel Anton, désigné ci-contre, a été autorisé à changer de nom patronymique et de prénom et à porter à l'avenir ceux de ZIMMER, Antoine

Lausanne, le 6 juin 1950.
L'officier de l'état civil
du 26 mai 1950

2. Sorret Yvonne-Juliette
celibataire

Couturière
originaire de Fressens (Nembaudel) domiciliée à
Epalinges née à
Cottens le deux avril

mil neuf cent cinq fille de
Eugène Sorret, négociant et de
Marie née Margaux, à Epalinges

Comme témoins :
1. Bron Georges, entrepreneur, à Lausanne
2. Fuchs Gustave, représentant, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Fressens, à Epalinges le 20 et à Teska-Lipa le 25 octobre 1950

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent cinquante

Pièces déposées :

acte de naissance
acte de publication
certificat de capacité du fiancé
permis de mariage du Département de J.S.P.

Les époux :

Antoine Zimmerhackel
Yvonne Zimmerhackel

Les témoins :

Gustave Fuchs.
G. Bron

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à St. Aubin à Epalinges et à la Chancellerie cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 646
 Trioul
 et
 Naville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Trioul** Joseph - Jean - Marie
 veuf de Prothasie Marie - Louise né
 Ratabouille dès le 3 avril 1917, menuisier
 originaire de Baillé (M^e et Vilaine, France) domicilié à
 Lausanne né à
 Baillé le dix-neuf août
 mil huit cent septante-sept fils de
 Joseph Trioul et de
 Josephine nie Buffet, les deux décédés

2. **Naville** Elise - Julie
 divorcée de Joseph Catelin dès le
 15 avril 1924
 originaire de origine française domiciliée à
 Lausanne née à
 Gaillard (M^{te} Savoie) le vingt février
 mil huit cent septante six fille de
 François Naville et de
 Augustine Roch, les deux décédés

Comme témoins : 1. Lamy Raymond, négociant, à Lausanne
 2. Humbert Maurice, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre mil neuf cent vingt-cinq.

Pièces déposées :

acte de naissance
 acte de décès de la 1^{re} femme
 de l'époux
 acte de 1^{er} mariage de l'épouse
 avec mention du divorce
 acte du 1^{er} mariage de l'époux
 certificat de capacité des fiancés
 permis de mariage du 20
 de J. D. ; actes de publication
 Communiqué à la Chancellerie
 cantonale (2).

Les époux :

J. Trioul

E. Naville

Les témoins :

Humbert

R. Lamy

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Registre des mariages A.

No 647
Beck
et
Clavel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beck Georges-Denis
Veuf de Bluette-Jeanne née Robert des
le 7 octobre 1915 mécanicien
originaire de Rolle domicilié à

Lausanne né à
Rolle le vingt septembre

mil huit cent septante-huit fils de
M^{rs} Daniel Beck, décédé et de
Adèle Louise née Sauvet, à Rolle

2. Clavel Marie-Thérèse
célibataire

originaire de Oulens p. Echallens domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt sept février
mil neuf cent trois fille de

Hubs-Louis Clavel batelier, à Orchy et de
Marie-Louise née Cavin, décédée.

Comme témoins : } 1. Clavel Hubs, batelier, à Orchy
2. Clavel Marc, voyageur de Commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Rolle, et à Oulens
le 18 novembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre décembre, mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès 1^{re} femme du
fiancé
actes de publication

Les époux :

G Beck
Ch. Beck

Les témoins :

J Clavel
M Clavel

L'officier de l'état civil :

H Ballif

Communiqué à Rolle et à
Echallens

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 4 mai 1916
déclaré définitif et exécutoire le 16
juillet 1916
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 16
juillet 1916, le délai pendant
lequel l'homme
ne pourra
contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 22 juillet 1916

officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 650

Pellet
et
Metzener

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pellet Léon
celibataire

horloger
originaire de Bas Vully (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Bienne le treize janvier
mil neuf cent trois fils de

Frédéric-Albert Pellet horloger et de
Jeanne ni Jean-Quartier, à Lausanne

2. Metzener Aloyse-Renée
celibataire

Couturière
originaire de Schattenhalb (Bienne) domiciliée à
Lausanne née à

Dubonne le vingt-cinq novembre
mil neuf cent deux fille de

Jean-Pierre-Albert Metzener, vigneron et de
Duyanne ni Rosset, à Lausanne

Comme témoins :
1. Pellet Frédéric, peintre, à Lausanne
2. Rouge Marius, facteur postal, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 novembre, à Bas-Vully, et à Schattenhalb le 1^{er} décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-dix décembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

L. Pellet.
R. Pellet

Les témoins :

F. Pellet.
M. Rouge

L'officier de l'état civil :

L. Bralley

Communiqué à Métier et à
Heringer

Registre des mariages A.

N^o 651
 Imboden
 et
 Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Imboden Albert Samuel _____
 célibataire _____

manœuvre _____
 originaire de Ringgenberg (Berne) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le quinze juillet _____
 mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Pierre Imboden, manœuvre _____ et de
 Amy Maria Stauffer née Löffel, à Lausanne _____

2. Jaquet Joséphine Aline _____
 divorcée de André Bonzon dès le 18 juin
 1919 _____

originaire de Ormont - dessous _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Bussy (Fribourg) _____ le vingt-cinq avril _____
 mil huit cent nonante-trois _____ fille de

Emile Jaquet _____ et de
 Rosalie Eugénie née Ducarroz _____

Comme témoins : { 1. Ducarroz Emile, agriculteur, à Lully. _____
 2. Imboden Pierre, manœuvre, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Ringgenberg le 2 et à
 Ormont - dessous le 3 décembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 acte du 1^{er} mariage de l'épouse,
 avec divorce _____
 acte de publication _____

Les époux :

Imboden Albert
 Imboden Aline

Les témoins :

Emile Ducarroz
 Pierre Imboden

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué à Ringgenberg et à
 Ormont - dessous _____

Registre des mariages A.

N^o 652
Amiguet
et
Changy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiguet Pierre-Edouard _____
celibataire _____

menuisier _____

originaire de Gyon _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Bez _____ le vingt-quatre février _____

_____ mil neuf cent trois _____ fils de

Louis-Edouard Amiguet, menuisier _____ et de

Jeanne-Cécile née Rossier, à Lausanne _____

2. Changy Paulette-Louise _____
célibataire _____

originaire de l'origine française _____ domiciliée à

Lausanne, précédemment à Creil, (Oise, France) _____ née à

Creil _____ le neuf novembre _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Paul-Albert Changy, décédé _____ et de

Alexandrine-Julienne Robert, à Creil _____

Comme témoins : 1. Amiguet Edouard, menuisier, à Lausanne

2. Amiguet Susanne, ouvrière de fabrique, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 novembre, à

Gyon et à Creil le 2 décembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois décembre, mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____

acte de publication _____

permis de publier du D^é

partement de N. & P. _____

certificat de capacité de la

fiancée _____

Les époux :

P. Amiguet.

Paulette Amiguet

Les témoins :

Ed. Amiguet

Susanne Amiguet

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Gyon et à
la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

No 653
May
et
Crespy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. May Léon
célibataire

artiste dramatique

originaire de nationalité française domicilié à

Lausanne, précédemment à Paris (15^e arr^t) né à

Genève le vingt-deux juillet

mil huit cent nonante-six fils de

Edmond May, négociant, à Genève et de

Elisabeth née Bolliger, décedée

2. Crespy - Susanne - Aline - Jeanne
célibataire

artiste dramatique

originaire de Tormac (Yard, France) domiciliée à

Lausanne, précédemment à Paris (16^e arr^t) née à

Lausanne le dix-sept décembre

mil huit cent nonante-neuf fille de

Albin - Jean - Honoré Crespy, ingénieur et de

Jeanne - Pauline - Marie - Louise née Le Guillard, à Paris (16^e)

Comme témoins : 1. Pichon Gilbert, artiste dramatique, à Genève.

2. Lamunière Jaques, Directeur de Publicité, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} à Paris 15^e et 16^e

arrondissements, le 3 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

permis de mariage du Département de Justice & Police.

Certificat de capacité des fiancés
actes de publication.

Les époux :

Léon May

Susanne May

Les témoins :

Pichon

Lamunière

L'officier de l'état civil :

J. Paulin

Communiqué à la Chancellerie cantonale, (2)

Registre des mariages A.

N^o 655
Ruchetet
Rossier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruchet Charles-François

veuf de Marie-Delphine-Philomène née
Rossier dès le 2 août 1924, — emballer —
originaire de Olon — domicilié à

Lausanne — né à

Olon — le vingt-huit octobre —

— mil huit cent septante-neuf — fils de

Charles-Louis-François Ruchet — et de

Fanny née Ruchet, les deux décédés —

2. Rossier Marie-Louise-Lucie

— célibataire —

— ménagère —

originaire de Sembrancher (Valais) — domiciliée à

Lausanne — née à

Sembrancher — le sept juillet —

— mil huit cent huitante-neuf — fille de

Maurice-Joseph Rossier cordonnier, à Sembrancher — et de

Marie-Marguerite née Contard, décédée —

Comme témoins : 1. Regamey Albert, Suisse, à Lausanne

2. Heyselé Marius, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Sembrancher le 11

et à Olon - Hémimoz le 12 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance —

acte de décès 1^{re} femme de

l'époux —

actes de publication. —

Les époux :

Charles Ruchet
Marie-Louise Rossier

Les témoins :

A. Regamey
M. Heyselé

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Olon, & à
Sembrancher —

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 656
Damay
et
Dussauncy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Damay Maurice-Joseph
célibataire

Cuisinier
originaire de Martigny-Bourg (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-deux août
mil neuf cent deux fils de

Jules-César Damay, menuisier-ébéniste et de
Maria-Louise-Camille née Legroz, à Lausanne

2. Dussauncy Yvonne-Rose
célibataire

employée de Commerce
originaire de Plesle (H^{te}-Saône, France) domiciliée à
Lausanne née à
La Fougnerotte (Châtellard - N^o) le onze mars
mil neuf cent quatre fille de

Marie-Henri-Gustave Dussauncy - décédé et de
Louisa née Ogermoz, à Olmenasse, France)

Comme témoins : 1. Damay Jules, ébéniste, à Lausanne
2. Favre Alfred, appointé de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 et à Martigny-
Bourg le 5 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement de la mère de la
fiancée & acte de décès de son
père ; acte de mariage de
sa mère & père
permis de publication du Dept
de J. & S. ; certificat de ca-
pacité de la fiancée
actes de publication
Communiqué à Martigny-ville
et à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

M. Damay
Y. Dussauncy

Les témoins :

J. Damay
A. Favre

L'officier de l'état civil :

A. Baillif

L'arrêté du Tribunal de district
de Lausanne
rendu en date du 16 décembre 1937
déclaré définitif et exécutoire le 17
janvier 1938
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 17
janvier 1938, le délai pendant
lequel les parties
ne pourront contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 1^{er} février 1938.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 657
Chaubert
Dubrit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chaubert Alois - Arthur
celibataire

Commis postal
originaire de Fongny domicilié à
Lausanne né à

Palézieux le vingt-cinq juillet
mil huit cent nonante-sept fils de
Léon Chaubert, boulanger, à Palézieux et de
Léa. Anna née Demieville

2. Dubrit Berthe - Léonie
-celibataire

originaire de Moudon, Sottens, Bournens domiciliée à
Dailens née à

Bournens le dix juin
mil huit cent nonante-cinq fille de
Louis Dubrit, décédé et de

Aline - Jeanette née Pelet, à Dailens

Comme témoins : } 1. Dubrit Charles, agriculteur, à Dailens
2. Chevalley Paul, commis postal, à Puidoux.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Moudon le
26, à Fongny le 27, à Sottens, à Bournens et à Dail-
lens le 28 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Chaubert
Berthe Chaubert

Les témoins :

Dubrit Charles
Chevalley Paul

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à Chardonne, Moudon
S. Georges & Sully

Registre des mariages A.

14-339

N^o 658
Stooss

Dollfus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stooss Max
célibataire

étudiant en droit
originaire de Berne domicilié à Lausanne

Berne né à Berne le quinze novembre

mil neuf cent deux fils de Albert-Gustave-Alfred Stooss, décédé et de Susanne-Marie née Bécherey, à Lausanne

2. Dollfus Nelly
célibataire

originaire de Castagnola (Tessin) domiciliée à Lausanne

Milan (Italie) née à Milan (Italie) le onze janvier

mil neuf cent six fille de Oscar-Gaspard Dollfus, à Lausanne et de Susanne née Jungck, décédée

Comme témoins : 1. Dollfus Oscar à Lausanne.
2. Rattgeb Charles, candidat en droit, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Berne le 5
et à Castagnola le 6 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente décembre mil neuf cent vingt cinq

Pièces déposées :
actg de naissance _____
actg de publication _____

Les époux :
Max Stooss
Nelly Stooss

Les témoins :
G. Dollfus
Ch. Rattgeb

Communiqué à Berne et à Castagnola

L'officier de l'état civil :
H. Baugy

Registre des mariages A.

No 659
Guignet
et
Carera

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignet Héli-Alphonse _____
célibataire _____

Mécanicien _____

originaire de Essertes _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le quinze novembre _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

Héli Guignet, charcutier, à Lausanne _____ et de

Lucie Justine née Decrovet, décedée _____

2. Carera Anna _____

_____ célibataire _____

Couturière _____

originaire de Magnano (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le dix mai _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Louis Carera, négociant _____ et de

Giacinta née Carera, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Rista Modeste, tailleur, à Lausanne

2. Carera Bernard, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Essertes le

31 octobre et à Magnano le 8 novembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Vingt-un décembre mil neuf cent Vingt-
Cinq.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____
permis de publier du Département de Justice & Police.

Les époux :

Héli-Alphonse Guignet
Anna Guignet

Les témoins :

Modeste Rista
M. Carera Bernard

L'officier de l'état civil :

J. Prallier

Communiqué à Oron et à
la Chamblie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 661
Cousin
et
Caneparo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cousin Armand _____
célibataire _____
ferblantier - couvreur _____
originaire de Conise _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Moudon _____ le seize novembre _____
_____ mil neuf cent trois _____ fils de
Armand Cousin, ferblantier couvreur _____ et de
Léa née Grax, à Bignoud (Vère, France) _____

2. Caneparo Angèle - Marguerite _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de Epalinges _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le neuf avril _____
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
Pierre - Antoine Caneparo, entrepreneur _____ et de
Julie - Marie née Mottier, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Guillard Georges, bijoutier, à Lausanne
} 2. Diserens Léon, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 novembre, à
Conise le 1^{er} et à Epalinges le 3 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Hente-um décembre mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Armand Cousin
Angèle Cousin

Les témoins :

Cy - Cyprien
Léon Diserens

L'officier de l'état civil :

D. Bally

Communiqué à Conise et à
Epalinges _____

Registre des mariages A.

N° 663
Lavanchy
Sue née Monnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Jules-Louis
veuf de Féliaté Dousse dès le 27
janvier 1922 hôtelier
originaire de Savigny et Cully domicilié à
Lausanne né à
Savigny le seize novembre
mil huit cent septante cinq fils de
Fritz Lavanchy et de
Jeanne-Marie Pasche ni Ravessoud, déçés

2. Sue née Monnard Marie-Madeleine
veuve de Maïus-Mar-
tin Sue dès le 1^{er} avril 1918 modiste
originaire de Attalens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Attalens le vingt-deux juillet
mil huit cent huitante fille de
Jean-Julien Monnard et de
Marie-Ludvine ni Pesse, déçés

Comme témoins :
1. Fabrice Louis, mécanicien, à Lausanne
2. Melti Gerwin, garagiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Savigny,
à Cully le 17 et à Attalens le 18 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente un décembre mil neuf cent vingt-
cinq

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de décès des précédents
conjointes
actes de publication

Les époux :

Jules Lavanchy
Marie Lavanchy

Les témoins :

Fabrice Louis
Gerwin Weerts

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Savigny, à
Cully et à Attalens

Registre des mariages A.

N° 1

Ceresole

Sandenbergh et Matthiessen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ceresole Arnold-Eugène
 divorcé de Nora-French Leslie-Melville dès le 22 novembre 1922
 greffier du Tribunal de district
 originaire de Nevy domicilié à
 Lausanne né à
 Corsice le deux novembre
 mil huit cent huitante-un fils de
 Alfred-Louis Ceresole et de
 Amélie-Julie-Albertine née Francillon

2. Sandenbergh Matthiessen Marguerite-Elisabeth
 célib.

originaire de origine hollandaise domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le vingt-un juin
 mil huit cent quarante-cinq fille de
 Henri-Dignus Sandenbergh Matthiessen, à Bruxelles et de
 Marguerite-Caroline née de Jonge, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Ceresole André, ingénieur, à Lausanne
 2. Poudret Eugène, Juge de district, Le Mont

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16 et à Nevy le 17 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
 déclaration de divorce
 déclaration de domicile
 déclaration de non parenté
 permis de public du Dépt.
 de J. et S.
 certificat de capacité de la
 fiancée
 vade de publication
 Communiqué à Nevy et à
 la Chancellerie Cantonale.

Les époux :

du Ceresole
 M. Ceresole

Les témoins :

André Ceresole
 Eugène Poudret

L'officier de l'état civil :

L. Gallif

Registre des mariages A.

No 2
Bourl'honne
et
Oulevey

Par jugement du Tribunal du district de Yveroy rendu en date du 8 novembre 1945, déclaré définitif et exécutoire le 17 novembre 1945, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le 27 décembre 1945.
Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourl'honne Paul _____
_____ célibataire _____

Professeur de langues _____
originaire de Mauraz, Chavannes-le-Veyron et Vixy domicilié à
Lausanne _____ né à
Moudon _____ le quatre mars _____
_____ mil huit cent cinquante-sept _____ fils de

Eugène Bourl'honne, retraité postal _____ et de
Cécile-Marie-Elisa ne Oulevey, à Nevey _____

2. Oulevey Léa _____
_____ divorcée de Gustave-Emile Oulevey vers le
8 juin 1923 _____

originaire de Chesalles y Moudon _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Villars-Bramard _____ le treize mars _____
_____ mil huit cent cinquante-sept _____ fille de

Octave-Auguste Oulevey _____ et de
Constante ne Siebomat, décédée _____

Comme témoins : } 1. Graf Albertmann, S. médecin, à Lausanne
2. Marie Lydie, S. es lettres, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Vixy le 4, à Chesalles
y Moudon, à Chavannes-le-Veyron et à Mauraz le 6
décembre 1945 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte du 1^{er} mariage de l'épouse,
avec mention du divorce _____
actes de publication _____

Les époux :

P. Bourl'honne
L. Bourl'honne

Les témoins :

Dr Graf
Dr Marie Lydie

L'officier de l'état civil :

Dr Bailly

Communiqué à Pampigny, Grancy
Gimel et Luens. _____

Registre des mariages A.

No 3
Paley
Wicki

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paley Henri
veuf de Louisa née Bettes, d^{éc} le 27 avril 1925
Commis C.F.F.
originaire de Puidoux domicilié à
Lausanne né à
Chebrey le vingt-un janvier
mil huit cent septante-sept fils de
Louis Paley, d^{éc}dé et de
Louise née Duret, à Lausanne

2. Wicki Aloisia Karolina
célibataire
aide-ébouiste
originaire de Escholzmatt (Lucerne) domiciliée à
Lausanne née à
Renens le huit décembre
mil huit cent nonante-neuf fille de
Maxime Wicki, retraité C.F.F. et de
Maria née Bieri, à Cugy

Comme témoins :
1. Martin Marguerite, à Pully
2. Devaud René, cuisinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Escholzmatt
le 17 et à Puidoux le 18 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Aloisia Paley

Les témoins :
René Devaud.
Marguerite Martin

L'officier de l'état civil :
J. Bellif

Communiqué à Chebrey et à
Escholzmatt

Registre des mariages A.

No 4

Thuma

et
Laznovska

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuma Karel-Dindrich-Matej _____

_____ célibataire _____

Représentant de Commerce _____
originaire de Moravsky-Krumlov (Knojno, Tchécoslovaquie) domicilié à
Lausanne _____ né àMoravsky Krumlov _____ le vingt février _____
_____ mil huit cent huitante-un _____ fils de

Dindrich Thuma _____ et de

Julie né Belik, décédés _____

2. Laznovska Milada-Bohumila _____

_____ célibataire _____

originaire de Hnidousy (Slany, Tchécoslovaquie) _____ domiciliée à

Pully _____ née à

Hnidousy _____ le huit novembre _____
_____ mil huit cent nonante quatre _____ fille de

Man Laznovsky _____ et de

Marie né Klimova, décédés _____

Comme témoins : { 1. Augustin Franconi, tailleur, à Lausanne
2. Stanko Jean, employé, à Genève,Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à Pully le 12
novembre 1925. Elles ont également été faites dans les lieux
d'origine des deux fiancés.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf janvier mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

actes de naissance, avec tra-
ductions. _____

permis de mariage _____

certificat de capacité _____

actes de publication _____

Communiqué à Pully et à la
Chambrière Cantonale (2) _____

Les époux :

Karel Thuma

Milada Thuma

Les témoins :

F. Auguste

J. Stanco

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 5
Steffen
et
Cornay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Steffen Charles Edouard
célibataire

boulangier
originaire de Saanen (Banc) domicilié à
Lausanne né à
Berne le premier juillet
mil neuf cent cinq

fils de
Max-Henri Steffen, décédé et de
Emma-Louise nee Verriens, en France

2. Cornay Céline
célibataire

ménagère
originaire de Saxon (Nabais) domiciliée à
Lausanne née à
Saxon le dix-neuf mai
mil neuf cent trois

fille de
Charles Cornay, agriculteur, et de
Odeline nee Perrier, à Saxon

Comme témoins :
1. Benay Alfred, empl. C. F. F. à Moudon
2. Gottfrey Auguste, serrurier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Saanen et à
Saxon le 18 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Neuf janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Steffen Charles
Steffen Céline

Les témoins :

M. Benay Alfred
Gottfrey Auguste

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Saanen et
à Saxon

Registre des mariages A.

No 6
Bahon
et
Meige

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bahon Marcel-Arthur
célibataire

ouvrier industriel
originaire de St-Croix domicilié à
St-Croix né à
St-Croix le dix-huit décembre
mil huit cent nonante-six fils de

Eugène-Arthur Bahon, ouvrier musicien, à St-Croix et de
Sophie-Elisabeth née Nardin, diocèse

2. Meige Lucie-Marguerite
célibataire

Couturière
originaire de Sugnens domiciliée à
Lausanne née à
Moudon le dix juin
mil huit cent nonante-neuf fille de

Louis Meige, diocèse et de
Marie-Elisa née Morier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Raymond Edith, La Bassée St-Croix
2. Laboni Georges, appareilleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à St-Croix le 18, aux Granges de
St-Croix le 19, à Lausanne le 21 et à Sugnens le 22
décembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
St-Croix

Les époux :
Marcel Bahon
Marguerite Bahon

Les témoins :
Edith Raymond
G. Laboni

Communiqué à St-Croix et à
Fey.

L'officier de l'état civil :
L. Baur

Registre des mariages A.

N^o 7
Descombaz
et
Dubuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Descombaz Saul

divorcé de Thérèse - Joséphine Delmonaco
dès le 8 octobre 1925 — Surveillant C.F.F.

originaire de Lutry — domicilié à

Lausanne — né à

Lutry — le treize juin —

mil huit cent huitante — fils de

Louis - Samuel Descombaz — et de

Élisabeth née Hébrard, les deux décédés

2. Dubuis Hélène

célibataire

repasseuse

originaire de Rossinière — domiciliée à

Lausanne — née à

Château - d'Or — le onze avril —

mil huit cent nonante - sept — fille de

Louis - Alexis Dubuis, maçon — et de

Catherine née Wyssen, à Château - d'Or

Comme témoins :
1. M. Vollet Ernest, empl. de banque, à Lausanne
2. M. Hedler Édouard, empl. C.F.F. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Lutry et
à Rossinière le 22 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acte du 1^{er} mariage de
l'époux, avec divorce
acte de naissance de la fiancée
acts de publication

Les époux :

Descombaz Paul
Hélène Descombaz

Les témoins :

Vollet
Hedler

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Lutry et à
Rossinière

Registre des mariages A.

N^o 8
Bernard
et
Barrel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernard Jules - Césaire
celibataire
manoeuvre
originaire de L'Isle
Lausanne né à
L'Isle le dix-huit février
mil huit cent huitante-quatre fils de
Jules-Henri Bernard, décédé et de
Marie-Françoise Louise née Pête, à Apples

2. Barrel Marie - Césarine
celibataire
journalière
originaire de Borgnon (Turin, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Borgnon le quatre mars
mil huit cent septante-six fille de
Victor Barrel et de
Marie-Léonide née Prie, décédés

Comme témoins :
1. Gruy François, laitier, à Lausanne.
2. Kopf Edouard, brigadier de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à L'Isle le 27,
novembre et à Borgnon le 13 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication

Les époux :
Bernard Jules
Barrel Césarine

Les témoins :
Gruy François
Kopf

L'officier de l'état civil :
Bauby

Communiqué à L'Isle & à la
Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

No 10
Grau
et
Simonet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grau Karl
cibataire

négociant en vins

originaire de Ried (Lau, Fribourg) domicilié à

Sayeme né à

Garmels le quatorze octobre

mil huit cent nonante-sept fils de

Samuel Grau, agriculteur et de

Carolina née Köchli, à Franis

2. Simonet Laurence
cibataire

filie de salle

originaire de Villarepos (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Villarepos le treize juin

mil huit cent nonante-sept fille de

Jean Simonet, déicé et de

Ada née Michaud, à Villarepos

Comme témoins :
1. Pasche Jules, brigadier de police, à Lausanne
2. Python Emile, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sayeme le 8 à Ried, Villarepos
et à Lausanne le 9 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Sayeme

Les époux :
Karl Grau
Laurence Grau

Les témoins :
Pasche
Python Emile

Communiqué à Moreat, à
Sayeme et à Villarepos

L'officier de l'état civil :
Baillif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 11
Schmidhauser
et
Frei.

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 23 décembre 1941 déclaré définitif et exécutoire le 13 janvier 1942. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, 27 avril 1943.
L'officier de l'état civil:

* lire 73 décembre 1941

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidhauser Joseph - Ernst
cibataire

conducteur d'hôtel
originaire de Mbalten (Thurgovie) domicilié à
Lausanne né à

S. Gall - Straubenzell le dix juin
mil neuf cent quatre fils de

Joseph - Anton Schmidhauser, employé C.F.F. et de
Barbara - Karolina née Wick à Gossau (S. Gall)

2. Frei Maria - Matha
cibataire

repasseuse
originaire de Zurich domiciliée à
Lausanne née à

Zurich le quatre octobre
mil neuf cent trois fille de

Emil Frei, employé C.F.F. et de
Maria née Heischi à Zurich

Comme témoins : 1. Senn Joachim, valet de chambre, à Lausanne
2. Singer Ernst, sommelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Zurich le
29 et à Mbalten le 31 décembre 1941

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Jos Schmidhauser
M. Schmidhauser

Les témoins :

Joachim Senn
Ernst Singer

L'officier de l'état civil :

Boilly

Communiqué à Neukirch et à
Zurich

Registre des mariages A.

N^o 12
Fossati
et
Palmero

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fossati Victor
célibataire

Commerçant
originaire de Borgoticino (Novare, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois juillet

mil huit cent nonante-neuf fils de
Pierre Fossati, Commerçant et de
son épouse Anna née Bessero, à Lausanne

2. Palmero Madeline-Antoinette
célibataire

originaire de Sanfront (Cuneo, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Annemasse (H^{te} Savoie) le dix-sept juin
mil huit cent nonante-neuf fille de

Joseph Palmero, Commerçant et de
Marguerite née Besson, à Lausanne

Comme témoins :
1. Dehay Alexandre, Lieutenant Colonel, à Lausanne.
2. Porchet Alfred, app^t de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26 octobre, à
Borgoticino, à Sanfront le 8 novembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de public et de
mariage du Département de
N. & P.
actes de publication

Les époux :

Fossati
M. Fossati

Les témoins :

L. Col. Alex. Dehay
Porchet Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (2)

Registre des mariages A.

N^o 13

Mader

et
Bonjour

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mader Louis-Georges

célibataire

serblantier

originaire de Neuenegg (Bern)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-cinq mars

mil neuf cent deux

fils de

Georges-Louis Mader, serblantier

et de

Hélène-Adèle née Cordes, à Lausanne

2. Bonjour Madeline-Jenny

célibataire

employée de bureau

originaire de Blonay

domiciliée à

Lausanne

née à

Bex

le dix-huit août

mil neuf cent cinq

fille de

François-Henri-Louis Bonjour, sergent-major de gendarmerie retraité

et de

Elisa née Cordes, à Lausanne

Comme témoins :

1. Mader Georges, serblantier, à Lausanne

2. Bonjour Henri, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Blonay &
à Neuenegg le 22 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois janvier mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

G. Mader.

M. Mader.

Les témoins :

Georges Mader.

H. Bonjour.

L'officier de l'état civil :

H. Bonjour

Communiqué à Neuenegg et à
St. Léger

Registre des mariages A.

N^o 15
Piccolo

Moser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piccolo Isidore

célibataire

coiffeur

originaire de Valdobbadiene (Trévise, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Valporche le quatre mai

mil huit cent huitante-sept fils de

Antoine Piccolo et de

Regina née Zammini, ses deux dédés

2. Moser Blanche-Clara

célibataire

employé de commerce

originaire de Madretsch (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

La Chaux-de-fonds le vingt-six juin

mil huit cent nonante-trois fille de

Arnold-Alfred Moser, dédés et de

Louise-Cécile née Vauthier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Moser Georges, Coiffeur, à Lausanne
2. Muzer Edwin, commerçant, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Madretsch le 3
et à Valdobbadiene le 20 décembre 1925Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq janvier, mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

permis de mariage du

Dépt. de J. et P.

actes de publication

Les époux :

Isidore
Blanche Piccolo

Les témoins :

G. Moser
E. Muzer

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Registre des mariages A.

No 16
Maillet
et
Läng

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillet Antoine
divorcé de Françoise-Berthe Boubet
dès le 26 juin 1922 négociant
originaire de Cluny (Saône et Loire, France) domicilié à
Lausanne né à
Cluny le dix-neuf avril
mil huit cent huitante-huit fils de
Jean-Claude Maillet et de
Marie-Loïse née Monier, d'indis

2. Läng Emilie-Louise
divorcée de Albert Starck dès le 30
juin 1920 négociante
originaire de Flavil (Besse) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf janvier
mil huit cent nonante fille de
Jean-Charly Läng et de
Rosina née Meister, la demeurant à Lausanne

Comme témoins :
1. Beriat Madeline, à Lyon
2. Sauvalde Rca, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Flavil le 4
janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

- actes de naissance
- actes de mariage des époux, avec mention du divorce
- certificat de capacité de l'époux
- permis de mariage du Département de J. & P.
- actes de publication

Les époux :

(Signature of Antoine Maillet)
A. Maillet

Les témoins :

(Signature of Beriat Madeline)
Beriat
(Signature of Sauvalde Rca)
R. Sauvalde

L'officier de l'état civil :

(Signature of the official)
L. Baugy

Par décision du 24 septembre 1927
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'à le nom patronymique
que Läng, sans orthographe
patricienne Läng, soit art.

Lausanne, le 27 septembre 1927.
L'officier de l'état civil:
(Signature)
logue à Flavil.

Registre des mariages A.

No 17
Junod
et
Ogier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod Louis-Eugène _____
celibataire _____

employé de commerce _____
originaire de St-Croix _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Baulmes _____ le vingt-deux janvier _____

mil neuf cent un _____ fils de
Eugène-Michel Junod, machiniste, à Lausanne _____ et de
Emma-Marie née Stern, diécide _____

2. Ogier Marthe-Estelle _____
celibataire _____

employée de commerce _____
originaire de Nouvry (Valais) _____ domiciliée à
Thonon-les-Bains _____ née à
Lausanne _____ le vingt-cinq septembre _____

mil neuf cent deux _____ fille de
Pierre-David Ogier, diécide _____ et de
Estelle née Delavy, à Thonon-les-Bains _____

Comme témoins : } 1. Junod Michel, machiniste, à Lausanne
2. Perret Georges, ingénieur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Croix, La Chaux,
Nouvry et Thonon-les-Bains le 6 janvier 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

M. Junod
M^{lle} Junod

Les témoins :

Michel Junod
G. Perret

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à St-Croix et à
Nouvry _____

Registre des mariages A.

No 18
Tahud
et
Tahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tahud Emile-Samuel _____
 _____ veuf de Blanche née Curclod vers le 24 Decem-
 bre 1924 _____ agriculteur _____
 originaire de Bioley-Magnour _____ domicilié à
 Bioley-Magnour _____ né à
 Bioley-Magnour _____ le dix-neuf septembre _____
 mil huit cent huitante-sept _____ fils de
 Jean-Gustave Tahud, à Bioley-Magnour _____ et de
 Rosine-Bertha née David, décédée _____

2. Tahud Rosa : _____
 _____ célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Ogens _____ domiciliée à
 Ogens _____ née à
 Ogens _____ le vingt-six juillet _____
 mil huit cent huitante-trois _____ fille de
 Louis Tahud _____ et de
 Mélanie née Bourgeois, décédée _____

Comme témoins : { 1. Guet Alfred, Directeur, à Lausanne
 2. Thomas Adine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bioley-Magnour le sept et à Ogens
 le 8 janvier 1926. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de Molondin _____

Les époux :

Emile Tahud
 Rosa Tahud

Les témoins :

Alfred
 Adine Thomas

L'officier de l'état civil :

L. Parry

Communiqué à Donneloye et à
 St-Cierges. _____

Registre des mariages A.

N^o 19
 Ringger
 et
 Sérillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ringger Andie-Hermann _____
 célibataire _____

ingénieure _____
 originaire de M^h ausen a/A. (Zürich) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le deux octobre _____

_____ mil huit cent nonante-six _____ fils de
 Maurice-Hermann Ringger, retraité C.F.F. _____ et de
 Elisa-Louisa née Hubug, à Lausanne _____

2. Sérillard Berthe _____
 célibataire _____

modiste _____
 originaire de Novalles et Naugondry _____ domiciliée à
 Orbe _____ née à
 Orbe _____ le quatre janvier _____
 _____ mil neuf cent deux _____ fille de

M^herri Gustave Sérillard, dév. _____ et de
 Sophie-Louisa née Santschy, à Orbe _____

Comme témoins : } 1. Perret Georges, ingénieur à Lausanne
 } 2. Meusy Jules, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à M^h ausen a/A, à
 Novalles, à Naugondry et à Orbe le 6 janvier 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre janvier mil neuf cent vingt-six _____

Pièces déposées :

acte de naissance _____
 acte de publication _____

Les époux :

Ringger
 O. Ringger

Les témoins :

Perret
 Meusy

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à M^h ausen, à
 Fiez, à Champagny et à
 Orbe. _____

Registre des mariages A.

N° 20

Meyer

et
Hauenstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer, Ferdinand; Fritz _____
divorcé de Alice-Jeanne née Roy dès le 13
mai 1925, marchand-tailleur _____
originaire de Laufen (Borne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt cinq mai _____
mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Joseph-Emile Meyer, marchand-tailleur, à Lausanne _____ et de
Mélina-Henriette née Grossenbacher, décédée _____

2. Hauenstein, Emilie-Elisèze _____
divorcée de Charles-Henri Pélaz
dès le 22 décembre 1917 _____ vaugeoise _____
originaire de Genève-ville _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Collonge-Bellerive (Genève, le vingt mai _____
mil huit cent huitante-sept _____ fille de

Otto Hauenstein, commerçant _____ et de
Mabelle-Christine née Seriaz, à la Belotte _____

Comme témoins : { 1. Mabelle Georges, représentant, à Genève
2. Meyer Joseph, m^r tailleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Laufen & à
Genève-ville _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de mariage avec
mention de divorce _____
actes de publication _____

Les époux :
H. Meyer
E. Meyer

Les témoins :
G. Seriaz
Emile Meyer

L'officier de l'état civil :
H. Baur

Communiqué à Laufen & à
Genève, (B. E.) _____

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 25 février 1925
déclaré définitif et exécutoire le 21
mai 1925
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 21
mai 1925, le délai pendant
lequel l.e. mari
ne pourra _____ contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 7 mai 1925.

L'officier de l'état civil :


Registre des mariages A.

No 22
Bottoni
et
Beretta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bottoni Oreste Francesco - Albino
célibataire
cordonnier
originaire de Chiavazza (Novare, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Chiavazza le vingt-quatre août
mil huit cent nonante-cinq fils de
Léon Bottoni et de
Orsola née Dupertuis, à Chiavazza

2. Beretta Carmen
célibataire
employé de commerce
originaire de Milan (Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trois mai
mil neuf cent deux fille de
Raffaele Beretta et de
Maria née Chiari, décédés

Comme témoins :
1. Guionni Emile, chiffonnier, à Lausanne
2. Beretta Albino, électricien, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 novembre, à Chia-
vazza le 6 et à Milan le 13 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente janvier mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance
permis de publier et de
mariage du Département
de Y. 20.
acts de publication

Les époux :
Oreste Bottoni
Carmen Bottoni

Les témoins :
Guionni Emile
Beretta Albino

L'officier de l'état civil :
Ballif

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (2)

Registre des mariages A.

N^o 23
 Mutzenberg
 et
 Cyross

Par décision du 27 janvier 1955
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-
 tification de l'acte ci-dessus, en ce
 sens que le nom patronymique
 "Mutzenberg" soit orthographié:

"Mützenberg"

Lausanne, le 3 février 1955

L'officier de l'état civil:

Cqué à Spiez et Fribourg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Mutzenberg Jules _____

_____ célibataire _____

employé de commerce _____

originaire de Spiez (Berno) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Trilly _____ le vingt-quatre septembre _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

François Mutzenberg, menuisier _____ et de

Marie-Louise née Gabard, décédée _____

2. Cyross Edith _____

_____ célibataire _____

originaire de Fribourg _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Fribourg _____ le neuf août _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Henri-Victor Cyross _____ et de

Marie née Bresset, décédée _____

Comme témoins: 1. Golay Henri, cordonnier, à Lausanne
 2. Golay Marie, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Spiez et à Fribourg
 le 15 janvier 1955

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux février mil neuf cent cinquante-six.

Pièces déposées:

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux:

Mutzenberg Jules

Mutzenberg Edith

Les témoins:

Henri Golay

Marie Golay

L'officier de l'état civil:

J. Baur

Communiqué à Spiez et à
 Fribourg. _____

Registre des mariages A.

No 24
 Jelk
 et
 Andenmatten

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jelk Louis _____
 célibataire _____

garçon laitier _____
 originaire de St-Sylvestre (Fribourg) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Plan y Villarepos _____ le dix-neuf janvier _____
 mil huit cent nonante-un _____ fils de

Alphonse Jelk, agriculteur _____ et de
 Marie née Bossy, à Villarepos _____

2. Andenmatten Marie-Louise _____
 célibataire _____

minagère _____
 originaire de Niège (Valais) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Niège _____ le dix-sept juillet _____
 mil huit cent nonante-six _____ fille de

Gaspard Andenmatten _____ et de
 Regina née Crettaz, les deux décédés _____

Comme témoins : { 1. Nicola Paul, cafetier, à Lausanne _____
 2. Audriaz Joseph, retraité C.F.F. à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, à St-Sylvestre
 et à Niège le 12 janvier 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent vingt-six _____

Pièces déposées :
 actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :
 Jelk Louis
 Marie-Louise Jelk

Les témoins :
 Nicola Paul
 J. Audriaz

L'officier de l'état civil :
 A. Baug

Communiqué à St-Sylvestre &
 à Niège _____

Registre des mariages A.

N^o 25
Gander
Chollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gander Alfred

libataire

agriculteur

originaire de Gessenay (Borne) domicilié à

Colombier Morges né à

Grandcour le trente-un juillet

mil huit cent huitante fils de

Eugène Gander, décédé et de

Elise née Turin, à Nevy

2. Chollet née Serey Marie-Louise

veuve de Charles-Justin Chollet d^u le 9

avril 1922 ménagère

originaire de Maraion domiciliée à

Beateaur née à

Maraion le six novembre

mil huit cent huitante-cinq fille de

Louis-Frédéric Serey, agriculteur, à Maraion et de

Sophie-Marie née Chollet, décédée

Comme témoins : 1. Buttin Robert, employé C.F.F. à Lausanne
2. Buttin, Martine, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Colombier, à Gessenay le 9 et
à Maraion & Beateaur le 10 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état
civil de Colombier

Les époux :

Alfred Gander
Marie Gander

Les témoins :

R. Buttin
M. Buttin

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Gessenay, à
Vuillieens & à Palozieu

Registre des mariages A.

No 26
Ries
et
Hennard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ries Louis-Philippe
célibataire
employé de commerce
originaire de Staffelbach (Argovie) domicilié à
Lausanne né à
Moudon le vingt-sept janvier
mil huit cent huitante-deux fils de
Adolphe Ries et de

Marie née Golay, les deux décédés
2. Hennard Hélène-Elide
célibataire

maîtresse de pension
originaire de Cugy et de Boulens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le sept octobre
mil huit cent huitante fille de
Frédéric Hennard, à Lausanne et de
Françoise née Regamey, décédée

Comme témoins : } 1. Hennard Frédéric, à Lausanne
2. Péciset Isidore, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Staffelbach
le 9, à Cugy et à Boulens le 11 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

L. Ries

H. Hennard

Les témoins :

F. Hennard
Y. Péciset

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Staffelbach
à Polig-le-Grand et à
St. Cerges

Registre des mariages A.

N^o 27
 Jäger
 et
 Monk

Par jugement du Tribunal de
 district de Lausanne, rendu
 en date du 15 septembre 1924, déclaré
 définitif et exécutoire le 8 décembre
 1924, le mariage inconnu
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à — an —, le
 délai pendant lequel l'—
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.
 Lausanne, le 17 décembre 1924.

L'officier de l'état civil:

Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Jäger Cecil-Karl-Nikolas-Richard

célibataire

Yéneue

originaire de St. Moritz (Grisons), domicilié à
 Lausanne né à
 Wiesbaden (Prusse) le huit juillet

mil neuf cent cinq fils de
 Georg Jäger, d'ici et de
 Alice ni Cerf, à Lausanne

2. Monk Margjorie-Edith

divorcée de Henri-Auguste Grandjean

née le 20 mai 1920

originaire de Bellerive domiciliée à
 Lausanne née à
 Chulmleigh (Devon, Angleterre) le deux octobre

mil huit cent nonante-sept fille de
 Richard-Powis Monk, officier retraité et de
 Maud-Mary ni Waller, à Lausanne

Comme témoins: 1. Martin Charles, Directeur, à Lausanne
 2. George, Colbille, rentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Bellerive le 7
 et à St. Moritz le 8 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

actes de naissance
 acte de 1^{er} mariage de l'épouse,
 avec mention du divorce.
 actes de publication

Les époux:

Cecil Jäger
 Margjorie Ethel Jäger

Les témoins:

Charles Martin
 Colbille George

L'officier de l'état civil:

Baillif

Communiqué à St. Moritz &
 à Constantine

Registre des mariages A.

No 28
Kursner
et
Kurth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kursner Alfred-Alphonse
divorcé de Lucie-Marguerite Rouille du
le 28 octobre 1921 — voyageur de commerce —
originaire de Monthod — domicilié à
Lausanne — né à
Baugy-Villars — le quatre juillet —
mil huit cent nonante — fils de
Jules-David-Samuel Kursner, décédé — et de
Léline-Mélanie née Meylan, à Neubâtel —

2. Kurth née Weheli Hermine
veuve de Robert Kurth du le 28 novem-
bre 1916 — cuisinière —
originaire de Attiswil (Berne) — domiciliée à
Lausanne — née à
Loche — le vingt-cinq avril —
mil huit cent huitante neuf — fille de
Johannes Weheli — et de
Louise née Ringgenberg, décédés

Comme témoins : } 1. Mormon Arnold, Directeur, à Genève
2. Dunkel Paul, tailleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Monthod le
16 décembre 1925 et à Attiswil le 2 janvier 1926 —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
acte de naissance —
acte du 1^{er} mariage du fiancé
avec divorce —
acte de décès du 1^{er} mari
de la fiancée. —
actes de publication —

Les époux :
A Kursner
H Kursner
Les témoins :
Mormon
Paul Dunkel

Communiqué à Gimel et à
Herbipp —

L'officier de l'état civil :
L. Jany

Registre des mariages A.

No 30
Henrioud
et
Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henrioud Marcel - Robert

celibataire

cordonnaire

originaire de Biolley - Orjulaz domicilié à

Lausanne né à

Pully le treize septembre

mil neuf cent deux fils de

Aimé - Nicolas Henrioud, décédé et de

Marie - Méline nie Despont

2. Meylan Marguerite - Sudanne

célibataire

employée de commerce

originaire du Lieu domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-trois décembre

mil neuf cent trois fille de

Robert Meylan, employé au Penitencier et de

Susanne - Louise nie Mamin, à Lausanne

Comme témoins : 1. Köchli Auguste, tailleur, à Lausanne
2. Briand Robert, verrier, à St. P. P.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Biolley - Orjulaz
et au Lieu le 5 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Robert Henrioud

M. Henrioud

Les témoins :

Köchli Aug

Briand Robert

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Echallens &
au Lieu

Registre des mariages A.

15-102

N^o 31
Tschabold

Nikles

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschabold Charles _____
célibataire _____

employé à la Gazette _____
originaire de Orlenbach (Berno) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le onze juillet _____
mil neuf cent quatre _____ fils de

David-Pierre-Vincent Tschabold, employé de commerce et de
Anna nie Schneider, à Lausanne _____

2. Nikles Yvonne-Esther _____
célibataire _____

couturière _____
originaire de Jrens (Berno) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-cinq décembre _____
mil neuf cent deux _____ fille de

Rodolphe Nikles, décédé _____ et de
Sophie nie Cahud, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Nikles Emile, empl. commerce, à Lausanne
} 2. Tschabold David, empl. commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Orlenbach et à
Jrens le 13 janvier 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

C. Tschabold
Yvonne Tschabold

Les témoins :

David Tschabold
E. Nikles

L'officier de l'état civil :

L. Jaurig

Communiqué à Orlenbach et à
Bügg _____

Registre des mariages A.

N^o 32
Jacquod
et
Germanier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacquod Saul: Henri
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Bramois, Nax et Vernamiège (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Bramois le vingt-huit février
mil huit cent nonante huit fils de
Joseph Jacquod, décédé et de
Sylvie née Rey, à Bramois

2. Germanier née Pillet Ernestine-Thérèse
veuve de Lucien-Denis Germanier
dès le 22 octobre 1918, employée d'hôtel
originaire de Conthey (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Magaot (Valais) le neuf janvier
mil huit cent nonante deux fille de
Eugène Pillet, agriculteur, et de
Louise née Pilliez, à Magaot

Comme témoins :
1. Kneubühler Théodore, employé d'hôtel, à Lausanne
2. Balbinam Franz, employé d'hôtel, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Bramois le 23
à Vernamiège le 24 et à Nax & Conthey le 25 janvier
1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acte de naissance
acte de décès 1^{er} mari de
l'épouse.
acte de publication

Les époux :

Jacquod Saul
Jacquod Ernestine

Les témoins :

Théodore Kneubühler
Franz Balbinam

L'officier de l'état civil :

A. Baur

Communiqué à Bramois, Nax,
Vernamiège et Conthey

Registre des mariages A.

No 33
Rousseau
et
Gross

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rousseau Hervé-Maria
célibataire

Sans profession

originaire de nationalité française domicilié à
Tréflex (Finistère, France) né à

Tréflex le trois octobre

mil neuf cent deux fils de

Jules-Mari-Hippolyte Rousseau, Lieut-Colonel en retraite, et de
Louise née Tichon, décédée à Tréflex.

2. Gross Émilie-Nelly
célibataire

originaire de La Tour-de-Peilz domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix-huit août

mil neuf cent quatre fille de

Hémi-Louis-Samuel Gross, avocat et de

Nelly-Louisa née Palazzini, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gross Alexandre, étudiant, à Lausanne, à Paris.
2. Rousseau Emmanuel, Conseiller d'Etat honoraire

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, à La Tour-de-Peilz le 16 et à Tréflex le 17 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier et de mariage du Dépt. de J. & P.
certificat de nationalité du fiancé ; acte de décès de sa mère et consentement de son père.

certificat de capacité matrimoniale.
actes de publication.

Communiqué à La Tour-de-Peilz et à la Chancellerie Cantonale

Les époux :

H Rousseau
Nelly Rousseau

Les témoins :

Staubley
A. Gross

L'officier de l'état civil :

Dr Bally

H. Gross avt
N. L. Gross
J. Rousseau

Registre des mariages A.

N^o 34

Morandi

Dallimonti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morandi Giovanni

veuf de Luigia Martinelli d^u le 27

janvier 1922 cafetier

originaire de Aurano (Novare, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Aurano le premier janvier

mil huit cent septante deux fils de

Domenico Morandi, décédé et de

Maria - Antonia née Martinelli, à Intragna

2. Dallimonti née Romagnolo Celestina

Caterina - Ida - Rosa, veuve de Francesco - Vincenzo -

Giuseppe Dallimonti d^u le 1^{er} février 1917, ménage

originaire de Masserano (Novare, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Curino (Italie) le huit juin

mil huit cent septante-quatre fille de

Matteo Romagnolo et de

Rosa née Scalabrino, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Pache Jules, brigadier de police, à Lausanne
2. M. Holzer Emil, brigadier de la Sûreté, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17 et à Aurano & Masserano le 27 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de v^{eu}x des précédents conjoints

permis de mariage du Département de J. S.

actes de publication

Communiqué à la Chancellerie Cantonale

Les époux :

Jean Morandi
Celestina Morandi

Les témoins :

Pache Jules
Holzer Emil

L'officier de l'état civil :

L. Bonny

Registre des mariages A.

N^o 35
Moulin
et
Blanc

2-178
3-178
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moulin Constant-Arthur
célibataire

manœuvre
originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-neuf mars

mil neuf cent trois fils de

Emile-Constant Moulin, ferblantier, à Lausanne et de
Lina née Chapis, décédée.

2. Blanc Marie-Jeanne
célibataire

employée de commerce
originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le douze juin

mil neuf cent quatre fille de

Georges-Charles Blanc et de
Marie née Lavanchy, les deux décédés

Comme témoins :
1. Blanc Georges, magasinier, à Lausanne
2. Jacquillard Albert, coiffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance
acte de publication

Les époux :
A. Moulin
M. Moulin

Les témoins :
Georges Blanc
A. Jacquillard

Communiqué

L'officier de l'état civil :
B. Baugy

Registre des mariages A.

No 36
Cloux
et
Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cloux Henri-Albert _____
célibataire _____
Charron _____
originaire de L'Isle _____ domicilié à
Breligny - St. Barthélemy _____ né à
La Courbe / L'Isle _____ le vingt sept août _____
_____ mil neuf cent trois _____ fils de
Julien Louis Cloux, agriculteur _____ et de
Nancy-Louise née Estoppey, à L'Isle _____

2. Chapuis Marie-Marguerite _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Epalinges _____ domiciliée à
Montpreveyres _____ née à
Montpreveyres _____ le vingt août _____
_____ mil neuf cent sept _____ fille de
Louis Chapuis, agriculteur _____ et de
Fambette-Jeanette née Gilliard, à Montpreveyres _____

Comme témoins : } 1. Gardin Alexis, jardinier, à Lausanne
2. Haquet Paul, appareilleur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à L'Isle, Breligny - St. Barthélemy
Epalinges le 27 et à Montpreveyres le 28 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
d'Orbailly _____

Les époux :
Cloux Henri
Cloux Marie-Marguerite

Les témoins :
Gardin Alexis
Haquet Paul

L'officier de l'état civil :
H. Paul

Communiqué à L'Isle, à
Orbailly, à Epalinges &
à Courcelles-le-Jorat. _____

Registre des mariages A.

N^o 37
Blumenstein
et
Bélaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blumenstein Fritz _____
_____ célibataire _____

Laitier _____
originaire de Niederbipp (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Niederbipp _____ le trente juillet _____

_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fils de
Johann-Gottfried Blumenstein _____ et de
Marianne née Mandenschild, décédée _____

2. Bélaz Béatrice-Laurence _____
_____ célibataire _____

_____ ménagère _____
originaire de Mont-la-ville _____ domiciliée à
Mont-la-ville _____ née à
Mont-la-ville _____ le deux juillet _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
Charles-Maurice Bélaz, agriculteur _____ et de
Marie-Françoise née Rod, à Mont-la-ville _____

Comme témoins :
1. Blumenstein Emile, chanteur, à Lugano
2. Blumenstein Charles, valet, à Veulens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Niederbipp le 5,
et à Mont-la-ville le 6 janvier 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent vingt six _____

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Fritz Blumenstein
Laurence Blumenstein

Les témoins :

E. Blumenstein
J. Blumenstein

Communiqué à Niederbipp & à
Lausanne _____

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 40
Baatar
Grandchamp

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baatar Ernest-Henri
célibataire

Journe M. Métay
originaire de Demoret domicilié à
Lausanne né à
Gully le vingt-sept septembre

mil neuf cent cinq fils de
Jules-Henri Baatar, teinturier et de
Marie née Zimmermann, à Lausanne

2. Grandchamp Marguerite
célibataire

Repassuse
originaire de Chesbres domiciliée à
Lutry née à
Lutry le vingt-sept octobre

mil neuf cent trois fille de
Ernest Grandchamp, décédé et de
Lina née Fiaux, à Lutry

Comme témoins :
1. Fiaux Emile, commis, à Lausanne
2. M. Hélyse Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Lutry le 19
à Demoret et à Chesbres le 20 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Ernest Baatar
Marguerite Baatar

Les témoins :

Em. Fiaux
M. Hélyse

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à Donneloye,
Chesbres et Lutry

Registre des mariages A.

No 41
Piquet
et
Bochud

Par jugement du Tribunal...
distribué de Lausanne, rendu
en date du 31 janvier 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 11 avril
1924, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, de le 11 avril 1924.
Lausanne, le 16 avril 1924.

L'officier de l'état civil:

Le Baugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piquet Gaston-Robert
cibataire

aiguiseur

originaire du Chenit domicilié à

Lausanne né à

l'Abbaye le premier août

mil neuf cent un fils de

Max-Julien Piquet, employé de banque et de

Julie-Augustine née Marchand, à Lausanne

2. Bochud Maria

cibataire

ménagère

originaire de Corminboeuf (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Awy-sur-Matran (Fribourg) le premier octobre

mil huit cent vingt-six fille de

Marcelin Bochud, Sècède et de

Adèle née Safflon, à Corminboeuf

Comme témoins : 1. Gay Philippe, empl. L. O., à Lausanne

2. Donat Henri, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Brasserie le 20,
au Sentier et à Corminboeuf le 21 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize février mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

Gaston Piquet
Maria Piquet

Les témoins :

Donat
Gay Philippe

L'officier de l'état civil :

Le Baugy

Communiqué au Sentier & à
Belfaur _____

Registre des mariages A.

N° 42
Regamey
Steinhauser

N° 1-86
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey Henri-Aimé-Louis

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-neuf septembre

mil neuf cent cinq fils de

Louis-Gabriel-Marc Regamey, décédé et de

Marie-Elise-Lina nie Guidon, à Lausanne

e. Steinhauser Albertine

célibataire

couturière

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Renens le neuf avril

mil neuf cent cinq fille de

Francois-Louis Steinhauser, décédé et de

Jeannette-Charlotte nie Mary, à Lausanne

Comme témoins : 1. Iner Jean, Docteur-médecin, à Lausanne
2. Yelen Aimé, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18 et à Guggisberg le 19 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Henri L. Regamey
Albertine Regamey

Les témoins :

J. Iner
Yelen Aimé

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Communiqué à Guggisberg

Registre des mariages A.

N^o 43
 Guignard
 et
 Balmat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Laurent-Jules
 célibataire

quandame

originaire de Lieu domicilié à

Lausanne né à

au Lieu le quinze septembre

mil huit cent huitante-neuf fils de

Jules-Barthélemy Guignard, agriculteur, au Lieu et de

Laure-Joséphine ne Rochat, décédée

2. Balmat Thérèse-Elodie

célibataire

employée d'hôtel

originaire de Semsales (Fribourg) domiciliée à

Lausanne née à

Semsales le vingt-sept septembre

mil huit cent nonante-trois fille de

François-Philippe Balmat, charpentier, à Semsales et de

François-Catherine ne Suchet, décédée

Comme témoins : 1. Guignard Pierre, agriculteur, au Lieu

2. Balmat Henri, agriculteur, à Semsales

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Lieu et à Semsales

le 29 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

L. Guignard

Thérèse Guignard

Les témoins :

Pierre Guignard

Balmat Henri

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué au Lieu et à Semsales

Registre des mariages A.

No 44
Devand
et
Udry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devand Pierre-Firmin
veuf de Béatrice-Mme Humbler ve le
9 mars 1925, employé C.F.F.
originaire de Mossel (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Vauderens le trente juillet
mil huit cent nonante-quatre fils de
Pierre-Auguste Devand, employé au Rolle-Gimel, à Rolle et de
Célestine-Céline née Devand, décédée

2. Udry Rachel-Madeleine
célibataire
ménagère
originaire de Avey-devant-Pont (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Dorrens (Fribourg) le premier septembre
mil neuf cent trois fille de
Louis Udry, décédé et de
Elise-Angèle née Privet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Udry Emile, empl. de commerce, à Lausanne
2. Galley Rodore, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Mossel et à
Avey-devant-Pont le 30 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès de la première
femme du fiancé
bats de publication

Les époux :

Devand P.
Udry Devand R.

Les témoins :

H. Galley
E. Udry

L'officier de l'état civil :

H. Bouly

Communiqué à Promasens et à
Avey-devant-Pont

Registre des mariages A.

N^o 45

Dumathéray

Meylan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumathéray Edouard - Henri
 célibataire

bonheur
 originaire de Martines et Rolle et St-Oyens domicilié à
 Lausanne né à
 Valorbe le vingt-trois janvier
 mil neuf cent un fils de

Edouard-Théodore Dumathéray et de
 Emilie-Fanny née Rochat, à Lausanne.

2. Meylan Germaine-Yvonne
 célibataire

femme de chambre
 originaire de Genit domiciliée à
 Lausanne née à
 Concise le vingt-huit août
 mil neuf cent un fille de

Samuel Meylan et de
 Bertha née Chalet, décédés

Comme témoins :
 1. Dumathéray Edouard, à Lausanne
 2. Massonnet Alexis, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Brassus le 20, à
 Martines, à St-Oyens et au Sentier le 21 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
 actes de naissance
 actes de publication

Les époux :
 E. Dumathéray
 Germaine Dumathéray

Les témoins :
 Massonnet
 Dumathéray Rochat

Communiqué à Gilly, Gimel
 et Sentier

L'officier de l'état civil :
 A. Bally

Registre des mariages A.

N^o 47
Secretan
et
Bron

2140
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Secretan Jacques _____
cibataire _____

fonctionnaire B. N. N. _____
originaire de Lausanne _____ domicilié à
aux Eaux-Vives (Genève) _____ né à
Vevoy _____ le seize mai _____

mil huit cent quarante-sept _____ fils de
Gustave-Rodolphe Secretan, pasteur _____ et de
Lydie Gabrielle-Marie née Charlier, à Chailly de Lausanne

2. Bron Marie _____
cibataire _____

originaire de Lutry _____ domiciliée à
Lutry _____ née à
Belmont de Sully _____ le onze décembre _____
mil neuf cent trois _____ fille de

Augéine Bron _____ et de
Marie née Félix, à Lutry _____

Comme témoins :
1. Baumgartner Maurice, industriel, à Lausanne
2. Felicet Annie, étudiant en droit, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Eaux-Vives, le 20, à Lutry
et à Lausanne le 21 janvier 1926, sans opposition _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
des Eaux-Vives _____

Les époux :

Jacques Secretan
Marie Secretan

Les témoins :

Maurice Baumgartner
Annie Felicet

L'officier de l'état civil :

J. Bailly

Communiqué aux Eaux-Vives
et à Lutry _____

Registre des mariages A.

No 48

Anderset

Menoud dit Gendre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anderset François Hubert
 Veu de Artorina - Elena - Maria Maulini
 du le 21 avril 1920, — mécanicien - dentiste
 originaire de Alterswil (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Fribourg le vingt-quatre avril
 mil huit cent huitante-sept fils de
Jean - Baptiste - Amédée Anderset et de
Marie - Julie née Page, décédés

2. Menoud dit Gendre Cécile - Louise
 célibataire

Comptable
 originaire de Neuchâtel domiciliée à
Lausanne née à
Neuchâtel le sept août
 mil huit cent vingt deux fille de
Gustave - Arthur Menoud dit Gendre, décédé et de
Fanny - Albertine née Courvoisier

Comme témoins : } 1. Anderset Fernand, comptable, à Fribourg
 } 2. Courvoisier Léopold, boulanger, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Alterswil et Neuchâtel le
 15 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

F. Anderset
C. Anderset

Les témoins :

F. Anderset
L. Courvoisier

L'officier de l'état civil :

J. Baud

Communiqué à Alterswil et à
Neuchâtel

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 49
Räuber
Wyss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Räuber Paul
celibataire
bonnelier
originaire de Binzen (Lörrach, Bade) domicilié à
Lausanne né à
Binzen le vingt décembre
mil huit cent nonante-neuf fils de
Gustav-Friedrich Räuber et de
Anna-Maria née Müller, décédée

2. Wyss Rosa
celibataire
femme de chambre
originaire de Wilibof (Lucerne) domiciliée à
Lausanne née à
Zürich le vingt-huit avril
mil neuf cent fille de
Franz Wyss, cafetier et de
Marie née Fick, décédée

Comme témoins :
1. Chapuisat Louis, employé C.F.F. à Lausanne
2. Petersen Marguerite, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Wilibof le 15 et à
Binzen le 16 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dia-huit février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance
permis de publier et de
mariage du S^{ep} de J. et
certificats de publications
de légalité

Les époux :
Paul Räuber
Rosa Räuber

Les témoins :
Lo Chapuisat
Marguerite Petersen

L'officier de l'état civil :
J. Paulin

Communiqué à Wilibof & à
la Chancellerie cantonale

Registre des mariages A.

N^o 50
Colomb
et
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Colomb Etienne _____
libataire _____

typographe _____
originaire de St. Aubin - Sauges (Neuchâtel) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Sauges _____ le onze novembre _____

_____ mil huit cent nonante-trois _____ fils de
Edouard Colomb, premier-maître _____ et de
Louise-Charlotte née Pierrehumbert, à Sauges _____

2. Golay Berthe-Louise-Alice _____
libataire _____

originaire de Chenit _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
au Lode _____ le trois juillet _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
David-Auguste Golay, horloger _____ et de
Berthe née Courvoisier, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Petitpierre Alexis, ingénieur, à Lausanne.
2. Golay David, horloger, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à St. Aubin -
Sauges, au Sentier et au Brassus le 21 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Colomb
Berthe Golay

Les témoins :

Petitpierre
David Golay

L'officier de l'état civil :

J. Baillif

Communiqué à St. Aubin et
au Sentier _____

Registre des mariages A.

N^o 51
Hainard
et
Nicolier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hainard Maurice - Eugène _____
veuf de Jeanne - Madeleine Cochard
vis le 5 février 1925, chauffeur d'auto
originaire des Bayards (Nembâtel) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
aux Bayards _____ le dix-neuf mai _____
mil huit cent huitante-cinq _____ fils de
Edouard - Eugène Hainard, décédé _____ et de
Mathilde - Helina née Lambert, aux Verrières _____

2. Nicolier Louise - Bertha _____
célibataire _____

repassuse _____
originaire de Ormont-Dessus _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Leysin _____ le vingt-sept août _____
mil huit cent septante-neuf _____ fille de
Louis - Samuel Nicolier, décédé _____ et de
Julie - Aline née Dupertuis, à Leysin _____

Comme témoins : } 1. Cochard Emmanuel, employé, à Lausanne
2. Ramuz Louis, mécanicien, à Renens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, aux Bayards
et à Ormont-Dessus le 22 janvier 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de décès 1^{re} femme du
fiancé _____
actes de publication _____

Les époux :

Hainard Maurice
Bertha Hainard

Les témoins :

Em. Cochard -
Thomas

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué aux Bayards et
à Ormont-Dessus. _____

Registre des mariages A.

N^o 52
Pahud
Lafond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud Henri _____
cibataire _____

cuisiner _____
originaire de Biolley-Magnouz _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Nyon _____ le douze septembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fils de
Gustave-François Pahud, décédé _____ et de
Anna née Vincent, à Lausanne _____

2. Lafond Mathilde-Jeanne _____
cibataire _____

originaire de Lausanne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le sept août _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
Jules-Louis Lafond, imprimeur _____ et de
Constance-Mathilde née Zbieren, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Lafond Oscar, employé de banque, à Genève.
2. Kaiser Robert, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15 et à Biolley-Magnouz le 17 janvier 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actg de publication _____

Les époux :

Pahud
Pahud Mathilde

Les témoins :

Lafond
Kaiser

L'officier de l'état civil :

L. Paul

Communiqué à Donneloye _____

Registre des mariages A.

N^o 53
Gruaz
et
Cuendet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gruaz Marcel - Auguste _____
célibataire _____

employé de commerce _____
originaire de L'Isle _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Orbe _____ le deux mai _____

_____ mil huit cent Nonante - neuf _____ fils de
Charles - Albert Gruaz _____ et de
Charlotte - Jeanne nie Borgeaux, à Lausanne _____

2. Cuendet Ondine - Georgette _____
célibataire _____

téléphoniste _____
originaire de Ormont - Versois _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Cossonay _____ le onze mai _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
M^{lle} Elie - Sophie Mottier, fille adoptive de Tell - Louis - Ami et de
Cuendet et de Lydie - Lina nie Bourlond, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Gruaz Maurice, mécanicien, à Lausanne
2. Oulevey Albert, empl. de bureau, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à L'Isle le 14
et à Ormont - Versois le 16 janvier 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt février mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :

Marcel Gruaz

Georgette Gruaz

Les témoins :

M^{lle} Maurice Gruaz

Albert Oulevey.

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à L'Isle et à
Ormont - Versois _____

Registre des mariages A.

N^o 54
 Stadelmann
 et
 Keller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stadelmann François-Victor
 célibataire

Commerçant
 originaire de Marbach (Lucerne) domicilié à
 Lausanne né à
 Lombes (Aulafond, Fribourg) le vingt-quatre février
 mil neuf cent deux fils de
 Elise Stadelmann, à Mengiswil (Fribourg) et de

2. Keller Elise-Margarete
 célibataire

Commerçante
 originaire de Oberendingen (Argovie) domiciliée à
 Lausanne née à
 Mellingen (Argovie) le onze septembre
 mil neuf cent un fille de
 Gottlieb Keller et de

Marie née Arnet, les deux décidés
 Comme témoins :
 1. Hélyse Maris, concierge, à Lausanne
 2. Regamey Henri, bûcher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Marbach et
 à Oberendingen le 26 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de publication

Les époux :

F. Stadelmann
 E. Stadelmann

Les témoins :

Hélyse Maris
 Henri Regamey

L'officier de l'état civil :

J. Proux

Communiqué à Marbach et à
 Oberendingen

Registre des mariages A.

No 55

Coulet
et
Renaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coulet Henri Adrien
cibataire

fournier
originaire de Savagnier (Nebâtel) domicilié à
Lausanne né à
La Chaux-de-fonds le treize avril

mil neuf cent quatre fils de
Charles-Louis Coulet, cafetier, à La Chaux-de-fonds et de
Berthe née Robert, décédée

2. Renaud Frida Constance Louisa
cibataire

fournisseuse
originaire de Gimel et St-George domiciliée à
Lausanne née à
Bercher le vingt-cinq mai

mil neuf cent un fille de
Charles-Alfred Renaud, manoeuvre et de
Louisa née Bovay, à Lausanne

Comme témoins : 1. Raymond Gamille, jardinier, à Lausanne
2. Gourdon René, technicien, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} à Savagnier le 2
à Gimel et à St-George le 3 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance _____
actes de publication _____

Les époux :
Coulet
Renaud

Les témoins :
Raymond Gamille
René Gourdon

Communiqué à Savagnier, Gimel
et Longirod _____

L'officier de l'état civil :
Ballif

Registre des mariages A.

N^o 37
Versel
et
Junod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Versel Louis-Marcel

célibataire

ouvrier-machiniste

originaire de Rovray domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trente novembre

mil neuf cent deux fils de

Jean-Louis Versel, décédé et de

Clémence née Genier, à Lausanne

2. Junod Dina-Valentine

célibataire

menagère

originaire de Murtens (Val) et Vaumarcus-Verniaz (Neuchâtel) domiciliée à

Lausanne née à

Concise le vingt janvier

mil neuf cent six fille de

Charles-Arthur Junod, manoeuvre et de

Mari-Louise née Gaille, à Lausanne

Comme témoins : 1. Ferrer Rodolphe, cordonnier, à Lausanne

2. Hermann René, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Rovray, à Murtens et à Vaumarcus-Verniaz le 5 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Versel Louis

Dina Versel

Les témoins :

Ferrer Rodolphe

Hermann René

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Monard, Provana & St-Aubin

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne
rendu en date du 13 novembre 1939
déclaré définitif et exécutoire le 11 décembre 1939
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 11 décembre 1939, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 23 décembre 1939

L'officier de l'état civil :

P. Minias

Registre des mariages A.

No 58
Pellet
et
Bersier

Par jugement du Tribunal du dit
canton d'Orbe rendu
en date du 15 mai 1945
déclaré définitif et exécutoire le 26
mai 1945. Le mariage inscrit
et contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 4 juin 1945
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pellet Louis - Georges - Frédéric
célibataire

chef d'exploitation
originaire de Orbe et Peyres-Possens domicilié à
Charquemont (Doubs, France) né à
Lausanne le dix-huit mars
mil neuf cent trois fils de

Louis - Charles - Adrien Pellet, architecte et de
Jeanne - Louise nie Ballenegger, à Lausanne

2. Bersier Charlotte - Louise
célibataire

assistante pharmacienne
originaire de Villargel, Cully et Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier septembre
mil neuf cent deux fille de

Henri Bersier, Directeur de la B. C. N. et de
Elise nie Käder, à Lausanne

Comme témoins :
1. Pellet Louis, architecte, à Lausanne
2. Bersier Henri, Directeur B. C. N. à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Orbe le 26, à Cully, Lutry,
Villargel et Lausanne le 27, à Peyres-Possens le 28
et à Charquemont le 31 janvier 1946

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
d'Orbe.

Les époux :
Louis Pellet
Charlotte Pellet

Les témoins :
L. Pellet
H. Bersier

Communiqué à Orbe, St-Cierges
Villargel, Cully et Lutry

L'officier de l'état civil :
L. Baillif

Registre des mariages A.

No 59

Pache
et
Novetiaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Georges-Jules
cibataire

employé de bureau

originaire de Opalinges

Lausanne

domicilié à

né à

Gimel

le quinze octobre

mil neuf cent deux

fils de

Jules Pache, à Chavornay

et de

Blanche-Marguerite surnommée Mermind, décédée

2. Novetiaz Berthe-Violette

cibataire

employée de commerce

originaire de Lutry et Cully

Lausanne

domiciliée à

née à

Lausanne

le vingt-quatre novembre

mil neuf cent

fille de

François-Lucien dit Emile Novetiaz, marié

et de

Emma-Louise surnommée Elise, à Lausanne

Comme témoins :

1. Pache Jules, journalier, à Moirion

2. Hbogli Albert, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Lutry, à Cully le 28 et à Opalinges le 30 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept février mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Pache
Pache

Les témoins :

Jules Pache

Albert Hbogli

L'officier de l'état civil :

H. P. 1926

Communiqué à Opalinges, Lutry
& Cully

Registre des mariages A.

N° 60
Robert
et
Bourquin

Par jugement du Tribunal... du dis-
trict de Lausanne... rendu
en date du 26 février 1946...
déclaré définitif et exécutoire le...
21 mars 1946 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 28 mars 1946...
de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Robert André
célibataire
carrossier
originaire de Locle (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Bondry le vingt-un août
mil neuf cent un fils de
Charles-Louis Robert et de
Marie née Kubin, à Bondry
2. Bourquin Mary-Lucie
célibataire

ménagère
originaire de Courtételle (Berne) domiciliée à
Chebres née à
Mermiez le vingt-huit juillet
mil huit cent huitante-six fille de
Gabriel-Louis Bourquin et de
Rosine-Louise née Augsburges, décédés

Comme témoins: } 1. Widmer Alfred, agent de police, à Lausanne
2. Mermiez Charles, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, au Locle le 12
à Courtételle et à Chebres le 13 février 1946

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept février, mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

acty de naissance
acty de publication

Les époux:

André Robert
Lucie Robert

Les témoins:

Widmer Alfred
Mermiez Charles

L'officier de l'état civil:

J. Baillif

Communiqué, au Locle, à
Courtételle, à Chebres.

Registre des mariages A.

8-279

N^o 63
 Vollenweider
 et
 Genequand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vollenweider Jacques-Albert _____
 célibataire _____

avocat _____
 originaire de Mettmunstetten (Zürich) _____ domicilié à
 Lausanne, Chailly _____ né à
 Lausanne _____ le quatre septembre _____

_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fils de
 Albert-Jacob Vollenweider, d'indé _____ et de
 Marguerite-Amélie née Fügli, à Lausanne _____

2. Genequand Marthe-Marcelle _____
 célibataire _____

originaire de Genève-ville _____ domiciliée à
 Versoix (Genève) _____ née à
 Chaney (Genève) _____ le vingt-sept avril _____

_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de
 Charles-Emmanuel Genequand, pasteur _____ et de
 Marthe-Valentine née Meyer, à Versoix _____

Comme témoins : { 1. Genequand Charles, pasteur, à Versoix
 2. Vollenweider Elisabeth, infirmière, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mettmunstetten,
 à Genève et à Versoix le 6 février 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Jacques-Albert Vollenweider
 Marcelle Vollenweider

Les témoins :

(Charles Meyer) p.
 Elisabeth Vollenweider

L'officier de l'état civil :

H. Baur

Communiqué à Mettmunstetten
 Genève et Versoix _____

Registre des mariages A.

No 64
Martin
Dändliker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Emile
célibataire

agent de police

originaire de Froideville domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-huit décembre

mil neuf cent trois fils de

Julien Martin, charcutier et de

Julie-Jenny née Heumann, à Lausanne

2. Dändliker Sophie
célibataire

Cuisinière

originaire de Mombrechtikon (Zürich) domiciliée à

Lausanne née à

Bâle le vingt-deux octobre

mil neuf cent quatre fille de

Emil Dändliker, maçon, à Bâle et de

Sophie née Hummel, d'ici

Comme témoins :
1. Porchet Robert, agent de police, à Lausanne
2. Martin Gustave, contrôleur, C. L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Mombrechtikon le 2 et à Froideville le 3 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Premier mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

E. Martin
J. Martin

Les témoins :

Porchet Robert
Martin Gustave

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Poliez-le-Grand
et à Mombrechtikon

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 65
Allaz
et
Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Allaz François-Louis
veuf d'Anna née Suter dès le 23 juillet
1924 agriculteur
originaire de Villars-le-Terroir domicilié à
Bretigny - St-Barthélemy né à
Prugny - Noeraz (Fribourg) - le douze août
mil huit cent huitante-trois fils de
Romain Allaz, agriculteur et de
Cécile-Maria-Françoise née Pittet, décédés

2. Corbaz née Armand Anna
veuve de Abéli Corbaz dès le 13 novem-
bre 1923 ménagère
originaire de Mont Lausanne domiciliée à
Sugnens née à
Feigères le cinq novembre
mil huit cent septante-neuf fille de
Jean-Marie Armand et de
Philomène née Sépax, les deux décédés

Comme témoins : 1. Joseph Favre, agriculteur, à St-Barthélemy
2. Grandchamp Joseph, charpentier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, à St-Barthé-
lemy le 10, à Sugnens et au Mont Lausanne le 11
février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
d'Orbailley.

Les époux :
Louis Allaz
Anna Corbaz

Les témoins :
J. Favre
W. Grandchamp

Communiqué à Orbailley, Grilly
et Fey.

L'officier de l'état civil :
H. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 66
Schweizer
et
Gruber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schweizer Paul
celibataire
boucher
originaire de Krauchthal (Berne) domicilié à Lausanne
né à Burgdorf le six juillet
mil huit cent nonante-sept fils de
Gottlieb Schweizer, retraité postal et de
Anna Maria nie Gfeller, à Burgdorf

2. Gruber Emma
celibataire
cuisinière
originaire de St. Niklaus (Valais) domiciliée à Lausanne
née à St. Niklaus le deux septembre
mil huit cent nonante-quatre fille de
Josef - Anton Gruber et de
Josefina nie Laguer, décédée

Comme témoins :
1. Von Allmen Jean, commerçant, à Lausanne
2. Zuber Charles, maître de pension, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Krauchthal le 11 et à St. Niklaus le 12 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

P. Schweizer.
Emma Gruber

Les témoins :

Von Allmen
Zuber Charles

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Krauchthal & à St. Niklaus

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 67
Closuit
Von der Weid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Closuit Georges
célibataire
banquier
originaire de Martigny - ville domicilié à
Martigny - ville né à
Martigny - ville le vingt-deux septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Anatole Closuit et de
Adèle nee Dupuis, à Martigny - ville

2. Von der Weid Madeleine - Lucienne
célibataire
originaire de Fribourg domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-trois octobre
mil neuf cent quatre fille de
Antoine - Marie Von der Weid, fonctionnaire C.F.F. et de
Amélie nee Gross, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gross Louis, employé C.F.F., à Lausanne
2. Von der Weid Denise, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Martigny - ville le 11, à Fribourg
et à Lausanne le 12 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Martigny - ville

Les époux :
Closuit
G. Closuit

Les témoins :
Louis Gross
D. von der Weid

Communiqué à Martigny &
Fribourg

L'officier de l'état civil :
St Ballif

Registre des mariages A.

N^o 68
Viret
Dubrit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viret Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Villars-Tiercelin domicilié à
Nuarrens né à
Nuarrens le premier août
mil huit cent nonante-un fils de
Louis Viret, décédé et de
Hélène née Rod, à Nuarrens.

2. Dubrit Ida-Julie
célibataire
ménagère
originaire de Oppens, Mondon, et Sottens domiciliée à
Oppens née à
Lausanne le huit juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Allyse Dubrit, agriculteur et de
Julie née Pélud, à Oppens

Comme témoins :
1. Magnenat Eugène, agriculteur, à Nuarrens
2. Hétyssi Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Nuarrens le 11, à Mondon, à
Oppens le 12 et à Sottens et Villars-Tiercelin le 13 fé-
vrier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Nuarrens

Les époux :

Alfred Viret
Ida Viret

Les témoins :

Eugénie Magnenat
Hétyssi

L'officier de l'état civil :

A. Baillif

Communiqué à Poliez-le-Grand,
Arléans, Mondon et S. Georges

Registre des mariages A.

N^o 69
Desponds
et
Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desponds Edmond
veuf de Marthe Dutoit dès le 17 jan-
vier 1925 manoeuvre
originaire de Lussey domicilié à
Lausanne né à
Lussey le treize février
mil huit cent huitante-six fils de
Caroline-Joséphine Desponds, à Bâle et de

2. Durussel Fanny
célibataire
ménagère
originaire de Donneloye et Bussy / Mondon domiciliée à
Lausanne née à
Somaretto (Turin, Italie) le vingt-quatre avril
mil huit cent huitante-sept fille de
Sylvain - Elie Durussel et de
Rosalie née Pons, à Donneloye

Comme témoins :
1. Dupretuis Gustave, concierge, à Lausanne
2. Pabud Ernest, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Lussey, à
Bussy le 17 et à Donneloye le 18 décembre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès M^{re} femme de l'époux
actes de publication

Les époux :

Desponds Ed.
Desponds Fanny

Les témoins :

Dupretuis Gustave
Pabud Ernest

L'officier de l'état civil :

Berlioz

Communiqué à La Sarraz ;
Donneloye et Mondon

Registre des mariages A.

No 70
Gringet
et
Mogeon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gringet Paul-Eugène
veuf de Alice - Olga née Gilliard des le
4 juillet 1924 - sieur
originaire de Cugy (Vaud) domicilié à
Lausanne, Monthéron né à
Cugy le trois janvier
mil huit cent nonante deux fils de
Adolphe Gringet, décédé et de
Alice - Henriette - veuve née Pennaz, à Cugy.

2. Mogeon Lina-Rosa
célibataire
cuisinière
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne, Monthéron née à
au Mont de Lausanne le vingt-sept janvier
mil neuf cent six fille de
Ernst - Charles - Marius Mogeon, bûcheron et de
Marie née Falconier, à Lausanne

Comme témoins :
1. Mogeon Marius bûcheron, à Monthéron
2. Equey Jean, boulanger, à Lausanne
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} et à Cugy le
3 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Lausanne, le cinq mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance
acte de décès de la femme du
fiancé
extraits de publication

Les époux :
Gringet Paul
Gringet Eugène
Les témoins :
M. Mogeon
Equey Jean
L'officier de l'état civil :
J. Bauf

Communiqué à Poliez-le-Grand

Registre des mariages A.

N^o 71
Burnand
Pauli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnand Robert-Louis

célibataire

garde-frontière

originaire de Nulliens

La Cure N^o St-Cergue

Lausanne

le vingt-quatre mars

mil neuf cent trois

Louis Burnand, employé postal

Mina-Alice-Elise née Lin, à Lausanne

2. Pauli Katharina

célibataire

Cuisinière

originaire de Tettmris (Bavière)

Lausanne

Tettmris

le quatre décembre

mil neuf cent deux

Thérèse Pauli

Comme témoins :

1. Will Jean, employé de banque, à Lausanne

2. Gallay William, employé postal, Le Diablerets

Les publications ont eu lieu à Nulliens, à St-Cergue, à Lausanne et à Tettmris du 6 au 24 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de St-Cergue

Les époux :

Burnand Robert
Pauli Kathi

Les témoins :

William Gallay
Jean

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Communiqué à Mézières, St-Cergue
et Chamellier Cantonale

Registre des mariages A.

No 72
Aubert
et
Overney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubert Titus dit Clément

celibataire

carrossier-automobiliste

originaire de Chavannes-les-Forts

domicilié à

Lausanne

né à

Chavannes-les-Forts

le vingt-six juin

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Made Aubert, dédidi

et de

Virginie née Butty, à Chavannes-les-Forts

2. Overney Léontine

celibataire

ménagère

originaire de Charney

domiciliée à

La Tour-de-Tréme

née à

La Tour-de-Tréme

le douze janvier

mil neuf cent trois

fille de

Joseph-Jean Overney

et de

Emma née Reutler, à La Tour de Tréme

Comme témoins :

1. Overney Hermann, Chocolatier, à Pontarlier

2. Corboz Lucie, Chocolatier, Tour de Tréme

Les publications ont eu lieu à Bulle le 1^{er}, à Chavannes-les-Forts le 2, à Charney le 2, à La Tour de Tréme le 4 et à Lausanne le 17 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

Les époux :

Aubert Clément

Clara Aubert

Les témoins :

Overney Hermann

Lucie Corboz

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Communiqué à Siviriez, Charney
et La Tour de Tréme

Registre des mariages A.

N^o 73
 Togna
 et
 Defferrard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Togna Vincenzo Barnaba
 Neuf de Marianna Ceretti d^s le 26
 Septembre 1911, — maçon —
 originaire de Fleccbia (Novare, Italie) — domicilié à
 Lausanne — né à
 Fleccbia — le onze juin —
 — mil huit cent septante un — fils de
 Angelo Togna — et de
 Maria née Peruccio, les deux décds

2. Defferrard née Badoux Alice Bertha
 divorcée de Pierre Dominique Def-
 ferrard d^s le 4 octobre 1911, — ménagère —
 originaire de Clérens (Fribourg) — domiciliée à
 Lausanne — née à
 Lyss (Bém) — le vingt-huit novembre —
 — mil huit cent septante-sept — fille de
 François Badoux — et de
 Elise née Faubert, les deux décds

Comme témoins :
 1. Martinetta Jacques, gyrostic, à Lausanne
 2. Verdelotti Albert, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Clérens le
 6 et à Fleccbia le 17 janvier 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actg de naissance —
 acte de d^s de la 1^{re} femme
 du fiancé —
 acte du 1^{er} mariage de la fiancée
 avec divorce —
 permis de publier et de mariage
 du Sc^{pt} de J. & C. —
 actg de publication —

Communiqué à Aubigny et à la
 Chancellerie Cantonale —

Les époux :

Togna Vincenzo
 Alice Togna

Les témoins :

Jacques Martinetta
 Verdelotti Alberto

L'officier de l'état civil :

Le Bailli

Registre des mariages A.

N^o 74
Ullmann,
et
Recordon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ullmann Jacques-Maurice
célibataire

Représentant
originaire de Neuchâtel domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le trente-un décembre
mil huit cent nonante-deux fils de
Félix Ullmann et de

Alice veuve Picard nié Blam, décedés
2. Recordon Angèle-Reymonde
célibataire

employée de commerce
originaire de Dully domiciliée à
Lausanne née à
Dully le sept mai
mil neuf cent trois fille de
Jules Recordon, charpentier et de

Marie-Louise nié Fayet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Balitzer Maurice, représentant, à Lausanne
2. Marsambo Albert, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Neuchâtel
le 9 et à Dully le 10 février

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication

Les époux :

Jacques Ullmann
Raymonde Ullmann

Les témoins :

M. Balitzer
A. Marsambo

L'officier de l'état civil :

H. Balley

Communiqué à Neuchâtel et
à Gilly

Registre des mariages A.

No 75
Margairaz
et
Magnat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margairaz Henri-Louis
divorcé de Léa-Fanny Schmitz
dû le 8 octobre 1914, luthien
originaire de Forel (Lavaux) domicilié à
Lausanne né à
Quindour le six avril
mil huit cent huitante-trois fils de
Aimé-Samuel Margairaz, diocésain et de
Eliza née Simon, à Quindour.

2. Magnat Juliette-Blanche-Amélie
divorcée en 2^{ème} noces de Pierre-
François Dupard, né le 1^{er} juillet 1918, couturière
originaire de nationalité française domiciliée à
Lausanne, précédemment à Champigny (Seine) née à
Paris (15^{ème} arr.) le vingt-neuf janvier
mil huit cent huitante-deux fille de
Pierre Magnat, retraité et de
Augustine née Salmon, à Palaiseau (S. & O.)

Comme témoins : 1. Amiguet Paul, employé de commerce, à Lausanne
2. Mottet Armand, chauffeur C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Forel (Lavaux)
le 6 et à Champigny le 9 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de mariage des précé-
dents conjoints
actes de publication

Les époux :

Henri Margairaz
Juliette Margairaz

Les témoins :

P. Amiguet
Mottet Armand

L'officier de l'état civil :

A. Bralley

Communiqué à Forel et à la
Chancellerie Cantonale

Registre des mariages A.

No 76
Corbaz
et
Curdy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz Eugène - Marcel
célibataire
agent de police
originaire du Mont de Lausanne domicilié à Lausanne né au Mont de Lausanne le vingt-huit novembre mil huit cent huitante-trois fils de Auguste Corbaz, décédé et de Victorine née Poterat, au Mont de Lausanne

2. Curdy Marcelle - Rosa
célibataire
minagère
originaire de Port-Valais (Valais) domiciliée à Lausanne née à Port-Valais le dix août mil huit cent nonante-sept fille de Alémi Curdy, agriculteur et de Mathilde née Tétut, à Port-Valais

Comme témoins : 1. _____
2. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Port-Valais le 11 et au Mont de Lausanne le 12 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Prilly et à Port-Valais

Le mariage ci-contre n'a pas été célébré, les fiancés ne s'étant pas présentés.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

H. Baur

Registre des mariages A.

No 76
Bussard
et
Bornand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bussard Gaston-Emmanuel

célibataire

Coiffeur

originaire de Orbe domicilié à

Renens-gare né à

Aubonne le quinze août

mil neuf cent deux fils de

Auguste Bussard, décédé et de

Marquise-Fanny née Joussois, à Aubonne

2. Bornand Germaine-Marguerite

célibataire

lingère

originaire de St-Croix domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le seize octobre

mil neuf cent cinq fille de

Eugène-Edouard Bornand, conducteur aux T.S. et de

Fanny-Marguerite née Kuffer, à Lausanne

Comme témoins : 1. Bussard Frédéric, menuisier, à Aubonne

2. Nicollier Marc, ciseleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens, à Orbe, à St-Croix, à
La Chaux-Granges de St-Croix le 9 et à Lausanne le 10
février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Prilly.

Les époux :

Gaston Bussard
Germaine Bussard

Les témoins :

Frédéric Bussard
Marc Nicollier

Communiqué à Orbe, Prilly
et St-Croix

L'officier de l'état civil :

L. Jarry

Registre des mariages A.

No 77
 Constançon
 et
 Badel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Constançon Robert _____
 célibataire _____

ingénieur _____

originaire de Orbe _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Racon l'Etape (Vosges, France) le vingt-huit janvier _____

mil huit cent nonante sept _____ fils de

Maurice-Jules Constançon, Directeur de l'Asile des aveugles et de

Jeanne-Rosalie née Wämmet, à Lausanne _____

2. Badel Fanny-Susanne _____

célibataire _____

originaire de Longirod et Marchissy _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Burtigny _____ le vingt-neuf septembre _____

mil neuf cent deux _____ fille de

Abram-Henri-Benjamin Badel, décédé _____ et de

Marie née Cavin, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Badel Adrien, typographe, à Lausanne

2. Constançon François, médecin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Orbe le 2,

à Longirod le 2 et à Marchissy le 3 mars 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication _____

Les époux :

R. Constançon

F. Constançon

Les témoins :

F. Constançon

E. Badel

L'officier de l'état civil :

H. Balley

Communiqué à Orbe et à Longirod _____

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 13 janvier 1926, déclaré définitif et exécutoire le 24 mars 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 24 mars 1926, le délai pendant lequel l.e. marié ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 7 avril 1926.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 78
Schluchter
Müller^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schluchter Hermann Alfred

célibataire

négociant

originaire de Reichenbach (Berne) domicilié à

Bea né à

Bea le treize juin

mil huit cent nonante-huit fils de

Arnold Schluchter, négociant et de

Rosette née Hermann, décédée

2. Müller Mathilde

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Ermenée (Lucerne) domiciliée à

Lausanne née à

aux Verrières La Caux le quatorze mars

mil neuf cent deux fille de

Antoine Müller et de

Caroline née Schluchter, décédée

Comme témoins : 1. Wyss Walter, tailleur, à Lausanne

2. Schluchter Albert, agriculteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bea le 13 à Lausanne à Reichen-

bach et Ermenée le 15 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de Bea

Les époux :

H. Schluchter

M. Schluchter

Les témoins :

W. Wyss

A. Schluchter

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Reichenbach, Bea et à Ermenée

Registre des mariages A.

N^o 79
 Pasche
 et
 Lichtsteiner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Charles _____
 célibataire _____
 menuisier _____
 originaire de Oron-la-ville _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Oron-la-ville _____ le vingt-huit novembre _____
 mil huit cent huitante-cinq _____ fils de
 Jules-Louis Pasche _____ et de
 Marie Etje nee Pere, décidés _____

2. Lichtsteiner Bertha _____
 célibataire _____
 Sommelière _____
 originaire de Mauensee (Lucerne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Schütz (Lucerne) _____ le vingt-huit mai _____
 mil huit cent nonante-huit _____ fille de
 Michael Lichtsteiner, agriculteur _____ et de
 Anna nee Hoffmann, à Kaltbach _____

Comme témoins : } 1. Pasche Louis, encaisseur, à Lausanne
 } 2. Jaquier Emma, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Oron-la-ville le 3
 et à Mauensee le 4 février 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication _____

Les époux :

Charles Pasche
 Bertha Lichtsteiner

Les témoins :

Pasche Louis
 E. Jaquier

L'officier de l'état civil :

A. Bauff

Communiqué à Oron et
 à Mauensee _____

Registre des mariages A.

No 80

Jordan
Neuhauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan Henri

célibataire

employé de bureau

originaire de Mézières domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le deux mars

mil huit cent vingt-cinq fils de

Lucien Jordan, à Genève et de

Annette-Therese née Roussy, à Lausanne.

2. Neuhauser Anna-Gisèle-Elisabeth

célibataire

originaire de Nurnberg (Bavière) domiciliée à

Lausanne née à

Hambourg (Bade) le vingt-un mars

mil neuf cent trois fille de

Edmund Neuhauser, photographe et de

Margareta née Ott, à St. Moritz

Comme témoins : 1. Casin Lucien, brigadier de police, à Lausanne

2. Diseras Ernest, employé postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5 et à Mézières le 8 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication

permis de mariage du Département de Justice

certificat de capacité de la fiancée

Communiqué à Mézières et à la chancellerie cantonale

Les époux :

H. Jordan

A. Neuhauser

Les témoins :

Casin Lucien

Ernest Diseras

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Registre des mariages A.

No 81
Béboux
et
Champoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Béboux Charles Louis
célibataire

charon
originaire de Epalinges et Belmont &ully domicilié à
Epalinges né à
Epalinges le vingt-trois avril
mil huit cent nonante-quatre fils de
François-Edouard Béboux, agriculteur et de
Louise Suzanne née Pache, à Epalinges

2. Champoud Yvonne
célibataire

ménagère
originaire de Cossonay domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quinze novembre
mil huit cent nonante-neuf fille de
Sophie Jenny Champoud née Despland et de

Comme témoins : 1. Marcel Menni, chef comptable, à Lausanne
2. Lavanchy Emile, voyageur de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges le 17, à Cossonay le 18,
à Lausanne le 19 et à Belmont le 22 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
à Epalinges

Les époux :
Charles Béboux
Yvonne Béboux
Les témoins :
E. Lavanchy

Communiqué à Epalinges,
à Belmont et à Cossonay

L'officier de l'état civil :
J. Bally

Registre des mariages A.

No 83

Vullyamoz-Dupont
et
Bernegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vullyamoz-Dupont Charles-Henri-Alexis
célibataire

picariste
originaire de Lausanne et St-Saphorin (Lavan), domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize avril
mil neuf cent fils de

Alexandre-Jacques Vullyamoz-Dupont, tapissier et de
Hélène-Rosine ni Pfister, à Lausanne.

2. Bernegger Cécile-Anna
célibataire

Couturière
originaire de Semvvald (St-Jall) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente juin
mil neuf cent trois fille de

Ferdinand Bernegger, employé au L. et de
Marie-Sophie ni Bovey, à Lausanne

Comme témoins : 1. Bovey Marius, ébénier, à Neuch
2. Beules Marie, couturière, à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17 à St-Saphorin
Lavan et à Semvvald le 18 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance & actes de
publication

Les époux :
Ch. Vullyamoz
C. Bernegger

Les témoins :
M. Bovey
M. Beules

L'officier de l'état civil :
J. Baug

Communiqué à Chexbres et à
Semvvald

Registre des mariages A.

No 84

Rapin

et

Cantova

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin Roger - Charles

célibataire

typographe
 originaire de Payerne domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le neuf janvier
 mil neuf cent six fils de

Charles - Louis Rapin, mécanicien C.F.F. et de
 Irma - Jeanne née Pesin, à Lausanne

2. Cantova Vittoria - Emilia

célibataire

couturière
 originaire de Bieno (Novare, Italie) domiciliée à
 Pully née à
 Bieno le vingt-sept septembre
 mil neuf cent quatre fille de

Giuseppe Cantova, maron et de
 Caterina née Boldi, à Pully

Comme témoins : 1. Descombarz Louis, employé C.F.F. à Lausanne
 2. Descombarz Louis, fils, héliographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Payerne, à
 Pully le 21 janvier et à Bieno le 7 février 1916

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acts de naissance et acts de
 publication.
 permis de publier du départe-
 ment de Justice et Police

Les époux :

Rapin Roger
 Rapin. Victorine

Les témoins :

Descombarz Louis fils
 Descombarz Louis

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à Payerne et à la
 Chamellerie cantonale

Registre des mariages A.

No 85
Wegmann
et
Brocard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wegmann Alexandre - Henri
veuf de Marie - Antoinette Hudry d' le
9 novembre 1924 employé C.F.F.
originaire de Breigny - St. Barthelemy domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le deux août
mil huit cent huitante - quatre fils de
Père - Henri Wegmann et de
Emma - Louise née Desgraz, les deux décédés

2. Brocard née Freiburghaus Lina
veuve de Jules - Louis Brocard d' le 13
avril 1920
originaire de Dizy domiciliée à
Rolle née à
Altavilla (Fribourg) le deux janvier
mil huit cent huitante - neuf fille de
Niklaus Freiburghaus et de
Maria née Merten, les deux décédés

Comme témoins :
1. Descombez Louis, employé C.F.F. à Lausanne
2. Bovard Constant, employé C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Rolle le 8, à
St. Barthelemy le 8 et à Dizy le 9 octobre 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Huitz mars mil neuf cent vingt - six

Pièces déposées :

actes de 1^{er} mariage des époux
et actes de décès des précédents
conjointes
actes de publication

Les époux :

Wegmann
Wegmann Lina

Les témoins :

Descombez Louis
Bovard Constant

L'officier de l'état civil :

St. Baillif

Communiqué à Reballens, La
Sauge et Rolle.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 86
Barbezat
et
Souly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barbezat Fritz - Albert
veuve de Elise - Marie Gueraz du le
-18 octobre 1925 charbonnier
originaire de Bayards. (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le dix-huit octobre
mil huit cent huitante fils de
Louis - Numa - Jéo Barbezat et de
Lina née Fasnacht, les deux décédés

2. Souly née Regamey Bertha - Marie
veuve de Charles - Louis Souly dès le 16 jan-
vier 1919 couturière
originaire de Cullayes et de Montpreveyres domiciliée à
Lausanne née à
Epalinges le quatre janvier
mil huit cent septante-huit fille de
Henri - Louis Regamey, retraite communal et de
Emilie née Grot, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Regamey Albert, bûissier, à Lausanne
2. Souly Robert, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, aux Bayards
le 19, aux Cullayes et à Montpreveyres le 20 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de 1^{er} mariage des
deux fiancés
actes de vœux des précédents
conjointes
actes de publication

Les époux :
Fritz Albert Barbezat
Bertha Barbezat

Les témoins :
M. Regamey
R. Souly

L'officier de l'état civil :
H. Baillif

Communiqué aux Bayards à
Meyrieres et à Corcelles-le-Jorat

Registre des mariages A.

No 87
De Forest
et
Villeneuve

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Forest : Serry - Alfred
veuf de Amy. Hannah nee Gee
dû le 28 décembre 1924, Docteur - médecin
originaire de sujet britannique domicilié à
Gland né à
Nelson S. W. P. (Canada) le neuf janvier
mil huit cent soixante-sept fils de
Guillaume De Forest et de
Elisa-Jane nee King, décédés.

2. Villeneuve Alice
célibataire
Directrice du Sanatorium du Léman
originaire de Corgémont domiciliée à
Gland née à
Corgémont le quinze décembre
mil huit cent huitante-un fille de
Ferdinand-Léon Villeneuve et de
Marie nee Scheurer, décédés

Comme témoins :
1. Herzberger Jacques, comptable, à Gland
2. Rey Jules, Pasteur, à Lausanne R.

Les publications ont eu lieu à Gland et à Corgémont le 18 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le 23 sept mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
Begnins

Les époux :
P. A. De Forest
Alice De Forest

Les témoins :
J. Herzberger
Jules Rey
L'officier de l'état civil :
H. Baug

Communiqué à Begnins Corgé-
mont

Registre des mariages A.

N^o 88
Gehrig
Schor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gehrig Fritz _____
célibataire _____

chauffeur C^{ie} de navigation _____

originaire de Trub (Berne) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Courgewaux (Fribourg) _____ le vingt-quatre mars _____

_____ mil huit cent nonante _____ fils de

Fritz Gehrig, à Faoug _____ et de

Elise née Miedler, décédée _____

2. Schor Martha _____
célibataire _____

ménagère _____

originaire de Salvenach (Fribourg) _____ domiciliée à

Villeneuve _____ née à

Salvenach _____ le cinq mai _____

_____ mil neuf cent cinq _____ fille de

Friedrich Schor _____ et de

Anna née Sieber, à Salvenach _____

Comme témoins : 1. Hélyse Marie, concubine, à Lausanne

2. Emory Maurice, secrétaire, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Trub, à Villeneuve

le 18 et à Salvenach le 19 novembre 1925 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt-cinq

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication _____

Les époux :

Gehrig Fritz
Martha Gehrig

Les témoins :

Maurice Emory
Hélyse Marie

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué à Trub, Morat & Villeneuve _____

Registre des mariages A.

N^o 89
 Rieben
 et
 Rothermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieben Charles-François _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Espalinges et de Lenk (Bienne) _____ domicilié à
 Espalinges _____ né à
 Espalinges _____ le quatorze avril _____
 mil huit cent nonante quatre _____ fils de
 Charles-Louis Rieben, décédé _____ et de
 M^{ortense} née Favrat, à Espalinges _____

2. Rothermann Lina _____
 célibataire _____

femme de chambre _____
 originaire de Krauchthal (Bienne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Krauchthal _____ le deux septembre _____
 mil huit cent nonante-neuf _____ fille de
 Gottfried Rothermann, charpentier _____ et de
 Rosina née Frey, décédée _____

Comme témoins : { 1. Scheidegger, Théophile, relieur, à Lausanne
 2. Scheidegger, Marie, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Espalinges le 19, à Lausanne le 19
 à Krauchthal le 19 et à Lenk le 19 février 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
 autorisation de l'état civil
 d'Espalinges _____

Les époux :

Rieben Charles
 Lina Rieben

Les témoins :

Théophile Scheidegger
 Marie Scheidegger

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Communiqué à Espalinges,
 Lenk et Krauchthal _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 90
Carrard
Christe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carrard René-Aldolphe

célibataire

agent de police

originaire de Poliez-Pittet domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-deux janvier

mil neuf cent deux fils de

Frédéric-Louis Carrard, veuf et de

Anna née Beyeler, à Lausanne

2. Christe Bertha-Lina

célibataire

couturière

originaire de Aubonne domiciliée à

Lausanne née à

Cossonay le onze décembre

mil neuf cent quatre fille de

Paul-Louis Christe, décédé et de

Bertha-Lina née Matt, à Benthalm

Comme témoins : 1. Broecker Auguste, agent de police, à Lausanne

2. Lavanby Charles, mécanicien-dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Aubonne le 23 et à Poliez-Pittet le 24 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de publication

Les époux :

Carrard René
Christe Berthe

Les témoins :

Aug. Broecker
Charles Lavanby

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à Poliez-le-Grand et à Aubonne

Registre des mariages A.

No 91
Grandvoinet
et
Bonnet

et M. le Consul britannique, à Lausanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandvoinet Georges - Félix - Théophile _____
célibataire _____

ingénieur _____

originaire de Sujet britannique _____ domicilié à

Abingdon (Angleterre) _____ né à

Cambridge (Angleterre) _____ le deux novembre _____

mil neuf cent un _____ fils de

Théophile Grandvoinet, décédé _____ et de

Josephine née Rouiller, à Pully _____

2. Bonnet Violette - Lucie - Louise _____

célibataire _____

originaire de Sujette britannique _____ domiciliée à

Pully _____ née à

Bath (Walcot, Angleterre) _____ le vingt-un septembre _____

mil neuf cent deux _____ fille de

Louis Bonnet, confiseur _____ et de

Louise née Dupont, à Pully _____

Comme témoins : { 1. Bonnet Louis, ancien confiseur, à Pully.

2. Bonnet Henri, ancien confiseur, à Pully.

Les publications ont eu lieu à Pully le 17 février 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Pully. _____

Les époux :

G. F. Grandvoinet

V. L. Grandvoinet

Les témoins :

Louis Bonnet

Et. H. Bonnet

M. J. Bonnet

L'officier de l'état civil :

H. Bonnet

Communiqué à Pully _____

Registre des mariages A.

N^o 92
Foretay
et
Mignot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Foretay Julien

célibataire

Secrétaire à la Direction des Beaux

originaire de St Sulpice (Vaud)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt cinq mai

mil huit cent vingt-cinq

fils de

Samuel-Louis-Marie-Rodolphe Foretay, entrepreneur et de
Louise-Marie-Rosine née Bourlond, à Lausanne

2. Mignot Berthe-Juliette

célibataire

employée de commerce

originaire de Prilly

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt trois avril

mil huit cent vingt-sept

fille de

Ferdinand-Marius-Paul Mignot, entrepreneur, à Lausanne et de
Jeanne-Marie née Collet, décédée.

Comme témoins :

1. Mignot Fernand, comptable, à Lausanne

2. Foretay Rodolphe, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Sulpice et Prilly le 3

Mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et acte
de publication.

Les époux :

Foretay
B. Foretay

Les témoins :

Mignot
A. Foretay

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué à Ecublens & à
Prilly

Registre des mariages A.

No 93
Bandi
et
Bär

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bandi Friedrich - Emile _____
célibataire _____

monteur _____
originaire de Oberwil ^{cf} (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Grindelwald (Berne) _____ le douze septembre _____

_____ mil neuf cent _____ fils de
Friedrich - Emile Bandi, décédé _____ et de
Emma née Kussling, à Matten p. Interlaken _____

2. Bär Gertrud - Lina _____
célibataire _____

femme de chambre _____
originaire de Winterthur (Ct. Zurich) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Winterthur _____ le quatorze février _____

_____ mil huit cent nonante - sept _____ fille de
Heinrich Bär, tonneur, à Winterthur _____ et de
Lina née Mettler, décédée _____

Comme témoins : { 1. Bandi Otto, boulanger, à Berne
2. Weber Gottlieb, monteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, à Oberwil le
17 et à Winterthur le 18 février 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication _____

Les époux :

F. Bandi

G. Bär

Les témoins :

Weber Gottlieb

Otto Bandi

L'officier de l'état civil :

H. Baum

Communiqué à Oberwil et à
Winterthur _____

Registre des familles vol. 22 fol. 342

Registre des mariages A.

N^o 94
Sauter
et
Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sauter Karl-Ernest _____
_____ célibataire _____

typographe _____
originaire de Zurich _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Zurich _____ le quatorze avril _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
Hans-Konrad Sauter, décédé _____ et de
Maria née Kummell à Zurich _____

2. Roth Emma-Méline _____
_____ célibataire _____

originaire de Erlinsbach (Argovie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-huit octobre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de
Rudolf Roth, imprimeur _____ et de
Emma-Bertha-Johanna née Trüb _____

Comme témoins : } 1. Sauter Ann-Marie, employée, à Zurich
2. Roth Max, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Zurich et à Erlinsbach le 23 février 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication _____

Les époux :

Sauter

Méline Sauter

Les témoins :

Annemarie Sauter

Max Roth

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Communiqué à Zurich et à
Erlinsbach _____

Registre des mariages A.

No 95
Loth

et
Mathis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loth Marcel-René-Alois _____

célibataire _____

masseur-pédicure _____

originaire de Pizy _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Bursinel _____ le neuf janvier _____

mil huit cent nonante-quatre _____ fils de

Alois-Napoléon Loth, _____ et de

Marie-Pauline-Fanny nie Bouguignon, décédée _____

2. Mathis Rosa _____

célibataire _____

pédicure _____

originaire de Regensdorf (Zürich) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Zürich _____ le vingt-six avril _____

mil neuf cent trois _____ fille de

Gottlieb Mathis _____ et de

Rosa nie Ruf, à Zürich _____

Comme témoins : } 1. Stüssel Jeanne, fleuriste, à Corsseaux.
2. Stüssel Henri, horticulteur, à Corsseaux

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Pizy et à Regensdorf le 5 mars 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication. _____

Les époux:
Marcel Loth
Rosa Loth

Les témoins:
Henri Stüssel
Jeanne Stüssel

Communiqué à Gimmel et à Regensdorf _____

L'officier de l'état civil :
J. Bouff

Registre des mariages A.

No 96
Grisel
Hirt

Par jugement du Tribunal de Lausanne rendu en date du 8 octobre 1931, déclaré définitif et exécutoire le 3 novembre 1931, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel _____ ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 3 novembre 1931.

L'officier de l'état civil:

Baillif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Grisel Lucien-Auguste _____
célibataire _____

restaurateur _____
originaire de Traves (Nembaud) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Traranne (Berne) _____ le vingt-un février _____
mil huit cent nonante-deux _____ fils de

M. emi-Lucien Grisel, décédé _____ et de
Sophie née Huber, à Monteur. _____

2. Hirt Marie-Sauvine _____
divorcée de Adouard Lülhi dès le 5 novembre
1916 _____

originaire de Langnau (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Afferme (Berne) _____ le vingt janvier _____
mil huit cent septante-huit _____ fille de

Gottfried-Abraham Hirt, marchand de vin _____ et de
Katharina née Weibel, décédée _____

Comme témoins: } 1. Oulevey Louis, pédicure, à Lausanne
2. Porret Auguste, peintre-décorateur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Traves, & à Langnau
le 10 février 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:

actes de naissance _____
acte de 1^{er} mariage de
l'épouse, avec divorce _____
actes de publication _____

Les époux:

Lucien Grisel
M. Grisel

Les témoins:

Baillif
Aug. Porret.

L'officier de l'état civil:

Baillif

Communiqué à Traves & à
Langnau _____

No 98
Chappuis
et
Bonin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chappuis Jules
veuf de Marie-Alice-Christine-
Josephine née Stalder, vis le 4 octobre 1918, lieutenant de gendarmerie
originnaire de Carouge (Vaud) domicilié à
Nevey né à
Carouge le vingt-deux juillet
mil huit cent soixante-huit fils de
Henri Chappuis, agriculteur, à Carouge et de
Sophie née Chenevard, décédée

2. Bonin née Burnier Julie Louise
veuve de Daniel-Joseph-Thomas Bonin
vis le 20 juillet 1918, négociante
originnaire de Chardonnay Morges domiciliée à
Nevey née à
Rossinière, La Tène le douze mai
mil huit cent huitante-deux fille de
Aimé-Louis Burnier, agriculteur, à La Tène et de
Rose-Louise née Horiez, décédée

Comme témoins :
1. Martin Daniel, 1er lieutenant de gendarmerie, Lausanne
2. Favre Alois, sergent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Nevey le 7, à Chardonnay le
8 et à Carouge le 9 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Nevey

Les époux :
Jules Chappuis
Julie Louise Bonin

Les témoins :
Martin Daniel
Favre Alois

Communiqué à Mézières, Nevey
et Villars-Sous-Yery

L'officier de l'état civil :
Baillif

Registre des mariages A.

No 99
Schneeberger
et
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneeberger : Saul - Eugène _____
célibataire _____

typographe _____

originaire de Dürenroth (Bonn) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-un juillet _____

_____ mil huit cent nonante quatre _____ fils de

Ferdinand Schneeberger _____ et de

Adèle - Homiette née Richon, à Lausanne _____

2. Pittet née Contesse Louise - Marie _____

_____ Veuve de Camille Pittet dès le 16 décembre

1920, infirmière _____

originaire de Sampigny _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Mainpalais _____ le neuf avril _____

_____ mil huit cent huitante - deux _____ fille de

Abemi Contesse _____ et de

Louise - Marie - Rosine née Pache, décédée _____

Comme témoins : } 1. Schneeberger Robert, typographe, à Lausanne

2. Pittet Othman, commerçant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Dürenroth le 19

et à Sampigny le 20 février 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes _____

de publication _____

acte de décès 1^{er} mari de _____

l'épouse. _____

Communiqué à Dürenroth & _____

à Sampigny _____

Les époux :

S. Schneeberger

M. Schneeberger

Les témoins :

S. Schneeberger

A. Pittet

L'officier de l'état civil :

J. Prallier

Registre des mariages A.

No 100
Siquet
et
Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siquet Victor - Alphonse - Lucien _____
divorcé de Anna - Maria Wiksehi née
le 20 septembre 1913, inspecteur d'assurances _____
originaire du Chenin _____ domicilié à
Lausanne _____ né _____

au Sentier _____ le vingt-deux septembre _____
mil huit cent septante-huit _____ fils de
Auguste - Alphonse - Alfred Siquet, décédé _____ et de
Lolije - Adèle née Siquet, au Sentier _____

2. Roth née Schwitzguebel _____
Ida - Thérèse _____
maîtresse de pension, veuve de Jean Roth dès le 24 décembre 1918
originaire de Bâle et Kesswil (Suisse) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Foussem - Mézeray _____ le vingt-sept décembre _____
mil huit cent huitante _____ fille de
Emmanuel - François Schwitzguebel, décédé _____ et de
Suzette - Julie née Girardet à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Saugy Robert, restaurateur, à Lausanne
2. Charay Charles, technicien-dentiste, à Lausanne

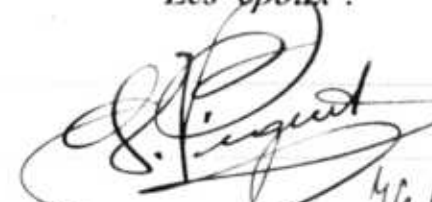
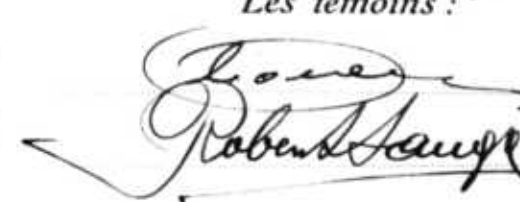
Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, au Brassus,
au Sentier, à Kesswil le 4 et à Bâle le 5 mars
1926

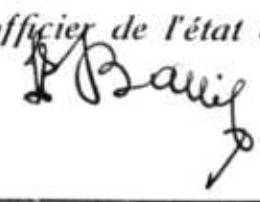
Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt-six


Pièces déposées :
actes de naissance et actes de
publication _____
acte du 1^{er} mariage de
l'époux, avec mention du
divorce. _____
acte de décès du 1^{er} mari
de l'épouse. _____

Communiqué au Sentier à
Bâle et à Kesswil _____

Les époux :

Ida Thérèse Siquet
Les témoins :

Charles Charay

L'officier de l'état civil :


Par jugement du Tribunal de Lausanne
de Lausanne
rendu en date du 24 mars 1934
déclaré définitif et exécutoire le
juin 1934
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans, dès le
juin 1934, le délai pendant
lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 20 juin 1934

L'officier de l'état civil :


Registre des mariages A.

N° 101
Sommet
Dubrez

Par jugement du Tribunal...
districte de Lausanne, rendu
en date du 10 décembre 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 16 février
1922, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel les mariés
ne pourront contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 24 février 1922
L'officier de l'état civil:

L. Bauffy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sommet André-Pierre
célibataire
employé de commerce
originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à
Lausanne né à
La Sarraz le dix-sept janvier
mil huit cent nonante-neuf fils de
Félix Sommet et de

Marie-Louise nie Poget, à La Sarraz
2. Dubrez Yvonne-Adèle
célibataire

couturière
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le douze décembre
mil neuf cent un fille de
Edouard-Jean Dubrez ouvrier de ville et de
Alice nie Etter, à Lausanne

Comme témoins : 1. Cochard Emmanuel, employé, à Lausanne
2. Dubrez Francis, avocat, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Sumiswald le
5 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :
actes de naissance et actes
de publication

Les époux :
A. Sommet
Y. Dubrez

Les témoins :
Eu. Cochard
F. Dubrez

Communiqué à Sumiswald

L'officier de l'état civil :
L. Bauffy

Registre des mariages A.

N^o 102
Bradley
et
Terrenoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bradley Eric _____

_____ célibataire _____

Commerçant _____

originaire de Sujet britannique _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Birmingham (Angleterre) le dix-sept janvier _____

_____ mil huit cent nonante-cinq _____ fils de

Walter Bradley, à Birmingham _____ et de

Kate ne Woodward, décédée _____

2. Terrenoud May _____

_____ célibataire _____

originaire des Ponts de Martel, La Sagne et la Brévine domiciliée à

Lausanne _____ née à

La Chaux-de-fonds _____ le sept mai _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Gustave Terrenoud, Commerçant _____ et de

Cécile Anna ne Meylan, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Terrenoud Gustave, Commerçant, à Lausanne

2. Terrenoud Rosette, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, aux Ponts-de-Martel, à La Sagne et à La Brévine, le 4 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____

permis de publier et de

mariage du Département de

Justice et Police. _____

actes de publication _____

certificat de capacité pour

le fiancé. _____

Communiqué aux Ponts de Martel,
La Sagne et La Brévine. _____

Les époux :

Eric Bradley

May Bradley

Les témoins :

Gustave Terrenoud

Rosette Terrenoud

L'officier de l'état civil :

L. Baugy

Registre des mariages A.

N^o 103
de Lerber
Kleindieck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Lerber Théodore-Edouard-Walter _____
cibataire _____

professeur _____
originaire de Gilly et de Berne _____ domicilié à
Glay (Doubs, France) _____ né à
Bâle _____ le vingt-neuf mars _____
mil huit cent huitante-sept _____ fils de

Edouard-Alphonse-Théodore de Lerber, décédé _____ et de
Sophie-Méline-Kunze née Boermann, à Lausanne _____

2. Kleindieck Charlotte dite Lotty-Clara _____
cibataire _____

infirmière _____
originaire de Parchim (Mecklenbourg Schwerin (Wustenberg) domiciliée à
Leylin _____ née à
Zurich _____ le vingt-un mai _____
mil neuf cent trois _____ fille de

Charlotte-Sophie-Friedriche Kleindieck _____ et de

Comme témoins : } 1. de Lerber Hélène, à Lausanne _____
2. Soutter Charles, médecin, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Gilly le 2, à Berne le 5, à
Parchim le 11 et à Glay le 6 janvier 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Gilly _____

Les époux :

W. de Lerber
L. de Lerber

Les témoins :

M^{me} Hélène de Lerber
Charles Soutter

L'officier de l'état civil :

H. Baug

Communiqué à Gilly, Berne, Leylin
et à la Chancellerie can-
tonale _____

Registre des mariages A.

N^o 104

Devenoge

et

Brenner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Devenoge Marcel - Édouard

célibataire

jardinier

originaire de Orbe domicile à

Lausanne né à

Orbe le dix-huit mai

mil neuf cent un fils de

Félix - Édouard Devenoge, décédé et de

Mathilde - Elise née Bovet, à Orbe

2. Brenner Rosa - Anna

célibataire

cuisinière

originaire de Biberach (Wurttemberg) domiciliée à

Territet (Planches) née à

Eboine le douze mai

mil neuf cent fille de

Georges Brenner, décédé et de

Esther née Gay, à Territet

Comme témoins :

1. Gianoli Joseph, gyrosier-peintre, à Orbe

2. Brenner Joseph, dessinateur-geometre, aux Planches

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Orbe, aux Planches
le 17 et à Biberach le 19 février 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

acte de naissance et acte de publication

certificat de capacité pour la fiancée.

permis de publier du Dép.
de Justice et Police

Les époux :

Marcel Devenoge,

Anna Devenoge

Les témoins :

J. Gianoli
J. Brenner

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Orbe, Montreux
et Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

N^o 105
 Jordan
 et
 Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan Adolphe - Mercuri
 célibataire

conducteur - typographe
 originaire de Carouge (Vaud) domicilié à
 Lausanne né à

Lausanne le vingt-un février
 mil neuf cent deux fils de

Hémi Jordan, imprimeur et de
 Eugénie née Baud, à Lausanne

2. Dupont Marguerite - Marie
 célibataire

repassuse
 originaire de Pully domiciliée à
 Pully née à

Lausanne le vingt-quatre septembre
 mil neuf cent quatre fille de

Jules - Pierre Dupont, décédé et de
 Julia - Adèle née Schwab, à Pully

Comme témoins :
 1. Jordan Hémi, imprimeur, à Lausanne
 2. Syvet Robert, garçon boucher, à Pully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Carouge et
 à Pully le 3 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
 de publications

Les époux :

Hémi Jordan
 Marguerite Jordan.

Les témoins :

H. Jordan père
 R. Syvet

L'officier de l'état civil :

Le Baur

Communiqué à Mézières & à
 Pully

Registre des mariages A.

N^o 106
 Clerc
 et
 Shinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc Louis-Edouard

veuf de Caroline dite Lina nie M^ll^e afner des
 le 18 juillet 1922, ingénieur
 originaire de Fleurier (Neuchâtel) domicilié à
 Lausanne né à

Zofingue (Argovie) le treize octobre
 mil huit cent septante-un fils de

Alfred Clerc et de
 Anna-Maria nie Steinerger, la dem^e décédée

2. Shinger Louisa-Esther-Anna

divorcée de Rodolphe Perusset des le
 12 octobre 1925

originaire de Baulmes domiciliée à
 Lausanne née à

Lausanne le vingt-un août
 mil huit cent huitante-six fille de

Frédéric-Arnold-Samuel Shinger et de
 Marguerite-Henriette nie Christian

Comme témoins : 1. Rochat Alfred, ingénieur, à Lausanne
 2. Clerc Olga, Professeur de piano, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Fleurier et à
 Baulmes le 15 mars 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
 publication
 acte de décès 1^{er} femme de
 l'époux
 acte du 1^{er} mariage de l'épouse
 avec divorce.
 autorisation de remariage avant
 l'expiration du délai de 300
 jours
 Communiqué à Fleurier et à
 Baulmes.

Les époux :

Edouard Clerc
 Louisa Clerc

Les témoins :

Alf Rochat
 O. Clerc

L'officier de l'état civil :

J. Baugy

Registre des mariages A.

16/19

N^o 107
Geronimi
et
Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geronimi Jean - Alois
celibataire

Secrétaire d'hôtel
originaire de Seewis 70. (Grisons) domicilié à
Lausanne né à
Coire (Grisons) le dix-huit mars
mil neuf cent

fils de
Eugen - Peter - Joseph Geronimi, masseur et de
Maria - Lina née Stocker, à Lausanne

2. Rapin Aimée - Berthe
celibataire

originaire de Payerne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trente janvier
mil huit cent nonante - un

fille de
Oscar Rapin, avocat à Lausanne et de
Annette - Augustine Cretenoud, décédée

Comme témoins :
1. Rapin Oscar, avocat, à Lausanne
2. Geronimi Eugène, masseur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Payerne le 3 et
à Seewis le 4 mars 1926.

Registre des familles vol. 16 19

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes
de publication.

Les époux :

Geronimi
03. Geronimi

Les témoins :

Rapin / av.
Geronimi

L'officier de l'état civil :

Baillif

Registre des mariages A.

No 108

Gloor
et
Bühner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gloor Paul-Charles

célibataire

pâtissier

originaire de Leutwil (Argovie) domicilié à
Lausanne né à

Neuchâtel le vingt-huit novembre

mil neuf cent un

fils de

Jean-Paul Gloor, retraité C.F.F.

et de

Rosalie née Trachsel, à Renens.

2. Bühner Elisabetha

célibataire

originaire de Schaffhouse, Bibern et Hohen, (Schaffhouse) domiciliée à
Schaffhouse née à

Schaffhouse le trente décembre

mil neuf cent trois

fille de

Johannes-Henrich Bühner, décédé

et de

Elisabetha née Deutsch, à Schaffhouse

Comme témoins : } 1. Lorenz Martha, cuisinière, à Lausanne
2. Droz Victor, évangéliste, La Chaux-de-Fonds.Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Leutwil le 11,
à Schaffhouse, à Bibern et à Hohen le 12 mars 1926Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept mars mil neuf cent vingt six

Pièces déposées :

actes de naissance et actes de
publication

Les époux :

Gloor
Et Elisabetha Bühner

Les témoins :

Martha Lorenz
Victor Droz

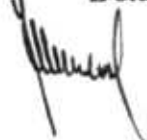
L'officier de l'état civil :

H. Gauy

Communiqué à Leutwil, Schaffhouse
Bibern et Hohen

Par jugement du Tribunal de première
instance de Genève,
rendu en date du 15 février 1924
déclaré définitif et exécutoire le 12
mai 1924,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ dès le _____
le jour pendant
lequel l'_____ ne pourr. _____ contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 12 mai 1924.

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

No 109
Rapin
et
Rieben

RECTIFICATION

Par décision du 17 Mars 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'épouse soit
désignée comme étant originaire
de
"Epalinges (Vaud) et Leuk
(Berne)"

Lausanne, le 13 Mars 1956

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, à l'office d'état-
civil à Leuk (Berne).
et Payerne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rapin Marius Paul
cibataire
entrepreneur
originaire de Payerne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit août
mil huit cent nonante-cinq fils de
Ernest Rapin, décédé et de
Julie née Devaud, à Lausanne

2. Rieben Blanche
cibataire
pelleterie
originaire de Epalinges domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-neuf septembre
mil huit cent nonante-sept // fille de
Louise-Jenny-Françoise Rieben, à Lausanne et de

Comme témoins: } 1. Rapin René, horloger, à Lausanne
2. Pellet Marcel, fonctionnaire C.F.F., à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Payerne le 9,
à Epalinges le 11 mars 1956

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize-mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées:
actes de naissance et acte
de publication

Les époux:
Marius Rapin
Blanche Rapin

Les témoins:
René Rapin
Pellet Marcel

Communiqué à Payerne et à
Epalinges

L'officier de l'état civil:
[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 110
Grobety
et
Message

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety Charles - André _____
célibataire _____

droguiste _____
originaire de Ballaigues et de Prilly _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-un mai _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
Jean - Charles Grobety _____ et de
Jeanne - Mathilde née Marie, à Lausanne _____

2. Message Andrée - Elida _____
célibataire _____

couturière _____
originaire de nationalité française _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Paris (8^e arrt) _____ le quatre mai _____

_____ mil neuf cent cinq _____ fille de
Pierre Message, à Nantua _____ et de
Henriette - Jeanne née Chabault, à Lausanne _____

Comme témoins :
1. Messbrodt Paul, droguiste, à Lausanne
2. Juggisberg Fernand, droguiste, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Ballaigues et
à Prilly le 9 mars 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huite mars mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de divorce de la mère
avec attribution de la puis-
sance paternelle _____
consentement de la mère et son
acte de mariage _____
permis de publier et actes
de publication _____

Communiqué à Ballaigues, à
Prilly et à la Chamelière
Cantonale _____

Les époux :

Grobety
Andrée

Les témoins :

Messbrodt
Juggisberg

L'officier de l'état civil :

Paul

Registre des mariages A.

No 111
Morel
et
Zutter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel Robert-Eugène _____
célibataire _____

chef-expéditeur _____

originaire de Rossenges _____ domicilié à
Bâle _____ né à

Bex _____ le vingt-cinq février _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

François-Eugène Morel, décédé _____ et de

Lina née Mottaz, à Lausanne _____

2. Zutter Rosalie _____
célibataire _____

femme de chambre _____

originaire de Wablen (Berne) _____ domiciliée à

Bâle _____ née à

Moudon _____ le vingt février _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Christian Zutter _____ et de

Elisabeth née Stauffer, les deux décédés _____

Comme témoins : } 1. Mottaz Théophile, agriculteur, à Syens
} 2. Zutter Henri, agriculteur, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Bâle le 3, à Schwarzenburg le
5 et à Rossenges le 6 mars 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Bâle _____

Les époux :

R. Morel
Rosalie Morel

Les témoins :

Th. Mottaz
Henri Zutter

Communiqué à Bâle, à
Moudon et à Schwarzenburg

L'officier de l'état civil :

J. Paul

Registre des mariages A.

No 111
Morel
et
Zutter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel Robert-Eugène _____
célibataire _____

chef-expéditeur _____

originaire de Rossenges _____ domicilié à
Bâle _____ né à

Bex _____ le vingt-cinq février _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

François-Eugène Morel, décédé _____ et de

Lina née Mottaz, à Lausanne _____

2. Zutter Rosalie _____
célibataire _____

femme de chambre _____

originaire de Wablen (Berne) _____ domiciliée à

Bâle _____ née à

Moudon _____ le vingt février _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Christian Zutter _____ et de

Elisabeth née Stauffer, les deux décédés _____

Comme témoins : } 1. Mottaz Théophile, agriculteur, à Syens
} 2. Zutter Henri, agriculteur, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Bâle le 3, à Schwarzenburg le
5 et à Rossenges le 6 mars 1926 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier avril mil neuf cent vingt-six

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Bâle _____

Les époux :

R. Morel
Rosalie Morel

Les témoins :

Th. Mottaz
Henri Zutter

Communiqué à Bâle, à
Moudon et à Schwarzenburg

L'officier de l'état civil :

J. Paul

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Baalard	alice - Ida	216	Bertholet	Jenny - Henriette	5
id.	Ernest - Henri	328	Berthoud	Jean	466
Bachmann	otto	211	Bertolotti	Jean - Fernand - Charles	334
Backer	Lisnie - Marie - Béline	85	Bedenval	Flora - Adile	115
Badan	Lina - Louise dite Lina	203	Bedevo	Helène	244
Badel	Fanny - Susanne	366	Belka	René - Louis	109
Badoua	Yvonne - Chères	103	id.	Yvonne - Blanche	181
id.	Blanche	257	Bea	Marie - Henriette	190
id.	alice - Bertha	361	Beençon	Charles	114
Bähni	Eugène - Louis - François	125	Bianchin	Yvonne	199
id.	Louis - Frédéric	126	Billand	Marcel - Charles	163
Bahen	Marcel - Arthur	294	Blanc	Esther	16
Bailly	Victor - Jean - Joseph	58	id.	Richard	137
Balezka	Marie - Jeanne - Catherine	67	id.	Marthe - Olga	228
Balli	Bertha	16	id.	Marie - Jeanne	323
Balmat	Chères - Aodis	331	Blazer	Fritz - Adolphe	182
Balmer	Johanna - Elisabeth	41	Blatter	Ernst - Gottfried	317
Bancroft	Dudley - Kent	171	Blatti	Emma	94
Bandi	Friedrich - Emile	382	Blumenslein	Fritz	325
Bär	Gertrud - Lina	382	Bochud	Marie	329
Barbezal	Fritz - Albert	375	Boisot	Georges - Henri - Edouard	102
Barzel	Marie - Béatrice	296	Boivin	Angeline	18
Barraud	Fernand - François - Samuel	203	Bolomey	Esther - Lucie	127
Barraz	Marcel	176	id.	Fanny	188
Bazzel	John	112	Bonard	Paul - Arnold	29
Baud	Emile - Gabriel	24	id.	Yvonne - Marguerite	25
Baudet	Elisabeth - Charlotte	256	Bonello	Lucie - Adeline	121
Baumann	Friedrich - Alphonse	214	Bonin née Burnier	Julie - Louise	377
Beboua	Charles - Louis	370	Bonjour	Madeline - Jenny	301
Beck	Georges - Isaac	270	Bontesson née Zahler	Emma	11
Bedoy	Edouard - Henri - Julien	440	Bonnel	Violette - Lucie - Louise	380
Belat	Béatrice - Laurence	325	Bons (de)	Jeanne - Isaline - Marie	158
Belet	Henri - Jules	29	Bonzon	Germaine	90
Bellozini	Robert - Félix - Philippe - Bartholomy	79	Boo	Louis - Marcel	65
Belmont	Helène	326	Boreel	Marie	267
Belvisi	Jean - François	15	Borel	Marie - Louise	46
Benev	Germaine - Frudo	116	id.	Yvonne - Jenny	248
Berezka	Harmen	310	Borgeaud	Charles - François	103
Bernard	Jules - Bisar	296	Borland	André - James	49
Bernazconi	Federico	70	id.	Germaine - Marguerite	365
id.	Plinio - Pietro - Tanale	221	Bordenet	Hortense - Henriette	236
Bernegger	Cécile - Anna	372	Bottoni	Oreste - Francesco - Albino	310
Berney	Rose - Berthe	222			
Bersier	Charlotte - Louise	346			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y

B

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Boutl'honne	Jaul	290			
Boutquin	Mary - Lucie	348			
Bovard	Berthe	129			
id.	Isaac - Henri	226			
Bracher	Eugen - Ernst	145			
Bradley	Eric	391			
Brandt	Berthe	147			
Braunschweig	Ferni - Alice	148			
Brenner	Flora - Anna	393			
Brocard nee Freiburghaus	Lina	374			
Bron	Albert - Lucien	251			
id.	Marie	335			
Brodry	Blanche - Ida	32			
Brot	Andri - Jacques - Louis - Marie	26			
Brucher	Maries - Helina	210			
id.	Berthe - Anna	226			
Brunner	Simone - Flora	84			
Brundschwig	Babette - Blanche	17			
Buchi	Guillaume - Pauline	42			
Buchs	Robert - Julien - Marcel	26			
Budriesi	Giuseppe - Angelo - Marie	250			
Buffat	Ernest - Albert	22			
Bukrer	Elisabetha	397			
Burgenet	Marie	179			
Burger	Emma - Elisabeth	139			
Buthand	Robert - Louis	359			
Burnier	Julie - Louis	387			
Buzzard	Agoston - Emmanuel	365			
Bullet	Lucien - Henri dit William	31			
id.	Benjamin	334			

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Caillat	Marie. Louis	302	Codetay	Francis. Louis	207
Calame dit Songjean	Henri. Louis. Simon	46	^{Coen de la} Cocylatax	Ernest. Emily Emmanuel. Louis	256 168
id. id	id née Dolomey Fanny	189	Colomb	Etienne	338
Canepato	Angèle. Marguerite	284	Constancon	Robert	366
Cantora	Filippa. Epiphie	373	Conteade	Louise. Marie	388
Capl	Ernest	172	Coppel (de)	Auguste. André	1
Catera	Anna	282	Coppini	Marina	317
Carey	Anna. Olivia	51	Corbaz	Lina	4
Carletti	Giuseppe. Romeo	5	id.	Emile. Auguste	60
Caron	Louis. Julie. Marie. Henriette	167	id. née Armand	Anna	353
Carrard	Jean. Adolphe	379	Cozandey	Fiolette. Eva	191
Carrera	Ines	81	id.	Elvira. Julia	255
Caddal	Elisa. Augusta	195	Collier	Jeanne. Elise	213
id.	Jean. Louis	263	Colting	Georges. Ernest	200
Cereghelli	Giuseppe	258	Coulet	Henri. Adrien	343
Certsole	Arnold. Eugène	289	Cousin	Armand	284
Chaillet	Auguste. Emile	142	Craudax	Olga	28
Challet	Marguerite. Pauline	63	id.	Henri. Ernest	337
Chamel	Victor. Eugène	297	Cremonini	Clotilde	40
Champoud	Yvonne	370	Crespy	Suzanne. Alice. Jeanne	276
Chanquy	Paulette. Louis	275	Cruet	Lucie. Louis	182
Chappuis	Jules	387	Crollax	Olive. Alice. Thérèse	285
Chapuis	André. Alfred	124	Cuendel	Maurice. Albert	20
id.	Marie. Marguerite	324	id.	Ermine. Georgette	341
Charbon	Edmond. Lucien	245	Cuenin	Marie. Augusta	120
Chastellain	Paul. Louis. Jolly	173	Curchod	Valentine. Henriette	140
Chatelain	Charles	28	id.	Madeleine. Alice	259
Chaubert	Alois. Arthur	280	Curtly	Anna. Catherine	143
Chêne	Jean. Louis	243	Cuvit	Elvire. Julia	10
Chenuz née Chenuz	Emilie. Susanne	170			
Chevalley	Blanche. Paul	145			
Chlomm	Maise	61			
Chollet née Seret	Marie. Louis	313			
Christe	Bertha. Lina	379			
Christin	Germaine. Emma	232			
Clavel	Marie. Thérèse	270			
Clerc	Marie. Léonie	20			
id.	Louis. Edouard	395			
Cloquit	Georges	355			
Clot	Alice. Louis	69			
Clova	Henriette. Louis	169			
id.	Jean. Albert	324			

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Dallimont née Romagnolo	Celestina - Catherine - Idor	322	Dubois	Adolphe - Arthur	177
Damay	Maurice - Joseph	279	Duboua	Henri	178
Dändlker	Sophie	352	Dubree	Germaine - Béate	35
Dätwyler	Jean - Ernest	157	id.	Jules dit John	238
de Bond	Jeanne - Isaline - Marie	158	id.	Yvonne - Adèle	390
de Coppet	Auguste - André	1	Dubril	Berthe - Léonie	280
Deffertard née Badoux	Alien - Bertha	361	id.	Ida - Julie	356
De Forest	Perry - Alfred	376	Dubuis	Hélène	295
Delachaux	Louis - Auguste	198	Duc	Edouard	161
Delafontaine	Victor - Arthur - Edouard	19	Ducraux	Louis - Emmanuel	9
de La Harpe	Henri - Fernand	141	Duczel	Lucien	224
Delapierre	Renée - Jeanne - Yvonne	283	Dusey	Juliette - Louise	149
Delaporte	Béate - Marie	309	id.	Jeanne - Madeleine	229
Delederray	Louis - Paul	151	Dumartheray	Samuel - François	195
de Lerber	Thodore - Edouard - Walter	392	id.	Edouard - Henri	333
Deleuze	Lucien - Jules	134	Dunant	Robert	88
Deleze	Achille - Oscar	4	Duperré	Victor - Marcel	127
id.	Robert - Arthur	76	Dupertuis	Yvonne - Lucie	197
id.	Albert - Alfred	98	id.	Rose	215
id.	Marie - Elisabeth - Emma	220	Dupont (Tullyman)	Charles - Henri - Alexis	372
de Loys	Marie - Ernest - Fernand - Louis - Yvon	158	Dupont	Marquerite - Marie	394
Demont	Jeanne - Augustine	26	Dupraz	Marce - Julie	245
de Dham	Yvonne - Adèle - Elise	117	Durand	Fanny	357
Descombar	Paul	295	Duraz	Alfred	225
Desgalier	William - Marcel	184	Durdaucy	Yvonne - Rose	279
Desfonds	Edmond	357			
de Torrente	Alien - Elisabeth	73			
Detwiler	Anna	212			
Devaud	Jeanne - Emma - Hélène	224			
id.	Pierre - Firmin	332			
Devenoge	Marcel - Edouard	393			
Dind	Ami - François	23			
Diderens	Marie - Mathilde	200			
Ditli	René - Werner	218			
Dizy	Marcel	93			
Dollfus	Jelly	281			
Dony	Edouard	188			
id.	Fernand - Louis	386			
Dougoud	Adrien - Joseph	71			
Doyon	Albert - Ernest	216			
Dubi	Marie - Madeleine	178			

D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Faessler	Emma - Julie	21			
Fatio	Eveline - Jeanne	78			
id.	Rosalie - Marie - Emilie dite Lily	163			
Faucheret	Fernand	175			
Fauché	Albert - Louis	201			
Favey	Jeanne - Marie	247			
Favrat	Blémence - Julie	62			
Favre	Paëtel - Elise	102			
Fehlmann	Maria	38			
Feller	Paul - Charles	21			
Ferrari	Maria - Camille - Josephine	218			
Fiana	Henri	42			
id.	André - Samuel	344			
Fillelax	César - Auguste	152			
Fivaz	Germaine - Louis	157			
Fontana	Blga	177			
Forest (De)	Jerry - Alfred	876			
Foretay	Julien	381			
Fornasari	Giuseppina - Maria	98			
Forrer	Elisabeth - Eva	189			
id.	Adam - Burkhard	191			
Fozzati	Tutor	300			
Francillon	Emmanuel - Ernest - Marc	260			
Frasserin	Anne - Marie - Catherine - Félix	132			
Frei	Maria - Martha	299			
Freiburghaus	Lina	374			
French (Emmet.)	Jeanne	113			
Freund	Louis - Horace	253			
Froidewaux	Mathilde - Jeanne	152			
Fuhrer	Maria - Louise	172			

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Gachel	Pierre - Emile	3	Grandvoinet	Georges - Félix - Théophile	380
Gaillard	Adèle - Aline	122	Grau	Karl	298
id.	Marie - Joséphine	263	Grichting	Hedwig	118
Galla	Carlo - Giovanni - Battista	133	Grillet	Jeanne - Alice	56
Gander	Alfred	313	Gringel	Paul - Eugène	358
Gatschel	Lina	2	Grizel	Lucien - Auguste	385
Gaudard	Edouard	119	Grobely	Charles - André	399
Gaudin	René - Alice	86	Grélimund	Blga - Marie	331
Gaulis	Marcel - Gabriel	138	Gross	Edith	311
id.	Jeanne - Clara - Mathilde	219	id.	Emilie - Telly	321
Gay	Paul - Joseph	67	Guaz	Marcel - Auguste	341
Gehrig	Fritz	377	Guber	Emma	354
Geiget	Talentina	202	Güdel	Klara - Bertha	119
Gertore (Menoud M.)	Lucile - Louis	336	Guez née Renard	Louise - Joséphine	164
Genequand	Marthe - Marcelle	351	Guidoux	Armand	167
Genico	Juliette	65	Guignard	Adelaïde - Annette	48
Germanier née Pilla	Ernestine - Chérieu	320	id.	Laurent - Jules	331
Geronimi	Jean - Alois	396	Guignet	Adrien	246
Gillardet	Edouard - Arthur	33	id.	Héli - Alphonse	282
Gilliard	Henri	192	Guilloud	Ernest - Gustavo	123
Gillieron	Marquerite - Marie	76	Gye	James - Addison	51
Griod	Paul - Maurice	35	Gysi	Robert - Johannes	179
Gloor	Paul - Charles	397			
Godio	Virginia	131			
Goel	Catherine - Charlotte	261			
Golay	Berthe - Louis - Alice	338			
Golat	Georges	64			
Gonin	Georges - Edouard	219			
Gonthier	Marcelle - Janette	239			
Gottsfrey	Marcelle - Marguerite - Julia	76			
Golliaut	Jeanne - Marguerite	165			
Goy	Ernest - Louis	48			
Graf	Marguerite - Suzanne	80			
id.	Ernst	85			
id.	Edouard - Théophile	91			
Grand	Marthe - Alice - Louise	13			
Grandchamp	Emile	237			
id.	Marguerite	328			
id.	Yvonne - Blanche - Emma	344			

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Alainard	Maurice - Eugène	339			
Alapperberger	Jacques - Abri	118			
Alarpe (de Sa)	Henri - Fernand	141			
Alaurenstein	Amélie - Thérèse	308			
Alayoz	Rosa	258			
Aléider	Jacques	157			
Aléidig	Marie - Anna - Agnès	150			
Alenchoz	David - Samuel	24			
Alennard	Berthe - Marie	187			
id.	Helène - Blise	314			
Alenroud	Augusta - Alice	44			
id.	Marcel - Robert	318			
Alenry	Ernest - Alfred - Louis	120			
id.	Alida - Lucy	206			
Alermann	Paul - Albert	160			
Alerzen	Alfred - John	332			
Alertel	Eugène	285			
Alertig	Violette	234			
Alertig	Gottfried	350			
Aléss	Joseph	271			
Alilaire	Louise - Augustine	262			
Alippenmeyer	Richard	97			
Alischfeld	Oscar - Ignace	47			
Alit	Marie - Pauline	335			
Alésser	Marie - Julien - Anna	233			
Alottard	Jenny - Juliette	171			
Alotzapffel	Odile - Anne - Julien	1			
Alotzer	Pierre - Joseph	150			
Alübcher	Théodore - Frédéric	123			
Alug	Lucile - Blise	36			
Aluquenin	Germaine - Marguerite	60			
Aluquenin-Villamene	Marguerite	136			

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Aberg	Friedas	186			
Accard	Laure - Helene	277			
Jacot	Madeleine - Augustins - Jules	104			
Jacquod	Paul - Henri	320			
Jäger	Guil - Karl - Nikolaus - Richard	315			
Jagues	Ami - Lucien	227			
Jaquet	Angèle - Marguerite - Dorcas	15			
id.	Joséphine - Aline	274			
Jaunin	Laure - Elise	151			
Jayet	Marguerite - Emilie	123			
Jeannel	Fritz - Henri	128			
Jedele	Marguerite - Adèle	66			
Jelk	Louis	312			
Jemboden	Albert - Samuel	274			
Jmhof	Friedas	91			
id.	Marie	106			
Job	Marthe - Marie	297			
Jollet	Joseph - Edouard	206			
Jomini	Emilie	160			
Jordan	Blanche	33			
id.	Alice - Germaine - Stoulette	327			
id.	Henri	369			
id.	Adolphe - Henri	394			
Jochi	Henri	90			
Juillard	Charles	73			
Jungo	Laure - Adolphine	250			
Jundd	Marguerite - Elisabeth	25			
id.	Louis - Eugène	305			
id.	Dina - Valentine	345			
id. (Matthey)	Alfred - Ulysse	143			

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Kalenbach	Walter. Josef	57			
Kamber	Franz	162			
Keinath	Frederica. Maria	27			
Keller	Blise. Margarete	342			
Kerbel	blga	37			
Kleindieck	Charlote dite Lotty. Clara	392			
Knötz	Marquerite. Emma. Justine	198			
Koch	Adolf	209			
Koetschel	Alise. Marthe	34			
Kokidis	Theodore	74			
Krummen	Emma	89			
Krüffer	Robert. Louis. Henri	62			
id.	Augusta. Jenny. Henriette	192			
Kunz	Alphonse	80			
id.	Werner	155			
Kuppert	Maria. Alise	193			
Kuzner	Alfred. Alphonse	316			
Kuzth née Wehli	Hermine	316			
Kurz	Pini. Benjamin. Alfred	181			

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Lacombe	Gabriel	69			
id.	Gustave	183			
Ladoc	Edouard	111			
Lafond	Mathilde - Jeanne	340			
La Marpe (de)	Henri - Fernand	141			
Lang	Werner	190			
id.	Emilie - Louis	304			
Lauber	Amédée - Bertranda	53			
Läubli	Emil	147			
Laurent	Gustave - Elie	371			
Laranchy	Alice - Vina	238			
id.	Juliette - Olga	266			
id.	Jules - Louis	286			
Laznovska	Milada - Bohumila	292			
Lebas	Fernande - Henriette	252			
Léchaire	Rose	233			
Lecoulte	Louis	10			
Lederzey	Marcel - Louis	139			
Lefèvre	René	7			
Lérian	Paul	39			
Leber (de)	Thodore - Edouard - Walter	392			
Leuba	Lophie - Jenny	145			
Lévy	Paul	230			
Leyenberger	Edmond - Frederic	223			
Lichtsteiner	Bertha	368			
Longjean (Carame id.)	Henri - Louis - Limion Fanny	46 189			
Logoz	Madeline	126			
Loth	Marcel - René - Alois	284			
Loys (de)	Marie - Ernest - Fernand - Louis yon	158			
Luginbuhl	Johanna - Valerie	168			
Luddy	Aline - Marie - Emilie	47			

L M N O P Q R S T U V W X Y Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Mack	Pierre - Louis	173	Meylan	Germaine - Yvonne	333
Mader	Louis - Georges	301	Metzena	Leverin - Camille	63
Magnal	Juliette - Blanche - Amélie	363	Michaud	Maurice - Robert	38
Magnin	Henri - René	43	Mignot	Berthe - Juliette	381
id.	Willy - Eugène	189	Mikhailova (Popova)	Safina	22
Maillet	Antoine	304	Miletto	Yvonne - Lucie	52
Maiofiss	Abel	32	Millioud	Emile - Maurice	202
Maikéss	Helène	61	id.	Robert - Samuel	222
Mandrin	Henri - Louis	153	Minder	Martha	82
Marcoul	Elie - Lion - Jules	217	Miserez	Olga - Agnès	350
Margairaz	Henri - Louis	363	Modiano	Elia	194
Margot	Robert - Louis	116	Mogeon	Lina - Rosa	358
Marquetat	Henri - Louis	155	Molle	Mathilde - Andrea	174
id.	Marcelle - Violette	162	Monachien	Marcel - Henri	45
Marmet	Charles - Louis	242	Monastier	Pierre - Charles	185
Marmoud	Marius - Julien	14	Monk	Marjorie - Edith	315
Marlignier	Lion	243	Monnard	Emilie - Louise	130
Martin	Odette - Marguerite	184	id.	Wilma	264
id.	Mina - Elise	227	id.	Marie - Madeleine	286
id.	Emile	362	Monney	Jules - Henri	30
Martinet	Edouard - Jacques	18	Monnier	Albert	259
Mardon	Roger - Jean	288	Morandi	Giovanni	322
Mathis	Rosa	384	Motel	Alois - Frederik	170
Matthey	Arthur - Gustave	254	id.	Marcel - Eisdoro	174
Matthey - Junod	Alfred - Ulysse	143	id.	Robert - Eugène	400
Matthey - Petit - Abram	Ferdinand - Auguste - Emile	231	Moretta	Olga - Germaine - Louise	54
Matthiessen (Sandenberg)	Marguerite - Elisabeth	289	Motel	Berthe - Alice	142
Maxinet	Camille - Louis	16	Motier	Auguste - Benjamin	83
May	Lion	276	Moder	Blanche - Clara	303
Mégoz	Arnold - Emile	68	Mosimann	Edmond - Samuel	6
Métge	Lucie - Marguerite	294	id.	née Balli Bertha	6
Mello	Dominique & Charles	131	Mottaz	Alice - Louise	342
Ménckey	Lina - Blvina	99	Mottier	Jules - Benjamin - Samson	261
id.	Constant	136	Moulin	Constant - Arthur	323
id.	Alfred	236	Mouny	Alois - Germaine - Marie	159
Ménoud - dit - Gendre	Beule - Louise	336	Mouton	Philippe - Georges - Edouard	213
Mercanton	Blanche	246	Muff	Maria - Anna	51
Merminod née Caffinetti	Angeline - Charlotte	272	Müller	Elise - Frida	155
Message	André - Elisa	399	id.	Louise - Philomène	287
Méthé	Ernest - Guillaume - Joseph	320	id.	Mathilde	367
Metzener	Aloyse - René	273	id.	Louis - Henri	96
Meyer	Ferdinand - Fritz	308	Mützenberg	Jules	311
Meylan	Florence - Flora	114			
id.	Marguerite - Lusanne	318			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Nachel	Alice - Marie	386			
Naville	Blise - Julie	269			
Neuhauser	Anna - Gisèle - Elisabeth	369			
Neuschwander	Albert	204			
Nicod	Marcelle - Marguerite - Emma	153			
Nicole	Jeanne - Alice	166			
Nicolet	Marguerite - Angèle	225			
Nicolier	Lopise - Bertha	339			
Nikles	Yvonne - Esther	319			
Novazzi	Berthe - Violette	349			
Nydegger	Hermance - Georgette	288			

N
O
P
O
E
S
I
U
V
X
Y

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Gaas	Jakob	132	Giecc	Berthe - Eugénie	
Gaccand	Lucile - Madeleine	196	Gierce	Frederick - Ernest	113
id.	Ernest - Philippe	252	Gignel	John - César	12
Gache	Albert	84	id.	Gaston - Robert	329
id.	Georges	347	id.	Fitor - Alphonse - Lucien	389
Gage	Frédéric - Henri	89	Gilet	Marguerite	14
Gahud	Henri - Eugène	110	id.	Charles - Henri	255
id.	Pascal	306	Gillet	Ernestine - Chérie	320
id.	Emile - Samuel	306	Giolet	Georges - Ernest	55
id.	Henri	340	Gistolletti	Berthe - Maria	221
Galey	Henri	291	Gillet née Couleard	Louise - Marie	388
Galmier	Madeline - Antoinette	300	Gizeoglio	Jean - Ferdinand	121
Garised	Francis - René	81	Glanche	Lina - Hélène	83
id.	Marc - Louis	272	Glattel	Germaine	57
Gasche	Charles	368	id.	Denise - Hélène	180
Gaschoud	Simone	100	id.	Blanca - Alice	265
id.	Marguerite	154	Gochon	Ernest - Emile	256
Pauli	Katharina	359	Gopora - Nikhailova	Dafina	22
Gécaul	Marguerite - Pauline	27	Gorchel	Jean - Louis	257
Geitrequin	Charles - Constant	181	Gozzel	Edouard	11
Geju	Marie - Louis - Eugénie	208	id.	Yvonne - Juliette	268
Gillet	Marthe - Amélie	125	Gouly née Megamey	Berthe - Marie	375
id.	Léon	273	Grioul	Joseph - Jean - Marie	269
id.	Louis - Georges - Frédéric	346	Grod'hom	Charles - Henri	27
Gerillard	Berthe	307	Grybyski	Moszek - Agzyk	37
Gernet	Jules - Eugénie	229			
Gerrenoud	Edith - Elisabeth	77			
id.	May	291			
Gerrel	Thérèse dite Marthe	29			
id.	Félix	35			
Gerzoud	Louise - Justine	2			
Gétil Abram (Mathieu)	Ferdinand - Auguste - Emile	331			
Gétilpierre	Jeanne - Marguerite	183			
Gétter	Marguerite - Berthe	8			
id.	Paul - Edouard	241			
Geytregnet	Marc - René	82			
Geytrequin	Alice - Yvette	214			
Ghilipona	Marthe - Anne - Marie	133			
Giaget	Arthur	335			
Giccolo	Isidore	303			
Gichal	Edouard - Dominicus - Antoine	87			
Gidoua	Rose - Marie	155			

P
O
B
S
I
T
I
O
N

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Racle	Louis	7	Romeiro	Giovanni	54
Rapin	Jean - aimé - Emile	287	Rodenberger	Rosa - Minnie	19
id.	Roger - Charles	343	Rodier	Marcel - Armand	92
id.	Aimé - Berthe	396	id.	Louis	104
id.	Marius - Paul	398	id.	Madeleine - Antoinette	138
Rappaz	Clarisse - Marie	205	id.	Maria - Louis - Lucie	278
Raspet	Irène - Charlotte	334	Roth	Lina	161
Räuber	Paul	337	id.	Elise	271
Rauch	Johann	78	id.	Emma - Hélène	383
			id. née Schwitz	quedel Ida - Henriette	389
Reber	Rosette	260	Rothemann	Lina	378
Recordon	Angèle - Paymonde	362	Rothlisberger	Renold	208
Redard	Pierre - Armand	13	Rouge	Odette	209
Regamey	Caroline - Henriette	23	Roulet	Yvonne	217
id.	Yvonne - Emilie	235	Rousseau	Hervé - Marie	321
id.	Henri - aimé - Louis	330	Roy	Gustave - Henri - Auguste	209
id.	Berthe - Marie	375			
id. née Job	Marthe - Marie	297	Ruchet	Charles - François	278
Reintzi	Marie - François - Jeanne	371	Ruedi	Maria - Margaretha	201
Reithaar	Berthe - Clara dite Berthe	241			
Renard	Louis - Joséphine	164	Ruffel née Buchi	Guillaumina - Pauline	42
Renaud	Hélène - Marguerite	75			
id.	Fida - Constantine - Louisa	343			
Rey	Marc - Rudolf	145			
Reymond	Berthe - Alinde	71			
id.	Alexis - Auguste	72			
Rham (de)	Yvonne - Adèle - Elise	117			
Rhein	Marthe - Adèle	230			
Rial	Henri - Georges - Ernest	59			
Rieben	Charles - François	378			
id.	Blanche	398			
Rieder	Emma - Elsa	24			
Ries	Louis - Philippe	314			
Ringger	André - Hermann	307			
Riqualle	Antoine - Jean - Joseph	248			
Robellaz	Oliver - Béline	134			
Robert	André	348			
Roberts	Catharine - Hilda	12			
Rochat	André - Marius	108			
id.	Frank - Jules - Emile	165			
Rolando	Lucia	111			
Romagnolo	Celestina - Battina - Ida - Ida	322			

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Sandenbergh	Mathiezen Marguerite. Elisabeth	289	Squize		135
Sarbach	Adolf	149			
Sauter	Karl. Ernst	383	Stadelmann	François. Victor	342
Savary	Georgette. Amélie	144	Stadlin	André. Alfred	77 147
Sawntz	Leslie. Thomas	50	Stampfli	Wilhelm. Adolf	197 77
			Steffen	Charles. Edouard	293
Schafster	Basimio. Marius. Aimé	44	Steinhauser	Albertine	330
Scherer	Gertrude. Marie. Jeanne	112	Stieger	Anna. Maria	68
Schlecht	Ernst	228	Stockli	Marquerite. Marie. Yvonne	137
Schluchter	Hermann. Alfred	367	Stoods	Max	281
Schlup	Walter. Alfred	186	Stoudemann	Marie. Helène	237
Schmidhauser	Joseph. Ernst	299	Studer	Ida. Tommy	60
Schmidlin	Maria. Lina	253			
Schmutz	Alfred	109	Suc née Monnard	Marie. Madeleine	286
Schneckerger	Paul. Eugène	388	Summermatter	Emil	193
Schneegg	Germaine. Mathilde	30	Süss	Martha. Louise	64
Schneller	Lia. Fanny	128			
id.	Lina. Alice	349			
Schoch	Helène	108			
Schopfer	Berthe. Germaine. Marie	92			
id.	Louise. Marie	199			
Schor	Martha	377			
Schuchardt née Groll	Jeanne. Alice	56			
Schule née Becker	Rosette	260			
Schwab	Albertine. Emma	93			
Schweizer	Paul	354			
Schwezi	Franz. Saver	86			
Schwitzgubel	Ida. Henriette	389			
Schwob	Jacques. Charles	47			
Secretan	Marie. Madeleine	88			
id.	Jacques	335			
Seghedini	Antonio. Renato	210			
Selzer	Josephina. Christina	313			
Seze	Marie. Louise ^{Seraphina}	313			
Shelton	George. Joseph	100			
Siegrist	Marcel. Alfred. Samuel	75			
Simonet	Laurence	298			
Sela	Lucile. Sylvie	39			
id.	Violette. Marguerite	40			
Sommer	André. Pierre	390			
Sordet	Marcel. Edouard	34			

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Tarantola	Louis	249			
Tardy	Rosa	58			
id.	Henri	205			
Tecon	Julia - Valentine	201			
Terraz	Max - Joseph	66			
Theophanis	Spiridion	101			
Thommen	George - Rudolf	302			
Thonney	Henri - Eugène	129			
Thuma	Karel - Indrik - Maty	292			
Tieffenbach	née Kakeff Héléne	61			
Tiddet	Jean - Henri	349			
Toqna	Finango - Barnaba	361			
Gotnay	bellina	293			
Torrente (de)	aline - Elisabeth	73			
Trollet	Louis	105			
id.	Rose - Marguerite	204			
Trod	Rosa - Lina	240			
Tschabold	Charles	319			
Tschanz	Frieda	53			

T
U
V
X
Y

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Valker	Arthur	40	Jullyamoz Dupont	Charles - Henri - Alexis	372
Valley	Marie - Julia - Valérie	43	Wulod	Georges - William	135
Waters	Mabel - Alice	96			
Walker	Arthur	40	Wyz	Maurice - André	35
Weber	Frieda - Luise	175	id.	Rosa	337
id.	Georges - Ernest	233			
id.	Helene - Frieda	249			
Wegmann	Alexandre - Henri	374			
Wetli	Jean - Jacques	130			
id.	Hermine	316			
Weibel	Portia	254			
Weid (Von der)	Madelaine - Lucienne	355			
Weil	Henri	148			
Wendel	Ernst - Alfred	266			
Venturini	Aldo - Federico - Lorenzo	106			
Vernex	Rose	110			
Vercy	Anna - Julie - Jeanne	87			
Verdel	Louis - Marcel	345			
Vesphal	Jules - Alfred	117			
Veyre	Georges	196			
Vladimsky	Tsevolod	326			
Vicki	Aloisia - Karolina	291			
Widder	Gallus	115			
Widmann	Louis - Jenny	156			
Willeneuve	Alice	376			
Winard	Henri	264			
Winteburger	Margaretha	3			
Wizet	Alfred	356			
Wisinand	Blga - Hermine	55			
Willoz	Armand - Adrien - Maurice	262			
Volet	Henri	2			
Wölfl	Fredric - Abraham	164			
Vollenweider	Jacques - Albert	351			
Von der Weid	Madelaine - Lucienne	355			
Vonlanthen	Maria - Josephine - Theresia	194			
Vonnoz	Anna - Jenny	124			
Vouilloz	Helene - Adeline	79			
Voumazd	Emile - Ernest	159			
Vuichoud	Emile - Louis	215			
Vuilleminet (Huguemin)	Marguerite	136			
Vuilleumier	Germaine	72			
Vulliet	Francoise	185			

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
Zaffinetti	Angeline - Charlotte	272			
Zahler	Emma	11			
Zanolo	Florio - Costantino - Serafino	169			
Zaugg	Charles - Willi	239			
Zeeb	Albert - Aime	187			
Zellweger	Emil	240			
Ziegler	Linus	277			
Ziggi	Karl - Adolf	56			
Zitthard	Karl - Friedrich	41			
Zimmerhackel	Anton	268			
Zimmermann	Frieda - Terena	146			
id.	Lusanne	207			
id.	Henriette - Augusta	257			
Zollinger	Arnold	265			
Zulker	Rosalie	400			
*Zimmer	Antoine	268			

